Jean-Régis FROPO

Préface
Mgr Dominique REY

90 questions à un exorciste

Thérapeutique des emprises maléfiques

Editions de l'Emmanuel

Jean-Régis FROPO

90 QUESTIONS À UN EXORCISTE

Thérapeutique des emprises maléfiques

Éditions de l'Emmanuel

À Celle qui est la Femme enveloppée du soleil, qui a la lune sous ses pieds et dont la tête est couronnée de douze étoiles, à Celle qui a lutté victorieusement contre le Dragon et n'a jamais connu aucune complicité avec le Mal. Elle est l'Immaculée, Mère de Dieu.

À Elle, je dédis ce texte en hommage filial et confiant.

J.-R. F.
25 mars 2012

Table des matières

PRÉFACE

« L'Église participe à la victoire du Christ sur le diable, car le Christ a donné à ses disciples le pouvoir de chasser les démons. L'Église exerce ce pouvoir victorieux moyennant la foi dans le Christ et la prière, un pouvoir qui, dans des cas spécifiques, peut prendre la forme de l'exorcisme[1]. »

Satan, l'ange tombé, l'esprit du mal que l'on appelle encore le diable ou le démon, a refusé Dieu et son amour. C'est pour cela qu'il vit dans la négation radicale et irréversible de Dieu. Il cherche à imposer aux autres êtres créés à l'image de Dieu – les hommes spécialement – son tragique et existentiel mensonge. La mort est entrée dans le monde car le « Prince de ce monde[2] » veut détruire dans sa rage la vie selon la vérité.

À de nombreux endroits, dans l'Écriture Sainte, spécialement dans le Nouveau Testament, il est clairement montré la domination et l'influence de Satan et des autres esprits mauvais. Les exégètes ont repéré pas moins de cent soixante-dix occurrences...

La puissance de Satan n'est pas infinie. Il œuvre dans ce monde par haine de Dieu et de son Règne. Il cause de nombreux dommages, spirituels ou physiques. Attention : cette domination de l'esprit malin ne met pas entre parenthèse pour autant la volonté libre de l'homme et sa responsabilité.

1. JEAN-PAUL II, *Audience* du 22 août 1986.
2. Jn 12, 31 ; 14, 30 ; 16, 11.

Satan n'a pas le pouvoir d'annuler la finalité dernière de la création et de l'homme : le Bien. La lutte, qui peut être violente, se terminera par la victoire définitive du Bien, dans la Croix et la résurrection du Rédempteur. C'est la doctrine constamment confessée par l'Église.

Et pourtant – suprême habileté – la « tactique du diable[1] » est de se cacher, de se faire ignorer, d'amener les hommes à atténuer son existence sous couvert de rationalisme : autant d'échappatoires pour nier son œuvre destructrice. Satan ne serait qu'une métaphore, un symbole du Mal. Le tiraillement entre la démonologie classique et le rationalisme contemporain fait des ravages dans les rangs catholiques. C'est pourquoi les fidèles confrontés au combat spirituel se tournent vers des charlatans et autres vendeurs de « désenvoûtement », parce qu'ils ne trouvent pas suffisamment d'oreilles attentives dans l'Église.

En France, on compte environ cent dix exorcistes mandatés par leur Ordinaire (can. 1172). Le Père Jean-Régis Fropo est exorciste du diocèse de Fréjus-Toulon depuis 2005. Ce livre est le fruit de son expérience. Il n'est pas un livre de confidences. Il n'exagère pas le côté sensationnel pour alimenter un succès éditorial malsain. Il montre que le chemin de guérison intérieure et d'accompagnement prudentiel est un travail de longue haleine. On ne s'improvise pas exorciste : cela exige beaucoup de discernement, de bienveillance, de délicatesse et de miséricorde pour les personnes accueillies.

Pour autant, étant donné la nature délicate du sujet, le Père Fropo a bien conscience qu'il importe de commencer l'accueil des personnes par une écoute attentive : en fonction des troubles exprimés par la personne, on pourra remonter aux causes naturelles ou préternaturelles si elles existent, c'est-à-dire par une recherche d'indices et de troubles permettant de déceler les ruses de l'Adversaire. Pour autant, on ne refusera jamais les secours de l'Église aux personnes qui les lui

1. C. S. Lewis, *La Tactique du diable, Lettres d'un vétéran de la tentation à un novice*, 1re édition 1942.

demandent. L'exorciste peut donc être amené à consulter, si nécessaire, des experts psychiatres ayant le sens des réalités spirituelles.

Ce discernement de la présence de l'Ennemi avec le plus d'exactitude possible est nécessaire pour avoir la certitude morale d'être en présence d'une *vexation,* d'une *obsession* ou d'une *possession.* Il est alors possible d'évaluer l'opportunité de faire une simple prière de délivrance, (ou un exorcisme majeur) ; cette prière faite selon le Rituel est un sacramental de délivrance de la personne tourmentée.

Dans un contexte de perte de repères spirituels et de sécularisation, le démon est très à la mode dans la culture ambiante, en particulier dans le monde des jeunes. Par contre, il a été largement évacué de la pastorale catholique depuis 40 ans. D'où la nécessité d'une réflexion à neuf, pour nous aider à aborder ces réalités difficiles avec un vrai jugement théologique, spirituel et pastoral, et répondre ainsi aux attentes de nos frères souffrants.

Toulon, le 22 février 2012,
Chaire de saint Pierre Apôtre
✠ *Monseigneur Dominique REY*
Évêque de Fréjus-Toulon

Introduction

Dans un sondage relativement récent[1], réalisé en France, 15 % des personnes ont répondu : « Le démon, j'y crois tout à fait ! » ; 12 % ont répondu : « J'y crois un peu ! ». Quant aux autres (73 %), ils ne savaient pas. Cependant, si on voit le nombre croissant d'émissions de télévision qui s'intéressent au diable... on constate que c'est un sujet qui fait recette. Qu'en est-il vraiment ?

Lorsque mon évêque, Mgr Rey m'a proposé d'assurer le ministère d'exorciste dans son diocèse, je ne m'attendais pas à cette demande. J'avais une trentaine d'années de ministère sacerdotal en paroisse, en France et à l'étranger. Je lui ai répondu que nous allions faire un essai... pour quelques mois. J'ai eu la chance d'être aidé dès le départ par un « ancien » dans ce ministère : sans son aide fraternelle, je n'aurais sans doute jamais osé pratiquer des prières de délivrance, et plus tard d'exorcisme.

J'ai relu les Évangiles et je me suis rendu compte que Jésus avait libéré de nombreux possédés. Dès le début de son ministère en Galilée, il enseigne dans la synagogue de Capharnaüm : « Il y avait dans leur synagogue un homme possédé par

1. La France « religieuse » : sondage *La Vie - Le Monde* - CSA, 2006.

un esprit impur qui se mit à crier : "Que nous veux-tu Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es, le Saint de Dieu !" Mais Jésus le menaça : "Tais-toi et sors de cet homme" ! » De même, Matthieu nous dit que Jésus parcourait toute la Galilée : « On lui amena tous les malheureux atteints de maladies et de troubles divers, des possédés, des lunatiques, des paralytiques et il les guérit tous » (Mt 4, 23-26).

Sur sept années de ministère d'exorciste, j'ai reçu 1500 à 2000 personnes, et certaines plusieurs fois. Les personnes qui viennent me voir sont le plus souvent éprouvées par des souffrances de tous ordres : troubles organiques qui ne s'expliquent pas médicalement (elles ont fait tous les examens, toutes les analyses, ont consulté spécialistes, psychiatres, ont suivi des traitements divers et coûteux... et en vain !) ; troubles psychiques, épreuves familiales, barrages systématiques dans la vie quotidienne et dans les initiatives qu'elles prennent, et le pire, qui est l'incompréhension de leur milieu où on finit par les accuser de troubles mentaux.

La plupart d'entre elles avaient besoin d'une prière de délivrance, à renouveler éventuellement. Je n'ai eu que quelques cas de personnes relevant uniquement de troubles psychiques. Je les ai renvoyées à leur médecin habituel, tout en essayant d'avoir un échange avec elles sur le plan religieux. La plupart des cas me sont apparus comme « mélangés », c'est-à-dire qu'il y avait à la fois une faille psychique et une emprise maléfique. J'ai eu à traiter une vingtaine de cas de possession caractérisée, avec manifestations du ou des démons. La plupart de ces personnes ont été libérées après un combat qui a duré plusieurs mois, mais deux cas sont encore en attente d'une libération complète.

Plusieurs médecins psychiatres m'envoient des « cas », en reconnaissant – même des athées – que les troubles qu'ils constatent sont pour eux inexpliqués. Bien sûr, je travaille en lien avec ces médecins.

Dans une première partie de ce livre, j'ai réuni plusieurs « cas » que j'ai rencontrés au cours de mon ministère : pour préserver l'anonymat et la confidentialité, les noms et quelques

détails sans importance ont été modifiés. Je présente aussi trois courriers de personnes qui témoignent. Évidemment, ces cas ne sont que la partie relativement visible, émergée, d'un iceberg dont la partie immergée, invisible, est représentée par tous ceux qui sont manipulés par le démon sans qu'ils s'en rendent compte... et là, il est probable qu'il s'agisse d'une bonne partie de l'humanité.

La deuxième partie de cet ouvrage est présentée sous forme de questions avec des réponses courtes : toutes celles que l'on peut se poser quant au diable, qui est-il, ses emprises, quelles sont les portes d'entrée, et surtout comment être libéré. Est-ce possible ?

On entend dire que ces problèmes d'emprise maléfique et de possession relèvent de l'irrationnel. Je ne le pense pas, même si une part de ces réalités se situe dans l'invisible. Je suis de formation scientifique, et j'essaie de donner à mon discernement le fondement d'une démarche scientifique : partir du constat de certains troubles et manifestations et remonter aux causes avec toute la rigueur possible dans le processus de déduction. La pratique de l'exorcisme est un art qui s'apparente à la médecine, et non une science. Ce travail vise avant tout à rendre compte d'une expérience que j'ai essayé d'éclairer à la lumière de ma foi et de ma raison, sans oublier l'enseignement du Magistère de l'Église catholique. Les conclusions que j'en ai tirées me sont personnelles et je souhaite qu'elles puissent ouvrir à un débat avec des théologiens et des confrères exorcistes.

Je dois dire que je rends grâce à Dieu chaque jour pour ce merveilleux ministère d'accueil et de compassion qu'il m'a donné.

C'est aussi un lieu d'évangélisation car j'invite les personnes que je rencontre, à rétablir avant tout un lien vivant et aimant avec leur Sauveur Jésus-Christ, à se tourner vers Lui avec confiance et espérance, à faire une démarche de conversion conduisant au sacrement de Réconciliation, à retrouver le chemin de l'Eucharistie qui est un sacrement de libération et de guérison.

Jésus est vraiment notre Libérateur, notre bon Berger, notre bon Médecin au Cœur compatissant et brûlant d'Amour !

I.

Je souffre, je suis dans le noir,
j'ai des douleurs inexplicables.
Que se passe-t-il ?

« Votre partie adverse, le diable,
comme un lion rugissant, rôde,
cherchant qui dévorer. Résistez-lui,
ferme dans la foi. » (1 P 5, 8-9)

Cas d'Yvan

Yvan[1], 22 ans, n'est pas baptisé. Ses parents, divorcés, sont d'origine orthodoxe. Il m'apparaît comme quelqu'un de fragile psychiquement. Envoyé par un prêtre, il veut pourtant, sans réelles convictions religieuses, se préparer au baptême.

Après deux ans de concubinage avec une jeune fille qui, de son côté, pratique le chamanisme avec un ami commun, Yvan se plaint de diverses douleurs corporelles, de coups de piques un peu partout dans le corps ; il a des hallucinations visuelles et auditives, perçoit une présence qu'il n'arrive pas à définir, souffre d'hypersensibilité. Il a pratiqué le spiritisme et consommé un peu de drogue. Son psychiatre a diagnostiqué une schizophrénie légère et lui a prescrit un traitement contre les hallucinations.

Ce qu'en dit l'exorciste

Le cas d'Yvan me paraît mélangé de failles psychiques et d'influences malignes. Il a effectivement besoin d'un suivi médical, mais aussi d'une prière de délivrance, ce qui a été fait. Je constate que le démon est un lâche qui, de préférence, s'attaque à des personnes fragiles psychiquement. D'où l'importance d'être attentif à la pathologie psychologique, tout en ne négligeant pas l'influence maléfique, si elle existe. Avec des cas comme celui de d'Yvan, il est simpliste et trop rapide de mettre tous les troubles sur le compte de la pathologie.

1. Dans cet ouvrage, tous les prénoms et quelques détails minimes dans les histoires personnelles ont été modifiés.

Cas de Carole

Carole, 67 ans, s'est mariée en 1961 et vit avec son mari retraité. Son père, très âgé, est mort en mai 2007. Carole a fait du yoga, consulté voyantes et médiums, mais surtout, a pratiqué l'écriture automatique pour communiquer avec son père décédé. Au début, cela passe par l'écriture sur une feuille de papier, mais, bientôt, l'esprit – qui se fait passer pour son père – emprunte un chemin plus rapide et lui chuchote directement des paroles à l'oreille. Au début, Carole trouve cela très excitant, mais elle déchante vite. Ces voix vont en effet la harceler le jour, la nuit, lui donnant des conseils, et même des ordres : « *Ne fais pas ceci, cela me déplaît...* » ; « *Dis à ton mari qu'il ne t'aime pas assez* ! ». Cela devient usant.

Quand elle vient me voir, elle pratique cette forme de divination depuis trois mois, souffre d'un état dépressif profond, de fortes migraines, se sent très fatiguée. Les voix l'assaillent surtout lorsqu'elle prie. Pour trouver une solution, elle a consulté un site internet douteux : ses problèmes se sont encore amplifiés. Désormais, elle est obligée de prendre de fortes doses de tranquillisants pour bénéficier la nuit de quelques heures de sommeil.

Plusieurs prières de délivrance vont la soulager. Elle-même prie courageusement, entreprend un pèlerinage et multiplie les neuvaines. Cependant l'ennemi ne désarme pas et même se moque d'elle : « *Puisque tu es allé chez le prêtre, on va t'embêter encore plus* ! » ; « *Tu dis des prières à ton Dieu comme s'il allait t'entendre* ! » ; « *Tu vas encore voir ton Père X..., qu'est-ce que tu vas lui dire ?* » Nous en sommes à cinq prières d'exorcisme... La présence maléfique diminue, mais la libération n'est pas encore là.

Au cours des semaines suivantes, l'emprise maléfique va diminuer, puis disparaître presque totalement. La conséquence heureuse de cette épreuve est que Carole s'est enracinée dans une vie de prière beaucoup plus fervente qu'auparavant.

Ce qu'en dit l'exorciste

Je mesure que la pratique de l'écriture automatique avec évocation d'un défunt – pendant trois mois seulement – est donc loin d'être innocente et peut causer des liens assez redoutables. Un esprit mauvais est très capable de se faire passer pour l'âme d'un mort : il évoque des souvenirs communs, parle au vivant comme s'il était auprès de lui et même emprunte sa voix et son parler familier... C'est d'autant plus sournois. Les techniques qui prétendent vous mettre en communication avec les morts : spiritisme, chanelling, écriture automatique sont absolument à proscrire. Elles relèvent du paganisme qui, le plus souvent, est un culte indirect rendu aux démons.

Nous devons être en communion de prière avec nos défunts, mais toute tentative de communication directe avec eux est un piège redoutable.

Cas de Fanny

Baptisée dans une église orientale, Fanny, 50 ans, a passé son enfance en Irak et à Londres. Elle a vécu six ans de mariage avec Armand et, ensemble, ils ont appartenu activement à la secte Maïkari. Fanny se plaint de diverses douleurs dans le corps, d'un état de dépression chronique depuis l'enfance, de blocages dans sa vie quotidienne, de tendance à la boulimie. Elle a consulté plusieurs voyantes, s'est fait soigner par le reiki, un guérisseur-magnétiseur lui a ouvert les chakras. Un ami africain a voulu lui faire du bien par la magie... Sa mère a avorté avant sa naissance, son père l'a violenté.

La prière de délivrance portera sur les esprits des énergies, le maïkari et les chakras, l'esprit de divination, de mort et la magie africaine.

Ce qu'en dit l'exorciste

Je constate qu'un enfant conçu et né après un avortement porte souvent un esprit de mort qui va provoquer tristesse et dépression dès la petite enfance. Fanny s'est trouvée mieux après cette prière, renouvelée plusieurs fois. Elle doit consulter un médecin pour sa pathologie dépressive et faire un parcours de guérison.

Cas d'Albéric

Albéric, 19 ans, est baptisé, mais n'a pas été catéchisé et n'a reçu aucun autre sacrement. Il vit avec une jeune fille d'origine juive. Employé à la marine nationale, il est en arrêt maladie depuis cinq mois quand il vient me voir. Il a consulté de nombreux psychiatres. Il éprouve des nausées, des douleurs au ventre, des coups d'aiguilles dans le dos, a des impressions brutales de froid, de brûlures ; il entend une musique étrange et des chuchotements à l'oreille. Ses nuits sont peuplées de cauchemars. Dans son appartement, les lumières clignotent, sa connexion internet est sans cesse perturbée.

Je l'envoie chez un ami psychiatre qui me confirme que ses troubles ne sont pas d'origine psychique. Il lui prescrit néanmoins un léger traitement antidépresseur qui stabilise son humeur et favorise un sommeil difficile.

Je l'interroge sur des pratiques déviantes possibles : ni lui ni sa famille proche n'en ont eu. Je commence prudemment par une prière de délivrance... De fortes manifestations se produisent... Je n'insiste pas.

Lors de la prière suivante, Albéric est très secoué. Il se bloque par terre les bras en croix et le dos arqué ; il attrape mon crucifix et le jette, il bave et crache sur mon étole. J'interroge : « Combien êtes-vous ? » — « *Deux ! Ulyaoth et Adonis* » — « Qui vous a envoyés ? » « *Maxime !* » Albéric m'indique que c'est le nom d'un collègue de travail.

Il faudra encore quatre prières d'exorcisme pour le libérer entièrement, soit environ deux mois et demi et huit rencontres. Albéric a pu reprendre son travail. Son amie juive envisage de demander le baptême et de se préparer au mariage. Une autre histoire commence qui leur fera dépasser cet accident de parcours douloureux qui a fait grandir leur foi en Jésus Christ.

Ce qu'en dit l'exorciste

Albéric a été victime d'un maléfice de la part d'un collègue de travail jaloux. Ces cas sont de plus en plus fréquents.

Cas de Jean-Gabriel

Quand je rencontre Jean-Gabriel, il a une quarantaine d'années, est d'origine antillaise, marié, et père de deux jeunes enfants. Lors d'une conversation approfondie avec lui, j'apprends qu'il a eu depuis un an plusieurs graves crises de violence qui ont exigé des hospitalisations. Les psychiatres qui l'ont suivi ne semblent pas avoir trouvé de causes spécifiquement psychiatriques à ses crises. Leur conclusion est que Jean-Gabriel était sain de corps et d'esprit. D'ailleurs, il assure correctement son travail. C'est un bon époux et un bon père.

En interrogeant Jean-Gabriel, il me confie que plusieurs de ses ascendants, en particulier sa mère, ont entretenu des pratiques magiques probablement d'origine vaudou. Or, les troubles graves dont il souffre se sont développés après un séjour dans sa famille aux Antilles en octobre 2005.

En concertation avec trois laïcs expérimentés, nous décidons d'une prière de délivrance faite en présence de son épouse. Durant les prières préliminaires, Jean-Gabriel reste calme et participe avec nous. Cependant, lorsque j'entame les prières de coupure de liens et de délivrance, il commence à s'agiter et pousse des cris en me repoussant violemment. Nous persistons pendant quelques minutes, puis nous stoppons cette prière. Les conditions de discrétion ne sont pas réunies.

L'évêque du diocèse où nous nous trouvons nous accorde les autorisations pour procéder à une prière d'exorcisme. Trois rencontres ont lieu avec deux prêtres et les mêmes trois laïcs. La troisième rencontre comporte la célébration de la messe à laquelle Jean-Gabriel communie. Après les prières préliminaires à Marie, à saint Michel Archange, la renonciation à Satan et la profession de foi, les litanies des saints, etc., des manifestations violentes se produisent : cris, rugissements et aboiements, gesticulations importantes, interpellations à mon égard avec insultes et moqueries.

En présence de Jésus-Eucharistie dans une custode, les réactions sont caractéristiques. Un suivi ultérieur dans son diocèse conduit Jean-Gabriel à une complète libération.

Ce qu'en dit l'exorciste

Le discernement commun nous amène à la conclusion que Jean-Gabriel a probablement été consacré à Satan dès sa naissance par l'intermédiaire d'un rituel vaudou. Les laïcs ont reçu plusieurs textes de la Parole de Dieu qui semblent bien confirmer un cas de possession[1].

1. Mt 10, 8 ; Ac 8, 9 s.

Cas de Jean-Pierre

Jean-Pierre a environ 50 ans. Il me donne l'impression d'un homme fatigué. Divorcé d'un mariage civil avec quatre enfants, il vit avec une nouvelle compagne dont il a un fils. Il n'est pas baptisé et ne semble avoir aucune référence religieuse. Il est tatoueur à la demande.

Il se plaint de nombreux troubles : insomnies, cauchemars, maux de ventres, fortes migraines, impression d'une présence, d'ombres noires, de douleurs dans les mains. Il a parfois des colères très violentes et sa voix se transforme brusquement. Son parcours de vie a été assez chaotique : il a touché aux drogues dures, à l'alcool, a pratiqué le vagabondage sexuel, consulté voyantes, médiums et guérisseurs, s'est fait soigner par le reiki. Il a fait des tentatives de suicide. Son grand-père, franc-maçon, s'est suicidé.

Il m'assure qu'il a la foi et pense au baptême. J'accepte de prier pour lui lors de trois rencontres successives : il semble avoir été un peu soulagé. Il chemine.

Ce qu'en dit l'exorciste

Je ne lui cache pas que son parcours de vie a nécessairement laissé des traces profondes, à la fois organiques et psychiques et que sa guérison, si elle est à espérer, sera longue. Enfin, je lui demande de réfléchir à son métier de tatoueur, car ces pratiques ne sont pas anodines, d'autant qu'il dessine essentiellement des serpents, des dragons et autres monstres.

Cas de Kevin

Kevin vient me voir avec sa maman (30 ans). Je parle seul avec elle. Elle m'explique que son fils de 8 ans a changé brusquement de comportement ces derniers mois : plutôt docile, conciliant, joyeux et bon camarade avec ses deux sœurs et à l'école, il est devenu agressif, triste et même méchant en paroles et en actes – on l'a surpris en train de torturer le chat. D'une famille catholique pratiquante, il refuse maintenant de participer à la prière familiale et de rentrer à l'église le dimanche, alors qu'avant il y venait avec joie. Plus grave, son institutrice l'a surpris alors qu'il agressait une petite fille de sa classe. Ses parents sont démunis. Ils habitent à la campagne, ne regardent pas beaucoup la télévision et utilisent peu internet. Kevin n'a pas de mauvaises fréquentations.

Sa maman m'explique qu'elle s'est convertie peu de temps avant son mariage, après une vie sentimentale chaotique. Je lui demande qu'elles ont été les circonstances de la conception de Kevin. Il a été conçu hors mariage à la suite d'un viol, lors d'une rencontre fortuite avec un homme qui l'a de nouveau violée alors qu'elle était enceinte. Son mari n'est donc pas le père géniteur de Kevin, il a cependant accepté de le reconnaître. Y a-t-il eu une emprise maléfique sur le fœtus lors de ces viols ? Je me pose la question et décide, en accord avec sa mère, de faire une prière de délivrance – discrète – pour Kevin. Quelque temps plus tard, sa maman me téléphone en me disant que tout est rentré dans l'ordre.

Ce qu'en dit l'exorciste

Nous avions donc affaire à un cas d'emprise d'un esprit impur sur cet enfant lors des viols subis par sa mère. Cette emprise ne s'est manifestée que 8 ans après sa naissance... Le démon attend son heure pour tenter de faire le plus de dégâts possibles.

Cas de Marinette

Marinette, 50 ans, a été bien éprouvée depuis son enfance. D'un milieu pauvre, elle a peu reçu. Elle est baptisée et vit d'une foi profonde. Avec son jumeau, Marcel, ils étaient les aînés d'une famille de douze enfants. Pourquoi sa mère, Sylviane, a-t-elle pris ces deux enfants en haine dès leur naissance ? Mystère. Par un pacte satanique, elle a donc voué ses jumeaux au diable, à condition que celui-ci lui accorde longue vie.

Marcel mourra à 36 ans dans des conditions obscures. De son côté, Marinette, abusée par son père, a été également persécutée par sa mère. Le démon dira lors d'un exorcisme : « *De 5 à 17 ans, j'ai abusé d'elle... Sa mère ne disait rien, elle n'aimait pas son mari, elle avait été mariée de force... Un enfant de cinq ans, tu peux le manipuler comme tu veux* ! ».

Quand je la rencontre, Marinette mène une vie mouvementée avec successivement deux compagnons violents, dont elle a quatre enfants de 13 à 20 ans.

Il y a une dizaine d'années environ, elle a en outre été victime d'une jalousie familiale et probablement d'un maléfice venant d'une sœur et d'une amie. Il est possible qu'elle-même, par ignorance, ait trafiqué avec des réalités occultes. Elle a ainsi contracté des liens importants qui ont gravement troublé sa vie quotidienne. Elle se plaint de douleurs physiques, de vomissements fréquents, d'une impossibilité à s'alimenter, de violentes migraines du côté gauche de la tête (côté de la mère).

Au cours des prières d'exorcisme, on constate des manifestations caractéristiques : cris, paroles dans une langue inconnue, gesticulations, etc. Elle consulte régulièrement un psychiatre.

Les prières d'exorcismes ont commencé en 1998. Deux prêtres exorcistes du diocèse l'ont d'abord suivie, à intervalles réguliers, sans parvenir à sa libération. Je la rencontre en août 2005 et je vais l'accompagner jusqu'à sa libération en mai 2009. En raison de conditions de vie familiale très

défavorables, Marinette est dans un état d'épuisement psychique tel que les prières doivent être suspendues pendant plus d'une année. Quand nous reprenons les exorcismes, les manifestations sont importantes. Quatre démons donnent leur nom : *Shakouna, Kaya, Harbi, Miako.* Les paroles du démon sont nombreuses : «*Je me vengerai, tu vas voir la créature que je suis...*» ; «*Avec elle, je me régale, tu ne vas pas me priver du plaisir de la faire souffrir ?*» ; «*J'ai mal... arrête, lâche-moi !*»

Le 12 mai 2009, veille de Notre-Dame de Fatima et après une semaine d'exorcismes quotidiens, il ne reste plus qu'un démon. Je profite du passage de Mgr R. et lui demande de prier pour la libération complète de Marinette, ce qui se produit... Il a donc fallu douze ans d'efforts et de prières pour conclure cette libération.

Ce qu'en dit l'exorciste

Plus les emprises sont anciennes et multiples, plus il est difficile de s'en débarrasser.

Aujourd'hui, Marinette va mieux, prie beaucoup, ne manque jamais sa messe du dimanche avec ses enfants ; son deuxième compagnon l'a quittée, elle a retrouvé un peu de paix et de bonheur. Personnellement, j'ai beaucoup admiré la foi de Marinette. Malgré ses souffrances et des conditions de vie très difficiles, elle ne s'est jamais plainte et a réussi à conduire ses enfants adolescents jusqu'au baptême.

Cas de Martin

Martin, 43 ans, est l'aîné de trois garçons. Un de ses frères est prêtre. Depuis sa petite enfance, il souffre de troubles divers : douleurs de ventre inexpliquées, dépression et même mélancolie, fatigue brutale sans raison. Parfois, il entend une voix qui lui dit : « *Ne prie pas... cela ne sert à rien...* ».

Élevé dans une famille très catholique, il a toujours été croyant et pratiquant. Il a consulté de nombreux médecins, mais aucun trouble organique n'a pu être relevé. Il a suivi plusieurs psychothérapies, sans résultat notable.

Cet homme me paraît, malgré ses difficultés, tout à fait équilibré et sain d'esprit. Je ne relève ni dans sa vie, ni dans sa famille proche, des causes qui auraient pu entraîner un quelconque lien maléfique. Nous décidons cependant d'aller à la chapelle pour un temps de prière.

Mais à peine lui ai-je imposé les mains qu'il s'écarte brusquement et commence à s'agiter. Comme je continue la prière, il pousse quelques grognements, puis une voix étrange m'interpelle : « *Tais-toi... je suis ici chez moi... !* » Peu après, la voix se fait menaçante : « *Il est fou ce prêtre... je te tuerai, je t'écraserai...* ». Comme le Rituel en tant qu'exorciste nous y autorise, je pose la question : « Quel est ton nom ? — *Myniac...* — Es-tu seul ? — *Oui !* — Pourquoi es-tu là ? — *À cause de Casimir !* — Qui est Casimir ? — *Son arrière-grand-père !* »

Je continue les prières du Rituel jusqu'au bout. Après la prière, j'interroge Martin pour savoir si dans son ascendance une personne aurait posé problème.

« Oui, on m'en a parlé plusieurs fois... notre arrière-grand-père... qui a été un débauché, un magouilleur et qui a même été complice d'un crime. » Je demande son prénom : « Casimir ». Ainsi Martin confirme ce que le démon Myniac a révélé dans l'exorcisme.

Ce qu'en dit l'exorciste

On peut formuler une conclusion sous la forme d'une hypothèse prudente : il est probable qu'à la mort de Casimir, l'esprit mauvais qui le gardait sous sa domination est passé sur un de ses descendants, en l'occurrence Martin son arrière-petit-fils et, semble-t-il, dès sa petite enfance… Cela faisait donc 43 ans que Martin souffrait de cette emprise. Il est aujourd'hui délivré…

Cas de Michel-Ange

Michel-Ange est un catholique de 44 ans, marié à Martine. Ils ont un fils, Anthony. Il travaille dans un hôpital. Depuis 7 à 8 ans, il se plaint de divers troubles : migraines très fortes, cauchemars, sensations de brûlure et d'énergie qui lui parcourent le corps, mais surtout des blasphèmes lui viennent spontanément. Il voudrait prier, mais se sent bloqué. Assailli par des pensées insistantes pour faire le mal, il se réjouit méchamment quand quelque chose de mauvais arrive à ses proches. Cela le culpabilise. Il a fait une démarche religieuse sérieuse il y a deux ans, et a reçu le sacrement de confirmation. Mais ses problèmes ont continué.

Ses parents professaient un athéisme marqué. Lui-même a fait du yoga et pratiqué le chi-cong. Il s'est fait soigner par un énergo-ostéopathe qui lui a imposé les mains une dizaine de fois. Il est suivi par un psychiatre qui ne comprend pas l'origine de ses troubles.

Je prie pour une délivrance d'esprits d'orgueil et d'athéisme, de blasphème, de yoga et de chi-cong, des énergies, de mort. Renouvelée deux fois, cette prière lui apporte un mieux certain : il se sent beaucoup plus libre et a retrouvé une vraie joie de vivre... Ce qui est plutôt un bon signe.

Ce qu'en dit l'exorciste

En plus d'une influence psychologique, les ascendants – tradition athée de sa famille – peuvent être à l'origine de liens maléfiques quand ils ont affecté les parents ou grands-parents.

Par ailleurs, prudence : certains kinésithérapeutes ou ostéopathes, pour améliorer l'efficacité de leurs soins, se font initier à des techniques venues d'Extrême-Orient à base d'énergies (cosmique, astrale, universelle, voire divine...), comme le *reiki*, le *tai-chi*, le *chi-cong*. Ces techniques peuvent s'avérer dangereuses dans la mesure où elles sont mélangées à des éléments d'origine occulte. Si un thérapeute commence à

vous parler de *rééquilibrer votre énergie* en vous imposant les mains, il sort complètement de sa thérapie... À éviter.

Cas de Mireille

Célibataire de 28 ans, Mireille travaille dans un CAT. Depuis le début de son adolescence, elle souffre de mal-être, de dépression, d'angoisses, elle entend des voix. Un médecin psychiatre la soigne avec un traitement assez lourd qui la soulage, mais son mal-être subsiste.

Elle semble avoir eu une enfance normale, sans choc émotionnel important, ni abus d'aucune sorte. Son milieu familial est simple et équilibré. Je ne vois pas matière à une prière de délivrance. Sur le plan religieux, Mireille ne sait pas si elle a été baptisée. Ses parents, indifférents, ne parlaient jamais de Dieu.

Ce qu'en dit l'exorciste

En parlant avec elle, je ne relève aucune cause d'ordre maléfique.

C'est plutôt la question de son lien avec Dieu qui se pose ici... Je pense à la parole de saint Augustin : « Tu nous as faits pour Toi Seigneur et notre cœur est inquiet tant qu'il ne repose en Toi. » Je lui conseille de rencontrer un prêtre de son entourage pour s'entretenir avec lui et envisager, si elle le désire, une préparation au baptême.

Le cas de Mireille me montre qu'il faut rester attentif aux causes humaines et simplement psychologiques qui peuvent être à la source d'un certain mal-être existentiel. Celui-ci peut être surmonté par une relation vivante avec Dieu qui commence au baptême.

Cas de Nathan

Nathan a une trentaine d'années. Fils unique, il a été très gâté par ses parents. À l'adolescence, il quitte l'école et les mauvaises fréquentations font le reste. Peu à peu, il s'est laissé prendre par la drogue, le sexe, la violence... Bientôt vols et rackets se succèdent... Le voilà dealer. Dérive, crises de violence l'amènent en hôpital psychiatrique où il fait plusieurs séjours.

Grâce cependant à une amitié fidèle qui n'a pas désespéré de lui, il réussit à émerger et fait un chemin de conversion à Jésus-Christ. Cet ami me l'amène pour une confession, qu'il fait avec beaucoup de sincérité et un vrai repentir. Après l'absolution, je lui propose de faire une prière de délivrance, lors de laquelle j'observe des manifestations caractéristiques : tombé par terre, Nathan pousse des grognements, profère des injures et bave abondamment. Il faut plusieurs prières de délivrance pour qu'il soit tout à fait délivré.

Ce qu'en dit l'exorciste

J'en ai tiré l'enseignement suivant : une vraie démarche de conversion accompagnée par le sacrement du pardon et l'absolution n'est pas suffisante pour une délivrance complète. D'où la nécessité d'y ajouter une ou plusieurs prières de délivrance. En l'occurrence, le prêtre ne doit pas hésiter à proposer et à réciter cette prière, en précisant de quels démons il s'agit : violence, impureté, drogue, etc., et si besoin, à la renouveler.

L'omission de cette prière de délivrance peut expliquer des rechutes spirituelles fréquentes : des liens maléfiques subsistants ont fait retomber la personne dans le mal. Cela souligne la nécessité d'un accompagnement spirituel suivi après une conversion.

Cas de Prosper

Prosper, Gabonnais de 30 ans, est catholique, confirmé et pratiquant. Il est étudiant en Droit. Il entend des voix qui lui susurrent : « *Dieu n'existe pas... Ta prière ne sert à rien.* » Il a l'impression d'une présence malveillante auprès de lui et son sommeil est très perturbé. Il n'a pas pratiqué lui-même directement l'occultisme mais, ayant vécu au Mali, il est passé entre les mains de marabouts. Par ailleurs, il a été dépendant de la pornographie pendant assez longtemps.

Son héritage familial n'est pas anodin : bien que catholiques, ses parents se sont fait initier au *bouti*, tradition du Gabon qui prétend vous faire communiquer avec les ancêtres, mais qui est très mélangée de magie et de sorcellerie. Il a consulté un psychiatre qui l'a soigné pour les hallucinations auditives, un traitement resté d'ailleurs sans effet.

Ce qu'en dit l'exorciste

Je prie pour une délivrance des esprits bouti, magie et sorcellerie, pornographie. Il prie lui-même beaucoup pour une délivrance complète : son état général est meilleur, mais les voix n'ont pas complètement disparu... Patience. Sa vie de croyant fondée sur la prière et les sacrements vont le rétablir progressivement dans un état normal.

Cas de Sandra

Kinésithérapeute de 32 ans, Sandra s'est mariée à l'église avec Thierry, jeune cadre dynamique dans l'automobile. Ils ont deux enfants de 9 et 6 ans, sont catholiques, mais pratiquants très occasionnels. Il y a quelques mois, Sandra a entendu parler de la thérapie reiki et de son efficacité pour soulager la douleur – du moins d'après ses adeptes. Elle pense que cette technique complétera heureusement sa formation et passe, moyennant 500 euros, les trois initiations prévues par le maître reiki.

Pendant un mois environ, elle met en pratique cette thérapie parallèlement aux massages habituels de sa spécialité. Quelques jours plus tard, des troubles inhabituels apparaissent : insomnies, migraines violentes, sensations d'étouffement et d'étranglement très pénibles. Les médecins consultés n'ont pas d'explication. Une nuit, son mari et elle sont réveillés par des bruits violents dans la maison, accompagnés de hurlements bizarres. Leur lit se soulève brutalement et retombe dans un fracas de bois brisé. Ces phénomènes se renouvellent trois nuits de suite... Ils sont terrorisés.

Quand ils viennent me voir, ils sont épuisés. Je prie un moment avec eux et je conseille à Thierry de faire hospitaliser sa femme. De fait, quinze jours dans un service de psychiatrie sont nécessaires pour qu'elle se rétablisse : une prière de délivrance la libère des liens maléfiques contractés par l'initiation reiki.

Ce qu'en dit l'exorciste

Ayant eu plusieurs cas de ce genre, j'en conclus que ces techniques de bien-être venues d'Extrême-Orient, comme le reiki, ne sont pas neutres. Nées dans le paganisme, elles sont porteuses d'éléments occultes dangereux.

Cas de Sylvia

Sylvia, 30 ans, est baptisée mais non pratiquante. Elle s'est mariée civilement en 1998 avec Bertrand, baptisé catholique mais proche des Témoins de Jéhovah. Ils ont deux filles de 16 et 11 ans quand je les rencontre. À 18 ans, Sylvia a subi un avortement.

Aujourd'hui, elle travaille comme caissière dans un supermarché : en quelques années, cinq braquages dans le magasin l'ont gravement affectée. Elle souffre de divers troubles physiques et psychiques. Elle a consulté plusieurs médecins, puis des guérisseurs : en vain. Les médecins ne lui trouvent rien. Elle prend des antidépresseurs depuis plusieurs mois, sans amélioration.

C'est un confrère qui me l'envoie. Au cours de la première prière, ses deux frères et son mari ont beaucoup de mal à la maîtriser. J'interroge le démon : « Qui êtes-vous ? » — « *Nous sommes beaucoup...* » — « Qui vous a envoyés » — « *Nadia ! Les Témoins !* »

J'apprends que Nadia a été la maîtresse de Bertrand pendant un an environ, mais qu'il a rompu il y a quelques mois. Six rencontres avec prière d'exorcisme étalées sur trois mois seront nécessaires pour parvenir à libérer Sylvia.

Ce qu'en dit l'exorciste

Il s'agit ici probablement d'un esprit de maléfice provoqué par un rituel de sorcellerie, et sans doute d'un esprit de mort. Bertrand n'a plus aucun désir de fréquenter les Témoins de Jéhovah. Il est décidé avec Sylvia à se préparer au mariage religieux.

Je note que lorsque Dieu permet ces emprises mauvaises, il ouvre un chemin de conversion et de retour à la foi catholique.

Cas de Thierry

Thierry, 25 ans, a perdu son père en 2003 et vit avec sa mère. Il est catholique pratiquant. Sa formation en électromécanique lui plaît et il réussit car c'est un garçon intelligent et entreprenant.

Quand il vient me voir, il se plaint de différents troubles : il perçoit comme une énergie qui lui parcourt le corps et provoque fourmillements et frissons. Il voit souvent des points lumineux et des entités noires. Il fait des cauchemars. Il a eu des prémonitions d'événements qui se sont, de fait, réalisés. Des voix intérieures l'invitent parfois à s'engager dans un acte homosexuel (ce qu'il n'a pas fait). Enfin, quand il est allongé sur son lit, il fait des sorties de son corps, c'est-à-dire qu'il se voit en dehors de son corps. Thierry m'explique cela calmement, d'une manière précise, sans aucune émotion ou nervosité. Il me paraît avoir un bon équilibre psychique. Je lui conseille toutefois de consulter un psychiatre.

En l'interrogeant, il me raconte qu'il a pratiqué la géobiologie, le reiki et le yoga d'une manière intensive. Il utilise régulièrement des produits de parfumerie Weleda (*cf. question 46*). Ses grands parents ont pratiqué la magie avec le livre du Petit Albert.

Ce qu'en dit l'exorciste

Cinq prières de délivrance échelonnées sur trois mois sont nécessaires pour que Thierry soit débarrassé de ses troubles : ils avaient bien leur origine dans ses propres pratiques, notamment le reiki et le yoga, et peut-être dans des liens hérités de ses grands-parents.

Cas de Valérie

Valérie, 34 ans, est d'une famille catholique pratiquante. Son père, employé, est mort quand elle avait onze ans et sa mère en 2000. Elle a un frère plus jeune, qu'elle voit peu.

Valérie vient me voir avec une de ses amies après un séjour d'un mois en hôpital psychiatrique. Jusqu'en 2003, elle a mené une vie relativement équilibrée : elle travaillait comme assistante de vie auprès des personnes âgées, avait une liaison depuis plusieurs années avec son fiancé, était hospitalière à Lourdes.

Depuis deux ans tout a basculé : elle est au chômage, son fiancé l'a quittée. Elle vit seule, sans autre appui familial qu'un oncle et une tante âgés. Dépressive, elle est devenue dépendante à l'alcool. Son traitement médical est lourd.

Je me rends compte qu'elle a vécu avec sa mère une relation à la fois fusionnelle et conflictuelle : celle-ci, perfectionniste, a toujours beaucoup exigé d'elle tout en lui offrant un confort de vie et une sécurité affective. La mort de sa mère, la perte de son travail et de son fiancé laissent Valérie dans un état de frustration affective importante. Les troubles qu'elle me rapporte ne me paraissent pas vraiment en rapport avec des liens maléfiques, même si elle me dit avoir touché un peu au spiritisme et à l'écriture automatique.

J'accepte de prier pour elle, mais plutôt dans le sens d'une prière de guérison intérieure et de renouvellement de la grâce de son baptême et de sa confirmation. Mais, la prière tout juste commencée, elle entre en crise : gesticulations, cris, coups frappés violemment dans les boiseries du bureau. La crise dure quelques minutes, passe par un paroxysme, puis s'arrête brusquement quand je lui verse une bouteille d'eau (non bénite...) dans le dos. Dans l'intervalle, son amie a appelé le Samu : Valérie est reconduite chez elle après un bref examen qui n'a rien révélé d'alarmant.

Je conclus que j'ai eu affaire à une crise d'hystérie. Quelques jours plus tard, elle me demande de participer à un temps de prière pour elle dans une communauté amie.

J'accepte en la mettant en garde : je ne veux pas de crise. De fait, rien ne se produit. La semaine suivante, dans une autre communauté, elle fait une crise pendant la messe : le responsable, en homme averti, ne s'y trompe pas.

Ce qu'en dit l'exorciste

Ces crises sont le signe d'une intense souffrance de frustration : par cette simulation de possession, Valérie cherche à ce qu'on s'intéresse à son cas, donc à elle-même. Il faut prendre en compte cette souffrance et lui expliquer qu'elle n'a pas besoin de passer par ces crises pour qu'on l'aime. Elle a des deuils à faire. Le chemin de guérison sera encore long.

Le cas de Valérie m'a aidé à discerner entre l'hystérie et des manifestations maléfiques. Des similitudes peuvent induire en erreur : gesticulations, cris... Mais on remarque des différences importantes. Dans les manifestations maléfiques, le processus n'est pas continu – comme il semble l'être dans les crises d'origine psychiatrique – les gestes et paroles (ou cris) interviennent ponctuellement pendant quelques secondes sous l'emprise d'une personnalité qui est autre. Ces manifestations cessent brusquement et la personne redevient elle-même. Puis, l'alternance personnalité étrangère / personnalité propre reprend.

Dans la crise d'origine psychiatrique, on a affaire à des cris inarticulés. Dans la possession maléfique au contraire, ce sont plutôt des rugissements, parfois de bêtes, et des paroles significatives : insultes, blasphèmes, menaces. Enfin, lors de la manifestation maléfique, la personne ne se souvient pas de ce qui s'est passé, ce qui n'est pas le cas du patient sujet à l'hystérie.

Cas de Sylvie

Sylvie, 35 ans, est mince, grande, au visage fin. Au fond de son regard, il y a souvent de la peur. C'est une femme intelligente qui, malgré son instruction limitée, comprend vite. Elle a une foi vive, intuitive et très sûre. Elle m'étonne souvent par la justesse de ses remarques et la cohérence de son comportement.

Elle vient me voir d'elle-même en juillet et me raconte son parcours. Elle est née dans une famille d'origine rurale. Sans doute déçue d'avoir une troisième fille, sa mère a refusé de la prendre dans ses bras. Sylvie ne sera jamais acceptée ni par ses parents, ni par ses sœurs, dont elle devient vite le souffre-douleur. C'est avec les chiens de la maison qu'elle se sent aimée. Faute de communication, ses proches la jugent débile, d'autant que souvent, elle parle seule. À 10 ans, elle est abusée sexuellement par un cousin.

De tradition catholique, ses parents la font baptiser et l'envoient au catéchisme. Les plus doux moments de son enfance. Sœur Jean-Marie découvre la richesse de sa sensibilité religieuse, l'encourage et lui fait faire sa première communion : grand bonheur pour Sylvie qui vit cet événement avec une grande intensité. Cette religieuse devient sa confidente et elle s'ouvre à elle d'un phénomène bizarre : souvent elle entend une voix à l'intime d'elle-même qui tantôt la flatte : « *Tu es précieuse aux yeux de Dieu, les hommes ne voient pas ton âme, elle est trop belle ; tu es sainte, maintenant, tu es la sœur de Jésus* », tantôt la terrifie : « *Tu es à moi maintenant, moi Satan, je vais m'occuper de toi ; dans ta famille, vous êtes tous des bâtards.* » Ces voix s'intensifient quand elle prie ou reçoit la communion. Vers 12 ans, elle évoque une vocation religieuse : refus catégorique des parents. Dépression.

Malgré un climat familial hostile, elle poursuit sa scolarité jusqu'à 17 ans. Son père, de plus en plus violent à son égard, «*Je te hais !*», la met à la porte à sa majorité. Elle se met en concubinage avec un militaire violent, drogué et

alcoolique dont elle a une fille. Épuisée, elle le quitte au bout de cinq ans. Nouvelle dépression...

Pendant cette période, elle continue à entendre des voix menaçantes. Des phénomènes insolites se produisent dans son logement : bruits de pas, grognements sourds, volets et fenêtres qui s'ouvrent et se ferment seuls, courants d'air froid, visions effrayantes, etc.

En 2004, elle s'enfuit avec sa fille et échoue à T... où les services sociaux la prennent en charge avec compétence et efficacité. Les phénomènes s'intensifient et perturbent sérieusement sa vie quotidienne. Intérimaire, elle réside dans un foyer social. Quand je la rencontre, sa fille, elle aussi perturbée, est repartie chez son père.

J'écoute longuement Sylvie. C'est une personne à l'évidence très blessée et qui souffre intensément, non seulement de ce qu'elle vit, mais aussi d'être classée dans la catégorie des malades bien que le psychiatre qui l'a examinée n'ait relevé aucune pathologie psychiatrique. Il avoue du reste ne pas comprendre son cas. Je relève les troubles dont elle me parle. Ne sont-ils pas de l'ordre des hallucinations auditives ou visuelles ? Elle parle sobrement, avec une réelle pudeur... Je ne relève pas en elle de tendances hystériques.

En raison des violences subies d'une manière prolongée, en raison aussi de la nature des voix intérieures qui ne sont pas neutres, je conclus à la possibilité de liens.

Au cours de la première prière de délivrance, ces voix s'intensifient : « *Je vais te crucifier, te crever les yeux, t'arracher le cœur... tu es une p... ! Ton Jésus, je crache dessus !* » Je remarque qu'elle tremble légèrement pendant la prière avec une légère transpiration.

Nous nous revoyons une semaine plus tard. Elle me rapporte qu'elle a vécu des jours difficiles comme un déchaînement du mal : bruits divers dans son logement, insultes violentes, attaques physiques la nuit. La prière se passe bien sans réactions notables. Elle se sent fatiguée mais un peu soulagée. Chez elle, les problèmes continuent, notamment la nuit : sensations de mains qui la touchent, odeurs de soufre,

menaces intérieures. Je lui conseille de voir un médecin pour son sommeil.

Devant la persistance des troubles, je décide de pratiquer une prière d'exorcisme : je fais appel à deux confrères prêtres pour m'assister. Après les prières introductives, Sylvie se livre à de violentes gesticulations accompagnées de rugissements et d'insultes à notre égard. Mes deux confrères ont du mal à la tenir. Je lui présente le crucifix, elle crache dessus. Je vais chercher le Saint Sacrement que je place sur l'autel, face à elle. Elle se recule en poussant des cris de terreur.

Lors d'une autre rencontre, je pose la question : « Qui es-tu ? — *Je suis Karl (?), je suis entré en elle à l'âge de sept ans, parce que c'était une amie de Jésus.* » La prière a duré une heure trente, Sylvie ne se souvient pas de ce qui s'est passé.

Pendant toute cette période, Sylvie est entrée dans un combat spirituel intense : quotidiennement, elle prie, va à la messe, à l'adoration, récite son chapelet.

En octobre, elle subit encore des attaques physiques : elle est projetée à terre chez elle tandis que des cris sortent malgré elle de sa bouche. Quand elle veut sortir pour aller à l'église, elle est bloquée et doit lutter pour y arriver. Les injures ont diminué, mais se manifestent encore. Elle entend cette parole : « *Tu es un adversaire à ma hauteur, d'autres auraient craqué avant...* ». Elle me confie avoir eu une vision de l'enfer, avec les démons et les âmes damnées.

Lors de la prière suivante, je pose la question : « Depuis quand est-tu là ? — *Depuis sa naissance* — Pourquoi ? — *Parce que sa mère la haïssait... elle n'était pas de son mari.* — Quand partiras-tu ? — *Quand elle sera morte, je la détruirai.* » Et le démon d'ajouter : « *Ah, les hommes m'ont bien aidé... !* »

Le cas me semblant rebelle – une trentaine de prières d'exorcisme sur 10 mois –, je demande à l'évêque de bien vouloir intervenir. Nous sommes deux prêtres avec l'évêque, deux religieuses et deux laïcs. La prière est marquée par des manifestations diverses. Une des religieuses nous confirme qu'il s'agit bien, entre autres, d'un esprit de haine. Je pose la

question : « Quel est ton nom ? — *Tetragramaton* ». La fin de la prière est plus calme, mais nous n'avons aucune certitude que Sylvie a été délivrée. Quelques jours plus tard, Sylvie part travailler assez loin de T... Elle n'a plus donné signe de vie. Nos appels sont restés sans réponse. Il faut continuer à espérer pour elle.

Ce qu'en dit l'exorciste

Il est à remarquer que le Seigneur ne permet pas qu'il y ait mémoire de ces épisodes violents qui ont lieu pendant les exorcismes et qui pourraient traumatiser psychologiquement la personne.

Enfin, nous expérimentons que, dans ce ministère, le combat ne se situe pas seulement au niveau de la prière, mais qu'il doit également tenir compte de la liberté de la personne (ici Sylvie ne revient pas : elle est partie travailler ailleurs), de sa coopération, et éventuellement de retours en arrière toujours possibles.

Cas de Tania

D'origine étrangère Tania, 22 ans, est petite, un peu boulotte, très vive dans ses réactions. Elle a un beau sourire et elle aime rire. Son enfance dans un milieu très défavorisé a été douloureuse : son père l'a violée plusieurs fois, ainsi qu'un oncle et son grand-père. J'admire le courage de Tania car, malgré ces traumatismes, elle garde un côté insouciant et un grand goût de vivre. Elle habite dans un studio et essaie de suivre une formation d'aide-soignante. Sur le plan religieux, elle n'a rien reçu, pas même le baptême.

Quand je fais sa connaissance, sa vie quotidienne est perturbée par des phénomènes aussi étonnants que pénibles : confusion mentale qui l'empêche de suivre ses cours, blocage chez elle si elle veut sortir, alors qu'à d'autres moments, elle tourne en rond pendant des heures en ville sans savoir ce qu'elle fait ! Elle souffre de douleurs au ventre inexpliquées sur le plan médical, de cauchemars la nuit. Elle ne comprend pas ce qui lui arrive. Par curiosité, elle entre à la cathédrale de T. et fait la connaissance du sacristain qui me l'amène. Elle me confie ses difficultés et je lui propose de prier pour elle, ce qu'elle accepte sans difficultés.

Au cours de la première prière de délivrance, les réactions sont violentes : coups de poing et de pied... mon rituel et mon crucifix volent en l'air. À deux, nous avons de la peine à la maîtriser... Le démon s'exprime sur un ton furieux : « *Elle est à moi, elle est mariée avec moi, je ne partirai pas !* » Je suis aidé par un confrère prêtre et un laïc : pour nous, c'est un long combat qui commence. Pendant six mois, le climat des exorcismes reste violent : gesticulations, paroles agressives, injures : « *Elle est ma femme, elle est à moi, je l'emmènerai en enfer pour toujours !* » La prière terminée, elle revient à elle et ne se souvient de rien. Un jour, au cours de l'exorcisme, je demande : « Qui es-tu ? » Je vois Tania dessiner des lettres en l'air avec son doigt, mais je ne comprends pas. À la prière suivante, je pose une feuille blanche devant elle et lui fais

tenir un crayon. Je repose la question : « Qui es-tu ? » Tania écrit alors rageusement sur la feuille : « *Je suis Satan !* »

Quel est l'origine de ces liens, puisqu'elle n'a pas pactisé elle-même avec le mal ? J'en ai l'explication au cours d'un exorcisme, par la bouche même du démon : « *Elle est devenue mon épouse le jour où elle a été violée par son père !* »

Je lui suggère de consulter un psychiatre : en raison des traumatismes qu'elle a vécus dans son adolescence et parce que j'ai remarqué une certaine tendance à l'hystérie. Mais je me heurte à un refus : « Je ne suis pas folle, je me sens très bien dans ma tête ! » J'essaie par ailleurs de l'instruire sur la foi catholique : elle y est très ouverte, me pose des questions et, très vite, désire recevoir le baptême. En parlant de son cas avec l'évêque du diocèse et le responsable du catéchuménat, nous prenons la décision d'anticiper son baptême, afin qu'elle soit plus apte à combattre elle-même avec l'aide de la grâce sacramentelle. Baptisée en novembre 2006, elle fait sa première communion et l'expérience d'une certaine libération, mais pas totale, car les troubles, moins forts cependant, persistent. Un baptisé en état de grâce peut donc être possédé. Cette conclusion m'est confirmée par la lecture du témoignage de Fabienne Amyot[1].

Au mois de janvier 2007, après six mois de prières renouvelées trois à quatre fois par mois, la situation semble s'améliorer : sa vie quotidienne est encore perturbée – elle a dû abandonner sa formation d'aide-soignante –, mais il n'y a plus de violences au cours des exorcismes (une trentaine...). Je constate que sa personnalité se manifeste sous des traits significatifs : des troubles somatiques fonctionnels, des manifestations psychomotrices non maîtrisées, un théâtralisme dans les attitudes, une labilité de l'humeur marquée par la variabilité et l'instabilité des états psychologiques, la dépendance affective, l'érotisation des rapports sociaux : nous sommes en présence d'une névrose à tendance hystérique. Je renouvelle ma proposition de consulter un médecin, mais

1. F. Amyot, *Délivrée de l'Enfer par l'exorcisme*, Cerf, 2005.

Tania a trouvé un travail et cela absorbe toutes ses préoccupations.

Hélas, son milieu de vie ne la soutient pas. Elle habite dans un foyer de jeunes et se laisse entraîner dans une liaison avec un jeune homme qui ne la respecte pas. De janvier à juin, je la vois peu... Elle se trouve enceinte et, sans en parler à quiconque, se fait avorter. Le traumatisme de l'IVG va la conduire à rompre avec son ami, mais le mal est fait. Les assauts du Malin ont repris de plus belle. Jusqu'alors, Tania a été victime, mais là, par cette liaison et cet avortement, c'est elle qui a ouvert une nouvelle porte d'entrée à l'action maléfique.

Cette emprise va de nouveau se manifester au cours des prières que nous avons reprises avec des paroles sans équivoques : « *Elle est à moi, je ne partirai jamais* ! » ou « *Je la tuerai comme j'ai tué son enfant.* » Je la sollicite à nouveau pour qu'elle consulte un psychiatre. Elle accepte enfin. Un traitement va régulariser son état.

Tania reprend une vie chrétienne plus normale : prière, messe plusieurs fois par semaine, soutien d'une communauté, mais la libération n'est pas encore totale. Par deux fois, c'est l'évêque du diocèse qui prend la direction de la prière d'exorcisme. Mais le démon ne désarme pas... Nouvelle liaison... nouvel avortement. Les dégâts psychologiques sont graves... Tania va vivre plusieurs mois de dérive compliquée par le chômage et le manque de logement stable. Elle fait plusieurs crises violentes. Je ne peux que la prendre dans mes prières.

Au cours de l'été 2008, elle revient peu à peu à la foi et à une vie plus agréable. Nous reprenons les prières d'exorcisme. Voisin du diocèse de la sainte Baume, lieu où sainte Marie-Madeleine a vécu les dernières années de sa vie, j'évoque devant Tania cette possibilité d'aller jusqu'au sanctuaire. Le démon d'affirmer : « *Non, jamais elle n'ira là-bas !* » Je m'empresse de tout mettre en place pour que cette prière ait lieu. C'est chose faite fin 2008 : la prière est très violente, mais je sens que l'ennemi commence à lâcher

prise… Il est beaucoup moins arrogant, se contentant de me crier : « *Tais-toi !* » Le soir, Tania a un peu de fièvre, des maux de ventres et des vomissements : ce ne sont pas forcément de mauvais signes.

Mais les crises d'origine hystérique reprennent et Tania est envoyée trois mois en hôpital psychiatrique. Elle accepte alors un traitement approprié à son état et consulte un médecin régulièrement. Elle reçoit le sacrement de confirmation en mai 2009.

Aujourd'hui, la situation est plus stable. Nous prions pour elle régulièrement. En cinq ans, plus de 70 séances d'exorcisme…

Ce qu'en dit l'exorciste

Avec le cas de Tania, je suis obligé de conclure qu'une adolescente qui a subi des abus sexuels prolongés, garde non seulement les blessures du traumatisme psychologique (viol, inceste, non-dits familiaux…), mais contracte des liens avec l'esprit impur (un ou plusieurs), celui-là qui poussait ses bourreaux à la violence… Terrible conclusion.

Je constate aussi que des liens maléfiques forts peuvent subsister, malgré une sincère conversion de la personne et malgré les sacrements, dont le baptême.

Je mesure également à quel point les personnes qui sont victimes de violences et de liens maléfiques restent très fragiles sur le plan psychologique : elles ont besoin d'un accompagnement humain proche et d'un soutien psychologique régulier.

Enfin, je ne peux manquer de m'interroger : pourquoi est-ce si long et difficile pour nous, prêtres exorcistes, d'arriver à une pleine délivrance ? D'abord, parce que nous ne sommes pas assez saints… Ensuite, comme le démon est installé depuis longtemps, c'est d'autant plus long et difficile pour le déloger. Plusieurs exorcistes l'ont constaté. Enfin, c'est un chemin de sainteté pour la personne éprouvée, car elle doit sans cesse renouveler sa confiance en Jésus vainqueur du

Mal, son espérance en la puissance de sa grâce qui lui permet de supporter cet état pénible et humiliant[1].

1. J.-F. Froc, Conférence donnée à la session de l'Association Internationale des Exorcistes (AIE), Collevalanza, juillet 2010.

Cas d'infestation 1

Un jour, trois étudiantes viennent me voir : elles ont loué en colocation un appartement à la rentrée scolaire, mais elles s'y sentent mal... impression d'oppression, des bruits la nuit, de mauvaises odeurs... Je leur conseille de faire une petite enquête pour savoir qui étaient les locataires précédents. C'étaient des Africains qui avaient la réputation de pratiquer la magie. L'explication était là. Une simple prière de délivrance et une aspersion d'eau bénite ont eu raison de ces phénomènes gênants.

Ce qu'en dit l'exorciste

La pratique de la sorcellerie implique « d'appeler les esprits ». Évidemment, ce ne sont pas les bons qui répondent, mais quelques démons de service ! Même si, en l'occurrence ici, ces pratiques ont cessé, les démons continuent « d'habiter » le lieu.

Cas d'infestation 2

Une famille se plaint de phénomènes insolites dans la maison : mauvaises odeurs, ampoules électriques qui clignotent, sensations d'oppression, etc. Mais surtout les membres de la famille sont portés à se disputer fréquemment alors que jusqu'à présent, il y avait une grande communion et une belle entente familiale. Ils finissent par penser que la maison est infestée. On appelle le curé de la paroisse pour qu'il bénisse la maison. En fait, celui-ci vient avec un pendule (!) et parcourt toutes les pièces de la maison de la cave au grenier. Il annonce qu'il y a un mort enterré sous la maison, que ce mort est la cause des troubles constatés. De fait, en creusant dans la cave, on trouve quelques ossements sans doute très anciens : on les transporte au cimetière. Tout le monde est soulagé, les phénomènes gênants cessent.

Ce qu'en dit l'exorciste

Hélas, il y a un petit problème... et même au moins deux ! Utiliser un pendule pour découvrir un objet caché, c'est de la divination et Dieu l'interdit, car cela fait intervenir un démon (Dt 18,10) et, même si cela « marche », c'est un péché grave. Des ossements dans le sous-sol d'une maison ne peuvent en aucun cas provoquer une infestation des lieux. Dans des lieux urbains habités depuis des centaines d'années, il y a des ossements enterrés à peu près partout... Un squelette, cela n'a rien de dangereux ni de malfaisant en soi.

Comment alors expliquer que la maison, sans doute réellement infestée, ait été libérée ? Simplement parce que le démon a mélangé la vérité et le mensonge : la vérité, c'est qu'il y avait des ossements sous la maison ; le mensonge, c'est qu'ils seraient la cause de l'infestation. Mensonge aussi que la manière divinatoire de leur découverte. Désormais, deux erreurs graves vont être diffusées par cette famille :

D'abord, qu'il est légitime d'utiliser un pendule pour découvrir un objet caché (magie dite blanche), et cela même par

un prêtre… puisque le résultat était au rendez-vous. Que si vous construisez votre maison sur une ancienne tombe cela peut provoquer des phénomènes démoniaques.

Le démon est très intelligent : il a effectivement cessé de se manifester dans cette maison – mais pour combien de temps ? –mais il a gagné que ces deux erreurs vont se diffuser largement : famille et curé, de trompés vont devenir trompeurs. Le démon a renoncé à un mal – l'infestation de la maison – pour un plus grand mal : les pratiques occultes du curé et la diffusion de ces deux erreurs.

Témoignage de Charlène

Charlène, 28 ans, est mère célibataire avec un fils de 9 ans. Elle souffre de nombreux troubles : vomissements, bruits dans les oreilles, visions d'ombres noires, cauchemars à répétition, sensations de froid brutal et brûlures, obsession de meurtre, agressivité, prémonitions. Quand elle est avec moi, elle ne peut pas me parler, ni répondre lors de la renonciation au Mal et de la profession de Foi.

Nous avons eu, au moment où j'accuse réception de la lettre de Charlène, déjà trois temps de prière ensemble, très violents : Charlène a eu des gesticulations intenses, a arraché mon étole, m'a craché dessus, a cherché à me mordre.

Mon Père,

> *« Je me permets de vous écrire comme je l'ai fait au Père E., car "ils" ne veulent pas que je vous parle. "Ils" me coupent la voix. Je ressens une haine envers vous et les autres prêtres, envers les sœurs et je commence à en ressentir même pour ceux que j'aime (ma famille, mon fils). Je suis en train de m'isoler et de m'enfermer sur moi-même, je n'ai plus envie de parler à qui que ce soit. La dernière fois, il me semble que vous m'avez demandé si j'avais eu des attaques et je vous ai "non" ; en fait, je vous ai menti. "Ils" n'arrêtent pas... c'est rare quand j'ai un moment de tranquille. "Ils" me disent et me montrent des choses horribles, "ils" ricanent, "ils" me disent qu'il faut que je prenne des cachets et que je me fasse enfermer à l'hôpital. En ce moment, je me sens tellement fatiguée que je me demande s'ils n'ont pas raison.*
>
> *"Ils" me donnent des pulsions sanguinaires et violentes, meurtrières, suicidaires et de me faire des scarifications. J'ai souvent le goût du sang dans la bouche et une forte envie d'en boire me vient. Quand vous me mettez votre huile (huile bénite), j'ai l'odeur de l'héroïne dans le nez. "Ils" m'ont dit qu'il fallait que je vous crève, en vous plaquant contre un mur, que je dois vous mordre au cou avec mes dents et boire votre sang ; quand je vous aurai*

vidé de tout votre sang, que je vous fasse brûler. Ce qu'ils me disent, cela m'excite et après je me mets à pleurer, car je ne veux pas le faire ; la prochaine prière, "ils" m'ont dit que c'est l'un des deux jeunes qui étaient avec vous (deux diacres) qui va morfler ; "ils" le feront crever de peur.

Quand je vais à la messe, je suis malade, je ne peux plus aller communier ; je ne peux plus écouter des chants de louange, cela me brûle les oreilles et me donne mal à la tête. La nuit, je fais beaucoup de cauchemars avec des violences et du sang. Mardi, je voulais me confesser, alors une amie qui était avec moi est allée chercher le prêtre ; quand il s'est approché de moi, j'ai ressenti de la haine pour lui et j'ai eu envie de le tabasser ; j'ai pu résister et je me suis reculée vite fait. Je suis dans la peur de commettre un acte irréparable ; quoique je vous dise, mon Père, il faut continuer les prières de délivrance. J'en ai marre d'être dans cet état, ça m'épuise physiquement et moralement. Je vous en supplie, aidez-moi, ne me laissez pas tomber, même si un jour je vous dis le contraire. Je veux être du bon côté, le côté de Dieu et pas avec l'Autre. »

Ce qu'en dit l'exorciste

La mère de Charlène a fait de la magie noire pendant des années et Charlène en a subi le contrecoup. Elle-même a fait de la magie blanche, de la divination, pratiqué le pendule, les tarots. Elle s'est adonnée à l'alcool, la drogue, la pornographie. Elle a vécu trois avortements volontaires, porte des tatouages importants à plusieurs endroits du corps : serpents, dragons, têtes de mort. Son état semble caractéristique d'une possession avec manifestations spécifiques.

Nous avons prié pour Charlène pendant huit mois (18 rencontres). Pendant ce laps de temps, l'emprise maléfique a diminué progressivement et Charlène a éprouvé une libération notable. La libération complète s'est faite lors de la dernière rencontre sans qu'il y ait de signe particulier. Ces confidences m'ont montré quelles souffrances intenses le démon est capable d'infliger à ceux qui sont sous son emprise.

Témoignage de Michèle

«J'ai 26 ans et j'ai été baptisée enfant mais je n'ai eu aucune catéchèse ensuite. Je suis célibataire, étudiante. Mes parents ont divorcé alors que j'avais 7 ans. J'ai su que mon père était un obsédé sexuel et, après son divorce, ma mère a eu une vie sentimentale instable. Du côté de ma mère, il y a une fragilité à l'alcool ; elle-même a toujours été dépressive, a fait un avortement avant que je sois conçue et une tentative de suicide ; elle souffrait de spasmophilie.

Moi-même, j'ai fait ma première tentative de suicide à 17 ans, je faisais des dépressions cycliques chaque année. À l'adolescence, je faisais des crises de colère violentes : je cassais tout ce que j'avais sous la main. J'ai toujours eu l'impression que mes parents n'avaient pas voulu de moi : j'ai vécu toute mon enfance avec un sentiment de rejet, d'être de trop dans la famille, je ne me sentais pas aimée. Je me suis repliée sur moi, ne voulant faire confiance à personne. Je vivais aussi avec diverses peurs, notamment de tomber dans l'eau et de me noyer.

Du côté de mes grands-parents, maternel et paternel, il y a eu des adultères et des divorces. Mon père serait le fils adultérin d'une liaison de ma grand-mère avec un prêtre. Ma mère était très accrochée à la divination, elle consultait des voyantes et se tirait les cartes. Moi-même, je me suis laissé entraîner par elle dans la cartomancie, la numérologie, la nécromancie ; j'ai pratiqué le pendule ; j'ai été "magnétisée" plusieurs fois par une cousine de ma mère ; j'ai fait un peu de yoga et de taï-chi.

Du point de vue religieux, je crois que j'ai toujours eu la foi et je priais parfois dans une église. En 2001, j'ai été tentée de me convertir au judaïsme, mais j'y ai renoncé. En 2006, un ami m'a emmenée à l'église pour une messe ; j'ai été très émue et j'ai beaucoup pleuré. J'ai commencé à me rapprocher de l'Église catholique et j'ai suivi les cours Alpha à la paroisse : cela m'a fait beaucoup de

bien et j'ai retrouvé une certaine espérance. Ensuite, je suis partie en pèlerinage et j'ai ressenti très fortement la présence de la Vierge Marie. Cependant, peu après, je suis retombée dans le doute et le découragement, un sentiment de vide intérieur, l'impossibilité de prier le chapelet. Depuis mon adolescence, j'ai eu plusieurs aventures sentimentales qui ont tourné court et qui m'ont laissé des blessures affectives profondes.

Quand je suis venue voir le Père exorciste, je me sentais assez mal : j'avais des pointes au cœur, des fortes migraines, je dormais mal ; j'avais été soignée pour un kyste et des nodules à la thyroïde, je me sentais fatiguée et dépressive. Je me suis rendu compte que j'étais hypersensible, "éponge" avec les gens à problème que j'attirais sans le vouloir. Je "sentais" les choses instinctivement et j'avais des prémonitions d'événements à venir : c'était à la fois excitant et éprouvant. Le prêtre a fait plusieurs prières de délivrance pour moi (esprit d'impureté, d'adultère, divination, colère, peur, yoga et taï-chi) et je me suis sentie mieux. Je pense que j'ai besoin d'une longue période de "convalescence" pour être vraiment guérie et libérée de tout ce passé, mais j'ai retrouvé la confiance en Jésus... à lui, rien n'est impossible ! »

Témoignage d'Ariane

« Avant ma conversion, j'étais une personne fragile, dépressive et tout ce qui accompagne cet état, mais surtout ma plus grande souffrance était que je n'avais pas envie de vivre, et cela depuis ma plus petite enfance. N'étant pas désirée et donc pas un fruit de l'amour, je ne savais pas que j'étais enfant de DIEU. De ce fait, je ne me suis jamais tournée vers notre Sauveur.

Alors j'ai presque tout essayé pour guérir de cette dépression, afin de trouver un désir de vivre et un peu de joie : la sophrologie, le yoga, l'hypnose et le reiki, le pire de tout... Du jour où j'ai touché à cela, ce fut la descente dans l'abîme... j'ai jamais eu autant envie de mourir !!! J'étais devenue un véritable squelette ambulant et toutes mes souffrances ne faisaient que s'accentuer...

Jusqu'au jour de ma conversion à Noël 2005. Pendant cette nuit, j'eus la sensation que le Seigneur avait greffé un cordon ombilical de son cœur à mon cœur et m'avait envoyé son souffle de vie. De ce fait, en me réveillant, j'ai eu pour la première fois de ma vie, oui je dis bien, pour la première fois de ma vie, j'ai eu envie de vivre !

De plus, il y avait deux questions qui brûlaient mon cœur : pourquoi je suis baptisée et qui est Jésus ? Depuis ce jour, un magnifique chemin de délivrance et de guérison s'est ouvert à moi.

Aujourd'hui je suis une femme pleinement heureuse, toujours dans la joie et je goûte et savoure la Paix du Christ, celle que je cherchais partout où il ne fallait pas... J'ai trouvé mon identité profonde d'enfant de DIEU, car, par grâce, il m'est permis de vivre pleinement mon baptême.

Par cette expérience, je peux affirmer que tout bonheur et guérison sans le Christ n'est que superficiel et éphémère. Seul notre Sauveur nous apporte une véritable guérison profonde, avec tous les fruits de son

Esprit d'Amour qui sont, en autres, la joie, la paix et la liberté d'enfant de DIEU! Il nous suffit simplement d'entrer dans cette dynamique de vie qui s'ouvre au Christ, dans l'abandon et une totale confiance, pour se laisser aimer, guérir et transformer par Lui. Tel est son plus grand souhait... à Lui aussi!»

II.

« Comment es-tu tombé du ciel,
étoile du matin, fils de l'aurore ? [...]
Toi qui avais dit dans ton cœur,
“[...] j'élèverai mon trône [...]
Je m'égalerai au Très-Haut.”
Mais tu as été précipité au shéol
dans les profondeurs de l'abîme. »
(Isaïe 14, 12-15)

1. Le péché des anges, qu'est-ce que c'est ?

Le péché des anges révoltés a été de refuser d'entrer dans le projet d'amour de Dieu sur la Création. Lucifer, explique le Père Marie-Dominique Philippe, a refusé ce projet de Dieu sur l'homme et la Création. Il n'accepte pas que la Création s'achève dans ce chef-d'œuvre de l'homme et que la souveraineté sur le cosmos soit donnée à l'homme. Il voulait rester le premier dans la Création et avoir la domination sur elle. Il n'accepte pas que l'amour passe avant l'intelligence, c'est cela l'orgueil de Lucifer. Il refuse que les anges soient mis au service de l'homme et de la Création : "*non serviam*" ! (Je ne servirai pas) ![1] Ce péché a été un péché d'orgueil. Étant une créature, l'ange devait accepter une finalité d'une nature plus haute que la sienne et régler son action sur une volonté supérieure à la sienne. C'est ce que Lucifer a rejeté : par orgueil, il a refusé la finalité de la béatitude surnaturelle, de se plier à la volonté de Dieu qui voulait lui donner cette finalité. Il n'y a pas de pardon possible pour les démons.

L'enfer, comme état de séparation définitive avec Dieu, a commencé à exister avec le péché irrémissible des démons. C'est la « mort éternelle » ou « seconde mort » (Ap 21, 8)[2]. Cette révolte a établi les démons dans un état définitif de haine envers Dieu et envers toute sa Création, en particulier les hommes : « Votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde sans cesse cherchant quelqu'un à dévorer. Résistez-lui avec la force de la foi » (1 P 5, 8-9). Les démons cherchent donc, par toutes sortes de moyens, à nous entraîner au mal, à nous éloigner de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ ; et quand ils nous ont fait tomber dans le péché, ils veulent nous faire douter de la miséricordieuse tendresse de

1. Cf. Père Marie-Dominique PHILIPPE, *Au cœur de l'Amour*, *op. cit.*, p. 24-25.
2. Pour limiter les notes, seules les références à des ouvrages sont mentionnées en bas de page. Les sources des citations bibliques sont dans le texte entre parenthèses.

Dieu capable de pardonner les crimes les plus abominables : nous risquons alors de sombrer dans la désespérance et, finalement, dans l'enfer éternel. « "D'où viens-tu ?" demande l'Éternel à Satan. Et Satan répondit à l'Éternel : "De parcourir la terre et de m'y promener." » (Jb 1, 7)

Le châtiment des démons a été l'obscurcissement de leur intelligence et l'obstination de leur volonté : la volonté des bons anges est confirmée dans le bien, celle des mauvais dans le mal. Leur souffrance est celle de leur volonté qui ne veut pas ce qui est et veut ce qui n'existe pas. Par exemple, ils voudraient que soient damnés ceux qui sont sauvés. De plus, ils sont privés de la béatitude qu'ils continuent naturellement de désirer. Le lieu de leur châtiment est l'enfer éternel.

Après le péché des anges, Dieu aurait-il pu anéantir ces créatures révoltées ? Non, car l'acte créateur de Dieu est définitif ; pour faire retourner les démons au néant, il faudrait que Dieu fasse un acte de non-amour, ce qui est impossible : Dieu est Amour, tout Amour et rien qu'Amour !

2. Les démons existent-ils vraiment ?

Après avoir lu l'Évangile et étudier la théologie, nous devons reconnaître que, même s'il ne tombe pas directement sous nos sens, le monde invisible des démons existe réellement.

La Révélation nous enseigne que Dieu a donné l'existence à diverses espèces de créatures : le cosmos matériel, les êtres vivants, végétaux et animaux, et enfin l'homme « fait à son image » (Gn 1, 27) à la fois corps et esprit, et qu'Il a établi comme souverain de toute la Création. Mais la Révélation nous dit aussi que Dieu a fait des créatures purement spirituelles et invisibles à nos yeux de chair : les anges, probablement créés avant le cosmos. Ils nous ressemblent car ils ont une intelligence et une volonté libre comme nous ; ils sont capables, comme nous aussi, de connaître et d'aimer en esprit. « La perfection de l'univers, écrit Saint Thomas d'Aquin, exige qu'il y ait des créatures spirituelles. » Et ne disons-nous pas dans le Credo catholique « Dieu... Créateur du monde visible et invisible » ?

Les démons sont des créatures angéliques, des esprits purs, immortels et incorruptibles. Ils ont été créés naturellement bons. Mais c'est en refusant radicalement et irrévocablement Dieu et son Règne d'amour, qu'ils sont devenus mauvais.

Ils sont doués d'intelligence et de volonté libre et sont tous d'espèce différente. Il leur est possible de communiquer entre eux. La société des démons est hiérarchisée : ils ne sont pas tous égaux et semblent avoir chacun une spécialité : impurs, menteurs, jaloux...

Les démons ont une connaissance des réalités matérielles et de chaque objet en sa singularité. Ils ont certes une vision de l'avenir, mais très partielle. Par exemple, ils ne voient pas le futur au sens où on le dit de Dieu qui sait tout de toute éternité, mais ils l'appréhendent par les causes, par conjecture ;

et il est vrai qu'ils connaissent les causes plus parfaitement et universellement que nous.

Satan en effet ne supporte pas que les hommes aient accès à l'éternité bienheureuse promise par Dieu et que lui-même a perdue[1] ; aussi agit-il parmi les hommes ; il cherche à les entraîner dans sa révolte.

Les démons n'ont pas directement accès à nos pensées les plus intimes : seul Dieu les connaît. Cependant, par nos paroles, nos gestes, les expressions du visage et du corps, l'intime de nos cœurs peut être en partie découvert. Les anges et les démons peuvent ainsi percevoir avec une grande pénétration ces effets extérieurs, en déduire une part de nos pensées, et ensuite agir en conséquence.

1. Cf. *Catéchisme de l'Église catholique* (CEC), n° 391 à 395.

3. *Les démons sont-ils nombreux ?*

La Parole de Dieu est éloquente à ce sujet : Daniel a une vision de l'Ancien dont il dit que « mille milliers le servaient, *myriades de myriades*[1], debout devant Lui » (Dn 7, 10) ; Jean, le disciple bien-aimé, décrit dans l'Apocalypse (Ap 5, 11) une vision de « l'Agneau égorgé ». Voici ce qu'il écrit : « J'entendis la clameur d'une multitude d'anges rassemblés autour du trône, ils se comptent par myriades de myriades, par milliers de milliers. »

Une myriade, c'est une quantité que l'on ne peut compter, qui nous dépasse totalement. Quand Jésus interroge le démoniaque gérasénien (Mc 5, 9), celui-ci lui répond : « Légion est mon nom, car nous sommes beaucoup. » Le texte nous dit ensuite que ces démons sont envoyés par Jésus dans un troupeau de porcs, « au nombre d'environ deux mille ». Et de Marie-Madeleine, l'évangéliste Luc ne nous dit-il pas « qu'elle avait été libérée de sept démons » (Lc 8, 2) ?

Saint Jean Damascène (676-749) estime qu'ils sont « une multitude innombrable[2] » ; plusieurs Pères de l'Église s'appuient sur le texte de l'Apocalypse pour en convenir : « La queue du Dragon balaie le tiers des étoiles du ciel et les précipite sur la terre » (Ap 12, 4) Ainsi un tiers des anges seraient tombés dans la révolte, leur nombre est donc très important.

Si nous sommes un peu lucides sur le mystère du Mal, l'activité démoniaque à laquelle nous avons à faire face n'est donc pas un détail sans importance. Cette activité invisible des démons, le pouvoir limité mais réel qu'ils ont sur nous, reste un mystère de la Providence divine, mais nous savons que « Dieu fait tout contribuer au bien de ceux qui l'aiment » (Rm 8, 28).

1. Souligné par nous.

2. Saint Jean DAMACESNE, *La Foi orthodoxe*, liv. 2, chap 4.

4. La Bible parle-t-elle du démon ?

La première page de la Bible présente l'acte créateur de Dieu dans une atmosphère de sérénité et de bénédiction : « Dieu vit que tout cela était bon. » Mais dès le chapitre 3 du livre de la Genèse, c'est le drame : le serpent tente Adam et Ève et les fait tomber dans le péché. Le mal traverse tout le livre de la Genèse, et finalement toute la Bible : violences, guerres, persécutions, jalousies, trahisons, infidélités, vengeances, meurtres...

En parcourant les livres de la Bible, on ne peut manquer de faire une constatation : dans l'Ancien Testament, même si les réalités du mal sont souvent évoquées, peu de textes font explicitement mention d'une figure diabolique. Elle est au contraire très présente et sous des noms divers dans le Nouveau Testament. Mais c'est pour nous affirmer sa défaite face au Christ ; cette défaite est en effet effective par la mort et la résurrection de Jésus :

> « Par sa mort, Il a pu réduire à l'impuissance celui qui possédait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le démon ; il a rendu libres ceux qui, par crainte de la mort, passaient toute leur vie dans une situation d'esclaves » (He 2, 14-15).

Ou dans la première épître de Jean :

> « Nous le savons, l'homme qui est né de Dieu ne commet pas le péché ; le Fils qui est né de Dieu le protège et le Mauvais ne peut pas l'atteindre. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est dominé par le Mauvais » (1 Jn 5, 18-19).

Dans les religions païennes, il y a souvent ce dualisme « les dieux du bien » et « les dieux du mal », un principe du bien et un principe du mal et une lutte entre eux. Dans les textes de la Bible au contraire, la puissance du mal n'est jamais présentée

à égalité avec Dieu ou avec le Christ. L'Église a toujours combattu pour éliminer ce dualisme manichéen.

Cette défaite de Satan est exprimée clairement dans la deuxième lettre de Pierre : « Dieu n'a pas épargné les anges qui avaient péché, mais les a livrés aux abîmes ténébreux de l'enfer » (2 P 2, 4). Ainsi le Nouveau Testament, les Évangiles et les lettres proclament la victoire définitive du Christ par sa présence même, et par le mystère de sa Croix.

5. *Le démon n'est-il qu'un mythe ou une représentation du Mal ?*

Très souvent aujourd'hui, une certaine exégèse prétend que le démon n'est qu'un mythe, une manière de parler du mystère du Mal. Non... Le diable qui apparaît dans les Saintes Écritures, n'est pas une simple figure mythique ou symbolique, ni une personnification du Mal et du péché.

Les démons sont des anges déchus. Cela nous a été réaffirmé tout au long de l'histoire. En 1215, dans les textes du concile de Latran, il est dit que « le diable et les autres démons ont été créés par Dieu, bons par nature, mais ensuite, ils devinrent mauvais par leur propre volonté[1] ». Et le *Catéchisme de l'Église catholique*, publié en 1996, est sans ambiguïté : « L'existence des êtres spirituels, non corporels, que l'Écriture Sainte nomme habituellement anges, est une vérité de foi. Le témoignage de l'Écriture est aussi net que l'unanimité de la Tradition.[2] »

Un ange est un pur esprit qui échappe à toute dimension de l'espace, de la matière et du temps. L'ange n'a pas d'existence corporelle, ni de connaissance sensorielle, mais il possède une connaissance spirituelle et intellectuelle très supérieure à celle de l'homme. L'ange, ou le démon, est présent là où il agit[3]. On ne peut pas démontrer l'existence de Satan, mais, si on est un peu lucide, on peut reconnaître aisément sa présence dans le monde.

Dans les Évangiles, la délivrance des possédés est un signe fort de la venue du règne de Dieu. D'abord avec Jésus qui met ainsi en valeur son autorité : « Si c'est par le doigt de Dieu que j'expulse les démons, c'est donc que le Règne de Dieu est arrivé pour vous » (Lc 11, 20). Puis quand les dis-

1. CONCILE LATRAN IV, 1215 : voir annexe Foi et Démonologie.
2. CEC, n° 325-336.
3. Cf. Thomas d'AQUIN, *Somme théologique*, Ia pars q. 50 à 64 et q. 106 à 114.

ciples reviennent de mission, ils expriment leur joie car les démons leur étaient soumis au nom de Jésus. Et Lui de leur répondre alors: «Je voyais Satan tomber du ciel comme l'éclair» (Lc 10, 18). Au tout début de l'Église, les Actes des Apôtres nous rapportent les nombreux exorcismes de Paul. Et c'est à cela que les païens reconnaissent la puissance de l'Esprit. (Ac 16, 18 ; Ac 19, 11)

6. On parle du diable, de Satan, de Belzéboul : le démon a-t-il plusieurs noms dans la bible ?

On trouve en effet par exemple :

Satan : Sathan en hébreu (Ha-Satan, le satan), Satanas en grec et en latin. Dans la bible hébraïque, ce mot signifie : l'adversaire, l'opposant, l'ennemi, l'accusateur. Ce terme est rare dans l'Ancien Testament : dans le Livre des Chroniques (1 Ch 21, 1), « Satan se dressa contre Israël et incita David à dénombrer Israël. » Plus loin, Satan reçoit de Dieu la permission de tenter Job (Jb 1, 6). Dans le livre du prophète Zacharie, Satan se tient à la droite de Josué, le grand-prêtre, pour l'accuser. « L'ange du Seigneur dit au Satan : "que le Seigneur te confonde, Satan" » (Za 3, 2).

Dans le Nouveau Testament, le mot est utilisé plus de 30 fois. Il apparaît, avec ou sans l'article, comme une puissance qui s'oppose à Jésus et au dessein de Dieu. Il est mentionné sous ce nom dans le récit de la tentation au désert en Marc et Matthieu. Jean et Luc signalent que Satan est entré en Judas au moment où il trahit Jésus (Jn 13, 27). On se souvient également de l'apostrophe sévère adressée à Pierre par Jésus : « Arrière Satan... » (Mt 16, 23). Quant à Paul, il écrit par exemple à l'attention des Corinthiens : « Afin que nous ne soyons pas trompés par Satan, car nous n'ignorons pas ses intentions » (2 Co 2, 11).

Le diable : en grec, Ho diabolos « celui qui divise, qui se jette en travers, qui accuse, qui calomnie, qui médit. » « C'est par la jalousie du diable que la mort est entrée dans le monde » (Sag 2, 24).

On trouve ce mot plus de 30 fois dans le Nouveau Testament. Dans certains cas, cette désignation alterne avec le nom de Satan, comme dans le récit de la tentation en Matthieu.

Les démons (daimonos) *ou esprits* (pneumata) : dans le vocabulaire grec, ces termes n'ont pas forcément une signification négative. Lorsque c'est le cas, on précise de quel esprit il s'agit : « esprit impur » (Mc 5, 2), « esprit mauvais, esprit muet » (Mc 9, 25).

Le Mal, le Malin, le Mauvais : ces diverses appellations correspondent à l'usage en grec, de l'adjectif *ponéros*, avec valeur de substantif : « Délivre-nous du Mal » (Mt 6, 13) c'est-à-dire : « Délivre-nous du Mauvais... du Tentateur ». « Je ne te prie pas de les retirer du monde, mais de les garder du Mauvais » (Jn 17, 15) ; « Nous savons que le monde entier gît sous le pouvoir du Mauvais » (1 Jn 5, 18-19). Dans la parabole du bon grain et de l'ivraie, Jésus dit que « Le bon grain, ce sont les fils du Royaume, l'ivraie, ce sont les fils du Mauvais. » (Mt 13, 38)

Et puis on trouve aussi d'autres appellations plus ponctuelles comme :

« Le Tentateur » : Mt 4, 3 et 1 Th 3, 5 ; « Le Prince de ce monde » : Jn 12, 31 ; 14, 30 ; 16, 11 ; « Belzéboul », prince des démons, en référence à une divinité de Canaan : Mt 12, 24, ; « Béliar » ou « Bélial », le « vaut rien » : 2 Co 6, 15 ; « L'Accusateur » : Ap 12, 10-11 ; « Le Séducteur » : Gn 3, 3 ; Ap 12, 9 ; Ap 20, 8 ; « Le Menteur » : Jn 8, 44 ; « L'Homicide » : Jn 8, 44 ; He 2, 14.

7. Quels sont les animaux symboles du démon dans la Bible ?

On trouve bien évidemment, le plus connu, le célèbre serpent de la Genèse (Gn 3, 1-15). Mais on le représente aussi sous la forme d'un « lion qui rugit, et rôde, à la recherche de sa proie » (1 P 5, 8) ; Enfin, c'est le dragon de l'Apocalypse (Ap 12, 3-4) : « Puis un second signe apparut au ciel : un énorme dragon rouge feu, à sept têtes et dix cornes, chaque tête surmontée d'un diadème. Sa queue balaie le tiers des étoiles... »

Et plus loin, dans l'Apocalypse toujours :

> « Michel et ses Anges combattirent le Dragon. Et le Dragon riposta appuyé par les démons, mais ils eurent le dessous et furent chassés du ciel. On le jeta donc l'énorme Dragon, l'antique Serpent, le Diable ou le Satan comme on l'appelle, le séducteur du monde entier, on le jeta sur la terre et ses démons furent jetés avec lui... Alors, furieux de dépit contre la Femme (l'Église), il s'en alla combattre contre le reste de ses enfants, ceux qui obéissent aux commandements de Dieu et possèdent le témoignage de Jésus » (Ap 12, 7-9 et 17).

On peut donc dire qu'on est prévenu de ce qu'il est...

8. Pourquoi les démons s'acharnent-ils contre l'homme et la Création ?

C'est avec la permission de Dieu que les hommes peuvent être attaqués par les démons. En accroissant les mouvements affectifs de notre nature, la faiblesse de notre chair et les séductions du monde. Le démon nous incline au péché. Cependant, tous les péchés ne résultent pas d'une attaque du démon… c'est parfois trop facile d'accuser le démon !

> « Le diable, explique St Jean Chrysostome, ne tente pas les hommes autant qu'il le veut, mais autant que Dieu le permet, car s'il lui permet de tenter un peu, il le repousse ensuite, pour tenir compte de la faiblesse de notre nature.[1] »

Dieu a donné au couple humain la domination sur la Création. Il lui a donné d'être fécond à son image, procréateur pour lui donner de nouveaux enfants à son image dans l'amour. Le chef-d'œuvre de Dieu, c'est l'homme, c'est le couple humain, ce n'est pas l'ange !

Le démon considère, reprend le Père Marie-Dominique Philippe, que Dieu s'est trompé en créant un univers matériel et en créant l'homme. Toute l'ambition actuelle (et de toujours…) du démon, c'est de prouver que Dieu s'est trompé ; voilà pourquoi il veut détruire l'humanité : il veut arriver à ce que l'univers se détruise et cela par l'homme ; il pourrait, lui, facilement le détruire, mais il veut que ce soit l'homme qui le fasse par la pollution, les guerres, l'avortement, etc. Il veut montrer par là la bêtise de l'homme[2].

Les démons, depuis leur péché, vivent donc actuellement dans cette révolte vis-à-vis du projet d'amour de Dieu ; ils jalousent les hommes, chef-d'œuvre du Créateur, ils s'acharnent

---

1. Saint Jean CHRYSOSTOME, *De Diabolo tentatore*, hom II, PG 49, 259.
2. Cf. Père Marie-Dominique PHILIPPE, *Au cœur de l'Amour*, *op. cit.*, chap. Ier

à vouloir le détruire, lui et le cosmos. Attention à la jalousie. C'est par jalousie que Caïn a tué son frère Abel, c'est par la jalousie du grand prêtre que Jésus a été condamné et crucifié. C'est la jalousie qui, dans les communautés, brise le plus la charité fraternelle.

Le démon cherche à faire le plus de mal possible et cela par tous les moyens. Il a de la haine contre Dieu et contre l'homme créé à son image : « L'action du démon consiste d'abord à tenter les hommes au mal, agissant sur leur imagination et sur leurs facultés supérieures pour les détourner de la loi de Dieu.[1] »

Satan veut entraîner l'humanité entière dans sa révolte contre Dieu et livre un combat très fort contre ceux qui veulent rester fidèles au Seigneur (Ap 12, 17). Il introduit dans le monde le péché, la division, la souffrance, la mort et la « seconde mort » qui est la damnation éternelle.

« Le diable est descendu chez vous avec une grande fureur sachant qu'il ne lui reste que peu de temps » (Ap 12, 12b).

Saint Augustin enseigne : « Le diable voudrait très souvent nous nuire, mais il ne le peut pas car son pouvoir est soumis à un autre pouvoir[2] » et puis encore : « Même de ceux qui ne font pas ce qu'il veut, Dieu, Lui, fait ce qu'il veut.[3] » Et saint Ambroise de rassurer : « Le diable craint de revenir nous tenter si nous lui avons résisté, car il répugne à être vaincu de nouveau. »

1. JEAN-PAUL II, *Audience générale*, 13 août 1986.
2. Saint AUGUSTIN, *Ener Ps 8*.
3. Saint AUGUSTIN, *De divinatione daemonum*, VII.

9. Pourquoi Dieu permet-il à Satan de tenter l'homme ?

Reprenons par exemple dans la bible l'histoire de Job. Dieu permet au démon d'agir contre Job, mais il pose certaines conditions et fixe des limites. Éprouvé par le démon, Job apprend à se fortifier dans la patience, pratique la pénitence, garde l'humilité, l'espérance et la confiance en Dieu. Ainsi, Dieu permet l'action du démon pour purifier et fortifier notre cœur, et pour que nous lui donnions une preuve de notre amour : c'est ce qu'on appelle le combat spirituel.

Dieu permet que nous subissions l'influence et l'entraînement des pécheurs ; il en est de même pour le démon, nous subissons son influence. Cela reste un mystère. Mais je pense que Dieu limite beaucoup sa puissance, qui lui reste, quoiqu'il arrive, totalement soumise. Vis-à-vis du Christ, le démon sera toujours en pleine défaite.

« Dieu est fidèle, il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces ; mais avec la tentation, il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter » (1 Co 10, 13).

Le démon est comme une femme capricieuse, écrit saint Ignace, si nous lui cédons, il va devenir de plus en plus agressif ; si nous résistons, il n'osera plus nous attaquer. Il est comme un « chien attaché ».

Ce que je peux constater par mon expérience, c'est que ces attaques du démon peuvent fortement contribuer à éloigner les hommes du péché, à les fortifier dans le combat spirituel, donc à les faire grandir dans la foi, l'espérance, la charité, et donc dans la sainteté. « Des personnes possédées peuvent obtenir un double bienfait de cet état, explique saint Jean Chrysostome. D'abord, elles peuvent devenir plus saintes ; ensuite, elles réparent ainsi leurs péchés d'ici-bas au lieu d'avoir à le faire au purgatoire après leur mort. »

10. Comment le démon s'attaque-t-il aux hommes ?

L'action des démons peut s'exercer de diverses manières et avec une intensité variable. « Nous savons, écrit le pape Paul VI en 1972, que cet être ténébreux et troublant existe réellement et, qu'avec une terrible astuce, il agit encore. Il est l'ennemi caché qui sème erreurs et violences dans l'histoire des hommes.[1] »

Par la tentation le plus souvent, qui se fonde sur notre fragilité humaine, Satan sait comment appâter l'homme en faisant briller à ses yeux un monde de convoitises : succès, argent, puissance, honneurs, plaisirs, célébrité (1 Jn 2, 16). Et pour faire passer l'erreur et le mal, il y mêle des parcelles de vérité : « Satan se déguise en ange de lumière » (2 Co 11, 14).

Par une emprise importante : l'emprise concerne ceux qui s'adonnent habituellement à des désordres graves ou ont sciemment contracté un pacte avec Satan. Dans ces cas-là, on peut alors parler de liens maléfiques. Dans notre société en pleine paganisation, c'est probablement le cas d'un grand nombre de personnes qui ne se rendent pas compte qu'elles sont manipulées par le démon. Cette action du démon peut être appelée « préternaturelle. »

L'action du démon s'exerce sur notre sensibilité, notre imagination, nos passions et nos sentiments à racines sensibles. Elle se manifeste par toutes sortes de troubles d'origine organique, psychique, relationnelle qui perturbent l'équilibre humain des personnes. Quand l'emprise du démon a un certain caractère permanent, on peut parler d'emprise *maléfique, diabolique* ou *démoniaque* ; j'utiliserai ces adjectifs avec le même sens, quelles que soient les causes de l'emprise.

1. PAUL VI, *Audience générale*, 15 novembre 1972.

On peut reconnaître aussi l'action du démon dans l'acharnement à faire le mal : le plaisir sadique des bourreaux qui humilient et torturent d'innocentes victimes ; les totalitarismes destructeurs du XXe siècle, nazisme et communisme, les ravages actuels de l'industrie du sexe et de la pornographie, le culte de l'argent-roi, les totalitarismes politiques un peu partout aujourd'hui dans le monde.

Mais le démon ne peut s'introduire à la fine pointe de notre âme, dans ce sanctuaire de notre personne où Dieu seul peut pénétrer.

11. Sommes-nous tous concernés par l'action des démons ?

L'expérience permet d'établir en gros quatre catégories :

1. Tout d'abord, il y a ceux qui sont malmenés par le démon à cause de leur imprudence ou de leurs péchés, voire de leurs vices. Ils ont cédé à ses tentations.

2. Il y a aussi ceux qui le sont à cause d'une contagion familiale ou en raison des violences qu'ils ont subies.

3. Il y a ceux qui le sont en raison d'un maléfice ou d'un mauvais sort, qui sont victimes de magie et de sorcellerie.

4. Il y a enfin ceux qui le sont en raison de leur amour du Seigneur, des saints comme Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, ou Padre Pio, etc.

Les attaques de Satan se greffent sur nos mouvements affectifs désordonnés. Il y a donc une vigilance à avoir sur nos passions et nos désirs.

Reprenons les sept péchés capitaux : l'orgueil, l'envie, la colère, la gourmandise, la luxure, la paresse, l'avarice, en y ajoutant la tristesse ou l'acédie des moines. Nous sommes tous soumis à ce genre de tentation : elles font partie du combat spirituel.

Dans la création, nous sommes tous dans l'interdépendance : avec les hommes bons ou mauvais, avec les anges, bons ou mauvais... C'est une donnée de nature.

12. *Où les démons « habitent-ils » ?*

Nous sommes habitués à penser dans un espace en trois dimensions, marqué par le paramètre temps. Mais ce n'est pas l'espace dans lequel le démon se situe : il n'occupe ni un espace, ni un lieu. La Parole de Dieu évoque cependant « des Esprits du Mal qui habitent les espaces célestes » (Ep 6, 13).

Si le démon est dans un lieu, c'est parce que sa puissance s'applique d'une certaine manière à ce lieu. Le démon est dans le lieu où il agit par un contact virtuel ; son mouvement local ne peut être qu'une succession de contacts divers avec des lieux divers. Le démon ne peut se trouver dans plusieurs lieux à la fois.[1]

1. Cf. S. Thomas d'AQUIN, *Somme théologique*, Iª pars, q. 50 à 64 et q. 106 à 114.

13. Une fois chassé, le démon peut-il revenir ?

Malgré des exorcismes répétés, il y a des personnes qui ne sont libérées que partiellement. Même si c'est difficile à admettre, force est de constater que cela arrive et, au risque de choquer, on peut se dire que la volonté de Dieu n'est peut-être pas toujours la libération complète de la personne.

Le démon continue parfois à malmener le sujet à intervalles variables, et le fait souffrir. Certains centres nerveux ont pu même être atteints d'une manière irréversible par l'emprise maléfique source de lésions et de dysfonctionnements, notamment sur le plan neurologique.

Ce sera ainsi une partie du combat de cette personne, un combat d'amour et de fidélité, le chemin de sainteté particulièrement rude que Dieu aura permis pour elle, même si cela paraît déconcertant pour notre pauvre logique humaine.

Pourquoi ? La Sagesse de Dieu peut en effet prévoir, par exemple, que la personne fera un mauvais usage de sa liberté et qu'il vaut donc mieux pour elle qu'elle demeure dans ce combat spirituel. La Sagesse de Dieu peut encore vouloir que le sujet continue, par son combat qui nous semble si incompréhensible, à témoigner de l'existence du démon et de ses emprises possibles, comme cela a sans doute été le cas pour le Lyonnais Antoine Gay, au XIXe siècle. Ces cas doivent donc être traités comme une maladie chronique. Ils exigent l'intervention ponctuelle et régulière du prêtre exorciste.

Il y a par ailleurs des personnes qui, du fait de leur vulnérabilité et de leur fragilité, ne sont pas en état psychique de recevoir une prière d'exorcisme. Elles ne supporteraient pas cette forme de prière. Que faire alors, si ce n'est exhorter le sujet à la patience et à la prière confiante ?

Il y a enfin le cas d'une personne qui, après avoir vécu l'exorcisme et avoir été libérée, ne se sanctifie pas pleinement et laisse la porte ouverte au démon, tel que raconté dans ce texte de saint Matthieu :

« Lorsqu'un esprit impur est sorti d'un homme, il parcourt les régions arides en quête de repos, mais il n'en trouve pas. Alors il se dit "Je vais retourner dans la maison d'où je suis sorti." À son arrivée, il la trouve inoccupée, balayée, mise en ordre. Alors il va prendre avec lui sept autres esprits plus mauvais que lui, ils y entrent et s'y installent. Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. » (Mt 12, 43 et s.)

Ce texte troublant a de quoi nous inquiéter...

Qu'entend-on par laisser une porte ouverte ? C'est par exemple une situation d'impureté, une addiction, un milieu amical qui nous entraîne vers le mal et avec lequel on a de la peine à rompre... Tout cela est très fréquent. D'où, et j'insiste là-dessus, l'importance d'un accompagnement de la personne après sa libération.

Que remarque-t-on dans cette deuxième partie de la citation ? Que la maison est « inoccupée » : cela signifie qu'elle a bien été libérée, mais que la foi et l'amour du sujet pour Jésus ne sont pas assez vivants ; or il est primordial de faire pleinement le choix de Jésus comme Seigneur et Sauveur. Alors la maison sera « habitée » par une présence forte du Seigneur et le démon trouvera porte close.

III.

« Guérissez les malades,
ressuscitez les morts,
purifiez les lépreux,
expulsez les démons. »
(Mt 10, 8)

14. Qu'est-ce qu'une obsession ? Une oppression (ou vexation) ?

Suivant le degré d'emprise du démon, on peut parler d'obsession, d'oppression ou vexation, ou de possession.

Obsession et oppression sont des attaques extérieures du démon. Dans ces cas, le démon porte atteinte à la personne dans sa santé physique et psychologique, mais aussi sur son environnement. Comme le démon ne peut influencer directement l'intelligence et la volonté de l'homme, il agit sur sa sensibilité et son psychisme, son imagination, sa mémoire ou son affectivité.

L'obsession est une tentation très forte et prolongée, une idée fixe dont on n'arrive pas à se débarrasser. Dans le cas de l'obsession diabolique, le démon tente violemment la personne en agissant sur sa sensibilité, sa mémoire, son imagination, dans le but de l'entraîner au péché et de la détruire psychiquement : esprit de mort, de suicide, de meurtre, d'impureté...

Les obsessions peuvent cependant avoir également une origine psychologique. Elles sont souvent associées à un phénomène de vagabondage mental, un état très pénible qui provoque des angoisses. La méthode Vittoz peut alors être un chemin de guérison efficace.

L'oppression (ou vexation) est une série de maux qui portent atteinte à la santé, au travail, aux relations affectives, sentimentales, professionnelles : on sent comme des coups sur le corps, des piqûres et comme des coups de poignard, une excitation, souvent la nuit, des organes génitaux ; il peut s'agir aussi de paralysie ponctuelle d'un membre, d'une sensation de froid ou d'une brûlure intense, de visions, ou de paroles entendues – qui peuvent aussi être d'origine psychique –, d'où la difficulté parfois à discerner.

15. Qu'est-ce que la possession et à quoi la reconnaît-on ?

La possession est une emprise violente opérée par Satan comme s'il était à l'intérieur de la personne, pour mieux la soumettre à son pouvoir despotique. « On ne peut nier a priori, a expliqué le pape Jean-Paul II, que dans sa volonté de nuire et de porter au mal, Satan ne puisse parvenir à cette extrême manifestation de sa supériorité.[1] »

La possession n'est pas une incarnation permanente d'un démon dans le corps. C'est une emprise majeure qui, par moments, peut donner l'impression que le démon agit de l'intérieur de la personne, comme dans ce passage de l'évangile de Marc quand Jésus ordonne : « Sors de cet homme ! » (Mc 1, 25).

Pour décrire ce phénomène, la Sainte Écriture emploie les termes de *posséder, malmener, s'emparer de, assaillir, saisir*... Le démon se sert du corps humain comme instrument : la personne perd, pour quelques instants, son autonomie personnelle et son libre arbitre. En général, elle n'en garde pas le souvenir. Le démon agit alors directement sur les sens externes et internes (centres nerveux) et d'une manière indirecte porte atteinte à l'exercice de l'intelligence et de la volonté (confusion mentale et actes non conscients).

Satan va utiliser les organes et les membres du possédé pour agir, se mouvoir, parler, crier, etc., sans que celui-ci puisse l'en empêcher. Le possédé est agité par des gesticulations et des contorsions du corps, parfois avec une force qui dépasse ses capacités naturelles. Il peut manifester une connaissance de choses cachées, lointaines ou futures, la compréhension de langues étrangères inconnues de celui qui les prononce. La personne peut avoir une forte aversion pour Dieu, pour Jésus et Marie, pour la Parole de Dieu, pour

1 JEAN-PAUL II, *Audience générale*, 13 août 1986.

l'Église, pour les signes sacrés, pour les reliques[1]. Il arrive que le démon parle à travers le possédé avec des grognements et des rugissements accompagnés à l'occasion d'injures et de grossièretés. Cette action diabolique s'étend au système nerveux, végétatif et sensitif : la personne peut souffrir de maux de ventre, a l'impression de recevoir des coups de poignard, a des nausées et des vomissements...

Ces signes sont relatifs. En effet, ils ne se manifestent souvent qu'au cours de la prière d'exorcisme. Faut-il donc attendre d'avoir la certitude de la possession pour pratiquer un exorcisme ? Oui, au moins la certitude morale[2]. En général, c'est l'exorcisme qui confirme la possession

La possession est-elle un dédoublement de personnalité ? Non, on connaît certaines formes de délires, tels que *Je suis Napoléon, Je suis Jésus-Christ,* etc. Ce sont des pathologies psychiatriques bien connues. Un possédé peut-il se suicider ? Je n'en ai pas d'exemple...

Attention, les accès de délire furieux, l'agitation désordonnée des membres, les cris, les violences verbales (injures, grossièretés) ne sont pas exclusivement liés à la possession diabolique, mais peuvent être aussi des symptômes cliniques de différentes pathologies bien connues comme l'hystérie, l'épilepsie, la schizophrénie... Avec un peu d'expérience, l'exorciste fait assez facilement la différence entre une crise due à la possession et une crise psychiatrique (*cf. cas de Valérie, p.39*) Mais le Malin est le... Malin ! Par conséquent, il n'aime pas être découvert et peut très bien s'insérer insidieusement dans la pathologie d'une personne psychiquement malade, pour mieux se dissimuler derrière cette pathologie.

En plusieurs années d'exercice de mon ministère, j'ai été confronté à une vingtaine de cas, dont certains avec manifestations violentes et sans équivoques (*cf. cas de Tania, p.45*), avec des degrés divers dans la force de ces emprises. Ces cas requièrent des prières renouvelées et étalées dans le temps.

1. *Préliminaires du Rituel* n° 16.
2. *Ibid.*, n° 14.

En conclusion, les cas de possession sont rares, mais pas rarissimes. On peut imaginer qu'ils seront sans doute de plus en plus fréquents, au fur et à mesure que notre société dérive vers le paganisme.

Bien sûr, il est indispensable d'avoir le consentement du possédé pour procéder à la prière. Dans des cas graves, il faut lui faire signer au préalable une décharge et s'assurer de l'assistance d'un médecin.

16. Le démon est-il tout puissant ?

La Bible ne place jamais la puissance du mal à égalité avec Dieu ou avec le Christ. Le Nouveau Testament, Évangiles et lettres, proclament la victoire définitive du Christ par sa présence même et par le mystère de sa Croix. Cette défaite de Satan est exprimée clairement dans Ap 12, 7-8 : « Il y eut un combat dans le ciel : celui de Michel et de ses anges contre le Dragon. Le Dragon, lui aussi, combattait avec l'aide des siens, mais ils furent les moins forts et perdirent leur place dans le ciel » ; « Dieu n'a pas épargné les anges qui avaient péché, mais les a livrés aux abîmes ténébreux de l'enfer » (2 P 2, 4).

Nous ne sommes pas démunis face au démon : la victoire du Seigneur Jésus sur toute forme de mal est à notre disposition si nous avons foi en son Amour et en sa puissance libératrice.

La puissance de Satan n'est pas infinie. Sa puissance est celle d'un pur esprit qui a pouvoir sur la matière, mais elle est limitée par Dieu. La permission divine de l'activité diabolique est un grand mystère, mais « nous savons que Dieu fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment » (Rm 8, 28). Le démon ne peut pas lire dans nos pensées car il n'a pas accès à nos facultés spirituelles, Dieu ne le permet pas.

Le démon peut-il faire des miracles ? Non, mais certaines formes de phénomènes étonnants, des « prodiges » pour séduire ou faire du théâtre ! C'est ce qui est dit dans le livre de l'Apocalypse au sujet de la « Bête » qui trompera les gens par ses prodiges (Ap 19, 20).

Le démon peut-il provoquer des accidents ? Oui, de la circulation, notamment. C'est pourquoi il est utile de faire bénir son véhicule.

Nous affirmons la défaite du démon face au Christ ; cette défaite est effective par la mort et la résurrection de Jésus :

« Par sa mort, il a pu réduire à l'impuissance celui qui possédait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le démon ; il a rendu libres ceux qui, par crainte de la mort, passaient toute leur vie dans une situation d'esclaves » (He 2, 14-15).

« Nous le savons, l'homme qui est né de Dieu ne commet pas le péché ; le Fils qui est né de Dieu le protège et le Mauvais ne peut pas l'atteindre. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est dominé par le Mauvais » (1 Jn 5, 18-19).

Ajoutons que tous les baptisés un peu conscients sont engagés dans ce combat spirituel[1], chacun à son niveau et là où il se trouve. Nous connaissons nos ennemis : nous-même, le monde et Satan. Pour qui est en Jésus-Christ, la victoire est déjà assurée.

1. J.-R. Fropo, *Le combat spirituel pour mieux aimer*, Édition Peuple libre, 2012.

17. Dans un cas de possession, peut-il y avoir plusieurs démons présents en même temps ?

Oui, souvenons-nous de Marie-Madeleine qui en avait sept ! Chez le possédé gérasénien, ils étaient « légion ». Au XIXe siècle en Alsace, les enfants possédés d'Illfurt avaient sur eux deux démons : Ypes et Oriba.

J'ai eu l'occasion d'exorciser une femme de 50 ans : elle en avait cinq qui ont donné leur nom : Shakouna, Kaya, Harbi, Miako, Dagoulo (*cf. cas de Marinette, p. 27 ; cf. aussi cas d'Albéric, p. 22*) Elle a été libérée après un combat qui a duré 12 ans et elle a vécu une centaine d'exorcismes environ ! Plus la possession est ancienne, plus longue et difficile est la libération, car les démons sont installés.

18. Est-ce que la possession est une inhabitation du démon dans le corps du possédé ?

Il serait excessif de croire qu'il y a comme une « inhabitation » d'un démon dans le corps du possédé, comme s'il était en quelque sorte un locataire indésirable ! Les expressions de l'Évangile peuvent à ce sujet être équivoques, comme quand il est écrit par exemple, dans ce passage de Marc : « Esprit muet et sourd, je te l'ordonne, *sors*[1] de lui et n'y rentre plus ! Après avoir poussé des cris et l'avoir violemment secoué, il sortit... » (Mc 9, 25-26) C'est plutôt une emprise qui peut prendre un caractère majeur à certains moments et donner l'impression que le démon agit *comme de l'intérieur du possédé.*

1. Souligné par nous.

19. Le démon peut-il posséder des saints ?

Oui, en effet, le démon a possédé des saints. Une personne peut être en état de grâce et possédée, et donc mener un rude combat spirituel. Nous en connaissons de nombreux exemples. Citons pêle-mêle : la bienheureuse Eustochium de Padoue ; bienheureuse Myriam de Jésus Crucifié ; Antoine Gay ; Mme Rolande.

Voici un témoignage qui fera peut-être mieux comprendre ce qu'il en est. Il est extrait du livre de Mgr Laurentin sur Mme Rolande.

> « Lorsque le démon me possède, toutes mes facultés semblent mortes, tout ce qui est la vie de ma vie semble anéanti. Le démon me dit : "L'oraison, quelle stupidité de passer tant de temps, inutile, dans un silence paresseux, en répétant toujours les mêmes mots à ce Dieu absent qui ne vous écoute pas !... L'Eucharistie, quelle chose invraisemblable et inutile, la preuve est qu'après des messes si ferventes, je sais t'envahir à peine rentrée dans la voiture et te posséder des heures entières. Erreur sur toute la ligne. Le jeûne, rien de plus absurde ; il est grand temps d'en finir. Tu en deviens folle, hallucinée ! Tu veux sans cesse recommencer une vie nouvelle, mais sans cesse, je te ressaisis. Tu vois bien que c'est moi le plus fort. C'est moi qui finirait par triompher et te posséder définitivement. [...] Que te faut-il donc pour n'être pas définitivement persuadée de l'abandon de ton Dieu ? Il est avec toi cruel et sans amour, quoique tu penses". Ce genre de possession s'est produit à peu près chaque jour depuis le Samedi saint. Et cela peut durer plusieurs heures de suite. Après, je suis dans une telle désolation que la mort viendrait sûrement si Dieu ne me secourait pas.[1] »

---

1. Mgr René LAURENTIN, *La Passion de Madame R. Journal d'une mystique assiégée par le démon*, préf. du cardinal Coffy, Plon, 1993, p. 200.

Ce genre de phénomène mystique est rare, mais il correspond, dans ces cas-là, à d'ultimes purifications permises par Dieu.

20. Le démon peut-il provoquer des maladies organiques et psychiques ?

Il faut répondre avec prudence, car bien sûr les maladies physiques et psychiques ont, en général, leurs propres causes naturelles. Cependant, j'ai constaté qu'une action maléfique forte peut provoquer des troubles de différents ordres (*cf. question 22*). Est-ce que cela peut aller jusqu'à des maladies neurologiques comme la sclérose en plaque, la fibromyalgie, les kystes, des tumeurs, fibromes ou cancers, des problèmes à la thyroïde... ? Je ne suis pas loin de le penser, tout en restant prudent dans les conclusions. Certains maléfices peuvent aussi éventuellement provoquer la stérilité chez la femme et l'impuissance chez l'homme. Certains troubles psychiques peuvent avoir une origine maléfique : voix, hallucinations, état dépressif, confusion mentale, phobies...

Ne pas oublier que les causes naturelles et maléfiques peuvent être mélangées... Je pense que c'est le cas le plus souvent, comme par exemple chez certains malades pris en charge dans les hôpitaux psychiatriques. Mais le personnel soignant se montrant le plus souvent hostile à toute intervention du religieux auprès des malades, ces patients sont très difficiles à atteindre et restent ainsi sans accompagnement spirituel.

Il est vrai que les failles psychiques peuvent aussi se fixer sur le religieux... Pour preuve, les délires dits mystiques, relativement fréquents. Mais est-ce une raison pour interdire à l'aumônier de visiter ces malades, comme c'est le cas dans certains hôpitaux ? Que de souffrances qui pourraient être soulagées et qui ne le sont pas.

21. *Pourquoi un lieu peut-il être infesté ?*

Il arrive fréquemment que des résidents dans une maison ou un appartement se plaignent de phénomènes étranges sans explication naturelle : portes ou fenêtres qui s'ouvrent seules, bruits de pas dans le grenier ou l'escalier, objets qui changent de place, courants d'air froid ou brûlant, pannes d'appareils ménagers à répétition, poste de radio ou télévision qui s'allument ou s'éteignent seuls, ampoules qui claquent, perturbation de l'électronique.

On peut encore avoir, quand on rentre dans ce logement, une impression de malaise, d'oppression, et, si on y vit, souffrir de troubles du sommeil, voire de cauchemars à répétition. On a pu aussi observer que des tensions et disputes en famille, inexistantes auparavant, correspondaient à l'arrivée dans cette nouvelle habitation...

Il faut bien sûr rester prudent quant à l'origine de ces manifestations, mais il est possible qu'elles soient d'origine occulte ; on parle alors d'*infestation* (*cf. cas d'infestation 1, p.50*). Ces infestations peuvent être dues soit aux personnes qui occupent actuellement les lieux, soit à des occupants précédents. Autrement dit, ce lieu aurait été – ou est – le cadre de pratiques occultes, de spiritisme, de magie, de sorcellerie, de torture, de meurtre, de suicide... Vérifier aussi la présence, dans cet espace, d'objets consacrés à Satan : une statue, un tableau, une photo... Ajoutons que les lieux, comme les personnes, peuvent être victimes d'un maléfice ou d'un mauvais sort provoqué pour nuire par un rituel de sorcellerie. Notons aussi au passage que le démon peut également infester un animal, comme on le voit dans l'Évangile de Luc au chapitre 8, avec l'exemple des porcs. Mais le bétail peut être infesté, un chien...

Le remède ? faire bénir la maison par un prêtre. Par ailleurs, il est essentiel de brûler les objets infestés, s'il y en a, après les avoir arrosés d'eau bénite.

Attention ! une erreur commune doit être levée. En aucun cas des personnes mortes d'une manière naturelle dans la maison peuvent être une cause d'infestation, ni même, comme on le croit très souvent, l'existence de tombes à proximité ou dans les sous-sols du quartier de la ville où est situé ce logement (*cas d'infestation 2, p. 51*). Dans des lieux urbains habités depuis des centaines d'années, il y a des ossements enterrés à peu près partout... Un squelette, cela n'a rien de dangereux ni de malfaisant en soi.

22. Y a-t-il des caractéristiques des troubles d'origine maléfique ou diabolique ?

Avec prudence, et selon mon expérience, j'ai pu constater les faits suivants :

Les douleurs se situent en général à la tête, au ventre et bas-ventre, dans la région du cœur. Souvent, ces douleurs circulent... Elles peuvent être intenses et venir brutalement, et disparaître de même. Elles prennent souvent la forme de coups de couteau ou de coups d'aiguille. Dans le cas de maléfices, il arrive que ces douleurs se produisent à jour et heure fixes.

Les visions et hallucinations auditives sont fréquentes. Une paralysie temporaire qui cloue la personne sur son lit sans qu'elle puisse faire un mouvement, accompagnée d'une peur intense et d'une sensation d'étranglement, de sensations brutales de froid ou de brûlure intenses n'est pas rare.

Notons aussi l'impression d'une main qui étrangle à la gorge ou la sensation d'oppression ou d'étouffement... Ou encore un sommeil troublé et agité, avec des cauchemars à répétition avec de la violence, du sang... Des phénomènes insolites dans le logement.

Le diagnostic médical s'avère toujours négatif : les analyses sont normales. Les médecins consultés n'arrivent pas à trouver l'origine de ces douleurs ; les médicaments prescrits restent sans effet.

Il est donc parfois difficile de conclure, d'autant qu'il peut y avoir superposition de causes maléfiques et psychiques ; il faut alors soigner la personne sur ces deux plans.

23. Quand peut-on parler de troubles mentaux ou psychiques ?

On peut retenir quatre critères précis :

1. Un comportement hors de la "normale" en fonction de la personne, de sa situation, de sa culture. Par exemple, quelqu'un qui est actif devient inactif ; quand une maman ne s'intéresse plus à ses enfants, néglige la maison ; un homme seul qui se fait prendre peu à peu par l'alcool, un jeune calme qui devient violent...

2. Une personne qui manifeste une souffrance, un mal-être ; elle est "mal dans sa peau", elle fait une crise violente...

3. Ces troubles ont une répercussion sur le comportement habituel de la personne : travail, communication avec les autres, décisions de la vie quotidienne.

4. Ces troubles ne sont pas passagers, ils s'inscrivent dans la durée.

Quand on voit quelqu'un avec ces difficultés, il convient ni de dramatiser, ni de minimiser ; il faut prendre la situation au sérieux.

Une maladie mentale est une pathologie qui parasite la pensée, les sentiments et le comportement d'une personne, de façon suffisamment grave pour perturber son intégration sociale et lui causer de la souffrance. Cette souffrance peut se cacher, car la personne ne comprend pas ce qui lui arrive, elle peut en avoir honte et se culpabiliser. Il faut être d'autant plus à son écoute et l'adresser à un médecin spécialiste.

24. Les névroses peuvent-elles être confondues avec l'action du démon ?

Les névroses sont des maladies de la personnalité, caractérisées par des conflits intrapsychiques qui inhibent les conduites sociales. Il y a des symptômes névrotiques : trouble des sentiments, des idées ou des conduites qui manifestent une défense contre l'angoisse. La névrose s'installe progressivement et peut donc avoir des degrés variables de gravité. Elles provoquent des mécanismes de défense.

Une névrose peut avoir pour cause une situation contraignante (travail, famille...) ou un choc émotionnel important (perte d'un enfant, tsunami ou guerre, deuil, chômage...) En général, la personne se rend compte qu'elle ne va pas bien, mais elle peut négliger de se soigner.

Le malade atteint de névrose est un être difficile à vivre. Il est d'humeur instable, intolérant, contradicteur, agressif. Il souffre de troubles du sommeil, d'asthénie, ou de troubles fonctionnels (énurésie, bégaiement, tics).

Ces maladies sont classées en différentes catégories :

Névrose d'angoisse. Les situations quotidiennes deviennent source d'angoisse ; elles génèrent des nausées, des sueurs froides, une difficulté à respirer, des palpitations ou tachycardie, une boule dans la gorge ou l'estomac, des diarrhées... La personne se sent paralysée, incapable de faire face à ses tâches habituelles. Par ailleurs, le sujet ne tient pas en place, il est hyper émotif (pleurs, rires, tremblements...).

Névrose obsessionnelle. Les symptômes sont le manque de naturel, une rigidité psychologique, des obsessions mentales et de comportement : des manies, des tocs (lavage de mains...). La personne a des scrupules, des doutes sur elle-même, sur les autres, sur sa foi ; crise de conscience, crise de la foi, insatisfaction ; cela peut aller jusqu'à des formes de sadisme ou de masochisme.

Névrose phobique. Ici, l'angoisse va se fixer sur certaines situations, avec une terreur vis-à-vis de certains objets : peur de l'obscurité, de l'espace (agoraphobie, claustrophobie), du train, des ascenseurs, phobie de l'eau... La personne se comporte de manière à éviter l'objet tabou (enfermement chez soi, dans la rue, trajets bien définis...).

Névrose dépressive. Le mot dépression recouvre des états pathologiques divers, mais qui ont des caractéristiques communes : grande fatigue physique et psychique, insomnie, vitalité réduite, perte d'intérêt pour les activités habituelles, repliement sur soi et difficultés de rapport avec ses proches, état d'aboulie pouvant conduire à une incapacité à faire face aux actes élémentaires de la vie (refus de s'alimenter, de se laver...) Cet état s'accompagne d'angoisses et d'une grande souffrance psychique qui n'est pas toujours perçue par les proches. Les causes peuvent en être lointaines et remonter à l'enfance et à l'adolescence, mais il existe en général un facteur déclenchant : surmenage, stress, chocs émotionnels dus à un deuil brutal, à la découverte d'une maladie grave, à la perte de son travail ou la mise à la retraite ; ce peut être aussi le choc provoqué par une rupture conjugale ou familiale, chez la femme un traumatisme dû à une fausse couche ou à un avortement volontaire, la disparition ou la mort d'un enfant. L'état dépressif est un état pathogène qu'il faut traiter comme une maladie spécifique ; trop de personnes croient qu'elles pourront surmonter seule cet état. Leur entourage ne les aide pas avec des exhortations comme : « Secoue-toi ! Tu n'as pas honte de te laisser aller ! etc. » Alors que le propre de l'état dépressif, c'est justement de ne plus pouvoir poser des actes volontaires, et d'en souffrir d'une manière aiguë.

La personne dépressive doit se faire soigner sur le plan neurologique : il existe des antidépresseurs qui améliorent l'état général, atténuent les phases d'angoisse, régularisent le sommeil. Ils doivent être utilisés sous contrôle médical. Les anxiolytiques sont efficaces, mais ils induisent des états de dépendance et, pour cette raison, ne doivent pas être utilisés plus de quelques semaines. L'entourage a un rôle important à

jouer pour soutenir le malade et l'aider à refaire surface avec compréhension et délicatesse.

Dans cette catégorie, on range encore la névrose maniaco-dépressive ou bipolaire : elle se manifeste par une alternance de phases dépressives et de phases d'excitation psychique. Cette maladie peut être bien régulée grâce à des médicaments normo-thymiques qui régularisent l'humeur.

Névrose hystérique. Elle est caractérisée par une expressivité somatique très affirmée : idées, images, crise de délire et hallucinations, avec contractures, spasmes, syncopes. La femme hystérique a très peur de ne pas être aimée. Aussi, comme elle a par-dessus tout le désir de plaire, de séduire, elle peut collectionner les hommes ou les repousser avec dédain. Son affectivité n'est jamais comblée. Toute autre femme est une rivale. Elle manipule l'autre pour obtenir la satisfaction de son désir. Elle met en scène ses crises et ses malaises de préférence devant un public, histoire de dramatiser (*cf. cas de Valérie, p. 39*). Enfin, du côté du comportement alimentaire, anorexie et boulimie peuvent alterner.

Tous ces états pathologiques peuvent offrir des portes d'entrée à une action maléfique ; aussi le discernement doit-il être particulièrement attentif, et posé en collaboration avec un médecin psychiatre.

25. Y a-t-il une névrose chrétienne ?

Une éducation répressive et culpabilisante, ne laissant la place à aucun plaisir, et où on doit s'oublier constamment pour autrui, peut faire peser sur un enfant ou un adolescent une pression psychologique excessive. Un état dépressif à la limite de la névrose peut en être la conséquence. Parvenu à l'âge adulte, le sujet va alors rejeter violemment cette éducation et vivre une révolte vis-à-vis de Dieu, et plus généralement de toute forme de religion... Les dégâts peuvent s'avérer considérables et durables. Sur ce sujet, on lira avec profit l'ouvrage de Marie Romanens *Le divan et le prie-Dieu*[1], et plus particulièrement le chapitre 9.

1. Marie ROMANENS, *Le divan et le prie-Dieu*, Desclée de Brouwer, 2000, 284 p.

26. Quelles sont les différentes psychoses que l'exorciste peut rencontrer ?

La schizophrénie. On peut parler ici de maladie mentale, à des degrés de gravité divers. Elle entraîne une modification profonde et durable de la personnalité. Il y a dissociation de la personnalité pouvant aller jusqu'à la démence et perte de contact avec la réalité. Cette rupture peut être épisodique ou définitive, une simple attitude d'introversion, ou une profonde régression autistique de la personnalité. Les cliniciens s'entendent pour reconnaître les troubles suivants : incohérence verbale, idées délirantes et hallucinations, perturbations affectives, tendance à l'autisme, etc. C'est une maladie de l'adolescence et de l'adulte jeune. Il peut y avoir une cause déclenchante, comme un échec grave, un deuil, un choc émotionnel important.

La paranoïa. C'est à la fois un caractère et un délire. Comme caractère, il est très répandu chez les hommes et peut rester dans les limites de la tolérance sociale. Ce caractère existe souvent sans délire et on peut le rencontrer dans bon nombre d'affections psycho-pathologiques : névrose obsessionnelle, mélancolie... Le délire chronique apparaît toujours sur une constitution paranoïaque.

Le caractère paranoïaque. Il associe les tendances suivantes : la méfiance et la suspicion à l'égard d'autrui ; la mise à distance de l'interlocuteur (politesse excessive ou agressivité) ; la psycho-rigidité (autoritarisme, incapacité à se remettre en cause...) ; l'hypertrophie du Moi (égocentrisme, orgueil, intolérance et mépris, obstination, despotisme) ; la fausseté du jugement (croyances et convictions a priori, intelligence parasitée par la passion et l'affectivité).

Aveuglé par son affectivité, le paranoïaque ne voit pas tout un pan de la réalité, et le nie. Il se trompe ainsi sur lui-même et sur le monde. Il projette sur les autres tous les échecs et

les difficultés qu'il rencontre. Il ne se remet jamais en cause. S'il échoue, c'est que le monde est mal fait ou qu'on lui veut du mal.

Le délire paranoïaque. C'est une psychose chronique, caractérisée par le développement insidieux des causes internes d'un système délirant durable, inébranlable, allant de pair avec la conservation de la clarté, de l'ordre dans la pensée, le vouloir et l'action. C'est un délire parfaitement cohérent, interprétatif, où tout est envisagé du point de vue de la personne, et logique puisque les interprétations gardent un caractère vraisemblable, si bien qu'il peut être partagé par l'entourage.

C'est donc un délire bien construit, stable, organisé, et qui s'enrichit progressivement. Il est habituellement centré sur un groupe social ou sur une personne. C'est un délire chronique vécu en pleine lucidité, le sujet gardant ses capacités critiques... sauf sur lui-même.

Les hallucinations. Elles peuvent apparaître brutalement sans cause ou prédisposition : visions, voix intérieures ou entendues (injures, blasphèmes, ordres donnés), sensations, odeurs (hallucinations synesthésiques et psychiques) ; connaissance de la pensée d'autrui et réciproquement. Ce délire est le plus souvent vécu comme une agression extérieure.

27. Peut-il y avoir à la fois une pathologie psychique et une emprise diabolique ?

Comment distinguer entre une emprise maléfique et une pathologie psychique voire psychiatrique[1] ? Il faut d'abord interroger la personne quant aux différents troubles qu'elle éprouve. Cependant, il peut y avoir des troubles communs : dépression, douleurs corporelles, migraines, voix intérieures, insomnies et cauchemars, pensées obsessionnelles, agressivité, problèmes relationnels avec les proches, échecs dans la vie quotidienne, etc.

Il faut donc faire un discernement « par les causes ». Dans la vie du sujet, y a-t-il des causes éventuelles d'influences maléfiques de son fait ou du fait de son entourage ? Si oui, les troubles peuvent être d'origine maléfique, sinon, on a affaire à une pathologie.

Attention, il n'est pas rare que des personnes perturbées sur le plan psychique soient dans un refus de leur maladie : d'ailleurs, si elles sont un peu religieuses, elles seront persuadées que leurs troubles sont d'origine maléfique. Elles ne voudront pas rencontrer de médecin, ni prendre un traitement médical, mais exigeront au contraire toujours de nouvelles prières de délivrance... et parcourront l'Europe entière à la recherche de l'exorciste enfin compétent qui voudra bien s'intéresser à leur cas. La démonopathie existe.

---

1. On trouvera une bonne approche de ces questions dans la revue *Sciences Humaines*, n° 20, septembre-novembre 2010, dossier « Les troubles mentaux ».

28. Comme chrétien, que penser de la psychanalyse[1] *?*

Expérimentation thérapeutique fondée sur l'analyse des processus psychiques profonds élaborés par S. Freud, la psychanalyse est une méthode de cure de certains troubles psychiques (névroses, psychoses) fondée sur l'investigation des processus mentaux inconscients du sujet.

On ne peut traiter ici la question du bien fondé de cette méthode. Il serait peu honnête de ne pas reconnaître ce que les études de Freud ont apporté à la connaissance des processus psychiques comme le rôle de l'inconscient, des conflits, des transferts, du complexe d'Œdipe, etc. Cependant, il est bon de rester vigilant. Quel regard Freud a-t-il sur l'homme ? On constate notamment deux réductions :

Bien que d'héritage protestant, Freud était un athée convaincu. Pour lui, le don de Dieu, la grâce n'existent pas. L'homme en est réduit à se débrouiller seul. La religion est une « névrose collective ».

Freud était matérialiste. Aussi la psychanalyse va-t-elle sous-estimer gravement les capacités spirituelles de l'homme, intelligence et volonté libre. L'homme est soumis à ses pulsions, notamment sexuelles. Pratiquement déterminé par elles, il ne peut espérer acquérir vraiment la maîtrise de lui-même. Ce regard réducteur conduit à une vision très pessimiste de l'homme qui n'est guère plus qu'un animal amélioré, sans véritable liberté puisque complètement déterminé par l'hérédité, l'éducation, le milieu social, les blessures affectives de son enfance.

Déjà de son vivant, cette vision réductrice de Freud a été contestée par son disciple Carl Jung. Aujourd'hui d'ail-

1. Rappelons que la psychiatrie est cette branche de la médecine qui traite des maladies mentales. Ne la confondons pas avec la psychanalyse.

leurs, les thérapies par la psychanalyse sont de moins en moins pratiquées, en raison de leur durée, de leur coût et du peu de résultats... On leur préfère les thérapies brèves dites *comportementales et cognitives.* Ces thérapies peuvent être intéressantes... à condition qu'on n'en fasse pas, là encore, un absolu. D'après une étude de l'INSERM de février 2004, ces TCC donneraient de bons résultats en cas de schizophrénie, dépression, troubles maniaco-dépressifs, stress post-traumatique, troubles du comportement alimentaire, phobie sociale.

Le regard chrétien sur l'homme est plus optimiste. Créé à l'image de Dieu, aimé infiniment par un Dieu-Amour, le baptisé sait qu'il peut compter sur la grâce de Dieu et sur sa miséricorde quelles que soient ses fautes morales, ses épreuves et ses blessures psychiques.

Il n'y a pas de *vaurien* pour le Dieu de Jésus-Christ : aussi bas qu'il soit tombé, aussi blessé qu'il soit, tout homme vaut une goutte de ce Sang du Christ qui est le Sauveur : « Il m'a aimé et s'est livré pour moi », dit saint Paul en Galates (Ga 2, 21). Quelles que soient les circonstances de sa vie, le baptisé a la capacité de devenir un homme nouveau recréé dans la « justice et la sainteté » (Ep 4, 17-24). C'est cela la Bonne Nouvelle de l'Évangile et de la Foi.

29. Que doit-on penser de l'hypnose ?

L'hypnose est utilisée en psychiatrie pour soigner des pathologies avérées (hypnose ériksonienne). C'est un sommeil partiel de la conscience avec conservation de l'attention et des perceptions sensorielles. Il y a une liaison étroite entre le sujet et celui qui a provoqué cet état de semi-vigilance. Certains thérapeutes l'utilisent dans le cadre des thérapies brèves dites « comportementales et cognitives ».

L'hypnose favorise un transfert du sujet sur l'hypnotiseur : en état d'hypnose, le sujet peut être manipulé dans le bon sens et pour le bien du patient, mais aussi dans le mauvais, car elle met l'hypnotiseur en relation avec l'inconscient du sujet. À quel thérapeute avez-vous affaire ? L'hypnose classique pratiquée en psychiatrie peut avoir des effets thérapeutiques valables, mais elle reste une méthode éventuellement dangereuse pour le patient.

Dans certaines sectes, l'auto-hypnose est pratiquée pour mettre le sujet en état de réceptivité et de soumission par rapport au gourou.

L'hypnose peut donc s'avérer particulièrement nocive lorsqu'elle est utilisée pour exercer une emprise psychologique sur autrui (*cf. récit d'Ariane, p. 57*). Dans son livre[1], Michela explique que c'est par des séances répétées d'hypnose que la « Doctoresse » l'a conduite peu à peu à une totale soumission et l'a entraînée dans des pratiques perverses : rapports homosexuels, sadomasochisme et enfin participation aux pratiques spécifiquement sataniques. Attention aux thérapeutes qui ne sont pas clairs.

1. MICHELA, *J'ai quitté Satan. Ma lutte pour m'enfuir de l'enfer du satanisme*, préf. du cardinal Martins, Éditions Bénédictines, 2010, 180 p.

IV.

« On ne trouvera chez toi personne
qui pratique la divination,
les incantations,
la magie et la sorcellerie,
personne qui use des charmes,
qui interroge les spectres et les esprits,
qui invoque les morts. » (Dt 18, 10-11)

30. Malédiction… Quand on maudit quelqu'un, est-ce que ça a un effet ?

Le mot malédiction a un contenu de pensée qui est souvent mal compris. Cela tient à son usage dans la Sainte Écriture. Quand le Seigneur dit à son peuple : « Je te propose la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction » (Dt 30, 19), cela ne veut pas dire que Dieu maudit son peuple, en ce sens que Dieu voudrait le malheur de son peuple d'une manière tout arbitraire ; cela signifie que si Israël choisit d'obéir aux commandements de Dieu, il sera heureux, s'il choisit de leur désobéir, il rencontrera le malheur.

Les hommes peuvent-ils porter une malédiction sur un autre ? Personnellement, je n'ai pas rencontré de cas de ce genre. Mais j'ai étudié l'histoire impressionnante de cette religieuse, Jeanne Fery. À 25 ans, et après 8 ans de vie religieuse, on découvre qu'elle est possédée. Son cas a fait l'objet de plusieurs témoignages écrits, dont celui de son évêque l'archevêque de Cambrai, qui a prononcé les bénédictions (ou exorcismes) pendant deux années (1584-1585)[1]. L'enquête a montré que l'origine de cette possession était probablement une parole de colère prononcée par son propre père, ivrogne et violent, alors qu'elle était encore bébé et dans les bras de sa mère. Cette parole ressemblait à quelque chose comme : « *Je te maudis, va au diable !* ». Prononcée avec une intention mauvaise et explicite par un homme qui vivait probablement dans le péché grave, cette parole a eu une redoutable efficacité : depuis ce jour, Jeanne s'est trouvée sous l'emprise d'un démon qui peu à peu l'a entraînée dans des pactes successifs qu'elle a acceptés et qui l'ont liée pendant des années. Les exorcismes ont révélé les noms de nombreux démons :

1. Cf. le numéro spécial des *Études carmélitaines* intitulé *Satan*, art. « Les confessions d'une possédée, Jeanne Fery », 1947.

Nanon, Traître, Hérésie, Païens, Blasphémateurs, Ninus, Sanguinaire, Cornau, Garga, etc. On peut noter que lors des exorcismes de Jeanne, sainte Marie-Madeleine a manifesté sa puissante intercession par deux visions.

Un autre cas m'a été rapporté : celui d'une petite fille de huit ans qui présentait des troubles caractéristiques d'une emprise mauvaise. Après enquête, il semble bien qu'il y ait eu à l'origine de cette emprise une malédiction de sa propre mère : celle-ci se trouvant enceinte ne voulait pas de cet enfant. Elle a essayé d'avorter sans y réussir. À sa naissance, non seulement elle a rejeté sa petite fille, mais elle l'a explicitement maudite, ajoutant à cette malédiction une forte haine envers l'enfant.

Je pense que les malédictions à l'intérieur d'une famille peuvent être d'une redoutable efficacité à cause de la consanguinité et de la proximité affective, surtout quand elles sont accompagnées d'un fort esprit de haine. On ne saurait donc trop mettre en garde envers des paroles de colère dont on ne mesure pas toujours la portée sur le moment.

31. Qu'est-ce qu'un maléfice, un sort ou un envoûtement ?

« Le maléfice ou mauvais sort est l'art de faire du mal à une autre personne en sollicitant l'intervention du démon.[1] » Dans un maléfice, il y a trois personnes impliquées : celui qui veut nuire, l'envoyeur, le sorcier qui opère le mauvais sort, et la victime. En général, le maléfice est provoqué par l'intermédiaire de celui qu'on appelle mage, ou sorcier, ou envoûteur, ou jeteur de sorts, qui, lui, a passé un pacte avec le démon pour exercer efficacement son art. Une personne qui cherche à nuire sollicite ses services pour agir sur une tierce personne. C'est ce qu'on appelle la sorcellerie ou magie noire.

La magie dite blanche prétend faire du bien, mais elle est elle aussi dangereuse, puisqu'elle fait intervenir le démon. On la dit blanche car elle peut procurer un certain bien pendant quelque temps... Mais c'est pour mieux tromper la personne ensuite. Arrive en effet le moment où le démon prend sa revanche et les souffrances arrivent, souvent violentes.

Les maléfices existent-ils vraiment ? Pour tout vous dire, j'en ai d'abord douté... Mais depuis que j'ai séjourné en Afrique, et surtout depuis que je suis exorciste, non seulement je n'en doute plus, mais j'y crois vraiment et je sais qu'ils peuvent provoquer des dommages très graves, voire même irréversibles... Il faut parfois lutter des mois et des années pour parvenir à la libération... ou se heurter hélas à un échec...

Toutes les civilisations païennes ont connu et connaissent la sorcellerie. C'est un phénomène universel dans le temps et dans l'espace. À titre d'exemple, on peut citer ce cours extrait du Deutéronome qui nous met déjà en garde contre de telles pratiques – et qui date déjà de 2500 ans : « On ne trouvera

1. *Malum facere*, faire du mal.

chez toi personne qui fasse passer au feu son fils ou sa fille, qui pratique divination, incantation, mantique ou magie, personne qui use de charmes, qui interroge les spectres et les devins, qui invoque les morts » (Dt 18, 10-11). Donc déjà à l'époque, c'était un problème dont on se souciait.

Aujourd'hui que nos sociétés chrétiennes se paganisent, il y a un retour en force de ces pratiques. Quand la vraie foi diminue, la superstition augmente.

Voici quelques cas terribles que j'ai rencontrés :

> ***Marylène***[1]*, 28 ans, est employée dans une banque internationale. Elle a des responsabilités. Elle jouit d'une solide santé, est sportive et fort jolie. Son patron immédiat est un Pakistanais qui la courtise en vain. Un jour, Marylène a l'imprudence de lui dire qu'elle est folle amoureuse d'un homme qui a toutes les qualités du monde et qu'ils vont bientôt se fiancer. Un mois plus tard, elle est prise de violentes douleurs dans tout le corps ; chaque repas se termine par des vomissements, des migraines terribles ; les douleurs ne la lâchent pas, de jour comme de nuit, au point qu'elle est obligée de quitter son travail... Elle finit par être licenciée... Cela s'est passé il y a dix ans : son fiancé l'a quittée, elle souffre toujours. Aujourd'hui, elle est en invalidité définitive, les médecins lui ayant déclaré que les centres nerveux étaient atteints d'une manière irréversible. Il est très probable que Marylène ait été victime d'un maléfice perpétré par son patron jaloux, les médecins n'ayant trouvé aucune explication à son état. Elle a eu plusieurs prières d'exorcisme dans son propre diocèse qui ont sans doute stoppé l'influence maléfique, mais les dégâts subis sont irréversibles.*

1. Les prénoms, là encore, ont été changés.

***Isabelle**, célibataire sans enfant, a 50 ans et réside à la campagne. Elle souffre d'une manière inexplicable : elle ressent comme des coups de pique, de poignard, a l'impression que ses pieds sont serrés comme dans un étau, sa vue se trouble... et, curieusement, cela se passe à heures fixes, le jour comme la nuit. Or, elle a des biens hérités de son père. Ses neveux se montrent jaloux et espèrent en hériter rapidement. Les nombreux médecins consultés ne donnent aucune explication à ses douleurs et les analgésiques restent inefficaces. Les neveux lui ont plusieurs fois manifesté leur hostilité ; il est probable qu'ils ont provoqué un maléfice contre elle. Les prières de délivrance la soulagent pendant quelque temps, mais ne l'ont pas délivrée.*

*Antillais, **Robert** est propriétaire d'une entreprise qui marche bien. À la suite de son divorce, il fait une grave dépression. Pendant son séjour à l'hôpital, il fait la connaissance d'une femme mariée qui se charge de le consoler... À sa sortie d'hôpital, elle le prend chez elle, avec son mari et ses enfants et devient sa maîtresse. Peu à peu, Robert passe complètement sous la domination psychologique de cette femme : elle se fait embaucher dans son entreprise, en devient le directeur et se fait grassement payer. C'est elle qui peu à peu dirige tout, Robert n'ayant plus pour rôle que de signer les chèques. Elle réussit à faire passer l'entreprise en société anonyme et en devient l'actionnaire majoritaire. Robert, sa femme et ses enfants sont pratiquement spoliés. Malgré les avertissements de sa famille et de ses amis, Robert se laisse faire, il ne réagit plus... Il est devenu comme un « toutou ». Robert est victime d'un maléfice de séduction et de domination. J'ai prié pour lui, mais je crains que la situation ne soit irréversible.*

***Thierry**, 7 ans, m'est amené par ses parents. Depuis son plus jeune âge, il souffre de troubles divers, sans explication médicale. Il est né en Afrique où ses parents ont résidé plusieurs années. Leurs soupçons se portent sur une nounou qui s'est occupée du bébé dès sa naissance, mais qui, très vite, s'est avérée jalouse aussi bien de la mère que de l'enfant. Il est probable que la nounou lui ait fait quelque chose. Une prière de délivrance a complètement libéré Thierry de ses troubles.*

32. *Quelles sont les différentes sortes de maléfice ?*

Je me base sur les éléments donnés par Jean Pliya[1] et sur mon expérience personnelle.

On peut parler d'un maléfice *amoureux*, quand il s'agit de favoriser ou de porter atteinte à une relation amoureuse. Dans le maléfice *vénéneux*, on cherche à provoquer un mal physique, psychique, familial ou professionnel.

Le maléfice *de transfert* déplace sur la victime des tortures infligées soit à une poupée, à une photo ou à un sous-vêtement de la personne visée, voire à un mélange de sang ou d'ossements humains. On fait ainsi subir à la poupée ou à la photo, etc., des coups de marteau, on la pique d'épingles ou de clous, on l'entrave ou on la ligote avec des lacets, des rubans, des brides. On peut demander aussi un rite satanique – une messe noire par exemple. Parfois des personnes agissent directement par contact physique : baiser, regard, et même par téléphone.

Le maléfice de *putréfaction* a pour but de donner une maladie, si possible mortelle, par l'intermédiaire d'un petit animal mort qu'on enterre à proximité de la victime : rat, crapaud, oiseau...

Le maléfice est dit *direct* quand on fait boire un liquide ou que l'on donne à manger à la victime une nourriture maléficiée. De sorte qu'il vaut mieux éviter, avec des personnes douteuses, de consommer quoi que ce soit sans discernement. Il est dit *indirect* quand il agit par la médiation d'un objet ou d'un animal.

Je me suis demandé pourquoi le maléfice était si tragiquement efficace et difficile à éliminer. C'est peut-être qu'il conjugue plusieurs formes de haine : celle de l'envoyeur, celle

1. Jean PLIYA, *Des ténèbres à la lumière*, Saint-Paul, 2002.

de l'intermédiaire – le sorcier, par exemple – et celle du démon.

Bien sûr, avant de conclure à un maléfice, il faut bien examiner s'il n'y a pas de causes naturelles, médicales ou psychiques aux troubles constatés. Il y a une mentalité païenne qui revient en force dans nos pays : tout malheur serait à attribuer à des causes occultes manipulées par des personnes malveillantes. Elles sont souvent renforcées par les pseudo-révélations des devins, médiums et voyants : « une voyante m'a dit que j'étais envoûté. »

33. *Les victimes de maléfice sont-elles nombreuses aujourd'hui ?*

« Un nombre incalculable !, nous affirme Mgr Ottavio Michelini (1906-1979) dans son livre *Confidences de Jésus à ses prêtres et à ses fidèles*[1].

> « Et pourtant, poursuit-il, ce mot de maléfice, qui est cause d'indescriptibles souffrances, suscite perplexité, doutes et incrédulité, même chez ceux qui en sont victimes. Il suscite dérision et raillerie chez ceux qui n'y croient pas. Il suscite étonnement et même scandale chez ceux qui devraient en connaître la nature, la provenance, la cause, et devraient suggérer les manières et les procédés pour se défendre et indiquer les moyens de la combattre. [...] Ainsi en est-on arrivé à interdire aux prêtres de "bénir" les personnes victimes de maléfices, de limiter l'usage de l'eau bénite [...]. Le fait d'en parler (du maléfice) est considéré comme une faute, indice d'ignorance et d'obscurantisme, alors que l'obscurantisme fait précisément partie de la nature diabolique des démons, qui, par le moyen de leur "Église" sur la terre, le répandent, le propagent et le portent dans les âmes, en se servant effectivement des maléfices. Le maléfice est un des nombreux moyens par lesquels les puissances obscures de l'enfer attrapent les âmes inexpérimentées, faibles et sans défense, parce que privées d'assistance spirituelle, ou à cause de leur propre négligence ou de la carence de ceux qui, par vocation, avaient été chargés de prendre soin de leur vie spirituelle, âmes attirées par des mirages défendus et presque toujours trompées. »

---

1. Mgr Ottavio MICHELINI, *Confidences de Jésus...*, éd. du Parvis, 5[e] éd., 2011, 352 p., p. 59-61. Sur le « lieu théologique » des révélations privées, apparitions, etc., voir l'enseignement lumineux du cardinal Ratzinger à propos des faits de Fatima, *DC*, 16 juillet 2000, p. 678.

34. Peut-on être victime d'une emprise maléfique ou diabolique sans faute de notre part ?

Une personne peut subir une emprise importante du démon sans en être moralement responsable. Elle est alors victime d'une contagion démoniaque. Cela peut venir de sa famille, de son entourage ou de violences subies dans sa jeunesse. Elle peut aussi être victime d'un sort ou d'un maléfice. Ces cas peuvent être très douloureux à assumer.

Le baptême est une protection importante, mais elle n'est cependant pas absolue. C'est pourquoi on peut dire que les non-baptisés sont plus vulnérables à l'action des démons. Ainsi, si des liens existent, un catéchumène aura besoin de plusieurs exorcismes avant d'être baptisé, car le sacrement en lui-même ne provoque pas la libération. J'ai reçu au moins deux personnes récemment baptisées victimes de « liens » maléfiques relativement importants qui n'avaient pas été discernés lors de leur catéchuménat. Les candidats au baptême, notamment adultes, viennent aujourd'hui de tous les horizons : il faut que les services de catéchuménat des diocèses interrogent les sujets quant à de possibles pratiques occultes ou autres qu'elles ont pu avoir, souvent par ignorance. Une prière de délivrance voire même un exorcisme peut s'avérer nécessaire avant le baptême sacramentel.

35. Que peut-on dire de la sorcellerie ?

La sorcellerie permet d'atteindre la personne dans sa santé, ses biens matériels, ses relations, son travail. C'est pourquoi elle est dangereuse.

On parle de *magie rouge* quand, par la sorcellerie, des personnes cherchent à s'attirer l'amour d'un homme ou d'une femme, à éliminer un rival amoureux, à rendre un homme impuissant ou une femme stérile, à faire échouer toute relation amoureuse, à casser un couple et/ou à provoquer l'infidélité d'un conjoint, à déclencher la discorde dans un couple ou une famille, voire même à enlaidir une rivale...

On parle de *magie noire* quand il s'agit d'atteindre un tiers et de lui porter tort de multiples manières. Les rituels magiques visent donc à invoquer les démons et à solliciter leur action maléfique contre telle ou telle personne. Il est difficile de préciser leur origine. Ces pratiques sont très anciennes et se sont développées dans tous les peuples païens ou à peu près, et dans toutes les civilisations dites anciennes (cf Dt 18, 10 ss).

Certains évoquent la *magie blanche* (marabouts, médiums, guérisseurs...), prétendant qu'on peut faire du bien en invoquant les « esprits »... mais c'est une illusion, car on se met alors dans la main du démon.

Les nomenclatures qu'on trouve sur internet sont à prendre avec beaucoup de précaution car beaucoup d'imaginaire s'y mêle. Il en est de même en ce qui concerne les noms des anges et des démons.

Les rituels les plus connus et les plus pratiqués sont le vaudou, le macumba, le savoir-faire africain (Afrique du Nord et Afrique noire), mais aussi toutes les pratiques qui se répandent aujourd'hui en France et en Europe. Citons encore le *Grand Albert*, le *Petit Albert*, le *Grand Grimoire*, le *Dragon rouge*, le *Grimoire d'Aladiah*...

On peut s'inquiéter de la multiplication des mages, marabouts, sorciers... En France, aujourd'hui par exemple, ils sont des milliers. Ils ne sont pas référencés... et pour cause !

36. Phénomènes paranormaux et parapsychologie.

Se dit d'un certain nombre de phénomènes inexplicables par les connaissances scientifiques actuelles. Les phénomènes paranormaux seraient causés par des forces invisibles inconnues. Le terme *paranormal* qui signifie « ce qui est à côté de la normalité » recouvre des manifestations très variées. Il inclue tout ce qui n'est pas explicable par les lois physico-chimiques de la nature. Le *normal*, c'est ce que nous pouvons comprendre par ses causes et ses effets et que nous pouvons maîtriser. Dans le paranormal, les effets sont constatés, mais la cause n'est pas perceptible par nos sens. Quelques exemples : la télépathie, la télékinésie, la lévitation, le dédoublement, le voyage astral... Qu'en est-il ?

Les phénomènes psygamma

La télépathie : c'est la perception d'une pensée étrangère sans l'aide des sens externes. Par exemple : une mère qui a l'intuition que son fils vient d'avoir un accident ; la religieuse qui a prié intensément au moment où son filleul est en danger à la guerre[1].

La précognition (prémonition) : c'est l'annonce d'événements qui se sont effectivement produits par la suite. Exemples : une adolescente rêve de la mort prochaine de sa grand-mère ; M. O'Connor qui avait réservé une place sur le *Titanic*... et a rêvé d'un naufrage à plusieurs reprises.

La rétrocognition : dévoilement d'un événement ancien ignoré du sujet : une voyante, à partir de votre date de naissance, vous révèle un fait de votre enfance.

La xénoglossie : connaissance de langues étrangères non apprises.

1. Géréon GOLDMAN, *Un franciscain chez les SS*, Éditions de l'Emmanuel, 2008.

Les phénomènes psykappa

La télékinésie : c'est une action à distance sur la matière. Exemples : à la TV, en 1977, un parapsychologue célèbre, Jean-Pierre Girard, réussit à tordre à distance des fourchettes et même une barre d'acier épais ; déplacement d'objet à distance sans cause physique observable : porte qui s'ouvre et se ferme ; verres qui tintent ; table qui tourne ou frappe ; saladier qui s'élève tout seul et se fracasse par terre.

La téléplastie : matérialisation d'un objet sans cause perceptible. Exemples : pomme obtenue par la concentration mentale d'un yogi ; roses qui sortent de la bouche ou de la poitrine de Mère Yvonne-Aimé de Malestroit[1] ; larmes de la Vierge Marie à Syracuse ou Akita ; huile parfumée qui suinte d'une icône (Soufanieh, Toulouse).

La lévitation d'objet ou de personne : yogis, Ste Thérèse d'Avila, St Joseph de Copertino, Bse Myriam.

Les phénomènes à répétition: bruits de coups frappés; voix; éclairs de lumière; odeurs; bris d'objets ; dédoublement et « voyages » hors du corps : sortie du corps physique et voyage avec le corps « éthérique » (NDE : *near death experience* ; OBE : *out of body experience*).

Tous les phénomènes « mystiques » : lévitation, bilocation, stigmates, émission de parfum, inédie, apport de nourriture, d'hostie, de fleurs... ou ce qui relève du miracle.

Tentative d'explication

Les tenants du paranormal et de la parapsychologie soutiennent que l'esprit humain, par exemple par concentration mentale, est capable de provoquer des phénomènes comme la télépathie, la télékinésie, la téléplastie ou la lévitation. Cela pose la question suivante : *l'âme humaine peut-elle agir en dehors du corps humain et sans sa médiation ?* La réponse

1. Paul LABUTTE, *Yvonne-Aimée de Jésus, ma mère selon l'Esprit*, Paris, Éd. F.X. de Guibert, 1997, 742 p.

est non ! Cela est radicalement contraire au fonctionnement du corps vivant, corps animé par l'âme dont elle est le principe d'organisation et de vie.

Or l'agir suit l'être ; l'âme qui actualise tel corps ne peut étendre son action au-delà de celui-ci « puisque l'âme est de par sa nature déterminée à mouvoir le corps dont elle est la forme, elle ne peut mouvoir aucun autre corps par sa puissance naturelle[1] ». Mon esprit peut mouvoir tous les membres de mon corps, mais sa puissance se limite à celui-ci. Elle n'agit sur un autre corps que par la médiation du sien propre. L'explication donnée par les tenants du paranormal n'est donc pas recevable. Ces phénomènes ont une autre cause. Examinons-les.

Dans notre univers, il y a différents champs de causes possibles : la cause première qui est Dieu et les causes surnaturelles, qui sont de l'ordre du miracle (phénomène qui échappe aux lois naturelles); les causes secondes matérielles au niveau physico-chimiques ; les causes spirituelles humaines. Les causes spirituelles angéliques ou préternaturelles : anges et démons.

Dans les phénomènes que nous avons évoqués, il faut séparer les causes préternaturelles, anges ou démons, et les causes surnaturelles.

Les phénomènes psygamma et psykappa relèvent de l'action angélique, les anges ayant la puissance d'agir sur le mental de l'homme.

Bons anges : telle personne est en danger, il faut prier pour elle; certaines prémonitions, avertissement de danger ou accident ; action sur le corps pour éviter un accident ; lévitation chez les saints; apport de nourriture ou d'hostie (Élie, enfants de Fatima).

Démons : la divination concernant le passé comme l'avenir ; l'action à distance sur les objets ou les personnes (ouija, lévitation, pouvoirs des yogis); matérialisation d'objet; les esprits frappeurs; les fantômes; dédoublement du corps, etc.

---

1. Saint Thomas d'AQUIN, *Somme théologique*, Ia q. 117.

La conclusion est que les phénomènes dits « paranormaux » s'expliquent très bien par les causes angéliques ou préternaturelles. Mais comme la – bonne – théologie des anges est mal connue, certains auteurs ont recours à de pseudo-explications. On parle aussi « d'entité », mot fourre-tout, employé sans précision et qui pourrait faire croire qu'il existe des êtres intelligents autres que l'ange et l'homme : c'est une hypothèse inutile quand on a une bonne angélologie.

Note : il n'est pas rare que les partisans de la télépathie soutiennent qu'elle est un pur phénomène psychologique où l'esprit humain serait capable d'agir directement sur un autre. Ils s'imaginent le monde de l'esprit comme un univers de pure transparence et d'ouverture où chacun pourrait accéder à la pensée d'autrui, par opposition au mode des corps qui seraient opaques et fermés les uns aux autres. C'est le fantasme de la « communication des âmes » dont les anges seraient le modèle. Selon Tischner, « sous sa forme pure, la lecture de pensée consiste dans le fait que B pénètre la pensée de A sans que celui-ci s'en doute ». Mais c'est bien plutôt le contraire qui est vrai : *l'esprit humain est inviolable.* Seul lui-même et Dieu ont accès à son intériorité, c'est-à-dire sa pensée et sa liberté : « Qui donc chez les hommes connaît les secrets de l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui » (1 Cor 2, 11). Il y va de sa nature spirituelle et de sa dignité. L'hypothèse télépathique d'origine purement naturelle est contradictoire : d'un côté, elle fait appel à la transcendance de la pensée sur la matière ; de l'autre, elle en détruit l'inviolabilité en transformant le monde des esprits en une sorte de « *web spirite* ».[1]

---

1. La zététique est une tentative d'étude rationnelle des phénomènes présentés comme paranormaux, des pseudosciences et des thérapies étrange. On peut consulter : Pr Henri BLOCH, Laboratoire de zététique, Université Sophia-Antipolis (Nice).

37. Quel est l'origine du satanisme ?

On entend par satanisme le fait de rendre un culte à Satan. C'est une caricature du culte rendu à Dieu et à Jésus-Christ. Le satanisme trouve ses origines en Angleterre et aux États-Unis.

En Angleterre, le personnage le plus remarquable est *Alexander Crowley* (1875-1947). Né dans une famille aisée appartenant à la secte religieuse des Frères de Plymouth, il a eu deux passions dans sa vie, le sexe et le diable. Il s'affilie pour commencer à un groupe franc-maçon originaire d'Allemagne, l'Ordre du Temple d'Orient. En 1920, il fonde en Sicile le *Couvent de Satan*, lieu de débauche et de perversions diverses où se pratiquent des orgies cultuelles dont la drogue et le sexe sont les principaux éléments. Le couvent sera fermé en 1923 sur ordre du gouvernement italien. Crowley se fait connaître en publiant livres et articles. Il est alors baptisé « l'homme le plus pervers du monde ». Expulsé de France en 1929, il est condamné à Londres, et meurt peu après. Lors de son enterrement, ses disciples célébrèrent sur sa tombe un rite de magie noire, en chantant des hymnes de sa composition, ainsi que l'hymne à Satan de Giosuè Carducci.

Aux États-Unis, on peut citer la *Church of Satan* d'*Anton La Vey* (né en 1930). Originaire de Californie, La Vey travaille d'abord dans un cirque, puis fréquente un cours de criminologie. Il est engagé comme photographe par la police de San Francisco. Après avoir étudié et s'être intéressé à l'occultisme, il fait enregistrer en 1966, officiellement et selon les lois de la Californie, la *Church of Satan* dont il se proclame le grand-prêtre, ou pape noir. Outre les ténèbres, le mal et la violence, la sexualité est un élément essentiel de cette religion de Satan. La Vey explique que le culte du diable n'est autre que la religion de la matière et de la chair, celle-ci symbolisée par une femme nue sur un autel. Il revendique 10000

adeptes en 1975. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *La Bible satanique, La Sorcière intégrale, Les Rites sataniques.*

Le *Temple de Seth* a été fondé en 1975 par *Michaël Aquino* qui se revendique de La Vey avec qui il va travailler, avant de s'en séparer. Aquino, lieutenant de l'armée américaine, est spécialiste de la guerre psychologique. Seth, prince des ténèbres aurait chargé Aquino d'une mission... Le Temple aurait des connivences avec des mouvances extrémistes politiques proches du fascisme et du néo-nazisme.

La *Final church de Manson* dont un des dix commandements de la secte est « tu dois tuer... » porte le nom de Charles Manson, son fondateur. Manson, littéralement « fils de l'homme », c'est-à-dire « mélange » de Satan et du Christ. Le 8 août 1969 par exemple, l'actrice Sharon Tate et quatre de ses invités sont sauvagement assassinés dans la villa de la jeune femme à Beverley Hills. Le crime est l'œuvre de Manson qui a mis son commandement en pratique. Aujourd'hui, ce n'est donc pas un hasard si le chanteur plutôt corrosif et à l'occasion sataniste, Marilyn Manson, a choisi ce nom.

Les lucifériens. Il est important de les distinguer des satanistes. Selon eux, Lucifer « porteur de lumière » est un être beaucoup plus puissant que Satan. Ils vouent un culte à Lucifer en exaltant son orgueil et sa désobéissance à Dieu. Ils adorent aussi le personnage de Lilith, l'égal féminin de Lucifer. Le « Créateur » est dénoncé comme étant l'ennemi et le bourreau des hommes. Ils se partagent en plusieurs courants : la doctrine luciférienne orthodoxe et le courant *wicca* qui se dit héritier des sorciers et sorcières condamnés en Europe sous l'Ancien Régime.

Les satanistes « amateurs ». Tous les adeptes du satanisme ne sont pas forcément rattachés à une structure ou à un courant bien défini. Certains s'autoproclament satanistes parce qu'ils disent mettre en œuvre des pratiques satanistes empruntées ici ou là. Ils vivent d'une philosophie et d'un mode de vie proche des fondamentalistes satanistes. La

plupart du temps, ce sont des jeunes ne possédant aucune culture religieuse qui expriment, de cette manière provocante, leurs frustrations familiales et sociales. Ils se bricolent un satanisme syncrétique à partir des films d'horreur, des romans gothiques, des textes ou des rituels trouvés sur internet, organisent des séances de spiritisme, des cérémonies déviantes (sacrifices d'animaux...), des orgies sexuelles. Ces pratiques, souvent anti-chrétiennes, conduisent souvent à des profanations d'églises ou de cimetières.

Parmi les courants pseudo-religieux qui peuvent entraîner vers le satanisme, on peut citer pêle-mêle le New Age, la franc-maçonnerie, la mode gothique...

38. En quoi consistent les rites sataniques ?

Il n'est pas utile d'entrer dans les détails sordides de ces rites qui, la plupart du temps, caricaturent la liturgie catholique : baptêmes et mariages parodiés ; messes noires ; pratiques bestiales niant la différence de nature entre l'homme et l'animal ; profanation de cimetières, etc. Au cours de ces rites, le sang est versé, celui d'un animal, – on procède à un sacrifice – et parfois même, comme le rapporte Michela dans son témoignage terrible *J'ai quitté Satan*[1], celui d'un enfant. *L'Osservatore Romano* du 30 juillet 1990 ne peut s'empêcher de poser la question : « Une centaine de personnes disparaissent chaque année en Italie, dont on ne sait plus jamais rien ; beaucoup sont des adolescents et des enfants. 15 enfants ont disparu en 7 mois ; sur 3 ans, cela fait 84 enfants disparus. » Ces disparitions peuvent avoir plusieurs causes, dont probablement des enlèvements par les satanistes.

Ces sacrifices humains sont précédés de sévices sexuels, suivis de cannibalisme[2]. Ces rites sont célébrés de préférence aux jours et heures de la liturgie catholique : dans la nuit du samedi ou à la veille des grandes fêtes religieuses. « La nuit du samedi, raconte encore Michela, nous offrions à Satan tous les jeunes qui se livrent à la drogue et au sexe, et on lui consacrait tous ceux qui allaient mourir par accident à la sortie des discothèques sous l'emprise de l'alcool et de la drogue.[3] » Et d'ajouter : « Pour les satanistes, c'est une aubaine que de trouver quelqu'un qui n'est pas baptisé, parce que les démons réussissent à entrer en lui sans aucune opposition. De plus, j'avais appris à l'époque que des gynécologues et obstétriciens travaillant à l'hôpital faisaient partie de la secte et qu'ils y pratiquaient la consécration à Satan de tous

1. MICHELA, *J'ai quitté Satan*. *op.cit.*
2. *Ibid.*, p.81
3. *Ibid.*, p. 106.

les nouveaux-nés, à l'instant même où ils venaient au jour. Personne ne s'en apercevait, parce que les formules étaient prononcées mentalement et qu'aucun geste ou rite particulier n'était nécessaire.[1] »

Les satanistes utilisent des techniques de séduction sournoises et à caractère sectaire pour recruter des personnes en situation de faiblesse psychologique et sociale. Souvent, ils se présentent d'une manière rassurante et désintéressée, mais qui est un masque pour mieux séduire et recruter de nouveaux adeptes.

Ceci est particulièrement vrai pour les contacts par internet : c'est un outil de recrutement très efficace dans la mesure où il offre la possibilité de dissimuler son identité et ses intentions véritables. Les mineurs qui ne sont pas avertis peuvent se faire piéger très facilement. Prudence.

1. *Ibid.*, p. 96.

39. Faire un pacte avec Satan. Quelles conséquences ?

J'aborderai cette question avec un exemple : dans mon ministère de prêtre exorciste, j'ai eu à prier un jour pour Christophe qui avait invoqué Satan pour réussir un examen. Lors de la prière de renonciation au mal que je lui demande de prononcer, il n'arrive pas à dire : « J'y renonce ». Le démon voulait l'en empêcher. Mais Christophe n'était pas allé jusqu'à signer un pacte avec son sang.

Car signer un pacte avec son sang en se donnant à Satan est une pratique encore plus grave : le démon a alors toute latitude pour effectuer une emprise même sur les facultés spirituelles, intelligence et volonté libre de la personne...

Le plus souvent, et dans un premier temps, pour le conforter, Satan exauce tous les désirs les plus humains et les plus flatteurs de celui qui s'est livré à lui. Le "disciple" est pris dans une griserie de succès et de réussites, mais cela n'a qu'un temps. Brutalement, Satan lui retire tout soutien et sa vie tombe en ruines. Tout va mal et tout va de travers. L'Ennemi lui suggère alors, par exemple, de mettre fin à ses jours et lui susurre : « Tu n'as plus qu'à te suicider ! »

Le pacte avec Satan est redoutable. Il est ensuite d'autant plus difficile de s'en libérer, car le sujet a livré librement sa volonté et celle-ci se trouve donc liée. Mais cela ne veut pas dire que ce « lien » spirituel est irréversible. Si le pécheur lié ouvre son cœur à la grâce du repentir, celle-ci va briser ce lien et il retrouvera sa pleine liberté.

40. Quels sont les groupes satanistes aujourd'hui ?

Les adorateurs du diable sont discrets, d'autant plus qu'ils peuvent être compromis parfois dans des crimes de sang. Les recenser reste difficile ; ces groupes et sectes ne cessent de naître, de se diviser, de disparaître... Satanistes ou lucifériens, ils constituent généralement des groupes modestes de 5 à 10 personnes.

On peut se fonder sur quelques chiffres approximatifs donnés par le père Gilles Jeanguenin[1], exorciste en Italie. En 2000, il a recensé à Londres, 60.000 individus ; à Turin, 40.000 ; à San Francisco, 20.000. Il n'existe pas de centralisation des groupes, c'est une nébuleuse qui change constamment ; il y aurait, toujours selon le Père Jeanguenin, 300.000 à 500.000 adeptes de Satan dans le monde, ce qui est tout de même assez impressionnant.

Loin de nous l'idée de diaboliser toutes les formes de musique. Mais quelques mots quand même. Des groupes au bord du satanisme tels Black Sabbath ou Led Zepellin, etc., de style punk rock ou métal, créent des musiques fondées sur le principe du « beat », rythme syncopé qui exaspère la sensibilité et les pulsions, notamment sexuelles, avec un volume sonore de 20 décibels au-dessus du niveau normalement supportable. En outre, les textes comportent souvent des messages, parfois clairement explicites par leur violence, sinon subliminaux. En voici quelques exemples pris au hasard de chansons de différents groupes :

« *Dieu m'a dit de t'écorcher vif, je tue les enfants, J'aime les voir mourir* » ; « *Je fais pleurer leurs mamans ! Je les écrase sous mon auto, je veux les entendre crier !* » ; « *Leur*

---

1. Père Gilles JEANGUENIN, *Le Diable existe ! Un exorciste témoigne et répond aux interrogations*, Salvator, 2003, p. 140.

donner à manger des bonbons empoisonnés ! », etc. Arrêtons-nous là.

Le Hellfest ou *Festival de l'Enfer* de Clisson (Loire-Atlantique) réunit chaque année des dizaines de milliers de participants au mois de juin[1]. Les groupes présents portent des noms tristement évocateurs : Bloodbath, Decapitated, Blasphème, Suicidal Tendancies... et assènent des paroles abjectes dont il faut bien, pour information, citer quelques phrases : « *Nous sacrifions les enfants sur ordre de Satan ; Jouis du goût du sang ; Parmi les corps décapités, l'un d'eux est ta fille [...] ; Pissez sur le Christ et tuez le prêtre ; Louez la Bête... La division Panzer Marduck continue sa croisade contre le Christianisme...* ». Subventionné notamment par la mairie de Clisson et le Conseil Général de Loire-Atlantique, ce festival est approuvé tacitement par le ministère de la Culture.

Métalleux est le nom donné aux adeptes de la musique « métal ». Leur univers est celui de la violence associée à des symboles sataniques, même s'ils ne rendent pas expressément un culte à Satan : pour eux, Satan est une image de la révolte libertaire, une image utilisée dans le but de provoquer, de s'opposer aux valeurs sociales et aux normes de la société. De ce fait, ils partagent les mêmes opinions que certains courants politiques athées, anarchistes et antichrétiens.

Groupes de motards atypiques apparus dans les années cinquante en Californie, les *Hells Angels* sont, à l'origine, des soldats américains démobilisés et désœuvrés. Chevauchant de lourdes motos, ils parcourent les villages où ils ont leurs repaires et leurs quartiers généraux discrets. Ayant adopté un ensemble de signes et de symboles qui renvoient à l'imaginaire satanique, ils font référence au diable, aux plaisirs

1. 80.000 en 2011 selon le site internet du festival (consulté en janvier 2012).

sexuels, à la violence et à la mort, portent des tatouages évocateurs, et leurs vêtements de cuir sont bardés d'allusions explicites à la symbolique germanique impériale ou nazie. Souvent structurés en gangs (trafic de drogue, d'armes, blanchiment d'argent, prostitution...), ils ont été, notamment aux États-Unis et au Canada, impliqués régulièrement dans des crimes racistes et des trafics en tout genre.

41. Occultisme, spiritisme : jeux inoffensifs ou danger ?

L'homme a toujours été fasciné par le monde invisible et par le mystère lié à l'au-delà. L'occultisme exploite cette attirance. Les pratiques occultes sont donc dangereuses, d'abord parce qu'elles sollicitent une curiosité malsaine. De telles pratiques promettent l'accès à ce monde invisible et laissent supposer l'exercice de certains pouvoirs. Le piège, c'est que ces pouvoirs sont réels, comme les « dons » de divination, de voyance ou de pseudo-guérison.

Qui est derrière ces pratiques ? Même si la personne le plus souvent l'ignore – comme du reste nombre de voyants et de guérisseurs –, c'est l'Ennemi, autrement dit le démon qui, sans que la personne en soit bien consciente et alors même qu'elle est persuadée de faire du bien, manipule sa victime. On vit donc en plein mensonge.

De plus, si ces pratiques se prolongent dans le temps, il est à peu près certain que la personne va glisser tout doucement sous l'influence du Mauvais : c'est alors que se tissent ce qu'on peut appeler des liens maléfiques qui auront des conséquences néfastes pour la victime.

42. On parle aujourd'hui de liens intergénérationnels. Qu'entend-on par là ?

« La dimension de l'Incarnation dans notre vie, m'a dit un jour Mgr Rey, évêque de Toulon, implique comme une "traçabilité" de nos origines, donc de nos ascendants, dont nous sommes dépendants sur les plans génétique, psychologique, comme éventuellement spirituel, en bien comme en mal. » L'hérédité, nous le savons, est l'ensemble des caractères qui se transmettent aux descendants.

Notre héritage peut ainsi être de plusieurs ordres : il peut d'abord être d'ordre physique, que ce soit des ressemblances morphologiques et corporelles ou, plus difficile à accepter, une sensibilité à certaines maladies (tuberculose, alcoolisme, MST, hémophilie, malformations cardiaques, etc.). On le sait, cette hérédité peut provoquer des fragilités et des maladies chez les descendants. Nous en connaissons tous des exemples.

L'héritage peut encore être d'ordre psychologique : il s'agit là de la transmission de certaines dispositions morales et psychologiques par le biais de l'éducation, de l'influence du milieu familial et social. Façonné par son environnement, le sujet peut avoir tendance à mimer les comportements de ses parents.

Enfin, qu'entend-on par ordre spirituel ? Si, par exemple, dans une famille, il y a eu de nombreuses atteintes à la vie (suicide, avortement, meurtre...), ce qu'on appelle un esprit de mort peut lier un descendant et lui causer des troubles physiques et psychologiques.

Prenons le cas d'un grand-père qui a été un grand initié franc-maçon, son petit-fils peut présenter divers troubles dus à un lien passé sur lui à la mort du grand-père. Si une grand-mère a pratiqué activement la voyance ou le spiritisme, le pendule ou le tarot, cela a pu causer des liens chez

un descendant. Je l'ai souvent constaté dans les nombreux cas que j'ai rencontrés, notamment quand il s'agit de la mère ou de la grand-mère (des femmes le plus souvent) ; soit que l'ascendant ait impliqué directement l'enfant dans de telles pratiques, soit qu'elles aient été exercées sous le même toit. (*Cas de Prosper, p. 35 ; témoignage de Charlène, p. 53*).

Si des ancêtres proches ou lointains ont pratiqué des cultes animistes, avec évocations des esprits et parfois de la sorcellerie, les descendants, même baptisés, peuvent avoir contracté des emprises mauvaises : tous ces cas sont très fréquents aujourd'hui, et sur tous les continents. J'y ai moi-même été souvent confronté dans le cadre de mon ministère.

Donc si nous constatons que les conditionnements familiaux, sociaux et héréditaires existent et peuvent diminuer la responsabilité morale des vivants, il faut aussi s'empresser de mettre en évidence deux écueils à éviter. Attention en effet au risque d'incliner vers un certain fatalisme – je n'y peux rien – et d'adopter une mentalité de victime. Inutile de se retrancher derrière la phrase « C'est la faute de mes ancêtres ! » : la liberté personnelle existe.[1] Et avec la grâce de Dieu, toute personne reste pleinement responsable de ses libres engagements.

Selon l'expérience de nombreux prêtres exorcistes, des vivants peuvent donc hériter de liens maléfiques contractés en raison des actes désordonnés de leurs ascendants : c'est comme une espèce de contagion maléfique. Ces liens peuvent ainsi provoquer des troubles très dommageables pour les descendants. (*cf. cas de Martin, p. 29*)

Mais tout baptisé peut recevoir le secours de la grâce de Dieu selon ses besoins, ainsi qu'il est écrit dans la première lettre aux Corinthiens : « Dieu ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces » (1 Cor 10, 13). Comme dans toute démarche de type religieux, le risque est d'occulter les

1. On a pu montrer que chaque individu pouvait avoir de grandes capacités à surmonter un héritage familial lourd ; des épreuves de l'enfance et de l'adolescence peuvent aider le sujet à se structurer selon le concept de la « résilience ». Cf. Boris CYRULNIK, *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob (poche), 2002, 224 p.

autres causes possibles des troubles vécus par la personne : les maladies, les troubles psychiques... Chaque cas doit être discerné et traité par une thérapeutique appropriée.

43. Que représente le nombre 666 ?

On trouve ce nombre dans la Bible. Au chapitre 13 de l'Apocalypse, saint Jean, exilé dans l'île de Patmos, évoque le nombre 666 d'une manière qui semble bien mystérieuse : « Tous, petits et grands, riches ou pauvres, libres et esclaves, se feront marquer sur la main droite ou sur le front. Nul ne pourra rien acheter ou vendre s'il n'est marqué au nom de la Bête ou au chiffre de son nom. C'est ici qu'il faut du discernement ! Que l'homme doué d'intelligence calcule le chiffre de la Bête, c'est un chiffre d'homme : son chiffre, c'est 666 » (Ap 13, 16-18). Le contexte de l'Apocalypse est celui de l'empire romain notamment sous Néron (54-68 ap J.C.), la « Bête » étant le symbole de l'empire païen persécuteur des chrétiens.

Le sens de ce chiffre, telle est la question qui m'a été un jour posée par un journaliste. Et ce jour-là, nous étions le 6 juin 2006 c'est-à-dire le 6-06-2006... Aujourd'hui, on nous fait peur avec le 12-12-2012.

Au cours des âges, l'interprétation de ce nombre a donné lieu à des réponses nombreuses et variées : certains écrivent qu'en lettres hébraïques, la somme des lettres du nom de César, le persécuteur des chrétiens, correspondrait à 666. D'autres affirment que le 6 étant le chiffre le plus proche du 7, qui est le chiffre parfait de Dieu et qui exprime la plénitude, 666 – soit le 6 répété trois fois – signifierait alors l'imperfection radicale face à la perfection divine, et la prétention de Satan à se faire l'égal de Dieu.

44. Le mouvement gothique... Que peut-on en dire ?

Le mouvement gothique est né dans les années 1970-1980. Il se présente comme une sous-culture du courant punk et des traditions du romantisme noir et du fantastique. Les gothiques mettent en valeur une esthétique marginale, privilégiant la couleur noire et des vêtements caractéristiques : maquillage blanc, manteaux longs, bottes, bijoux en forme de crâne, de crucifix, langage propre...

Ils recherchent une mise en scène ténébreuse, sombre, souvent morbide – donc qui dérange –, et qui exprime une « tristesse romantique qui flirte avec la mort et le soufre. »

Ces codes, en marge, peuvent séduire des adolescents psychologiquement fragiles. Mais les gothiques ne sont en général ni délinquants, ni dangereux. S'ils peuvent dériver vers des groupes ou des pratiques satanistes, c'est uniquement à titre individuel.

45. Pourquoi le vandalisme et les profanations ?

Même s'il ne concerne qu'une petite minorité de délinquants, ce phénomène est inquiétant, car il marque une volonté de transgression de ce qui a été respecté par toutes les civilisations et par toutes les religions jusqu'à nos jours, le respect du mystère de la mort, du corps humain, du lien familial tissé entre les générations.

De très nombreux lieux de culte sont vandalisés ou profanés aujourd'hui en France : cimetières, églises, chapelles, pour ne parler que des lieux chrétiens. On recense des destructions de statues, des chaises brisées, des ajouts d'inscriptions et symboles sataniques, des tags. Dans les cimetières, des croix sont renversées et brisées, des tombes sont profanées, des cercueils sont ouverts.

Pour l'année 2009, le Service d'Information Générale de l'État a recensé 389 atteintes aux lieux de culte chrétien, en majorité catholique : 180 cimetières, 209 églises, chapelles et calvaires. Ce chiffre est en augmentation de 40 % par rapport à 2008[1]. Il est évident que, dans ces violences, la responsabilité du démon est impliquée, car il ne s'agit pas seulement du mauvais plaisir qu'il y a à casser... Ces violences s'attaquent à des symboles et signes chrétiens qui sont en horreur au démon.

1. Consulter le site : indignations.org

46. Quelles sont les portes d'entrée aux emprises maléfiques ?

Elles sont très nombreuses aujourd'hui, à tel point qu'il est difficile de faire le tour des pratiques qui peuvent être des portes d'entrée à une emprise maléfique. Signalons tout de même les suivantes, que l'on peut séparer en deux groupes distincts. D'un côté, les portes *actives*, c'est-à-dire que la personne victime est elle-même actrice ; de l'autre, les portes dites *passives*. Le sujet concerné est alors victime d'une contagion maléfique : cela vient soit d'une personne de son entourage (ascendants, famille...), soit d'une personne qui cherche volontairement à lui nuire.

Sous la rubrique *active*, peuvent être recensées de multiples pratiques connues de tout temps : mentionnons en vrac l'occultisme, l'ésotérisme, le spiritisme, l'astrologie, la voyance, la divination, la numérologie, la consultation de voyants, de mages, de marabouts, de cartomanciennes, de sorciers, de médiums, de guérisseurs ; la pratique du pendule, du tarot, de l'écriture automatique, de la musique rock violente, des arts martiaux violents, Kung-fu et autres[1], de l'initiation tantrique, du chamanisme, de la pratique active des spiritualités orientales, zen, du yoga, de la méditation transcendantale, de l'ouverture des chakras[2].

Prenons ensuite par exemple le cas répandu de ceux qui s'adonnent à des dérives morales graves, qui sont prisonniers d'addictions dans la durée : à l'alcool, à l'argent, à la drogue, au jeu, au sexe, à l'homosexualité active, à la pornographie... Ce sont les cas les plus fréquemment rencontrés aujourd'hui. On peut sortir de cette servitude avec une vraie démarche de repentance et une conversion sincère.

1. Tony ANTHONY, *L'œil du Tigre*, Éd. Ourania, 2006.
2. Pour plus d'informations, voir le numéro spécial de la revue *Il est vivant* : « Occultisme, voyance, spiritisme, magie... », nov. 2010.

C'est dans cette rubrique encore que l'on peut mettre les thérapies alternatives comme la kinésiologie, le reiki, le taï chi chuan, la réflexologie, le biofeedback, l'anthroposophie (produits *Weleda*[1]), la bioénergie, etc., c'est-à-dire tout ce qui touche aux théories et pratiques dites énergétiques relayées par la médecine chinoise ou japonaise ou relatif aux courants de pensée New Age (*cf. question n° 60*). Il faut signaler également les dérives souvent sectaires de ces milieux[2]. Ajoutons-y les manipulations par un kinésithérapeute ou un ostéopathe qui pratique le rééquilibrage de l'énergie corporelle ou toute autre thérapie dite énergétique avec imposition des mains – ce qui ne remet nullement en cause la thérapie habituelle de ces thérapeutes[3]. Enfin, il y a aussi les pratiques de psychothérapeutes qui prennent une emprise sur le patient par l'hypnose ; l'emprise psychologique peut être aggravée par une emprise démoniaque. J'ai rencontré un cas très démonstratif de ce genre d'emprise.

Dans la rubrique « active », on range aussi toutes les pratiques de magie, de sorcellerie (seul ou avec d'autres) pour peu qu'elles soient pratiquées par la personne elle-même, le port d'amulettes, de pentacles, de talismans, de piercing, de tatouages.

Porte active encore, si la personne appartient à la franc-maçonnerie, à une secte[4] ou si elle est hypersensible (*cf. ques-*

---

1. « Weleda » (nom de la déesse germanique de la fécondité) est la marque officielle des produits diffusés par les milieux anthroposophes de Rudolf Steiner. Ces produits présentés comme « faisant des miracles », ont probablement subis une forme « d'énergétisation » selon les principes de l'anthroposophie afin de leur donner une « force spirituelle » particulière. Sont-ils dangereux ? Cela est difficile à prouver, mais dans le doute, il vaut mieux s'abstenir de leur usage.

À propos des « Fleurs de Bach » : au cours d'une initiation chamanique, le Dr Edward Bach aurait reçu une révélation lui indiquant le nom de 38 plantes « supérieures » dotées de vertus thérapeutiques particulières. Les solutions du Dr Bach sont censées améliorer les capacités physiques et psychiques, par une harmonisation des circuits énergétiques (méridiens) du corps humain. Cette harmonisation serait rendue possible par le transfert des forces spirituelles contenues dans les plantes. L'expérience prouve que l'usage de ces « solutions » n'est pas neutre. Il vaut mieux s'en abstenir.

2. Consulter à ce sujet les sites remarquables : psyvig.com et info-sectes.org

3. Denis LECOMPTE, Bertrand CHAUDET, *Nouvelles croyances, Thérapies alternatives : des dérives possibles*, Sarment-éditions du Jubilé, 2008.

4. J.-M. VERLINDE, *Le christianisme au défi des nouvelles religiosités* : conférences de Carême à Notre-Dame de Paris, 2002, Presses de la Renaissance, 2002.

tions 53 et 54) et enfin, si la personne a elle-même conclu un pacte avec Satan ou si elle pratique le satanisme.

Du côté des portes passives maintenant, on peut remettre tout ce qui a été mentionné ci-dessus dans la partie *porte active* ; ici les activités sont ou ont été pratiquées par l'entourage ou par les ascendants. On y rajoute l'héritage familial : les atteintes à l'amour que sont le divorce, l'adultère ; les atteintes à la vie comme l'avortement, un suicide, un meurtre ; les blessures affectives : le manque d'amour, les abus sexuels dans l'enfance ou dans l'adolescence, l'inceste, le viol ; les grandes peurs : les traumatismes, les deuils, les accidents d'automobiles, un risque de mort, les phobies.

Dans les portes passives, on classe aussi les problèmes avec l'entourage, les voisins, etc. : vous connaissez-vous des ennemis ? Avez-vous été l'objet de malédictions, de menaces ? Si oui, il faut noter le nom (ou prénom) des personnes qui ont pu être la cause de ces liens maléfiques, noter le nom des esprits mauvais qui sont en jeu. On pourra ainsi expliquer à la personne le contenu de la prière de délivrance[1] que le prêtre va réciter, demander à cette personne son accord. Ensuite, si elle est baptisée catholique, l'exhorter à revenir résolument à son Sauveur Jésus-Christ par la prière, les sacrements, une vie morale droite et en lien avec l'Église.

Dans la catégorie des portes dites passives, on rangera également, la dépression, l'anorexie, la névrose et la psychose, les addictions, toutes sortes d'angoisses, les troubles du comportement et de la personnalité... Selon les statistiques de l'OMS, un tiers de l'humanité souffre – à un moment donné de sa vie – de troubles psychiques ou de comportement.

Il est donc bien important de comprendre que ces troubles peuvent être des portes d'entrée pour l'action du Malin. On dit parfois que les troubles constatés sont soit d'origine psychique, soit d'origine maléfique... Oui, c'est possible ; mais je crois que très souvent les deux causes se conjuguent...

1. Cf. Annexes, p. 231.

47. Qu'est-ce que le chamanisme ?

Le chamanisme ou shamanisme consiste en des pratiques centrées sur la médiation entre les êtres humains et les « esprits » de la nature (celles des animaux, les morts, les âmes des enfants à naître, les âmes des malades à ramener à la vie, etc.). C'est le « chaman » qui incarne cette fonction, dans le cadre d'une interdépendance étroite avec la communauté qui le reconnaît comme tel.

Le chamanisme prend sa source dans les sociétés traditionnelles de la Sibérie. Partie de ce pays, la pensée chamanique a essaimé de la Baltique à l'Extrême-Orient et a sans doute franchi le détroit de Béring avec les premiers Amérindiens. On observe des pratiques analogues chez de nombreux peuples, à commencer par les Mongols, mais aussi au Népal, en Chine, en Corée, au Japon, chez les Indiens d'Amérique, en Afrique, en Australie et chez les Amérindiens. Il y a donc de multiples formes de chamanisme.

Le chamanisme est appréhendé comme tel dès les XVIIe et XVIIIe siècles par les premiers observateurs en Sibérie. C'est le contact avec les esprits qui est considéré, à la fin du XIXe siècle, comme le phénomène religieux de base accompagné d'une expérience « extatique » qui est définie, elle, comme l'expérience religieuse de base. Mais cette notion est actuellement très controversée, car il s'agit probablement d'un vulgaire phénomène de transe.

Les pratiques des chamans sont probablement très mélangées d'éléments occultes : pour entrer en relation avec les « esprits de la nature », les évocations, l'usage de la drogue, les états de transe suscités sont des médiations largement suspectes. Le chaman apparaît comme un gourou qui suscite un groupe à tendance sectaire *(cf. cas d'Yvan, p. 18)*.

48. *Le rite vaudou*

Le vaudou (ou vodou, ou vodoun) est une religion originaire de l'ancien royaume du Dahomey. Il est toujours largement répandu au Bénin où c'est une religion officielle, et au Togo. À partir du XVIIe siècle, les esclaves originaires de ces régions ont répandu le culte vaudou aux Iles Caraïbes et en Amérique. On le retrouve donc aussi aujourd'hui sous différentes formes aux Antilles, au Brésil (c'est le *macumba*), ou encore aux États-Unis, essentiellement en Louisiane. Le vaudou s'est également répandu en Afrique du Nord. Là encore, il s'est adapté et a évolué : sa déclinaison la plus connue est le gnawa au Maroc et en Algérie, mélangé au folklore religieux arabo-musulman.

Le culte vaudou compterait environ 50 millions de pratiquants dans le monde. En 2011, on trouve de nombreuses communautés « vaudouisantes » dans le monde entier, majoritairement sur le continent américain et aux Antilles. Depuis peu, le vaudou s'étend également au Canada où de nombreuses communautés ont vu le jour et tentent de mettre ce système de croyances sur le devant de la scène.

Il est largement prouvé aujourd'hui que les pratiques vaudou sont mêlées de magie et de sorcellerie avec une efficacité redoutable quand il s'agit de jeter un sort ou un maléfice sur une personne à qui on veut du mal. Je l'ai constaté en plusieurs occasions[1].

---

1. On pourra trouver plus de détails dans la contribution détaillée du Père Martin PRADÈRE, dans *Combattre le démon*, Éd. de l'Emmanuel, 2011, p.133 à 179.

V.

« Le Seigneur Dieu dit à Satan :
"d'où viens-tu ?"
Et Satan répondit au Seigneur Dieu :
"de parcourir la terre
et de m'y promener." » (Jb 1, 7)

49. Médecines douces, parallèles, thérapies énergétiques, médecines alternatives : que doit-on en penser ?

L'usage de ces thérapies n'est pas neutre. En tant que prêtre exorciste, je l'ai régulièrement constaté... Je dirais qu'« il y a 60 % de charlatanisme, 20 % d'effet placébo, mais aussi 20 % d'occulte » car, là où il y a erreur et mensonge, le démon se glisse volontiers. J'ai très souvent dû faire une prière de délivrance pour des personnes qui avaient reçu un *soin* par ces thérapeutes. Elles souffraient de différents troubles physiques et psychiques qui ne s'expliquaient pas sur le plan naturel. La disparition de ces troubles après la prière de délivrance a été une confirmation de leur origine occulte.

Beaucoup de nos contemporains boudent la médecine dite scientifique. Ils la jugent trop brutale, invasive, peu respectueuse de la nature et du malade, voire traumatisante. D'où le succès actuel des médecines douces et des thérapies énergétiques ou alternatives. Autour du large éventail de ces médecines miracles, les discours prospèrent : on parle de *relaxation transcendantale*, de *massage énergétique*, d'*examiner son niveau de karma* et j'en passe...

Parmi ces médecines parallèles et alternatives, les propositions les plus extravagantes fleurissent... Derrière leur apparente diversité de techniques et de savoirs, on discerne rapidement une unité de vocabulaire et de méthode.

Tout d'abord, on remarque des mots accrocheurs: ne parle-t-on pas de *découverte de soi*, d'*équilibres* de toutes sortes, affectif, corporel, émotionnel, relationnel ; d'*unité du corps et de l'esprit*, d'*harmonie*, de *rééquilibrage de l'énergie*, de *mieux-être*, de *développement personnel*, de *réalisation de soi*, d'*épanouissement* ?

Ensuite, une rassurante efficacité qui puise ses ressources dans des siècles de pratique. Les effets bénéfiques se justifient largement par un zeste de folklore se référant à une longue tradition oubliée mais retrouvée : recettes venues de préférence d'Extrême-Orient (Chine, Japon). Les méthodes alternatives revendiquent toutes des résultats spectaculaires. Les actions sont douces, équilibrantes, apaisantes, *énergétiques*, ou mieux *énergétisantes*.

Elles reposent sur une conception de l'homme et du cosmos que l'on peut qualifier de préscientifique : la vie est le fait d'une *énergie* (cosmique, astrale, universelle, voire divine...) qui se propage à travers tout le cosmos et tout être qui lui appartient, en particulier l'homme : c'est le *prana* des Hindous, le *chi* des Chinois, le *ka* des Égyptiens... L'homme en bonne santé est celui chez qui l'énergie est bien équilibrée et harmonisée ; en revanche, si cette énergie subit des variations ou si elle reste bloquée (par exemple au niveau des *méridiens*), la santé de l'individu se dégrade à tel point qu'il souffre de divers maux. La solution pour le guérir est alors tout à fait simple : le thérapeute, initié auprès d'un gourou, a la capacité de rééquilibrer votre *énergie*, en vous imposant les mains ou en vous massant d'une manière selon lui appropriée. À quelques variantes près, c'est ce que l'on retrouve dans la kinésiologie, le reiki, le taï-chi-chuan, le ki-kong, le shiatsu, ou dans toutes formes de massages énergétiques.

Toutes ces techniques se sont développées dans une culture païenne où les traditions religieuses, les processus de guérison et de soins sont très souvent mêlés de magique, d'évocation des esprits et de dieux païens. En effet, lorsque vous recevez un soin, votre thérapeute peut très bien, pendant ce temps, répéter un mantra ou faire appel à son esprit préféré...

Enfin, dans les médecines alternatives, si la réussite n'est pas au rendez-vous, ce n'est la faute ni de la méthode ni du thérapeute. C'est simplement que vous n'y croyez pas assez ! Souvent des dérives sectaires ont été vérifiées dans ces pratiques, le thérapeute devenant rapidement un gourou.

50. Le reiki est à la mode. Puis-je me faire soigner de cette façon ?

Dans l'éventail des médecines miracles, le reiki tient une place enviée... Dans le seul département du Var, il n'y a pas moins de 12 « maîtres » reiki (en 2011), et on en comptabilise environ 400 en France. Des kinésithérapeutes, ostéopathes, chiropracteurs... se font initier au reiki pour obtenir des résultats qu'ils croient plus efficaces dans leur spécialité thérapeutique. On peut se faire initier au reiki en un week-end de « formation » !

Le reiki a été introduit au Japon par Mikao Usui (1865-1926) à partir de 1922. Il s'est répandu rapidement en Occident grâce à des relais de maîtres aujourd'hui très nombreux (on peut devenir un maître après les 3 initiations, c'est-à-dire en quelques mois...). D'après ses partisans, le but du reiki est de soulager, d'apporter un calme mental et un bien-être général. Il se fonde sur le concept ésotérique traditionnel japonais du *ki*, soit *l'énergie universelle de vie*, le *souffle* qui circule partout dans la Nature, notamment dans le corps humain. Le maître agit sur la personne par imposition des mains et concentration mentale, invoquant l'énergie vitale et l'ouverture des chakras.

Le reiki ou rei-ki est une médecine non conventionnelle décrite par ses adeptes comme une pratique de relaxation et de guérison par apposition des mains, une technique holistique *d'harmonisation énergétique,* un art de guérison, et, si l'on en croit la maîtresse rei-ki *Karin Worms* un véritable « chemin d'évolution personnelle et de transformation. »

Le reiki est directement inspiré du Mikkyo, le bouddhisme tantrique japonais dont il reprend en partie le système d'initiation. Le *traitement reiki* peut s'appliquer à tout organisme vivant : humains, animaux... et même végétaux ! Dans la pratique, l'apposition des mains permettrait la canalisation de

l'énergie, celle-ci circulant entre le donneur (le praticien) et le receveur.

Le reiki est considéré par la majorité de la communauté scientifique comme une pseudo-science. Non seulement des études ont démontré que les effets du reiki sont similaires à ceux d'un placebo... mais l'expérience montre surtout que cette pratique est dangereuse puisqu'elle peut véhiculer des présences occultes (*cf. cas de Sandra, p. 37*).

Si vous avez des doutes quant à ses méthodes, n'hésitez pas à poser des questions à votre thérapeute.

Pour information, les évêques américains ont interdit l'usage de cette thérapie dans les universités catholiques des États-Unis.

51. Que penser de la kinésiologie, de la réflexologie, de l'auriculothérapie ?

Force est de constater qu'il y a autant de kinésiologies que de kinésiologues... Peut-on en dire quelque chose cependant ? La kinésiologie repose sur l'idée qu'il existe une interaction particulière entre les émotions, les muscles et certains organes. La force d'un muscle peut être bloquée en raison d'un déficit de *flux énergétique.*

La kinésiologie reprend les principes de la médecine chinoise selon lesquels le corps véhicule un flux d'énergie cosmique avec des circuits (méridiens) et des points d'intersection spécifiques (ceux de l'acupuncture). Si cette énergie peut circuler librement et de façon équilibrée, l'organe testé sera sain et le muscle fort.

Outre-Atlantique, la kinésiologie développe sans cesse de nouvelles méthodes: « *touch for health* », « *brain-gym* », « *energy training* », « *movement dynamics* », « *behavioral kinesiology* ». Toutes ces thérapies ont en commun le test musculaire.

On est devant une conception simpliste et archaïque du corps humain et de son métabolisme[1]. Les diagnostics de la kinésiologie risquent de déclarer malades des bien portants et inversement, de prescrire des aliments inutiles tout en omettant des soins indispensables. Le test des muscles est subjectif et ses interprétations ne sont pas quantifiables. La méthode n'est pas fiable pour le diagnostic d'une pathologie. Elle est suggestive et l'effet placebo important.

Dans la réflexologie et l'auriculothérapie, le concept de base est que la plante des pieds (réflexologie) ou l'oreille (auriculothérapie) sont interconnectées avec les différents organes du corps. C'est par le massage de la plante des pieds

---

1. Sur les sujets concernant cette question, consultez les sites internet : charlatans.infos ; pseudo-médecine.com ; psyvig.com ; prevensectes.com

que l'on peut guérir un organe malade ou en piquant l'oreille à des endroits définis. Or, il s'avère que les interconnections semblent assez arbitraires et les thérapeutes ne sont pas d'accord entre eux quant aux zones réflexes. Peut-on faire confiance à ces méthodes ? C'est douteux.

Que penser de la phytothérapie, la médecine par les plantes ? S'il s'agit de traitements à base de plantes, d'huiles essentielles, elles ne sont pas dangereuses en soi, mais ces traitements sont souvent associés à des conceptions dénoncées ci-dessus (ex : micromassages énergétiques).

On me parle souvent de la « médecine » de sainte Hildegarde : on peut y trouver, quant à l'usage des plantes, d'utiles enseignements. N'oublions pas cependant qu'au temps de la sainte, les connaissances scientifiques étaient peu développées : par exemple, on ne peut recevoir aujourd'hui ce qu'elle dit sur l'influence des « pierres », des « cristaux » et autres « énergies subtiles ».

52. Un chrétien peut-il pratiquer les spiritualités d'Extrême-Orient comme le yoga ?

Beaucoup de nos contemporains, même baptisés catholiques, sont ébranlés dans leur foi et se tournent vers les spiritualités d'Orient pensant y acquérir une sagesse et des certitudes qu'ils ont perdues. Vouloir faire une certaine expérience de Dieu est une démarche légitime et même nécessaire pour celui qui ne veut pas en rester à une foi trop notionnelle et à un intellectualisme desséchant. Ce chemin de rencontre avec Dieu est le domaine de la mystique : l'expérience de Dieu, la communion avec Dieu-Amour, est un mystère. C'est une aventure à laquelle tout baptisé est appelé quel que soit son état de vie. C'est l'appel à la sainteté, à la perfection de la charité, telle que le Concile Vatican II l'a défini pour tout baptisé dans le n° 40 de *Lumen gentium.* Cette aventure est exaltante, mais elle peut être entravée par bien des erreurs et des illusions. Que vaut la *sagesse* d'un chemin spirituel comme le yoga ? Est-elle celle de Dieu et celle voulue par Dieu ? Est-elle celle qui nous sauvera[1] ? « La Vie éternelle, c'est qu'ils Te connaissent Toi et Celui que Tu as envoyé, Jésus-Christ » (Jn 17, 3). En fait la démarche du yoga est incompatible avec la démarche spirituelle chrétienne.

On croit un peu naïvement que le yoga se réduit à un simple exercice de concentration mentale et de relaxation du corps : pour les hindous, le yoga est une pratique essentiellement *spirituelle.* Il est inconcevable pour les Orientaux de percevoir le yoga comme une simple technique physique : il relève d'une conception théologique de Dieu et du monde, il est une voie essentiellement spirituelle.

Les spiritualités orientales ignorent la Révélation que Dieu a voulu faire aux hommes par le peuple d'Israël et ensuite à tout homme en son Fils fait chair en Jésus-Christ.

1. M.-C. SADRIN, *Le yoga à la lumière de la Foi*, Téqui, 1990, 96 p.

Cette révélation nous dit qui est Dieu (Trinité d'Amour) et comment nous pouvons le connaître et l'aimer et ainsi faire notre salut. L'ignorance de cette Révélation est un drame, car l'homme en est alors réduit à imaginer par quelles voies il peut rejoindre Dieu, chemin forcément parsemé d'erreurs et d'illusions.

La démarche de foi du chrétien est fondée sur le don de Dieu : « Si tu savais le don de Dieu et qui est Celui qui te dit "Donne-moi à boire", c'est toi qui l'en aurais prié et il t'aurait donné de l'eau vive. » (Jn 4, 10) Ce don est totalement gratuit, il ne dépend pas d'un quelconque mérite de notre part, l'Amour de Dieu est prévenant, c'est Lui qui nous a aimés le premier (1 Jn 4, 10). Dans la spiritualité du yoga, c'est l'homme qui doit mobiliser toute sa personne pour atteindre Dieu à la force du poignet, en utilisant des *techniques* et des *méthodes.* Il ne s'agit plus de recevoir le don de Dieu dans une attitude de pauvreté et d'accueil, mais de se saisir de lui pour le posséder.

Dans la démarche chrétienne, l'union avec Dieu est une communion d'amour, un face-à-face, une relation d'altérité, où les deux partenaires restent intégralement eux-mêmes ; au contraire dans le yoga, l'esprit est appelé à se dissoudre dans l'infini. C'est la définition même du mot yoga, *l'union avec l'absolu.* Le yoga est ainsi compris comme un moyen de fusion du *moi individuel* avec l'être *universel,* où l'être personnel se dissout dans la divinité et cesse d'être lui-même.

Pour le chrétien, Dieu se révèle comme « Celui qui est » (Ex 3, 14), existant de toute éternité, Créateur, et radicalement distinct du cosmos. Il est à la fois transcendant et immanent au monde qu'il fait exister à tout instant. Pour l'Orient, le divin est partout, il est en tout être et tout être est divin ; c'est l'erreur du panthéisme qui ne distingue pas Dieu transcendant de sa Création. Le yoga nie fondamentalement la distinction chrétienne entre la nature humaine et la nature divine. C'est, selon le père Jean-Marie Verlinde, la « déité sans nom et sans visage ».

L'incompatibilité théologique touche également le mystère de la Rédemption. En effet, dans l'ordre de la Rédemption,

la pratique du yoga vise à élargir le *soi individuel* dans une concentration mentale, afin de trouver la source de pureté qu'il renferme en lui-même. Il n'y a donc plus besoin de Sauveur, puisque c'est en soi-même qu'on trouve le salut.

Il y a donc clairement une incompatibilité avec la Révélation chrétienne, selon laquelle la vocation humaine n'est pas de se dissoudre dans la divinité, mais de laisser Dieu nous rejoindre et nous guérir : « Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruit. » (Jean 15, 5). Pour la spiritualité chrétienne, c'est en se tournant vers Dieu dans la prière, les sacrements, l'adoration, la louange, que l'être humain s'abandonne et fait grandir sa confiance en Dieu, qui le dépasse infiniment.[1] »

La pratique du yoga touche également à la dimension communautaire, en soutenant une démarche très individualiste de la purification et de l'union à Dieu, la personne est centrée uniquement sur elle-même, excluant toute notion de communion interpersonnelle, qui est la grande révélation et l'exigence fondamentale du mystère chrétien.

Ainsi, alors que la Révélation chrétienne annonce un Dieu qui vient rejoindre l'homme dans l'Incarnation et la Rédemption, le yoga propose une voie rigoureusement inverse, celle de l'extase où l'homme rentre en lui-même pour ne rencontrer que lui-même. Il en résulte un repliement sur soi qui peut conduire le sujet à un enfermement qui le rend inapte à toute relation sociale authentique. Il serait illusoire de penser qu'un chrétien puisse utiliser les techniques du yoga sans entrer dans ces conceptions théologiques et spirituelles. Il est clair que le yoga n'est pas une simple discipline de santé ou une aide au développement spirituel : il a la fausse prétention d'être un chemin d'union à Dieu radicalement contraire à la mystique chrétienne. On ne peut pratiquer les techniques du yoga *sans adhérer implicitement à son contenu spirituel.*

Le yoga est un volontarisme qui vise à acquérir des *pouvoirs*, d'abord sur soi et puis sur d'autres. Il peut conduire peu à peu à

1. Père Ludovic FRÈRE, *Un chrétien peut-il pratiquer le yoga*, Le Laus, s.d.

se mettre sous la dépendance de forces occultes ; à mesure qu'il avance sur le chemin du yoga, l'adepte peut acquérir la possibilité de dominer les lois de la nature et d'accomplir des actes extraordinaires. Ces pouvoirs surhumains, obtenus pour la plupart par la concentration mentale, sont réels, mais ne sont pas un don ni un charisme de Dieu : on peut craindre qu'ils viennent du père du mensonge !

En Inde, le yogi a toujours été considéré comme un détenteur de pouvoirs occultes, un magicien. On comprend bien alors qu'emprunter la méthode du yoga n'est pas sans risque, ni au niveau psychologique, ni au niveau spirituel et il est prouvé par l'expérience que des liens maléfiques peuvent se créer, entravant progressivement la personne dans sa liberté intérieure et évacuant lentement toute paix et toute joie dans le dialogue avec Dieu, et même dans la relation avec les autres. Cela peut conduire aussi à de graves dépressions.

J'ajoute que j'ai dû plusieurs fois faire une prière de délivrance pour des personnes ayant pratiqué le yoga.[1] (*cf. cas de Thierry, p. 38*)

1. On trouvera dans la bibliographie le témoignage du Père Joseph-Marie Verlinde sur sa propre expérience en Inde. Celui du Père James Manjackal qui est un Jésuite d'origine indienne est tout aussi convaincant (voir le site : info-sectes.org). Ce qui est dit ici du yoga est valable pour le zen, la méditation transcendantale, le bouddhisme et toutes formes de méditations non chrétiennes.

53. Qu'est-ce que l'hypersensibilité ?

Beaucoup d'enfants et de jeunes sont aujourd'hui hypersensibles. Pourquoi ? À partir des années 1960, avec la télévision et aujourd'hui les jeux vidéo et internet, les enfants et les jeunes consomment des images et des sons une partie de leur journée. Si l'on ajoute encore l'habitude d'évoluer dans monde virtuel, il en résulte pour la majorité une surcharge importante de leur imagination, de leur mémoire, de leur sensibilité et de leur affectivité, au détriment de leurs facultés spirituelles, intelligence et volonté libre.

Cela veut dire que, dans leur agir concret, ils vont le plus souvent suivre les inclinations et pulsions de leur sensibilité : « Je sens que... ; cela, je ne le sens pas... ». Il est évident que cet état habituel peut devenir préoccupant, car l'homme doit d'abord diriger ses actes par ses facultés de réflexion et de décision volontaire, et non par les entraînements de sa sensibilité.

Cela donne une jeunesse indécise, peu capable de prendre des engagements durables, très changeante dans ses décisions, souvent angoissée, car cette hypersensibilité s'accompagne fréquemment d'un vagabondage mental mal maîtrisé et très déstabilisant.

L'hypersensibilité est un développement excessif des facultés sensibles au détriment de la vie de l'esprit et de la raison. Parmi les pratiques qui développent cette hypersensibilité, citons la recherche des relations fusionnelles ; tout ce qui touche de près ou de loin au Nouvel Age, les pratiques paramédicales qui font appel aux *énergies*, les techniques de méditation transcendantale et orientale, ou même à *vouloir ressentir*, dans la prière, que Dieu est là...

Quels en sont les symptômes ? Est dit hypersensible celui qui *ressent* tout (personnes, lieux, objets), mais son ressenti est d'ordre physique, et pas de l'ordre de l'intuition ou du discernement. Si la chose ressentie est bonne, l'hypersensible

ressent un bien-être physique, il a l'impression de se recharger ; si la chose ressentie est mauvaise, il ressent une angoisse ou une grosse fatigue subite, avec l'impression d'être vampirisé. Cette hypersensibilité se traduit naturellement par une vulnérabilité particulière à l'égard des cinq sens et aux emprises d'ordre maléfique.

La personne hypersensible est souvent fatiguée, a un sommeil léger, rêve beaucoup. Elle aime la solitude et se retrouver seule dans la nature, où elle a l'impression de *se recharger*, évite les foules, causes de stress. Elle attire souvent les gens à problèmes dans une relation de type fusionnelle où elle semble absorber le mal-être de l'autre.

Elle prend habituellement ses décisions au *feeling*, et non après avoir réfléchi à la situation, pleure facilement (films), mais peut passer sans transition des pleurs à la joie. Des états psychologiques fluctuants très déstabilisants.

Toutes les pratiques occultes présupposent cette hypersensibilité, depuis le magnétisme et toutes sortes de guérison à distance (comme le reiki), en passant par la radiesthésie, la voyance, le spiritisme, toutes sortes de magies. On parle de médium quand la personne en fait un métier.

54. Comment aider une personne hypersensible ?

Il est urgent de rendre la personne lucide sur sa fragilité, de lui expliquer ce qu'est l'hypersensibilité, et de lui faire comprendre quels sont les risques.

Il faut également lui montrer les symptômes pour qu'elle se reconnaisse facilement et vous accorde sa confiance. D'où l'importance pour elle de pointer des éléments de sa vie quotidienne dans vos explications. Vous devez lui apporter la lumière sur des phénomènes que personne jusque-là n'avait nommés.

Peut-être pouvez-vous aborder les causes simples de l'hypersensibilité en les illustrant par des exemples pratiques, pour qu'elle saisisse bien qu'il s'agit d'une réflexion cohérente. Il faut insister sur les effets négatifs de son état, en particulier l'appauvrissement de la vie de l'intelligence.

Enfin, lui exposer comment on peut perdre cette hypersensibilité. Pour cela, il y a nécessité de développer chez elle la présence au réel – et pas seulement la conscience de cette présence – repérer les lieux où elle est trop dans sa sensibilité, son imagination débordante, et non pas dans son intelligence. Le risque n'est pas mince de *rêver* sa vie au lieu de s'y engager avec lucidité. La connaissance de soi, de ses capacités et de ses déficiences doit être confrontée au réel. Les activités quotidiennes répétitives, activités manuelles notamment, peuvent y aider. On peut aussi se faire aider par un moniteur de la méthode Vittoz[1].

En revanche, il vaut mieux déconseiller à un jeune hypersensible d'aller par exemple dans une assemblée de prière du renouveau charismatique. Dans un tel groupe, il doit s'ouvrir à l'influence des charismes. Celui qui est hypersensible ne

1. Dr. P. d'ESPINEY, *La psychothérapie du docteur Vittoz*, éditions Téqui, 1997, 112 p.

saura pas faire la différence entre l'ouverture spirituelle à l'Esprit Saint et une ouverture sensible.

55. Quand l'hypersensibilité devient-elle médiumnité ?

On peut faire de l'hypersensibilité... une profession. C'est le domaine des médiums, de bonne foi ou non, qui prétendent mettre leurs pouvoirs au service des autres : grâce aux prémonitions, on prétend prévenir les catastrophes et les accidents ; grâce à la voyance, on assure aider les gens à prendre de bonnes décisions ; grâce au magnétisme, on est prêt à soulager ceux qui souffrent, etc.

Mais l'efficacité seule n'est pas un critère suffisant, car nous savons que le démon est capable de faire toutes sortes de prodiges, notamment de fausses guérisons. Et si le démon est susceptible d'accorder un bien temporaire, il ne le fait jamais gratuitement. Il cherche à séduire toutes sortes de personnes, et les médiums, d'après tout ce que nous avons dit, sont des proies de choix.

Quant à leurs clients, beaucoup y gagnent de sérieux problèmes d'emprise maléfique et de troubles psychiques. Plus le médium acquiert de *pouvoirs*, plus il se trouve sous l'emprise du démon. La libération est possible si, au nom de Jésus-Christ, le médium accepte de renoncer à ses pouvoirs pour se mettre sous l'autorité du seul Seigneur.

Enfin, précisons que la médiumnité n'est absolument pas un charisme. Elle est de l'ordre de la disposition habituelle et stable, alors que le charisme est surnaturel et non permanent : celui qui affirme qu'il a le charisme de guérison et qu'il peut l'utiliser quand il veut, est un médium, et non un charismatique.

56. Les états modifiés de conscience (EMC)

On appelle états modifiés de conscience (EMC), tout état mental différent de l'état d'éveil habituel. On range dans les EMC des phénomènes aussi divers que les rêves, l'hypnose, les extases, les transes, les possessions, les expériences de relaxation avancée, les sorties hors du corps, les NDE (*near death experience*) et OBE (*out of body experience*). Certains EMC sont courants et à la portée de tous, par exemple, le fait d'être dans la lune...

Dans ces états, l'activité du sujet est moins contrôlée par sa raison, voire complètement incontrôlée, ce qui entraîne une altération de la pensée et une diminution du contrôle volontaire de soi-même. La notion de temps devient très subjective : on peut avoir la sensation d'une absence, d'un arrêt, d'un ralentissement ou d'une accélération du temps ; cela peut être accompagné d'une sensation de bien-être, voire d'euphorie ou d'illumination. Au retour à l'état conscient, il peut arriver, comme après une hypnose, que le sujet ne se souvienne de rien. Les états proches de la mort (NDE), ainsi que les états de « décorporation » (OBE) sont de bons exemples de EMC : dans ces derniers cas, la sensation de sortie du corps est totalement subjective car l'âme ne peut quitter le corps sans entraîner sa mort.

Un EMC peut être un phénomène spontané, peu dangereux. Cependant, des questions se posent quand on tente de les provoquer artificiellement.

Les personnes qui font involontairement des expériences d'EMC peuvent avoir tendance à leur donner une valeur de réalité supérieure à celles de leur vie quotidienne. Si elles se mettent à rechercher cet état second d'une manière artificielle, elles courent le risque de vivre de plus en plus déconnectées du quotidien et même d'aboutir à des pathologies : certaines techniques de relaxation, sophrologie et yoga, la méditation transcendantale (avec répétition d'un mantra), toutes les tech-

niques de méditation inspirées par les spiritualités orientales, Zen, Zazen, Krishnamurti, le yoga-sutra de Patanjali... Dans ces techniques, l'EMC est obtenu par concentration mentale et porté par une mystique naturaliste : il s'agit de réaliser la fusion avec les énergies cosmiques considérées comme divines, avec dilution de la conscience personnelle dans le « grand Tout » indéfini et sans visage. La finalité de la démarche est décrite en terme de sérénité intérieure, mais qu'il ne faut pas confondre avec l'expérience de cette vraie paix intérieure que seul l'Esprit Saint peut donner.

Pour un baptisé, ces expériences sont nocives, car elles plongent leurs racines dans une vision du cosmos et dans une anthropologie incompatibles avec la foi catholique : monisme, panthéisme. On peut en dire autant de l'usage des drogues, en particulier du LSD, de l'ectasy... moyens faciles de provoquer un EMC, surtout s'il est associé à une ambiance musicale violente (beat, volume sonore élevé...).

Autre raison de se méfier de toute pratique visant à une quelconque extension artificielle de la conscience en vue de faire une expérience pseudo-mystique: ces pratiques nous tournent sur nous-mêmes et induisent *une fausse image de l'expérience mystique.* Elles font dépendre la vie mystique, ou d'union à Dieu, des efforts humains *plutôt que d'un Dieu qui est le premier acteur et donateur de ses grâces,* celles-ci étant totalement gratuites et imprévisibles. Il y aurait un terrible danger d'orgueil à vouloir s'approprier des états que seul Dieu peut donner, comme il veut et quand il veut.

Satan est toujours capable de se déguiser en « ange de lumière » (2 Cor 11, 14). Imitons le réalisme des saints : Ste Thérèse d'Avila luttait pour ne pas entrer en lévitation ; St Philippe Néri faisait de l'humour pour ne pas tomber en extase.

57. Les âmes errantes existent-elles ?

On entend généralement par âmes errantes des âmes de défunts qui auraient la capacité de se rendre présentes dans notre monde et de se manifester aux vivants de différentes manières, voire d'âmes de damnés qui reviendraient tourmenter les vivants. On peut penser aux phénomènes de fantômes, de spectres ou même d'apparition d'un défunt. De nombreux prêtres exorcistes témoignent : au cours de leurs prières de bénédiction, ils ont pu entendre des paroles sortant de la bouche des possédés : par exemple « *Je suis Rinaldo, un bandit qui a vécu au XVIe siècle et je suis damné* » ; « *Moi, Isabelle, j'ai été condamnée à errer sur la terre et j'ai besoin de vos prières.*[1] »

Faisons confiance aux exorcistes pour admettre qu'ils ont eu l'occasion, lors d'un exorcisme, d'entendre par la bouche du possédé des paroles qui semblent se rapporter à une identité humaine. Cela m'est arrivé à moi-même lors d'un exorcisme. Dom Gabriele Amorth cite de son côté plusieurs cas dans son livre *Exorcisme et psychiatrie*[2], mais il ne conclut pas, laissant ouverte la question.

Peut-on aller plus loin pour éclairer cette question qui trouble de nombreux prêtres exorcistes et qui, aujourd'hui dans le public, rencontre une audience importante ? Je le crois, si nous nous plaçons sur le plan de la théologie catholique, de l'enseignement du Magistère et de la Tradition.

Quelles sont les constatations faites en général ? Quels sont les faits ? De tout temps, des personnes dignes de foi ont témoigné avoir eu des perceptions d'êtres plus ou moins lumineux, d'aspect fantomatique, en général la nuit, et souvent à proximité des cimetières ou de maisons dites hantées.

---

1. Don Antonio FORTÉA, *Le problème des âmes errantes*, Éditions Bénédictines, 2009. Le contenu de cette brochure pose sérieusement problème et ne peut être admis en bonne théologie catholique.
2. Dom G. AMORTH, *Exorcisme et psychiatrie*, Éd. F-X. de Guibert, 2002, chap. X, p. 183.

Lors d'une prière d'exorcisme sur un possédé, les paroles entendues de sa bouche ne semblent pas provenir d'un démon, mais d'une âme d'un défunt. Ce qui supposerait que l'âme d'un défunt, âme du purgatoire ou damnée, puisse *s'incarner* dans un vivant.

La manière dont s'exprime parfois cette âme laisserait supposer qu'elle n'est pas établie dans un des trois états possibles à la mort corporelle, ciel, purgatoire, enfer; elle ne serait ni perdue, ni sauvée; elle serait alors en demande de prière pour être sauvée. Ce serait le cas des âmes qui, sans avoir été dans la grâce de Dieu, sans avoir demandé pardon, n'ont pas non plus été mauvaises au point de rejeter Dieu. Après ces constatations, que peut-on dire?

Pour un adulte vivant et pleinement responsable, on peut affirmer très clairement qu'il n'y a pas de moyen terme entre l'état de grâce et l'état de péché mortel, qu'il soit baptisé ou non. On peut lire à ce sujet la contribution théologique pénétrante du cardinal Charles Journet, *Dieu à la Rencontre de l'Homme*[1]. À la mort corporelle, un adulte pleinement responsable est nécessairement dans un de ces deux états ; si c'est l'état de grâce, il est sauvé; si c'est l'état de péché, on peut penser – et des mystiques comme sainte Faustine ou Marthe Robin le laissent supposer – qu'il y a de la part du Christ une ultime tentative pour que ce défunt accepte sa Miséricorde et soit sauvé. Cependant, si cette Miséricorde est refusée, l'âme se perd elle-même. Le Jugement particulier sanctionne cette décision libre de l'âme: « Le sort de l'homme est de mourir une seule fois et après vient le Jugement » (Heb 9, 27).

On voit donc mal comment une âme séparée pourrait demeurer dans un état *indéfini* pendant un certain *temps*, même si on admet que ce *passage*, depuis le moment où la personne tombe dans l'inconscience jusqu'au moment où l'âme entre définitivement dans le monde de l'éternité, laisse la possibilité d'un ultime dialogue avec le Sauveur.

---

1. Charles JOURNET, *Dieu à la rencontre de l'homme, La voie théologale*, Éd. Desclée de Brouwer-Saint-Paul, 1981, p. 51 et Saint Thomas d'AQUIN, *Somme théologique*, I-II, q. 89, a. 6.

Au sujet du jugement particulier, le *Catéchisme de l'Église catholique* nous dit ainsi : « Chaque homme reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle dès sa mort, en un Jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification, soit pour entrer immédiatement dans la Béatitude du ciel, soit pour se damner immédiatement pour toujours.[1] » Notons que l'adverbe *immédiatement* est utilisé deux fois.

Par ailleurs, peut-on admettre qu'une âme humaine séparée de son corps propre (par exemple une âme du purgatoire ou une âme damnée) puisse comme s'incarner dans le corps d'un possédé ? Non, cela est impossible, car l'âme humaine ne peut s'unir qu'à son propre corps. De plus, si cette âme parlait par la bouche d'un possédé, c'est qu'elle aurait le pouvoir de mettre en mouvement les organes de la parole d'un corps qui n'est pas le sien ; cela est impossible, car l'âme humaine n'a de pouvoir que sur son propre corps : « L'âme ne peut mouvoir aucun corps en dehors du sien propre.[2] » En admettant cette hypothèse, on fait une confusion entre les capacités de l'âme humaine et celle de l'ange qui, lui, a pouvoir sur la matière. Il peut agir sur n'importe quel corps et se rendre présent dans le corps d'un possédé. L'âme humaine, qui a son identité propre, n'a pas ces capacités. Il ne faut pas confondre la nature et les pouvoirs de l'âme humaine et la nature et les pouvoirs de l'ange !

Quant au Jugement Dernier, certains pensent que s'il existe, c'est justement pour laisser le temps aux âmes errantes de se tourner vers Dieu et d'être sauvées ; sinon, d'après eux, il n'aurait pas de sens. Saint Thomas explique clairement que ce jugement est nécessaire, en raison de la nature sociale de l'homme et à cause des conséquences de ses actes sur les vivants après sa mort : « L'homme peut se survivre dans les conséquences de ses actes. Un jugement final et public est nécessaire : tout ce qui appartient à chaque homme, en quelque

1. CEC, n° 1022.
2. Saint Thomas d'AQUIN, *Somme théologique*, Iª, q. 117, a. 4.

matière que ce soit, sera alors jugé d'une manière définitive et manifeste.[1] »

Dès lors quelle conclusion peut-on avancer? La seule interprétation possible de ces phénomènes est que le démon, en se faisant passer pour l'âme d'un défunt, en l'état du purgatoire ou damnée, *ment*. Ce piège est parfaitement connu, et depuis des siècles, des exorcistes : je cite saint Thomas d'Aquin : « Comme disent saint Augustin et saint Jean Chrysostome, les démons se font souvent passer pour des âmes des morts afin de confirmer l'erreur des païens qui avaient cette croyance.[2] » J'ai pu moi-même le constater dans certaines traditions africaines du Sénégal.

Le préambule du Rituel de 1614 met explicitement en garde l'exorciste : « Que l'exorciste ne se répande pas en longs discours, ou en questions superflues, ou de simples curiosités, notamment sur l'avenir ou sur des secrets, propos sans rapport avec sa fonction. Mais qu'il ordonne à l'esprit immonde de se taire et de répondre seulement à ce qu'on lui demande. Et qu'on ne croit pas le démon s'il feignait d'être l'âme d'un saint, d'un défunt ou un bon ange. » (§ 14)

Un exorciste des Pouilles donne ce témoignage[3] :

> « Je nie le fait que le démon puisse se servir de l'âme d'un damné pour prendre possession d'une personne ou d'un lieu : ce serait un tourment épouvantable pour les membres de la famille de savoir que leur défunt se trouve parmi les démons. Ce ne serait qu'un piège préparé par le démon pour causer le désespoir des vivants. À ce propos, je me rappelle ce que m'a dit le Padre Pio, lorsque je lui exposai mon premier cas d'exorcisme : le démon déclarait qu'ils étaient à quatre dans la personne que j'exorcisais, et que tous les quatre étaient des damnés. Il me donna même les noms et les villages d'origine de chacun et m'indiqua comment chacun d'eux était mort. Le Padre Pio me répondit d'une voix forte : "Ne te laisse pas piéger ;

1. *Ibid.*, IIIª, q. 59, a. 5.
2. *Ibid.*, Iª, q. 117, a. 4, sol 2.
3. Cf. Dom G. AMORTH, *Exorcisme et psychiatrie*, *op. cit.*, p. 183.

ils ne sont pas quatre, mais un seul, *et c'est le diable lui-même* qui imite quatre voix différentes et assume tous les comportements possibles". Lorsque je fis le reproche au démon de cette tromperie, il me répondit : "*Tu ne sais donc pas que je suis menteur par nature ?*" »

Moi-même, j'ai eu le cas d'un démon qui a essayé de se faire passer pour l'âme du jumeau défunt de la personne possédée ; il m'a suffi de dire « Tais-toi menteur ! », pour que le phénomène s'arrête immédiatement.

Enfin, nous avons reçu en France un texte qui émane de la Commission doctrinale de la Conférence des Évêques de France, en date du 19 janvier 2007[1]. Cette note avait pour objectif de redresser certaines erreurs doctrinales et pratiques qui se sont glissées dans les pratiques de la « guérison de l'arbre généalogique par l'offrande eucharistique[2] ». Elle affirme clairement que les âmes des défunts ne peuvent nuire en quoi que ce soit aux vivants. Elle est signée par Mgr Pierre-Marie Carré, président de la commission doctrinale de la CEF, du cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon et par quatre autres évêques (v. annexe 9).

On peut en conclure que les âmes errantes n'existent pas, si ce n'est dans des esprits peu éclairés par la théologie et qui interprètent mal certains phénomènes. Il ne s'agit donc pas d'une opinion théologique recevable : quand une opinion théologique est contraire à des vérités d'ordre naturel et surnaturel, *il ne s'agit pas d'une opinion mais d'une erreur.*

1. CEF, Commission doctrinale, *Note doctrinale sur la guérison des racines familiales par l'eucharistie*, 19 janvier 2007.
2. P. Hampsch, *La guérison de l'arbre généalogique par l'Eucharistie*, 1986, éd. fr. 2002.

58. Comment comprendre les manifestations d'âmes du purgatoire à des vivants ?

Est-ce l'âme elle-même, en sa réalité ontologique qui se manifeste ? Par nature, elle n'en a pas la capacité ; il faudrait une intervention miraculeuse de Dieu, ce qui n'est pas à exclure. Cependant, en tant qu'âme humaine, elle est incapable d'impressionner les sens de la personne sollicitée : gémissements, appels, points lumineux...

Il faut donc faire l'hypothèse vraisemblable d'une médiation angélique : c'est un ange, peut-être l'ange gardien qui, par ordre divin, vient lui porter ce message, l'appelant à intercéder pour telle âme du purgatoire. Les médiations angéliques sont sans doute beaucoup plus fréquentes qu'on ne le croit.

La manifestation du prophète Samuel à Saül lors de l'épisode de la nécromancienne (1 S 28, 8-19[1]) a sans doute la même explication. Les Pères et commentateurs ont fait plusieurs hypothèses : intervention divine ? démoniaque ? tromperie de la femme ? Quoiqu'il en soit, Dieu a permis à l'âme de Samuel de se manifester vraiment et d'annoncer l'avenir.

> Une manifestation troublante : sur une route très sinueuse de France, une jeune femme a un accident et se tue. Quelques mois après sur cette route, un homme prend en stop une jeune femme qui lui dit : « Ralentissez, car cette route est dangereuse ! » Arrivé au village, l'automobiliste descend de sa voiture pour acheter des cigarettes : quand il revient la jeune femme a disparu. D'après sa description, on reconnaît la jeune femme décédée quelques mois plus tôt.

Comment expliquer cette « apparition » ? Il faut faire appel à une médiation angélique : l'ange, sur ordre divin, a la

1. Cf. la note d/ dans la Bible de Jérusalem.

capacité d'apparaître aux vivants sous forme humaine, on en a de nombreux exemples dans l'Écriture – l'Ange qui apparaît à la future mère de Samson (Jg 13, 3) par exemple. C'est par cette médiation que le Seigneur, par miséricorde, a voulu avertir ce conducteur imprudent.

On donnera la même explication pour les « apparitions » de fantômes, spectres ou autres, les phénomènes de maisons hantées, sachant que les démons ont le même pouvoir.

Du petit journal de sainte Faustine

« J'accompagne souvent les âmes agonisantes et je leur obtiens la confiance en la Miséricorde divine. Je supplie Dieu de leur donner toute la grâce divine, qui est toujours victorieuse. La Miséricorde divine atteint parfois le pécheur au dernier moment, d'une manière étrange et mystérieuse. À l'extérieur, c'est comme si tout était perdu, mais il n'en est pas ainsi. L'âme éclairée par un puissant rayon de la grâce suprême, se tourne vers Dieu avec une telle puissance d'amour, qu'en un instant, elle reçoit de Dieu le pardon de ses fautes et de leurs punitions, et à l'extérieur elle ne nous donne aucun signe de repentir ou de contrition, car elle ne réagit plus aux choses extérieures. Oh ! Que la Miséricorde divine est insondable !

Mais horreur, il y a aussi des âmes qui, volontairement et consciemment, rejettent cette grâce et la dédaignent. *Bien que cela soit déjà l'agonie*, Dieu miséricordieux donne à l'âme ce moment de clarté intérieure, et si l'âme le veut, elle a la possibilité de revenir à Dieu. Mais parfois il y a chez les âmes un tel endurcissement, qu'elles choisissent consciemment l'Enfer. Elles font échouer toutes les prières que d'autres âmes dirigent vers Dieu à leur intention, et même les efforts de Dieu.[1] »

1. Sœur Faustine KOWALSKA, *Petit journal*, éd. Parole et dialogue, 2e éd., 2002, p. 562, n° 1698. Il s'agit du moment de l'agonie comme le souligne l'auteur, donc avant que l'âme ne se sépare du corps.

59. L'Exorcisme d'Emily Rose, Le Rite : *ces deux films reflètent-ils la réalité vécue lors d'un exorcisme ?*

L'Exorcisme d'Emily Rose est sorti sur les écrans en 2005. Cette œuvre fait référence à un drame qui s'est produit en Allemagne en 1976 : le décès d'une jeune Bavaroise, Anneliese Michel, à la suite de plusieurs prières d'exorcisme pratiquées par deux prêtres, les Pères Renz et Alt, mandatés par leur évêque. Il s'agissait d'un cas de possession démoniaque, dûment constaté par les autorités diocésaines. Exemple à peu près unique dans les annales de l'exorcisme, la jeune fille est morte peu après dans un état de faiblesse physique et psychique grave. Un procès criminel, succédant à une longue enquête judiciaire, a abouti à la condamnation des parents de la victime et des prêtres exorcistes, inculpés de non-assistance à personne en danger. De fait, la mort n'était pas due à l'exorcisme en lui-même, mais à l'état de faiblesse extrême d'Anneliese.

Ce procès a été entouré d'un climat médiatique désinformateur tel qu'il a fait du tort à l'action de l'Église en ce domaine. Depuis en effet, les évêques d'Allemagne n'osent plus nommer officiellement de prêtres exorcistes. Le film rapporte assez bien les débats du procès et présente donc un certain intérêt quant à l'évolution des différents protagonistes et leur prise en compte de la dimension surnaturelle de la question.

Quelques critiques : les scènes d'exorcismes sont outrageusement amplifiées quant aux manifestations démoniaques, sans doute pour les besoins du spectacle, mais ce n'est pas la réalité. Autre erreur assez répandue : le démon aurait le pouvoir d'exercer des représailles sur les personnes engagées dans ce procès, le Père Moore, l'avocate, le médecin témoin des faits, ce qui est faux.

Cette affaire qui s'est passée dans l'église allemande a au moins un mérite : alerter les prêtres exorcistes sur certains risques de leur ministère : une formation minimum en psychiatrie s'avère plus que nécessaire, ainsi que, le cas échéant, la nécessité de recourir à un médecin dans les cas difficiles.

Le film *Le Rite* est sorti en mars 2011 à la suite de la publication du livre d'un journaliste américain, Matt Baglio[1]. Ce livre est une enquête assez sérieuse auprès de plusieurs prêtres exorcistes italiens. Il présente donc un certain intérêt.

Quels sont les points positifs de l'histoire racontée dans le film ? Le jeune prêtre américain envoyé en Italie par son évêque pour acquérir une solide formation à ce ministère d'exorcisme et qui, au début, ne croit pas beaucoup au démon et à la possibilité des possessions, en ressort avec la conviction que des personnes peuvent être en effet possédées et qu'elles sont en grande souffrance. La charité exige donc que l'Église s'occupe d'elles. Par ailleurs, l'aperçu du cours donné par un père dominicain sur ces questions sonne assez juste dans l'approche et le contenu, même si le ton reste exagérément professoral.

La dernière image du film, positive, montre le prêtre – qui n'est pas tombé dans les bras de la jeune journaliste comme c'est parfois le cas dans ce genre de film – en train de confesser dans sa paroisse : l'honneur est sauf...

Pour qui a lu le livre cependant, l'histoire du film est assez loin de celle écrite par Matt Baglio. Le film met l'accent sur le spectaculaire des prières d'exorcisme, en majorant systématiquement leur ampleur grâce à un accompagnement sonore très violent. Et plusieurs éléments ne collent pas avec la réalité : par exemple le prêtre exorciste romain se retrouve bientôt lui-même possédé après avoir délivré une jeune femme : c'est évidemment du délire... Sauf très rares exceptions, le prêtre exorciste n'a pas à craindre de représailles de la part du démon. Dieu ne le permet pas.

1. Éditions Salvator, 2011.

Quant à l'impact sur les spectateurs, il est probable que la plupart auront vu ce spectacle comme un banal film d'horreur, au mieux avec la conviction que le démon n'agit que d'une manière exceptionnelle dans des cas de possession rarissimes. Or la plupart du temps, le démon agit d'une manière occulte et cachée.

60. Qu'entend-on par Nouvel Age ?

Le Nouvel Age[1], théorisé dans le livre *Les enfants du Verseau* de Marilyn Ferguson paru en 1980, n'est pas un mouvement spirituel, il est plutôt un état d'esprit, une manière de concevoir le monde spirituel qui influence les croyants aujourd'hui. Ce courant a créé une nébuleuse d'initiatives diverses porteuses d'idées qui s'opposent radicalement à la conception judéo-chrétienne du cosmos et du salut, tout en utilisant des concepts chrétiens : la doctrine du Christ qui circule dans les cercles Nouvel Age s'inspire des enseignements théosophiques d'Helena Blavatski, de l'anthroposophie de Rudolf Steiner et de l'école ésotérique d'Alice Bailey. Le Nouvel Âge est devenu très populaire comme ensemble fluide de croyances, thérapies et pratiques proposées dans des séminaires de *développement personnel* où l'on pratique *l'élargissement de la conscience.*

Le Dieu dont parle le Nouvel Age n'est ni personnel, ni transcendant. Ce n'est ni le Créateur, ni le sustentateur aimant de l'univers, mais une *énergie impersonnelle* immanente au monde avec lequel elle forme une *unité cosmique*. Cette unité est moniste et panthéiste. Le cosmos est incréé, éternel et autosuffisant. La mystique Nouvel Age est celle de la fusion avec *le grand Tout.*

Dans cette abondante littérature Nouvel Age, Jésus-Christ est présenté comme un sage, un initié ou un avatar parmi d'autres. Voici quelques points communs aux approches Nouvel Age :

Le Jésus historique, personnel et individuel est distinct du Christ éternel, impersonnel et universel. Le sacrifice du Christ sur la Croix est réinterprété, car le péché n'existe pas vraiment, il n'y a que des « erreurs ». On est invité à une

1. Cf. l'article « New Age » dans *Wikipedia* qui résume son histoire. Site internet consulté en janvier 2012.

démarche d'autoréalisation et d'autorédemption de soi, qui va jusqu'à des réincarnations successives. Les textes apocryphes sont admis au même titre que les Écritures reconnues par le canon chrétien.

La littérature fondée sur les idées du Nouvel Age est pléthorique. Les titres du genre *Dialogue avec l'Ange, Conversations avec Dieu, Dialogues avec l'Au-delà*, etc., font les belles ventes de certaines collections. Un spécialiste du genre est l'écrivain brésilien Paul Coelho qui a vendu ses œuvres dans le monde entier : *L'Alchimiste*, 100 millions d'exemplaires, traduit en 66 langues ! Et aussi *Le pèlerin de Compostelle, Comme un fleuve qui coule*, etc.

Nous devons cependant reconnaître que beaucoup de nos contemporains sont en quête de spiritualité. Nous serions gravement déficients, nous chrétiens, si par ignorance et négligence, nous leur cachions les trésors de spiritualité de notre héritage mystique catholique : à nous de le découvrir, de l'approfondir et d'en témoigner.

On trouvera une explication remarquable et détaillée du Nouvel Age dans le texte du Conseil Pontifical de la Culture et Conseil pontifical pour la culture religieuse : *Jésus-Christ, le porteur d'eau vive. Une réflexion chrétienne sur le Nouvel Âge.*[1] Ce texte est accompagné d'un très bon lexique.

1. Éd. Bayard-Fleurus-Mame-Cerf, 2003, 106 p. Présentation du cardinal Paul Poupard.

VI.

Je peux être libéré.

« Alors je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle. Dieu lui-même sera avec eux, il sera leur Dieu. Il essuiera toutes larmes de leurs yeux. » (Ap 21, 1. 3-4)

61. Jésus a-t-il chassé les démons ?

Si nous lisons l'Évangile un peu attentivement, c'est une évidence, Jésus est l'exorciste par excellence. La délivrance des possédés par Jésus met en valeur son autorité, mais c'est surtout un signe fort de la venue du règne de Dieu : « Si c'est par le doigt de Dieu que j'expulse les démons, c'est donc que le règne de Dieu est arrivé pour vous » (Lc 11, 20). Quand Jésus délivre un possédé, c'est sa parole, prononcée avec autorité, qui opère la délivrance : « Tais toi et sors de lui. » (Mc 1, 25).

Citons des passages où Jésus chasse les démons. Ici, il est question d'une personne en particulier qui est libérée : ainsi dans le texte sur le démoniaque de Capharnaüm (Mc 1, 21 ; Lc 4, 31) ; le démoniaque épileptique (Mt 17, 14 ; Mc 9, 14 ; Lc 9, 33) ; la fille de la Syrophénicienne (Mt 15, 21 ; Mc 7, 24) ; le démoniaque gérasénien (Mc 5, 1 ; Mt 8, 28 ; Lc 8, 26) ; le démoniaque muet (Mt 9, 32 ; Lc 11, 14) ; la femme courbée depuis dix-huit ans (Lc 13, 13)

Ailleurs, les évangélistes se limitent à dire que Jésus chassait *beaucoup* de démons : sept chez Marie-Madeleine. On l'apprend au détour d'une phrase (Lc 8, 2 ; Mc 16, 9). Le plus souvent, les évangélistes ne précisent pas. Des possédés sont spontanément libérés par la seule proximité de Jésus : « Il (Jésus) chassa beaucoup de démons. Et il ne laissa pas parler les démons car ils savaient qui il était » (Mc 1, 32-34).

Ces textes peuvent sembler loin de nous, d'une autre époque. Mais cette libération est toujours valable pour les hommes d'aujourd'hui : « Si le Fils vous libère, écrit Jean, vous serez vraiment libres » (Jn 8, 34). Et nous avons bien besoin de la nouveauté radicale du salut par le Christ, vainqueur des forces du mal.

62. Les évangélistes ne confondent-ils pas possession et maladie ?

Certains exégètes ont cherché à réduire les exorcismes de Jésus à des guérisons. Ils disent qu'à cette époque, d'ailleurs, on attribuait souvent au démon des troubles qui sont reconnus aujourd'hui comme des pathologies spécifiques. Ce n'est pas faux. Mais de là à prétendre que Jésus est entré dans ces erreurs, ce n'est pas acceptable... Jésus est la Vérité... et dans ce domaine où les troubles psychologiques et les emprises maléfiques sont souvent mélangés, il va faire un travail de distinction entre une pathologie et la possession.

Ainsi il est manifeste pour un lecteur attentif des évangiles que Jésus ne confond pas la guérison des malades avec la délivrance des possédés. Quand un malade ou infirme vient à lui pour être guéri, Jésus lui demande une profession de foi, puis il lui impose les mains, lui touche une partie du corps : il y a presque toujours un « toucher » de la part de Jésus. Au contraire, on constate que Jésus n'agit pas envers le possédé comme avec un malade : il ne le touche pas, il ne lui impose pas les mains, ne lui fait pas d'onction d'huile ; il ordonne à Satan de s'en aller : « Sors de cet homme... » (Mc 5, 8).

Dans le discours apostolique de saint Matthieu, il est évident que Jésus distingue bien les malades des possédés : « Le règne des Cieux est tout proche : guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons ; vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » (Mt 9, 8).

63. Comment ce ministère d'exorciste est-il venu jusqu'à nous ?

D'abord par les apôtres qui ont reçu la mission d'annoncer la Bonne Nouvelle avec les signes qui l'accompagnent, la guérison des maladies et la libération des possédés : « Ayant convoqué les Douze, Jésus leur donne puissance et pouvoir sur tous les démons et sur les maladies pour les guérir » (Lc 9, 1) ou encore comme on le voit dans ce court passage de Marc : « Ils expulsaient beaucoup de démons, ils oignaient d'huile beaucoup d'infirmes et ils les guérissaient » (Mc 6, 12).

Saint Luc nous dit que Jésus élargit ensuite cette fonction aux 72 disciples. Ces derniers, de retour de mission, s'écrièrent tout joyeux : « Seigneur, même les démons nous sont soumis en ton Nom » (Lc 10, 17).

Tels sont les signes visibles de la victoire du Christ sur le monde des ténèbres et de la souffrance ; ils confirment la vérité et la puissance de la prédication : « Voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru... » (Mc 16, 17). Alors, après l'Ascension, les apôtres et les disciples continuèrent à chasser les démons en invoquant le Nom du Seigneur Jésus (Ac 8, 7 ; 16, 16 ; 19, 11).

Plus tard, il faut consulter les écrits des Pères de l'Église. Ils écrivent ainsi qu'au tout début de l'Église, les clercs et les laïcs, sans distinction, chassent les démons au Nom de Jésus. Ces délivrances confirment la vérité de l'Évangile et la venue du Royaume. Justin de Rome (†165) affirme qu'au Nom de Jésus crucifié sous Ponce Pilate, les baptisés libèrent les possédés, qu'exorcistes et sorciers païens ne réussissent pas à délivrer.[1] Au siècle suivant, saint Irénée de Lyon (†202) confirme : « Par l'invocation du Nom de Jésus-Christ qui

1. *Apologie* II.

fut crucifié sous Ponce Pilate, Satan est chassé hors des hommes.[1] »

À partir du IIIe siècle, pour remédier à certains abus, l'Église a dû commencer à réglementer ce ministère en instituant un rite de l'exorcisme et en le confiant à un ministre délégué par l'évêque. Au milieu du IVe siècle, une lettre du Pape Corneille, conservée par Eusèbe[2] mentionne les exorcistes parmi les ordres mineurs et, en l'an 416, le Pape Innocent Ier ordonne que le ministère de l'exorciste soit soumis à la juridiction de l'évêque diocésain.

Aujourd'hui, ce ministère est confié uniquement à un prêtre mandaté expressément par l'évêque du lieu, c'est-à-dire qu'en principe, il y a un prêtre exorciste par diocèse. On peut se demander pourquoi dans certains diocèses de France il est si difficile d'obtenir le nom et le téléphone du prêtre exorciste. Sans réponse de l'Église, des personnes en souffrance, malmenées, se tournent alors vers des charlatans qui, eux, n'hésitent pas à faire de la publicité ; cela leur coûte cher de bien des manières...

1. *Adversus haereses* II.
2. *Histoire ecclésiastique* VI, 43.

64. Quel est le combat de l'Église contre Satan ?

Le combat de l'Église se situe à la suite du combat du Christ contre Satan. Tout pouvoir vient de Jésus et c'est en son Nom très saint que l'Église chasse les démons. C'est un sujet que les papes ont régulièrement abordé : « L'un des plus grands besoins de l'Église, martèle le Pape Paul VI, lors de l'*Audience Générale* du 17 novembre 1972, est de se défendre contre ce Mal que nous appelons le démon. » Et Jean-Paul II une quinzaine d'années plus tard de préciser plus concrètement :

> « C'est la grande certitude de la foi chrétienne : "Le prince de ce monde a été jugé" ; "Le Fils de Dieu est apparu pour détruire les œuvres du diable" (1 Jn 5, 19). Donc, le Christ crucifié et ressuscité s'est révélé comme le plus fort qui a vaincu l'homme fort, le diable, et l'a détrôné. L'Église participe à la victoire sur le diable, car le Christ a donné à ses disciples le pouvoir de chasser les démons (Mt 10, 1 ; Mc 16, 17). L'Église exerce ce pouvoir victorieux moyennant la foi dans le Christ et la prière, *un pouvoir qui, dans des cas spécifiques, peut prendre la forme de l'exorcisme.*[1] »
>
> « L'Église, lit-on dans les préliminaires du *Rituel de l'Exorcisme* de 2005, a dès lors exercé ce pouvoir qu'elle a reçu du Christ d'expulser les démons et de repousser leur influence, et cela dès le temps des apôtres (cf. Ac 5, 16 ; 8, 7 ; 16, 8 ; 19, 12). C'est ainsi qu'elle prie sans cesse avec confiance *au nom de Jésus* pour être délivrée du Mal (cf. Mt 6, 13). Toujours au nom de Jésus par la puissance de l'Esprit Saint, elle commande de diverses manières aux démons, pour qu'ils ne fassent pas obstacle à l'œuvre de l'évangélisation (cf. 1 Th 2, 18) et restituent au *plus fort*

1. Jean-Paul II, *Allocution* du 20 août 1986.

qu'eux (cf. Lc 11, 21-22) la domination sur tous les hommes et sur chacun d'eux. "Quand l'Église demande publiquement et avec autorité, au nom de Jésus-Christ, qu'une personne ou un objet soit protégé contre l'emprise du Malin et soustrait à son empire, on parle d'*exorcisme.*[1]" »[2]

« Le ministère d'exorciser les possédés est accordé par une permission particulière et expresse de l'Ordinaire du lieu qui, selon la règle, sera l'évêque diocésain lui-même [...]. Le prêtre à qui la charge d'exorciste est confiée, soit de manière stable, soit pour un cas donné, exercera cette œuvre de charité avec confiance et humilité, sous le gouvernement de l'Ordinaire » (n° 13).

Dans le discernement des cas, une grande prudence s'impose :

« Que l'exorciste ne croit pas facilement qu'une personne est obsédée par le démon, si elle souffre d'une maladie, surtout d'ordre psychique » ; mais l'exorciste doit être averti des « artifices et des ruses dont se sert le diable pour induire l'homme en erreur, pour persuader celui qui est obsédé de ne pas se soumettre à l'exorcisme » (n° 14).

« L'exorciste ne doit pas procéder à la célébration d'un exorcisme s'il n'arrive pas, en s'appuyant sur une certitude morale, à la conclusion que celui qu'il doit exorciser est vraiment obsédé par le démon et, si c'est possible, qu'il consent à recevoir l'exorcisme. Selon une pratique éprouvée, on considère comme signe d'obsession du démon : le fait de parler ou de comprendre une langue inconnue ; de dévoiler des faits lointains ou cachés ; de faire preuve de forces qui dépassent, selon l'âge et la condition, les forces naturelles » (n° 16).

---

1. CEC n° 1673.
2. Rituel de 2005, préliminaires n° 7.

65. Être libéré : peut-on se fier aux pouvoirs des guérisseurs, marabouts, désenvoûteurs ?

Je relève sur une feuille d'annonces gratuites l'encart suivant : « *Monseigneur XXX, exorciste, médium, guérisseur, désenvoûtement, voyance, magnétisme...* » : tout en un. Ou un papier dans un genre différent : « *Monsieur K., grand voyant médium ; si vous ne voulez plus souffrir, contactez-moi le plus vite possible. Retour d'affection, chance, protection, désenvoûtement... Retour de la personne que vous aimez (elle courra après vous comme un petit chien)* (sic)... *impuissance sexuelle, chance au jeu, difficultés financières.* » Les charlatans sont bien établis dans le paysage des sciences occultes et ils trompent, moyennant finance, un nombre considérable de personnes qui souffrent, souvent fragiles et trop crédules.

Selon ma propre expérience, je peux constater que si ces personnes souffrantes sont baptisées catholiques, il arrive assez régulièrement qu'elles viennent voir le prêtre exorciste en tout dernier recours, et après avoir fait le tour de ces charlatans qui, non seulement ne leur ont pas fait de bien, mais ont souvent rajouté au mal-être. Que faire ? Sinon inciter les prêtres exorcistes – qui consultent gratuitement faut-il le rappeler – à faire leur travail et à faciliter les rencontres.

Je suis parfois consterné de constater que pour avoir un rendez-vous avec l'exorciste du diocèse, il faut faire tout un parcours, passer devant des personnes qui filtrent les demandes et se voir parfois refuser une rencontre avec le prêtre lui-même. Ne nous étonnons pas que les fidèles s'adressent ailleurs. Tout baptisé catholique a le droit d'aller parler de ses souffrances avec le prêtre exorciste de son diocèse.

66. Comment l'évêque choisit-il un prêtre pour le ministère d'exorciste ?

On peut lire dans le Rituel de 2005 au paragraphe 13 que « le ministère d'exorciser les possédés est accordé par une permission particulière et expresse de l'Ordinaire du lieu, qui, selon la règle, sera l'évêque diocésain lui-même. Cette permission doit être accordée seulement à un prêtre pieux, éclairé, prudent et de vie intègre, et spécialement préparé à cette charge.[1] »

Le bon sens exige que, pour ce ministère, on fasse le choix d'un prêtre pas trop jeune, ayant une solide formation théologique et spirituelle, qui croit au démon et aux moyens que Notre Seigneur et son Église mettent à notre disposition pour les chasser. Un minimum de formation s'impose : bien sûr en théologie, mais aussi en angélologie ; il consultera avec profit l'abondante littérature sur ces questions, ainsi que les témoignages de confrères exorcistes. Il doit en outre avoir une bonne connaissance anthropologique, de bonnes notions en psychologie et en psychiatrie, sans pour autant avoir fait de longues études en ces domaines. Le prêtre exorciste n'est pas un psychiatre.

Une bonne expérience dans le contact avec les personnes et une écoute bienveillante et attentive s'avèrent nécessaires en toutes circonstances, quelle que soit l'étrangeté des propos qui sont parfois tenus. St François de Sales disait que l'exorciste doit manifester à l'égard de la personne tourmentée par le démon et souvent incomprise par son entourage, « un océan de miséricorde ».

Ce prêtre doit bien sûr avoir un bon jugement et avoir montré qu'il a du discernement. Homme de prière, son équilibre psychique personnel est sûr et il a un excellent som-

1. *Code de droit canonique* (CIC), canon 117 ou 1172.

meil. Vivre l'oraison, avoir une confiante et fervente dévotion envers la Vierge Marie, se confesser régulièrement, jeûner, est souhaitable. Accompagné de prière, le jeûne équivaut en effet à « humilier son âme » (Lv 16, 29). Il met dans un état de pauvreté spirituelle favorable à accueillir la grâce et la conduite de l'Esprit Saint. Comme pour Jésus qui jeûna 40 jours au désert (Lc 4, 1s), le jeûne précède les grandes missions confiées par l'Esprit. Jésus l'a recommandé, tout en mettant en garde contre le formalisme qu'il pouvait cacher (Am 5, 21 ; Jr 14, 12). Il en fait, avec la prière et l'aumône, l'un des grands moyens de la pénitence chrétienne : Paul par exemple a multiplié les jeûnes (2 Cor 11, 27), les disciples l'ont pratiqué avant de partir en mission (Ac 13, 2).

À cela, on peut rajouter qu'un irascible plutôt fort ne sera pas inutile, car les combats à mener réclament persévérance et audace. Ne pas être craintif. Enfin, le prêtre n'a bien sûr pas postulé à ce ministère.

Dans un premier temps, le mandat de l'évêque peut être donné *ad actum*, c'est-à-dire pour un acte, puis pour une période de six mois ou d'un an renouvelable.

Sur le plan de la pratique de l'exorcisme, la meilleure manière reste de compagnonner avec un plus ancien pendant quelques semaines, afin de voir comment on mène un entretien, comment le discernement est établi et enfin, comment, avec détermination et prudence, il faut agir. Cet apprentissage avec un prêtre exorciste expérimenté est incontournable pour s'exercer à discerner et à mener concrètement les temps de prière.

Le prêtre va alors s'entourer d'un groupe de personnes, médecins psychiatres ou ayant un ministère d'accompagnement, afin d'accueillir et d'accompagner les personnes souffrantes dans les meilleures conditions. Un compte rendu régulier à l'évêque, ainsi que des échanges avec ses confrères pour un partage sur les cas les plus difficiles, s'avère particulièrement profitable.

Il est possible, voire primordial et nécessaire selon les cas, de collaborer avec des médecins, chrétiens ou non, qui ad-

mettent qu'il y a des troubles psychiques qui ne s'expliquent pas par une pathologie connue d'ordre naturel.

67. Sacrements et prières d'exorcisme sont-ils complémentaires ?

La Tradition de l'Église concernant la préparation des catéchumènes au baptême veut qu'à la catéchèse soit toujours associée plusieurs prières d'exorcisme. Dans ses Catéchèses, Saint Cyrille de Jérusalem s'exprime ainsi : « Hâte tes pas vers les catéchèses. Accueille avec empressement les exorcismes ; sous les insufflations, sous les exorcismes s'opère ton salut... Sans les exorcismes, l'âme ne peut être purifiée ; ils sont des prières divines tirées des divines Écritures. » On retrouve ce témoignage chez saint Jean Chrysostome, saint Augustin, et à peu près chez tous les Pères[1]. La prière d'exorcisme est un sacramental. Saint Thomas d'Aquin distingue soigneusement les sacramentaux, des sacrements.

> «Les rites de l'exorcisme, explique saint Thomas, n'enlèvent pas la faute dont l'homme sera puni après la mort, ils enlèvent seulement les obstacles à la rémission de cette faute par le sacrement. Aussi l'exorcisme sans le baptême n'a aucune valeur [...]. Il est essentiel au sacrement de produire son effet principal, la grâce, qui remet la faute ou supplée à quelque défaut. Mais cela les exorcismes ne le font pas ; ils ne font que supprimer les obstacles. Aussi ne sont-ils pas des sacrements mais seulement des sacramentaux. Ceux-ci suppriment les obstacles... Ils appellent donc la suite normale que sont les sacrements pour l'homme nouveau, l'homme libéré, devenu libre avec le Christ[2]. »

Saint Thomas distingue donc bien l'action spécifique du sacramental qu'est l'exorcisme de l'action de la grâce : pour

1. Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX, « Une initiation qui n'a pas de fin ?... » in *Vers de nouveaux visages d'Église. Quarante ans après le Concile Vatican II : La mission du catéchuménat*, Actes de l'Université d'été 2005, Service National du Catéchuménat, pp. 121-130 ; sur le site : peresdeleglise.free.fr

2. Saint Thomas d'AQUIN, III, *Somme théologique*, pars q. 71, a. 3 sol.

un catéchumène, l'exorcisme a pour but de briser les liens maléfiques qui pourraient lier le sujet et mettre un obstacle à sa vie future d'homme nouveau ; le sacrement en lui-même confère la grâce sanctifiante et établit le sujet dans l'état d'enfant de Dieu, recréé à l'image du Christ. Exorcisme et sacrement sont donc complémentaires dans l'œuvre de libération et de recréation de l'homme dépendant du péché originel et lié par le démon[1].

On en a eu une confirmation dans le cas de Tania (*cf. p. 45*) prise par des liens maléfiques puissants alors qu'elle n'était pas baptisée. La grâce de son baptême ne l'a pas libérée. Elle lui a permis toutefois d'entrer elle-même dans un combat spirituel soutenu par la prière et la participation régulière aux sacrements. De même, dans le cas de Nathan (*cf. p. 34*), il a fallu faire suivre sa démarche de conversion et l'absolution sacramentelle de plusieurs prières de délivrance.

On peut envisager l'explication suivante : le point d'application de la grâce sanctifiante se trouve à la fine pointe de l'âme, à l'intime de nos facultés spirituelles, intelligence et volonté libre. En revanche, les liens maléfiques s'exercent sur la partie corporelle et sensible du sujet. Sauf exception rare, l'emprise du démon ne peut atteindre nos facultés spirituelles. On comprend donc que le sacrement et la prière de délivrance sont nécessaires à une totale libération de l'homme pécheur, corps, âme et esprit.

1. CEC, n° 1262 à 1284.

68. Qui peut prononcer une prière de délivrance ? Une prière d'exorcisme ?

Il faut faire une distinction entre une simple prière de délivrance et un exorcisme.

La prière de délivrance, pour des cas sans gravité, peut être prononcée par tout prêtre ; je me permets d'encourager mes confrères à la pratiquer, car il est probable que ce sera de plus en plus nécessaire dans le contexte de paganisation de notre société. La prière de délivrance porte sur une coupure de liens avec les personnes douteuses et sur une prière de libération des esprits identifiés comme maléfiques. Cette prière de délivrance est une première étape dans le processus de la progression spirituelle du sujet à la condition cependant qu'il coopère par une prière personnelle persévérante (*cf. Annexes*)

Quant à la prière d'exorcisme, le code de droit canonique (canon 1172 au § 1) est sans ambiguïté : « Personne ne peut légitimement prononcer des exorcismes sur les possédés, à moins d'avoir obtenu de l'Ordinaire du lieu (l'évêque) une permission particulière et expresse. » Est-il besoin d'ajouter que ce prêtre doit vraiment croire à l'existence des démons et à leur action maléfique possible sur les personnes et que la prière de l'Église faite par lui-même a la puissance de libérer de cette emprise ? S'investir pleinement et courageusement dans cette forme de prière devient d'autant plus essentiel que la nécessité s'avère plus fréquente qu'on ne le croit : en quelques années de ministère, j'ai rencontré une vingtaine de cas de possession exigeant des prières d'exorcisme répétées et, dans deux cas extrêmes, plusieurs dizaines... Pour ces cas plus graves, nous devons utiliser les prières spécifiques d'exorcisme du Rituel. Mais sur la centaine d'exorcistes nommés dans les diocèses de France, combien pratiquent vraiment ces prières d'exorcisme quand c'est nécessaire ?

Attentif à la misère et à la souffrance d'autrui, l'exorciste recevra tous ceux qui viennent à lui avec un amour de père et de frère... Il ne comptera pas le temps passé à écouter ces frères souffrants et souvent incompris par leur entourage.

69. Qu'y a-t-il de plus difficile dans le ministère du prêtre exorciste ?

C'est sans nul doute le discernement. Dès le préambule du Rituel de 1999, le prêtre qui pratique l'exorcisme est appelé à la plus grande réserve : « Dans le cas d'une intervention que l'on dit diabolique, l'exorciste montrera avant tout la plus grande réserve et la plus grande prudence nécessaires. Tout d'abord, qu'il ne croit pas facilement qu'une personne est obsédée par le démon, si elle souffre d'une maladie, surtout d'ordre psychique. » Mais « afin de ne pas se tromper, l'exorciste fera bien attention aux artifices et ruses dont se sert le diable pour induire l'homme en erreur, pour persuader celui qui est obsédé de ne pas se soumettre à l'exorcisme, pour le convaincre que l'état de malaise qu'il éprouve est d'ordre naturel ou dépend de l'art médical. De toute façon, il examinera avec soin si celui qui se dit tourmenté par le démon l'est vraiment. » (n° 14).

Pour ce discernement, on peut établir une espèce de typologie des personnes qui vont prendre rendez-vous :

1. des personnes anxieuses, dépressives, qui ont vécu des situations traumatisantes dans l'enfance, dans l'adolescence ou à l'âge adulte. Elles ont de profondes blessures psychologiques. Sont-elles suivies par un médecin ? Font-elles déjà l'objet d'un traitement médical ? Peuvent-elles faire une psychothérapie ou suivre un parcours de guérison intérieure ?

2. des personnes qui souffrent d'une maladie mentale : schizophrénie, hystérie, paranoïa, hallucinations... et qui ont un discours à « *thème délirant* ».

3. des personnes qui souffrent de divers troubles en raison de *complicités actives ou passives* avec le mystère du Mal : après examen et discernement, leurs cas relève d'une démarche de conversion et d'une prière de coupure de liens et de délivrance. Ce sont ces cas qui semblent les plus fréquents

et tout prêtre peut faire cette prière de délivrance sans avoir recours au prêtre exorciste.

4. des personnes qui se pensent victimes d'un maléfice ou d'un mauvais sort... « Mon Père, je suis sûr que telle personne me veut du mal... Une voyante m'a dit que je devais être exorcisé... ». Cependant, les maléfices existent et sont de plus en plus fréquents.

5. des personnes qui souffrent de troubles « spécifiques » pouvant indiquer une forme d'obsession ou de possession (elles peuvent être victimes, complices, ou à la fois complices et victimes). Ces cas sont rares, mais ils ne sont pas rarissimes. Ils doivent être traités avec des « moyens spécifiques » ; dans ces cas, il est recommandé de les adresser au prêtre exorciste.

6. des personnes qui ont déjà consulté plusieurs exorcistes, alors qu'elles n'ont pas besoin, ou plus besoin, d'une prière spécifique.

L'exorciste ne sera jamais assez prudent dans l'interprétation des troubles. Un discernement par les causes s'impose. Reconnaître l'action du Malin quand elle se dissimule habilement sous d'apparentes maladies pour ne pas être découverte est le b-a-ba, mais ce n'est pas toujours aisé. Le rituel actuel demande que l'exorciste « sache bien distinguer les cas d'agression diabolique de ceux qui dérivent d'une certaine crédulité », mais d'un autre côté, il lui demande d'être particulièrement attentif à « l'astuce dont use le diable pour tromper l'homme, en persuadant le fidèle tourmenté par le Malin de ne pas avoir besoin d'exorcisme. » La meilleure ruse du démon est bien sûr de faire croire qu'il n'existe pas. Dans les cas douteux, et cela arrive, seul un exorcisme réalisé à titre de test peut permettre de débusquer la présence du démon.

70. Satan exerce-t-il des représailles sur les prêtres exorcistes ?

C'est ce que l'on voit dans certains films, comme dans *L'Exorcisme d'Emily* Rose ou dans *Le Rite (cf. question 59).* Je pense que c'est faux en grande partie. Le seul cas connu est celui du Père Joseph Surin impliqué dans l'exorcisme des possédées de Loudun au XVII[e] siècle. On peut lire l'intéressante notice se rapportant à son cas dans le *Dictionnaire de Spiritualité*. Ce cas est probablement mélangé, le Père Surin souffrant de faiblesses psychiques.

Il semble que des confrères refusent le ministère d'exorciste par peur des représailles du démon... Une certaine appréhension, cela peut en effet se comprendre, mais ce n'est pas raisonnable. Le Seigneur protège ses serviteurs qui vivent ce ministère dans l'obéissance à leur évêque. N'oublions pas que c'est le démon qui nous craint.

Autres sont les cas déconcertants, mais bien authentifiés, des saints qui ont accepté librement de souffrir une possession du démon : on peut citer Marie des Vallées († 1656 à Coutances), disciple de saint Jean Eudes, la carmélite d'origine palestinienne, la Bienheureuse Marie de Jésus crucifié, Myriam Baouardi († 1878 à Bethléem), Antoine Gay, un laïc lyonnais († 1871).

71. Comment accueillir les personnes en souffrance ?

Il faut prendre beaucoup de temps pour écouter, questionner avec délicatesse, établir un diagnostic prudent. La plupart des personnes qui font l'effort de venir jusqu'au prêtre exorciste sont perturbées, blessées, ont besoin d'être rassurées. Les personnes qui sollicitent les exorcistes sont souvent en quête d'une intervention à caractère *magique*... Consultation qui va résoudre tous leurs problèmes sans qu'elles aient vraiment à s'impliquer. Bien au contraire, nous leur faisons prendre conscience d'emblée qu'il s'agit d'une démarche de foi et de conversion à Jésus-Christ : c'est Lui qu'elles ont à choisir comme Sauveur et Seigneur de leur vie. Elles doivent donc avoir une attitude active.

Il est important d'accueillir ces personnes en souffrance sans a priori défavorable : combien m'ont dit qu'elles avaient été mal reçues par le prêtre de la paroisse qui n'avait pas pris le temps de les écouter. L'accueil de ces personnes est un lieu où la charité pastorale du prêtre doit pleinement s'exercer.

Si elle est reconnue, il faut aider la personne à ne pas se focaliser sur l'emprise démoniaque, mais lui expliquer que c'est l'occasion pour elle de vivre un chemin de conversion, de purification et de sanctification.

> « Et puisque le démon s'oppose de toutes ses forces à notre sanctification, écrit le père Emmanuel Dumont, il est un fait que Dieu aime se servir de lui d'une manière particulière pour nous faire avancer dans les profondeurs de la vie spirituelle à travers un chemin de purification, de foi et d'espérance. Ainsi, beaucoup se réveillent et deviennent fervents grâce aux attaques démoniaques, redécouvrant l'importance des sacrements et de la prière, ainsi que des autres moyens du combat spirituel (parole de Dieu, jeûne et veille, aumône, dévotion mariale...). L'expérience montre que cela peut durer ainsi pendant

> des années, sans qu'il faille pour autant renoncer à les soulager par les sacramentaux et l'exorcisme.[1] »

Et il ajoute que la personne malmenée doit rechercher le sens de cette épreuve et entrer dans un regard de foi et d'espérance sur sa situation.

> « Et donc, dans la grande majorité des situations pastorales, il s'agit d'abord de les aider, comme toute personne éprouvée, à retrouver le chemin de la foi et de l'espérance en se tournant vers le Christ victorieux du mal par la Croix. Si on se situe à ce niveau-là, qu'il y ait ou non une réelle emprise démoniaque ne change pas grand-chose. L'expérience montre qu'à partir du moment où elles retrouvent l'espérance, elles relativisent d'elles-mêmes la question du démon, dans la certitude que Dieu saura de toute façon tourner le mal en bien. Autrement dit, la question primordiale n'est pas (d'abord) de savoir d'où vient le mal, s'il est ou non d'origine démoniaque, mais elle est de discerner l'appel, le chemin de grâce qui s'offre à elles selon le moment du chemin où elles en sont : chemin de pénitence, de sanctification ou de communion à la souffrance rédemptrice du Christ.[2] »

Les personnes qui viennent me voir sont le plus souvent éprouvées par des souffrances de tous ordres : troubles organiques qui ne s'expliquent pas médicalement – elles ont fait tous les examens, toutes les analyses, ont consulté spécialistes, psychiatres, ont suivi des traitements divers et coûteux… en vain – ; troubles psychiques, épreuves familiales, barrages systématiques dans la vie quotidienne et dans les initiatives qu'elles prennent… Le pire est l'incompréhension de leur milieu : il n'est pas rare qu'on finisse par les accuser de troubles mentaux.

Je leur propose de se tourner avec confiance et espérance vers Jésus, médecin au cœur brûlant d'amour.

---

1. Emmanuel DUMONT, Louis PELLETIER, « Démonologie pastorale et pratique de la prière de libération », dans *Combattre le démon, histoire, théologie, pratique*, Éditions de l'Emmanuel, 2011, p. 205.
2. *Ibid.*, p. 209.

72. Quelles demandes rencontre-t-on le plus fréquemment dans une paroisse ?

En plusieurs années de ministère d'exorciste, j'ai reçu environ 1500 personnes et certaines plusieurs fois. La plupart d'entre elles avaient besoin d'une prière de délivrance, éventuellement à renouveler.

Je n'ai eu que quelques cas de personnes relevant uniquement de troubles psychiques : je les ai naturellement renvoyées à leur médecin habituel, tout en essayant d'avoir avec elles un échange sur le plan religieux. La plupart des cas me sont apparus comme mélangés, c'est-à-dire qu'il y avait à la fois une faille psychique et une emprise maléfique. J'ai eu à traiter une vingtaine de cas de possession caractérisée, avec manifestations du ou des démons. Ces personnes, sauf exception, ont été libérées après un combat qui a duré plusieurs mois, mais un cas est encore en attente d'une libération complète... depuis six ans.

Quelques psychiatres, même athées, m'envoient des patients dont les troubles constatés par eux restent inexpliqués sur le plan médical. Je travaille bien sûr en lien avec des médecins quand j'ai affaire à un cas mélangé.

Il est également important de situer l'environnement culturel de la personne. Certaines cultures en effet restent encore marquées par l'omniprésence des esprits accusés d'être responsables de tous les maux : maladies, accidents, morts, etc. Dans ces cas-là, on accepte difficilement les explications par les causes naturelles ou simplement humaines et la pensée magique est très mêlée à la foi. Une telle conception du créé et des circonstances de la vie amène à fantasmer sur la diabolisation des événements, à vivre dans la peur et à déresponsabiliser les individus. Il faut veiller à purifier de telles conceptions par la raison et par la foi, sinon on risque de favoriser les obsessions, parfois les délires, et diverses formes de démonopathie.

73. Qu'est-ce qu'une bénédiction ?

La bénédiction, dans un premier sens, s'apparente d'abord à la louange. « Béni soit le Seigneur ! » Cette exclamation spontanée jaillit d'un cœur qui constate le don de Dieu à l'œuvre dans sa bonté et sa miséricorde. C'est la louange qui jaillit du cœur de Jésus : « Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux habiles et de l'avoir révélé aux tout petits. » (Mt 11, 25) C'est l'exclamation du vieux Zacharie à l'instant de la circoncision de son enfant, le petit Jean-Baptiste : « Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et délivré son peuple ! » (Lc 1, 68).

Par cette louange, le croyant proclame que Dieu est la source de tout ce qui est bon, beau et vrai dans sa création. C'est aussi la louange que nous retrouvons dans le très beau cantique des trois jeunes gens au livre de Daniel : « Béni sois-tu Seigneur, Dieu de nos pères... Béni soit ton nom de gloire et de sainteté !... » Mais on peut noter que le cantique se poursuit ainsi : « Vous toutes les œuvres du Seigneur, bénissez le Seigneur ! Vous anges du Seigneur, bénissez le Seigneur ! Et vous le soleil et la lune, bénissez le Seigneur ! Vous toutes pluies et rosées, bénissez le Seigneur ! » (Dn 3, 51-90). Ce magnifique cantique se prolonge en évoquant tous les êtres inanimés et vivants de la Création : tous, par leurs cris ou leur silence, proclament la munificence et la bonté de Dieu, et en ce sens, ils « bénissent le Seigneur ».

À la fin d'une messe, on peut entendre un deuxième sens du mot, la bénédiction des fidèles par le prêtre : « Que Dieu tout-puissant vous bénisse... ! » Cette prière du prêtre, surtout lorsqu'il est curé, est une manière d'appeler la protection de Dieu sur les fidèles. Notons que tout père de famille peut « bénir » ses enfants, dans une prière privée à la maison.

74. Pourquoi bénir les objets, sa maison, sa voiture ? superstition ou bénédiction ?

Mais quand il s'agit de choses ou de lieux, quel est le sens d'une bénédiction ? Il est évident qu'un animal, un objet inanimé ou un lieu n'a pas la capacité, comme un fidèle, à recevoir une grâce surnaturelle : seul, l'ange ou l'homme, par sa nature spirituelle, est « capax Dei » (capable de Dieu). Bénir un objet ou un lieu, ce n'est donc pas lui communiquer une espèce de *pschitt* pourrait-on dire, spirituel ou surnaturel. Pour comprendre ce dont il s'agit, il faut se reporter à la parole de l'Apôtre saint Jean : « Nous savons... que le monde entier gît sous le pouvoir du Mauvais » (1Jn 5, 19) et à celle de l'Apôtre saint Paul : « Il nous a arrachés à l'empire des ténèbres et nous a fait passer dans le Royaume de son Fils bien-aimé » (Col 1, 13).

Bénir, ce sera donc soustraire à l'emprise maléfique universelle du démon, un objet ou un lieu : on comprend alors l'importance de cet acte et combien nous devons tenir à ce que les objets de dévotion (croix, médailles), les repas, les maisons ou les véhicules, les lieux de travail, les animaux, reçoivent régulièrement les bénédictions adaptées. Donc pourquoi s'étonner que le démon ne supporte pas les objets bénits, en particulier l'eau bénite ? C'est bien parce qu'ils ont été soustraits à son empire et qu'il n'est plus en connaturalité avec eux. Il en est de même pour les reliques des saints, témoins de leur sainteté, insupportables au Malin. Pour les humains, les bénédictions sont des *sacramentaux*, c'est-à-dire « des signes sacrés qui disposent les hommes à recevoir l'effet principal de sacrements, et qui sanctifient les diverses circonstances de la vie.[1] »

1. VATICAN II, *Constitution sur la Liturgie*, n°13.

Pourquoi faire bénir sa maison ? L'infestation d'un lieu résulte généralement d'actes mauvais posés par des occupants actuels ou anciens (magie et sorcellerie, actes de torture...). Même si ces personnes ne résident plus en effet dans le lieu et que ces actes ont cessé, certains esprits mauvais peuvent continuer à avoir une emprise locale (*cf. cas d'infestation 1, p. 50*).

Il est donc important de demander à un prêtre, en général le curé de la paroisse, de venir bénir le lieu en question. Il est par ailleurs souhaitable que toutes les personnes qui résident habituellement en ce lieu soient présentes, d'autant plus que certaines d'entre elles pourraient ne pas être averties des risques de certaines pratiques contestables. Une information devra leur être donnée à l'occasion, ainsi qu'une catéchèse sur le sens des bénédictions. En particulier, on doit bénir les habitations qui auraient pu subir une emprise maléfique.

75. Peut-on faire une prière d'exorcisme à distance ?

Je pratique assez souvent des prières d'exorcisme à distance pour des cas que je ne peux atteindre ou qui m'ont été confiés. Quand la personne est éloignée ou incapable de se déplacer, il est possible, en son absence physique, de prier pour elle. Certaines situations ont pu ainsi être débloquées. Il est toutefois probable que cela n'aura pas la même efficacité.

C'est une expérience que j'accepte par exemple à l'intention des résidents des prisons et des hôpitaux psychiatriques proches : il me semble que dans ces lieux de souffrances, les démons ont une bonne part de responsabilité dans les maux psychiques et moraux de ces personnes. C'est une manière de les visiter comme notre Seigneur nous l'a demandé (Mt 25, 36) : « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli, [...] prisonnier et vous êtes venus me voir. »

76. Une prière d'exorcisme doit-elle être individualisée ou peut-elle être faite en groupe ?

À la lecture des Préliminaires du Rituel, il est clair que la prière d'exorcisme doit être individuelle. Chaque cas est particulier et requiert toute l'attention du prêtre exorciste. En tout cas, il est recommandé d'admettre peu de personnes à cette prière : « Si l'on juge devoir admettre à la célébration de l'exorcisme quelques personnes choisies, on doit les avertir de prier de leur mieux pour leur frère tourmenté, soit en silence, soit de la manière indiquée dans le rituel. » (n° 3). Donc, dans le cas d'une personne possédée, la prière individuelle est de rigueur : ce moment particulièrement éprouvant requiert la confidentialité.

Une prière collective a le grave inconvénient de susciter des phénomènes de dynamique de groupe. On peut ajouter que le démon aime bien faire son théâtre… Devant une assemblée trop nombreuse, il peut ainsi chercher à provoquer des manifestations spectaculaires (cris, convulsions, transes…) sans pour autant relâcher son emprise sur la personne ; à tel point d'ailleurs que je ne peux manquer de m'interroger, relativement à des séances de délivrance un peu spectaculaires pratiquées par certains chrétiens évangéliques.

77. Quels sont les obstacles à une prière de libération et quelles sont les résolutions à prendre ?

Les principaux obstacles à une prière de libération sont le manque de conversion : rester dans ses péchés habituels ; ne pas sortir d'une situation d'impureté contraire à l'Évangile : concubinage, vagabondage sexuel, homosexualité active ; garder des rancunes vis-à-vis de ses proches ; refuser de donner le pardon est un empêchement majeur et fréquent ; ne pas avoir suffisamment réparé nos péchés d'injustice vis-à-vis de notre prochain (médisances, calomnies, questions d'héritage...).

Comment se préparer ? Les remèdes sont simples, mais exigeants. Ils demandent une certaine rigueur : commencer par préparer d'abord une bonne confession qui examine les divers aspects de sa vie, personnelle, familiale, sociale, puis se confesser chaque mois, prier quotidiennement, participer à la messe du dimanche. Les divorcés remariés doivent s'efforcer de vivre en frère et sœur afin de pouvoir participer aux sacrements. Enfin, en ce qui concerne le pardon, voici ce que nous dit le Seigneur : « Pardonnez et il vous sera pardonné » (Mt 6, 14).

Quelles résolutions prendre ? « Entrez par la porte étroite, prévient le Seigneur. Car large et spacieux est le chemin qui mène à la perdition, et il y en a beaucoup qui le prennent. Mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la Vie, et il en est peu qui le trouvent » (Mt 7, 13-14).

Il est donc recommandé de se tourner vers une vie de prière : prier matin et soir, prier plus et mieux, avec sérieux et dans la paix ; prier avec le cœur et pas seulement avec les lèvres ; décider de chercher toujours la volonté de Dieu notre Père et obéir à ses commandements d'amour (Dt 5, 1-22 ; Mt 5, 6 et 7) ; demander, s'il n'a pas été reçu, le sacrement

de confirmation ; renoncer aux vanités et aux frivolités du monde ; s'habiller correctement ; regarder intelligemment la télévision et consulter internet modérément : certains médias font perdre beaucoup de temps et proposent parfois des spectacles nocifs : pornographie, érotisme, violence ; si possible pratiquer le jeûne régulièrement ; avoir une dévotion sincère envers la Vierge Marie et prier chaque jour son chapelet comme Elle nous l'a demandé à Fatima ; nourrir sa foi par la méditation de la Parole de Dieu, les enseignements des saints et de notre Mère l'Église.

78. Quels conseils donner à la personne malmenée par le démon ?

Il faut qu'elle progresse dans trois directions : conversion, libération et guérison. Lui rappeler qu'elle ne doit pas se polariser sur son problème maléfique, mais se tourner au contraire de plus en plus vers Jésus-Christ qui permet cette épreuve, au même titre qu'une maladie physique peut être une épreuve, pour qu'elle grandisse dans la foi et l'amour.

Son combat spirituel n'est pas en priorité de lutter contre l'emprise maligne mais de se maintenir dans une foi active. Il est judicieux de lui expliquer, même si c'est un discours particulièrement difficile à entendre, que ses souffrances ne sont pas inutiles dans la mesure où elles sont pour elle un chemin de sainteté : si elle accepte de les offrir généreusement, elles peuvent s'unir au Mystère Rédempteur pour le salut des hommes. Il faut l'exhorter à beaucoup prier (prière personnelle, adoration, rosaire) notamment la Vierge Marie, et pratiquer les sacrements de réconciliation et d'eucharistie (si possible la messe chaque jour) ; à rompre avec toute forme de situation s'apparentant au concubinage ; à mener une vie droite moralement en évitant les occasions de péché, à entrer elle-même courageusement dans le combat spirituel quotidien. On peut lui donner à boire de l'eau bénite, de l'huile exorcisée, de l'eau de Lourdes. Cette persévérance sera grandement facilitée si la personne est accompagnée au quotidien par un laïc fervent et expérimenté de sa paroisse qui assurera une présence régulière près d'elle, au moins au début.

On me pose souvent la question suivante : pourquoi ne pas donner l'onction des malades à une personne malmenée ? Oui, c'est vrai, l'onction des malades est réservée aux malades atteints d'une pathologie grave dont on peut craindre qu'elle mette en danger sa vie physique. Je pense que ces conditions sont réunies quand le sujet est dans un état dépressif profond

qui pourrait l'entraîner vers des tentations suicidaires. Des démons de mort poussent au suicide : c'est un bon moyen de les combattre.

79. Comment interroger les personnes souffrantes qui viennent voir le prêtre pour un exorcisme ?

La personne expose d'abord les troubles dont elle se plaint et nous essayons de distinguer ceux qui proviennent d'un lien éventuel. C'est rarement une question de tout ou rien : ou un lien maléfique ou un problème psychologique. Les deux peuvent coexister et doivent être traités conjointement, avec l'aide d'un médecin. La prudence exige de bien vérifier si les troubles constatés ont simplement une origine naturelle, médicale ou psychologique. Si l'on conclut qu'ils sont très probablement d'origine surnaturelle, nous examinons s'il existe des *portes d'entrée* au mal, soit de son fait, soit via son entourage. Cela permet d'identifier les pratiques personnelles qui posent problème, ainsi que les personnes impliquées.

La prière de délivrance porte sur une *coupure de liens* avec les personnes douteuses et sur une prière de libération des esprits identifiés comme maléfiques. Cette prière de délivrance est une première étape dans le processus de sa progression spirituelle à la condition cependant qu'elle coopère par une prière personnelle persévérante.

Si la personne accepte de se confesser et s'accuse de pratiques occultes, de vices récurrents (alcool, drogue, sexe), il est indispensable de lui proposer une prière de délivrance. En effet, et même si cela peut nous étonner, la grâce du sacrement n'est pas suffisante pour délivrer totalement la personne des liens maléfiques contractés.

Il est bon de se poser les questions suivantes : la vie de foi de la personne est-elle perturbée ? (obsessions, blasphèmes, doutes, découragement ou révolte). Où en est-elle de la prière, des sacrements ? Si la personne entend des voix, quel est le contenu de ces voix ? Ces troubles sont-ils d'origine récente ? Leur apparition coïncide-t-elle avec un

événement particulier de sa vie ? (cause exogène). Y a-t-il des antécédents d'ordre psychique chez elle ou dans son entourage, voire parmi ses ascendants ? – dépression, suicide, tétanie, spasmophilie, épilepsie, tocs, séjour en hôpital psychiatrique ? La personne a-t-elle subi des violences ou des abus sexuels dans son enfance ou son adolescence, des chocs émotionnels importants ? Souffre-t-elle de tentations quasi insurmontables suivies d'actes compulsifs ?

Enfin, un discernement par les causes s'impose : y a-t-il actuellement ou y a-t-il eu autrefois des causes objectives d'emprise maléfique ? Portes d'entrée sur le plan occulte, vices graves, hypersensibilité, etc. ?

Si quelques-uns de ces éléments existent, il est possible que les troubles soient d'origine maléfique. Si on ne relève rien de tout cela, les troubles sont établis comme étant d'origine psychique.

Voici la grille qui me sert de base lors de ma première rencontre avec la personne qui se présente à moi :

Situation de famille (marié, célibataire, divorcé...)

Avez-vous reçu le baptême ? de quelle paroisse êtes-vous ? êtes-vous en relation avec un prêtre ? quels sacrements avez-vous reçus ? priez-vous régulièrement ? quelle est votre pratique religieuse ?

Avez-vous consulté un médecin[1], généraliste, psychiatre ?

Vivez-vous dans un état dépressif, ponctuel, chronique, souffrez-vous d'une autre maladie ?

Quel traitement médical suivez-vous (anxiolytiques, antidépresseurs, bêtabloquants, etc.),

J'insiste sur le fait que les personnes doivent avoir un désir de conversion.

Recherche des symptômes : quels sont les troubles ressentis ?

1. Une femme m'a avoué avoir consulté 80 médecins avant de venir me voir.

Éprouvez-vous une aversion envers le sacré? opposition aux vertus théologales de foi, d'espérance et de charité, doutes, manque d'espérance en Dieu, découragement, révolte, blasphèmes ; répugnance à la prière, à lire la Parole de Dieu, à entrer dans une église ; sensibilité à l'eau bénite, aux reliques, à l'invocation « Ô Marie conçue sans péché... »

Quels sont les troubles corporels et psychiques que vous constatez ? Sensations corporelles, douleurs physiques, paralysie ponctuelle, maux de tête, froid intense ou brûlure, kyste, tumeur, tremblements, insomnies, cauchemars, pensées obsessionnelles, tocs, tics, difficultés de relation, poussées brutales de colère, agressivité vis-à-vis des proches.

Avez-vous remarqué des échecs répétés : dans le travail, sur le plan sentimental... ?

Entendez-vous des voix que vous êtes seul à entendre ? Avez-vous l'impression d'être observé, même si vous êtes seul ? Avez-vous l'impression qu'on vous touche ? Voyez-vous des ombres, des personnes qui ne sont pas physiquement là ?

Avez-vous l'impression qu'il se passe des faits étranges dans la maison ? bruits de pas, coups, infestation de poussière, odeur ? des objets qui bougent ou disparaissent ? des pannes d'appareils électroménagers, d'ordinateurs, de voiture à répétition ? des objets suspects découverts dans la maison (oreiller, matelas), des animaux morts ?

J'interroge ensuite la personne sur des *pratiques* *(cf. question 46)* qu'elle ou ses proches ou ses ascendants... ont pu avoir.

Après avoir écouté longuement la personne souffrante, pris des notes précises, il est temps de faire un premier discernement : soit la personne n'a pas de liens maléfiques et ses troubles ont une autre origine ; soit l'emprise est bien là, tout en étant évaluée comme légère : dans ce cas, une prière de délivrance suffit ; soit on estime que l'emprise est sévère, notamment si elle est ancienne, et il est probable que des prières d'exorcisme seront nécessaires.

Il est primordial d'expliquer sereinement à la personne ce qui motive cette conclusion et comment va se faire cette prière. Il faut, bien sûr, s'assurer de la foi en Jésus-Christ de cette personne, généralement baptisée catholique.

Si elle est d'une autre confession chrétienne ou non baptisée, s'assurer qu'elle est croyante et qu'elle n'est pas opposée à ce que l'on prie au nom de Jésus Sauveur et de l'Église catholique. Si possible, lui proposer le sacrement de réconciliation, très efficace pour conduire la personne à la conversion et la mener sur un chemin de libération. Un oratoire bien isolé et devant Jésus au tabernacle est l'endroit idéal pour ces prières. Cette présence eucharistique me paraît indispensable, car c'est Jésus-Christ lui-même qui agit par les prières prononcées par le prêtre.

80. Comment conduire une prière de délivrance ou d'exorcisme ?

Le *Catéchisme de l'Église catholique* exhorte à la vigilance quant à la pratique du grand exorcisme qui « vise à expulser les démons ou à libérer de l'emprise démoniaque et cela par l'autorité spirituelle que Jésus a confiée à son Église.[1] » : le grand exorcisme ne peut être pratiqué que par un prêtre qui a la permission de son évêque. Il se doit d'être prudent et d'avoir fait la part des choses entre la maladie et une potentielle action du démon.

Quel que soit le cas, je commence toujours par les prières préliminaires habituelles du Rituel – signe de croix avec l'eau bénite, litanie des saints, psaume, évangile, renonciation au mal et profession de foi, prière du Notre Père, imposition de la Croix, exsufflation ; je pense que c'est une erreur, sauf exception, de les ignorer en passant immédiatement aux prières déprécatives.

Au cours de cette première prière de délivrance[2], les réactions de la personne peuvent être faibles ou inexistantes. Dans ce cas, je m'en tiens là et j'encourage la personne à persévérer dans la confiance, la prière et la pratique en lui donnant le livret *Prières pour être délivré de l'esprit du mal*, qui contient des instructions précises de vie chrétienne. Je lui demande de me tenir au courant et de reprendre rendez-vous ultérieurement si nécessaire.

Même pour une simple prière de délivrance, il peut être nécessaire d'y revenir. Il est important d'adresser le visiteur à son curé ou à sa paroisse, afin qu'il trouve un milieu d'accueil favorable et soit aidé à persévérer dans la foi. Après une délivrance, on se trouve en état de convalescence avec toutes les

---

1. CEC, n° 1673.
2. Voir en annexe une proposition de prière.

vulnérabilités que cela suppose. Une retraite dans un Foyer de charité, les Exercices spirituels de saint Ignace, une session de guérison intérieure peuvent être alors très utiles pour consolider l'état psychologique et spirituel de la personne.

Par contre, en cas de réactions importantes, il est possible qu'il soit nécessaire de commencer une prière d'exorcisme : le démon a tout intérêt à se cacher et c'est ce qu'il fait habituellement. Seule, la pression spirituelle de la prière peut l'obliger à se dévoiler. On suivra alors le Rituel à partir du numéro 60 : formule déprécative, puis impérative.

Si la prière d'exorcisme doit se prolonger, ce qui est souvent le cas, on utilise les prières d'exorcisme complémentaires des numéros 81 à 84, formules déprécatives et impératives. Ces prières peuvent alterner avec des lectures de psaumes, d'évangiles, des prières litaniques (litanies du précieux Sang, du Sacré-Cœur, de la Vierge Marie, etc.).

Des chants à l'Esprit Saint et de louange par exemple, peuvent succéder aux temps de prière. Régulièrement, la prière se prolonge souvent au-delà d'une heure, parfois même pendant plusieurs heures. Selon mon expérience, la libération est rarement obtenue dès le premier exorcisme. Il faudra le répéter autant de fois qu'il est nécessaire, notamment si l'emprise est ancienne, parfois depuis l'enfance.

Les prières d'exorcisme peuvent être prononcées soit en français, soit en latin. Personnellement, je préfère le latin, non qu'il soit plus efficace, mais pour ne pas impressionner la personne malmenée par des formules qui pourraient la marquer psychologiquement ou provoquer une certaine autosuggestion. Cela permet aussi à ceux qui m'assistent de prier le chapelet à mi-voix pendant les prières.

Les manifestations provoquées par le démon sont variées : gesticulations et agitations du corps, toux, rots, bâillements, vomissements. Il peut y avoir des paroles : injures, grossièretés, crachats, menaces vis-à-vis de l'exorciste. Il ne faut pas en tenir compte et continuer calmement les prières. Ces manifestations alternent, en général, avec un état conscient de la personne ; d'une seconde à l'autre, il y a basculement d'une

personnalité à une autre : de celle du sujet à celle du démon. On a affaire à un *processus discontinu*. C'est ce qui permet de distinguer ce genre de crise d'une crise d'origine psychiatrique qui, elle, relève d'un processus continu. En général, le sujet a conscience qu'il a perdu le contrôle de ses actes : il ne se souvient plus de ce qui s'est passé (agitations, paroles) lorsqu'il était sous emprise majeure du démon, et heureusement, pourrait-on dire. Le prêtre exorciste risque-t-il d'être agressé ? Non ! Mais il peut y avoir quelques dommages collatéraux sans gravité dus à l'agitation du sujet.

Des confrères plus anciens m'ont enseigné d'autres pratiques : imposition des mains avec l'invocation :

> « Esprits mauvais, je vous couvre du Sang de Jésus, du Sang de l'Agneau innocent et rédempteur, du Sang très pur reçu de la Toute Sainte Vierge Marie ; je vous couvre du sang de Jésus coulant dans son agonie, du Sang de Jésus versé dans sa flagellation, du Sang de Jésus coulant de sa couronne d'épines... Vous êtes vaincus par ce Sang... » ; et puis « Esprits mauvais, vous allez partir : c'est la Très sainte Vierge Marie qui vous le commande... en son Immaculée Conception, en sa Pureté sans tache, en sa Virginité perpétuelle, etc. »

Selon les cas, j'utilise l'huile bénite, soit celle des malades, celle de Notre-Dame-du-Laus ou du sanctuaire de saint Joseph au Québec, en particulier sur les tatouages et sur les cinq sens. Les reliques de saints appliquées sur le corps peuvent également contribuer à la libération. Pourquoi aussi ne pas demander à la personne de louer, chanter et prier l'Esprit Saint, le « doigt de Dieu » ? (Lc 11, 20) Pourquoi ne pas l'encourager à chasser elle-même le démon par les noms de Jésus et Marie ? Une bénédiction avec la custode contenant la Présence réelle peut aussi, avec prudence et respect, être prononcée.

Pour les cas très difficiles, il est indispensable de requérir l'aide d'autres personnes : confrères prêtres et diacres, laïcs expérimentés – peu nombreux. Avec compassion, ils vont soutenir la personne tourmentée par leurs prières, excluant

bien évidemment toute curiosité malsaine. Rassurez-les : ce n'est ni contagieux ni dangereux ! Certains charismes se révèlent très utiles : prière en langues, parole de connaissance, charisme de texte biblique (*cf. question 88).* Si l'on craint une défaillance médicale de la personne, ne pas hésiter à faire venir un médecin. Il est bien sûr essentiel d'alerter les personnes présentes de la nécessaire confidentialité cette prière.

Aux États-Unis, avant tout exorcisme, une décharge signée par la personne malmenée est obligatoire. Il n'est pas d'usage de le faire en France, mais c'est parfois recommandé. La personne stipule alors qu'elle adhère aux prières et qu'elle en assume pleinement les conséquences psychologique et organique.

On conclut la séance par une action de grâce, le chant du Magnificat, une bénédiction. Certains cas exigent des dizaines de rencontres échelonnées sur des mois voire même des années.

Une croyance populaire dit que le démon a la possibilité de révéler les péchés d'une personne présente lors de l'exorcisme. En ce qui me concerne, je ne l'ai pas constaté, mais il me semble que cela pourrait être possible dans le cas d'une personne en état de péché, c'est-à-dire de péchés mortels non confessés.

81. S'il y a des manifestations explicites du démon, peut-on l'interroger ?

Les préliminaires du Rituel de 2005 n'en parlent pas. Le Rituel de 1614 l'évoque très sobrement : « Il est des interrogations nécessaires, par exemple le nombre et le nom des esprits qui habitent le possédé, sur le moment de leur intrusion, sur sa cause et autres indications de cette nature. » Personnellement, je le fais peu, même si la connaissance du nom du ou des démons peut faciliter la libération : le démon est menteur et il a plus d'un tour dans son sac ! Éviter tout dialogue avec le démon est la prudence même car il cherche à distraire l'exorciste de sa tâche principale : libérer de l'emprise maléfique.

82. *Comment couper un lien transgénérationnel ?*

Sur le plan spirituel, qui est celui qui nous intéresse, ces liens maléfiques hérités peuvent être coupés par une prière de libération ou, si nécessaire, par une prière d'exorcisme. On peut également envisager la célébration de messes pour la libération de ces liens, l'Église ayant toujours permis l'offrande du sacrifice de la messe à l'intention des vivants comme des défunts. Ainsi, on peut demander la conversion d'un membre de sa famille, comme sa guérison ou sa libération.[1] Cette pratique est tout à fait légitime.

Si nous célébrons cette messe pour les défunts, nous devons d'abord avoir conscience des conséquences du péché originel d'Adam pour nous. À propos de ce péché originel, le *Catéchisme de l'Église Catholique* nous explique que

> « c'est un péché qui sera transmis par propagation à toute l'humanité, c'est-à-dire par la transmission d'une nature humaine privée de la sainteté et de la justice originelles. C'est pourquoi le péché originel est appelé "péché" de façon analogique : c'est un péché "contracté" et non pas commis, un état et non pas un acte.[2] »

> Mais « le baptême, lit-on au numéro suivant, en donnant la vie de la grâce du Christ, efface le péché originel et retourne l'homme vers Dieu, mais les conséquences pour la nature, affaiblie et inclinée au mal, persistent dans l'homme et l'appellent au combat spirituel.[3] »

1. Certaines erreurs théologiques et pratiques concernant la guérison des racines familiales ont été relevées par la COMMISSION DOCTRINALE DES ÉVÊQUES DE FRANCE. Cf. *Note doctrinale*, n° 6, 19 janvier 2007. (Cf. Annexes). CONFÉRENCE ÉPISCOPALE RÉGIONALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, *La guérison de l'arbre généalogique*, CERAO, 2007.
2. CEC n° 404.
3. *Ibid.*, n° 405.

Pour ce qui est de notre lignée familiale, nous sommes dans une certaine dépendance, en bien et en mal, de cet héritage familial : tout ce qui a été bien vécu par nos ascendants a une conséquence bienfaisante pour nous ; par contre, les péchés de nos ascendants peuvent peser d'une manière négative sur nous-mêmes et sur notre famille. De plus, certains de nos ancêtres peuvent être dans la condition souffrante du purgatoire ; nous avons un devoir de prière envers eux.

La célébration de l'eucharistie est un moyen par lequel le Christ, en son Saint Sacrifice, purifie les fidèles de leurs fautes, guérit leurs âmes blessées, restaure la communion avec Dieu et entre les membres d'une même famille, défunts et vivants.

Comment procéder ?

On peut d'abord établir un arbre généalogique en précisant autant que possible ce que l'on sait des comportements désordonnés des aïeux ; ceux qui ont entretenu diverses formes d'idolâtrie ancienne ou moderne, en participant à des rites païens, à des sectes ou sociétés secrètes (franc-maçonnerie, Rose-Croix). Ceux qui ont vécu dans le culte de l'argent, du plaisir, du pouvoir...

Une parenté qui s'est adonnée à des pratiques occultes qui asservissent aux puissances des ténèbres : divination, voyance, astrologie, spiritisme, dialogue avec les morts, magie blanche ou noire, recours à des sorciers, féticheurs, marabouts, recours à des guérisseurs dont le principe thérapeutique est occulte.

Ceux qui ont été victimes de dépendance créée par l'alcool, la drogue, le jeu, la pornographie, le sexe ou d'autres addictions.

Les ascendants qui ont eu des pratiques sexuelles désordonnées : fornication, adultère, naissance hors mariage, perversions et abus sexuels, homosexualité active, incestes.

Des membres de la famille ont perpétré ou subi des abus et violences graves : maltraitance, esclavagisme, exclusion ; homicides, suicides, euthanasies, avortements provoqués.

Les divisions et les haines tribales et familiales, les querelles d'héritage, les refus de pardonner et les cycles de vengeance transmis aux descendants.

Toutes les pratiques vicieuses dont nous avons connaissance sont notées sur une feuille, avec par exemple les initiales – en raison d'un minimum de discrétion – des personnes. Cette feuille est ensuite éventuellement déposée sur l'autel au cours de la célébration et brûlée symboliquement après la célébration.

Il est souhaitable que le plus grand nombre des descendants participent à cette messe ; ils devront avoir fait une démarche de repentance personnelle et avoir reçu le sacrement de réconciliation. Les démarches de réconciliation entre les membres vivants de la famille sont un préalable nécessaire.

Une brève catéchèse par le prêtre célébrant rappelle l'esprit et l'intention de cette messe : prier pour les âmes des défunts encore au purgatoire ; demander pour les vivants des grâces de conversion, de libération des mauvais liens, de guérison spirituelle et de réconciliation familiale. Mettre en garde envers tout effet magique.

Comment se déroule la célébration ?

Introduire par une brève catéchèse sur le Saint Sacrifice de la messe et ses effets rédempteurs n'est jamais inutile. Avant la messe, prier aussi la litanie des saints en invoquant en particulier les saints patrons des fidèles défunts et vivants pour qui la messe est célébrée.

Le formulaire de messe pourra être celui de la messe pour un défunt, la messe du Précieux Sang du Christ ou celle de la Fête de la Sainte Famille. S'il en a l'autorisation, le prêtre choisit des lectures bibliques adaptées.

Enfin, le renouvellement des promesses du baptême, par exemple avant l'offertoire (renonciation au mal et profes-

sion de foi) peut s'avérer bon et pédagogique. La préface et la prière eucharistique pourront être celles de la Réconciliation I ou II. Cette messe peut être réitérée, si nécessaire, sous forme de neuvaine.

Toutefois, il faut éviter que cette célébration soit considérée par la famille en question comme un moyen « magique » de résoudre ses problèmes familiaux. Le prêtre qui propose cette démarche doit s'assurer de cela et préciser que cette célébration vécue dans la foi a deux buts exclusivement surnaturels : contribuer à la conversion des vivants et à leur libération de liens éventuellement hérités de leurs ascendants ; prier pour les ascendants qui sont dans l'état de purgatoire.

83. Peut-on être libéré en une seule fois ?

S'il s'agit de liens légers, il est tout à fait possible d'être libéré en une seule fois, et cela concerne la plupart des cas que j'ai rencontrés.

Dans un cas de possession, et selon mon expérience dont je ne fais évidemment pas un absolu, il est rare que la personne soit libérée lors de la première rencontre (*cf. cas de Tania, cas de Marinette, p. 45 et 27*). Il faut plutôt compter des mois, voire même des années. C'est l'expérience commune des exorcistes.

Enfin, il y a des personnes qui ne sont libérées que partiellement malgré des exorcismes répétés. Il faut alors admettre que cela fera partie de leur combat, un combat d'amour et de fidélité, leur chemin de sainteté. Cas d'Antoine Gay, ou de la religieuse augustine Mère Yvonne-Aimée de Malestroit (1901-1951)[1].

Dans la plupart des cas légers, il est très important de placer rapidement les personnes dans une perspective de *conversion* et de *responsabilité*, car le plus souvent elles sont à la recherche d'une solution *magique* qui va résoudre leur problème sans qu'elles aient à s'impliquer. Le prêtre doit donc les inciter à la *conversion, les conduire sur un chemin de prière et de la redécouverte d'une relation personnelle avec Jésus-Christ, et les encourager à participer aux sacrements.* Tout cela est indispensable pour qu'une prière de délivrance soit efficace et porte du fruit à long terme.

1. Paul Labutte, *Yvonne-Aimée de Jésus, op. cit.*

84. Quels sont les signes de la libération ?

Contrairement à ceux qui nous sont donnés dans l'Évangile où « l'esprit impur, le secouant violemment, sorti de l'homme en poussant un grand cri » (Mc 1, 26), ces signes ne sont généralement pas spectaculaires.

Au fur et à mesure des exorcismes, les manifestations, quand il s'agit d'une possession, diminuent en amplitude et en fréquence : le démon perd de sa force et son emprise diminue. C'est ce qui se constate chez le sujet, qui éprouve alors un véritable sentiment de libération : il acquiert une marge de liberté intérieure plus grande. Souvent même, il a l'impression que *quelque chose* a quitté son corps. Cela peut s'accompagner de vomissements, parfois d'objets rejetés (dans le cas d'un pacte écrit passé avec le démon). Progressivement, la personne libérée peut reprendre ses activités quotidiennes, et même son travail professionnel.

C'est par rapport au sujet lui-même qu'il faut chercher des signes de la libération : c'est ce qui est le plus important. Le plus souvent, ses démarches religieuses deviennent plus aisées, la prière moins parasitée par des obsessions pénibles. La vérification de la libération complète se fait en renouvelant une prière d'exorcisme. Si la personne reste calme et paisible, on peut en conclure qu'elle est vraiment libérée...

Où le ou les démons vont-ils après avoir été chassés ? En général, je les renvoie en enfer et sous la domination de leur Maître, Satan.

85. Peut-il y avoir un risque de dépendance du sujet par rapport à l'exorcisme ou à l'exorciste ?

Je ne l'ai pas constaté et je pense même que c'est plutôt le contraire : la personne possédée est toujours plus ou moins culpabilisée et éprouve souvent un sentiment de honte, même si elle est victime. De plus, les prières sont pénibles à vivre et objet de grandes souffrances quand le démon manipule sa victime avec violence. Personne ne peut souhaiter que cela se prolonge !

Une fois la libération obtenue, j'ai plutôt expérimenté que le sujet a tendance à couper toute forme de relation avec le prêtre exorciste... Il lui rappelle de mauvais souvenirs. Il est certainement préférable que cette personne libérée soit alors suivie par un autre ministre : c'est ce que je lui conseille pour son temps de convalescence.

86. Un laïc baptisé peut-il faire une prière de délivrance ?

Une prière de délivrance suppose une certaine autorité prise sur le démon. Un simple baptisé a-t-il par son baptême cette autorité ? La réponse doit être nuancée.

Ce n'est pas seulement une question disciplinaire ou juridique ; il y a une raison théologique : en effet, il existe une *différence de nature* entre le sacerdoce des baptisés et celui du prêtre, et pas seulement de *degré*. Celui du baptisé donne la capacité de rendre un culte de louange et d'action de grâce à Dieu et de participer aux sacrements pour une croissance de sa vie théologale et d'union au Christ.

Le sacerdoce du prêtre, dit ministériel, le députe aux trois fonctions de gouverner, d'enseigner et de sanctifier le peuple de Dieu : ces trois fonctions, le prêtre les exerce avec l'autorité du Christ-Tête de l'Église, participant de cette autorité par son ordination sacerdotale. C'est donc avec cette autorité qu'il peut *prendre autorité* sur les esprits mauvais et les chasser au nom de Jésus-Christ. On en conclut que seul le prêtre peut habituellement couper des liens maléfiques et libérer de l'emprise des démons.

Cependant, un baptisé qui percevrait une attaque du démon sur lui-même peut avoir à dire « Va-t'en Satan au nom de Jésus ! » Peut-il le faire aussi, en cas d'extrême urgence, pour une personne de son entourage ? J'ai relevé le témoignage suivant dans la famille d'un ami. Notons qu'il s'agit d'un cas exceptionnel. C'est avec son autorité paternelle que ce père s'est exprimé en faveur de son fils. Je vous le livre.

Cas de Kevin

Bernard et Sylvie ont un fils de 20 ans, Kevin, qui vit depuis plusieurs années dans la révolte vis-à-vis de tout

et de tous. Il fume régulièrement du cannabis. Par deux fois déjà, Bernard a eu une parole d'autorité pour libérer son fils d'une emprise ponctuelle.

« *Une fois, dans l'atelier – il avait alors 16 ans – Kevin était dans une violente opposition à mon égard, refusant de reconnaître la nocivité du cannabis. Voyant que je n'arrivais à rien, j'ai brièvement prié dans mon cœur et, dans un sursaut de courage et de foi, je me suis écrié en m'adressant à l'Adversaire que je voyais avoir pris possession de Kevin : "Esprit de révolte, je te l'ordonne au Nom de Jésus, laisse mon enfant !" Et presque immédiatement Kevin s'est calmé et nous avons pu parler paisiblement.*

Puis, à la suite d'une nouvelle discussion orageuse, Kevin a pris la porte en s'exclamant : "Je pars et vous ne me reverrez plus !" Très vite, Sylvie, pressentant que c'était sérieux, l'a suivi.

Je suis resté un moment pour prier, convaincu que Sylvie, plus intuitive que moi, était mieux placée pour dialoguer avec lui. Puis je les ai suivis à distance tout en priant. À un moment donné, Kevin s'est retourné et a lancé à Sylvie : "Vous ne pouvez pas me comprendre, nous sommes de deux races différentes, comme les chiens et les chats. Vous ne savez pas ce qui se passe dans ma tête, tout se bouscule, je vais devenir fou !" Il exprimait ainsi sa détresse et sa solitude intérieure. Et il a continué à avancer sur un chemin qui partait vers les bois. Il était environ treize heures, en plein été, sous une chaleur terrible et la campagne était déserte. Après avoir traversé le bois, il est arrivé sur la route. J'avais rattrapé Sylvie et nous marchions silencieusement vingt mètres derrière Kevin, en priant. À un moment, j'ai eu la conviction que l'Adversaire tenait Kevin sous son emprise.

Alors, j'ai crié à haute voix : "Au Nom de Jésus, je te l'ordonne, esprit de révolte, laisse cet enfant !" Kevin a fait encore une dizaine de mètres puis, s'arrêtant, il fit demi-tour pour nous rejoindre, et, tout à fait calmé, il nous accompagna silencieusement jusqu'à la maison. »

Tout baptisé peut utiliser une prière de délivrance à forme déprécative, d'abord pour lui-même, mais aussi pour ses proches, présents ou éloignés. Je le recommande à la personne qui a dans son entourage familial ou amical un « pécheur » manifestement égaré dans des désordres graves.

87. Quels sont les dons donnés au baptisé ?

Dieu a voulu pour l'homme une *destinée surnaturelle*, bien au-dessus de sa nature puisqu'elle est une *divinisation de lui-même ;* c'est un don totalement gratuit que nous recevons du Christ par la médiation de l'Église : « Par une disposition tout à fait libre et mystérieuse de sa sagesse et de sa bonté, le Père éternel a créé l'univers. Il a voulu élever les hommes jusqu'au partage de la vie divine[1].» Grâce au don de Dieu, l'homme est rendu capable d'une vie *supra humaine, d'une vie au niveau divin* : « Vous avez été rendus participants de la nature divine », lit-on dans la deuxième lettre de Pierre (2 P 1, 4). Il importe de prendre conscience de ce que cette transformation de notre nature par le don de Dieu est quelque chose de fantastique. Dans aucune autre religion, on oserait dire que l'homme participe directement à la vie intime de Dieu. Pour certains, comme les musulmans, c'est un blasphème. Le don de Dieu pour nous prend plusieurs formes : foi, espérance et charité, vertus théologales parce qu'elles nous unissent directement à Dieu, nous mettent en communion profonde avec Lui.

Nous recevons aussi les sept dons du Saint-Esprit qui viennent perfectionner les vertus théologales : ils sont illumination pour l'intelligence et force pour la volonté. Ces dons rendent l'homme capable de se laisser conduire par l'Esprit Saint par mode d'habitus, c'est-à-dire par une disposition stable. Vertus et dons sont donnés à titre personnel pour notre sanctification par la grâce sanctifiante ainsi que les grâces actuelles.

Le don de Dieu est gratuit : « Vous tous qui avez soif, venez, voici de l'eau ! Même si vous n'avez pas d'argent, venez acheter... venez à moi... Je ferai avec vous une alliance éternelle... » (Is 55, 1-3)

---

1. VATICAN II, *Lumen Gentium*, 2.

88. Quels sont les charismes qui peuvent être donnés au laïc ?

Conformément au projet de Dieu, les hommes doivent se soucier de leur propre sanctification, mais aussi s'aider mutuellement dans l'accès au salut, pour l'entrée dans le Royaume et pour l'édification de l'Église ; pour cela, Dieu donne à l'Église des dons hiérarchiques et des dons charismatiques[1]. Ces charismes sont très nombreux et il ne faut pas en limiter la liste à ceux donnés par saint Paul dans ses lettres (1 Co 12, 8-10 ; Rm 12, 6-8 ; Ep 4, 11-12). Voici par exemple quelques charismes que l'on peut recevoir : charisme d'adoration et de prière ; de compassion et de miséricorde ; d'accompagnement spirituel ; d'organisation et d'autorité ; de chant et liturgie ; de fondation de communautés nouvelles, etc.

Dans sa catéchèse du 27 février 1991, le pape Jean-Paul II explique que

> « quand surgissent dans l'Église de nouvelles exigences et de nouveaux besoins, l'histoire de l'Église atteste la présence de nouveaux dons... L'action de l'Esprit se manifeste et opère dans la multiplicité et la richesse des charismes qui accompagnent les ministères exercés sous diverses formes, et qui sont requis par les nécessités des temps et des lieux... C'est un ensemble très vaste de charismes par lesquels le Saint Esprit communique à l'Église sa charité et sa sainteté. »

Un baptisé peut tout à fait recevoir plusieurs charismes.

> « De la réception de ces charismes, même les plus simples, résulte pour chacun des croyants le droit et le devoir d'exercer ces dons dans l'Église et dans le monde,

1. VATICAN II, *Lumen gentium*, 4.

pour le bien des hommes et l'édification de l'Église, dans la liberté du Saint-Esprit qui souffle où il veut (Jn 3, 8). »[1]

De même, il ne faut pas opposer charismes et ministères (1 Th 5, 12 et 19-21 ; 1 Jn 4, 1 ; Ep 4, 30)

Attention aux faux charismes : le démon peut transmettre aux personnes qui lui sont dévouées des capacités, des renseignements, des informations et pouvoirs qui dépassent les possibilités naturelles de la personne : divination, savoir d'origine occulte, médiumnité. Prudence !

Le charisme de discernement permet d'identifier si les troubles constatés ont une origine naturelle ou maléfique... ou bien les deux. C'est le diagnostic qui est à faire en écoutant la personne et en l'interrogeant.

Dans la prière, ce charisme est très utile : c'est ainsi que j'ai appris qu'une jeune indienne avait été consacrée à un dieu païen à sa naissance, qu'un esprit de mort affectait une famille, que des pratiques incestueuses avaient été faites dans l'enfance, qu'on peut avoir la capacité de trouver dans une maison les objets consacrés au démon...

Quelques charismes

Parole de connaissance : c'est une lumière donnée par l'Esprit Saint sur une situation concrète concernant telle personne : le prophète Nathan reçoit la révélation du péché de David ; Ananie a une vision de la conversion de Saul ; Pierre a reconnu le mensonge d'Ananie et de Saphire. Comment l'Esprit Saint se manifeste-t-il alors ? Ce peut être une parole entendue intérieurement, extérieurement, ou sous forme de sensation sonore, une image ou vision intérieure. L'inspiration n'est pas toujours accompagnée d'images ou de paroles ; elle se laisse ressentir comme une pression intérieure irrésistible dont on comprend que cela ne vient pas de notre propre pensée ou de son fonctionnement normal. Les paroles de connaissance qui se rapportent directement à la vie d'une

1. VATICAN II, *Lumen Gentium* 5, 7, 12 ; *Apostolat des Laïcs* 2, 3.

autre personne doivent être discernées avec rigueur : il faut se poser la question de savoir si cet élément nouveau est en cohérence avec ce que l'on sait déjà de la personne.

Prophétie : « Je voudrais, certes, que vous parliez tous en langues, mais plus encore que vous prophétisiez, car celui qui prophétise l'emporte sur celui qui parle en langues » (1 Co 14, 5).

La parole de prophétie : elle s'adresse soit à la personne pour qui on prie, soit à l'ensemble des personnes présentes. Elle agit en vue d'édifier, d'encourager et de consoler. Le plus souvent la personne pour qui on prie est en souffrance : le démon la malmène, elle ne comprend pas ce qui lui arrive, elle se sent humiliée... Une parole de compassion, d'encouragement lui sera bénéfique. La prophétie est comme une pluie bienfaisante sur une terre desséchée. Elle est la voix de Jésus qui veut manifester son amour à la personne souffrante. Il veut lui redire qu'il comprend son problème, qu'il est présent ici et maintenant. La prophétie est un message spécial de Jésus sous l'inspiration de l'Esprit d'Amour. Elle édifie, exhorte, réconforte. La prophétie peut donner une nouvelle orientation à la prière, révéler ce qui bloque la délivrance du côté de la personne ou ailleurs (un pardon non donné, une attache volontaire au péché...). Elle peut aussi s'exprimer à travers un texte biblique reçu providentiellement.

Le chant en langues : le don du prier en langues a été redonné dans les groupes de prière grâce au courant du Renouveau charismatique qui a traversé toute l'Église catholique à partir des années 1970. Ce charisme prend deux formes : de temps en temps, un message donné dans une langue inconnue de la personne qui le livre. En général, il y a dans l'assistance un participant qui en donne la traduction. Ce phénomène est rare. L'autre forme, plus répandue, est celle de la prière en langues souvent exercée à plusieurs, chacun produisant une mélodie propre, en une sorte de symphonie harmonieuse. On peut prier en langues, seul ou en groupe, en silence et même mentalement, ou bien à haute voix ou en chantant. C'est une puissante louange à Dieu. Saint Augus-

tin l'appelle « une jubilation joyeuse[1] ». Elle est insupportable au démon – j'ai expérimenté que le chant en langues met le démon en fureur – parce que c'est une louange à ce Dieu qu'il hait. Ce chant des « anges » qui se rapproche de la louange éternelle du Ciel, lui rappelle ce qu'il a perdu, pour toujours, la béatitude. C'est une arme puissante qui peut avoir fonction de diagnostic quant à la présence du démon. On peut en dire autant des chants de louange en clair ou du *Gloria*.

> « Les raisons pour lesquelles Satan déteste le chant en langues sont au nombre de deux : puisque sur la terre, c'est le chant se rapprochant le plus de la louange éternelle qui se déploie dans le ciel, il lui rappelle tragiquement le temps où il y participait lui aussi. Il est crispé de jalousie à la pensée que ces fidèles goûtent dès ici-bas à une pale expérience de ce qui se passe dans le ciel.[2] »

1. Liturgie des Heures, sainte Cécile, 22 novembre.
2. Don Raul SALVUCCI, *Que faire avec tous ces diables ? Le témoignage d'un exorciste*, Éd. Saint-Augustin, 2001, p. 206.

89. Une session de guérison intérieure est-elle utile parallèlement ou après un exorcisme ?

Ces retraites de guérison intérieure peuvent être très bénéfiques. Elles sont proposées depuis plusieurs années à des croyants ayant eu un parcours de vie difficile et qui en sont restés affectivement blessés. Elles se vivent dans un environnement de prière, selon la spiritualité catholique ou protestante. La personne est invitée à faire une anamnèse de sa vie depuis sa conception dans le sein maternel jusqu'à son âge actuel sous le regard miséricordieux du Seigneur. Elle lui demande une guérison des blessures provoquées par les chocs émotionnels et les traumatismes de sa vie. Elle est accompagnée au jour le jour par un écoutant qui l'assiste dans ce chemin parfois difficile, mais ô combien libérant. On parle de thérapie par l'Amour (agapè).

90. Quelle place donner à la compassion dans ce ministère ?

Le Christ guérissait, exorcisait et délivrait les gens pour confirmer sa mission messianique ; mais aussi pour manifester sa compassion et sa miséricorde pour les souffrants. On oublie souvent que les personnes malmenées par le démon souffrent beaucoup, de multiples manières, et souvent depuis des années. De plus, le démon s'attaque indirectement à la foi et à l'espérance : « Le Dieu créateur est mis en suspicion, et même en accusation, dans la conscience de la créature » (Jean-Paul II). Le démon sème dans l'âme humaine des germes de résistances à Dieu : il le présente comme un ennemi ou un rival, et non comme un Père. La tâche de l'exorciste est de reconstruire cette confiance en Dieu en tant que Père aimant et compatissant, de semer dans le cœur de la personne liée des germes de vérité et d'amour. L'homme malmené par le diable doit être entouré de beaucoup d'amour et de sollicitude. Ceux qui prient pour une personne maltraitée par le démon doivent demander à Jésus d'être revêtus de l'Amour miséricordieux de son Cœur. Ceux qui ont une grande charité pour leur prochain qui souffre, et qui pleurent avec ceux qui pleurent, reçoivent beaucoup de grâces de la part de Dieu.

Annexes

Annexe 1. « Foi chrétienne et Démonologie » (extraits)

Document de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (1975)

La Congrégation pour la Doctrine de la Foi à Rome est l'instance la plus élevée de l'Église chargée de veiller à l'orthodoxie de la foi catholique. Les textes qu'elle propose aux baptisés catholiques doivent être reçus dans l'obéissance de la foi. On a relevé ci-dessous les enseignements les plus importants de ce texte :

« Les formes multiples de la superstition, l'appréhension obsessionnelle de Satan et des démons, les divers types de culte ou d'attachement que l'on a pour eux ont toujours été réprouvés par l'Église.[1] Il serait donc injuste de prétendre que le christianisme, oublieux de la Seigneurie universelle du Christ, ait jamais fait de Satan l'objet privilégié de sa prédication, changeant en message d'épouvante la bonne nouvelle du Seigneur ressuscité. "Nous n'avons certainement pas plaisir à vous entretenir du diable, déclarait autrefois saint Jean Chrysostome aux chrétiens d'Antioche, mais la doctrine dont il me fournit l'occasion vous est de la plus grande utilité.[2]" Effectivement, ce serait une erreur malheureuse de faire comme si, l'histoire étant considérée comme révolue, la Rédemption avait obtenu tous ses effets sans qu'il soit encore nécessaire de mener le combat dont parlent le Nouveau Testament et les maîtres de la vie spirituelle.

1. La fermeté de l'Église à l'égard de la superstition s'explique déjà par la sévérité de la Loi mosaïque, quand bien même celle-ci n'était pas formellement motivée par les attaches de cette superstition avec les démons. C'est ainsi qu'Exode 22, 17 condamnait à mort la sorcière sans explication. Lévitique 19, 26 et 31 interdisait la magie, l'astrologie, la nécromancie et la divination ; Lévitique 20, 27 y ajoutait l'évocation des esprits. Deutéronome 18, 10 résumait, en proscrivant devins, astrologues, magiciens, sorciers, enchanteurs, évocateurs de spectres et d'esprit, consulteurs des morts. En Europe, le haut Moyen Âge conserva un grand nombre de superstitions païennes, comme en témoignent les sermons de St Césaire d'Arles et de St Éloi, le *De correctione rusticorum* de Martin de Braga, les index contemporains de superstitions (cf. *P.L.*, 89, 810-818) et les pénitentiels. Le I[er] Concile de Tolède (Dent.-Sch., n. 205), puis celui de Braga (Denz-Sch., n. 459) condamnèrent l'astrologie. De même, la lettre du Pape saint Léon le Grand à Turibius d'Astorga (Denz.-Sch., n. 283). La Règle IX[e] du Concile de Trente interdit les ouvrages de chiromancie, de nécromancie, etc. (Denz. Sch., n. 1859). La magie et la sorcellerie motivèrent à elles seules un grand nombre de bulles pontificales (Innocent VIII, Léon X, Adrien VI, Grégoire XV, Urbain VIII) et bien des décisions de synodes régionaux. Sur le magnétisme et le spiritisme, on retiendra surtout la lettre du Saint-Office du 4 août 1856 (Denz.-Sch., un. 2823-2825).
2. *De diabolo tentatore, homil.* II, 1, P.G., 49, 257-258.

Un malaise actuel

Cette méprise pourrait bien être la nôtre aujourd'hui. De plusieurs côtés en effet, on se demande s'il n'y aurait pas lieu de réviser sur ce point notre doctrine, à commencer par l'Écriture. Certains croient impossible toute prise de position, observant que les Livres saints ne permettraient pas de se prononcer ni pour ni contre l'existence de Satan et des démons : comme si la question pouvait demeurer en suspens. Mais plus souvent, cette existence est franchement mise en doute. Certains critiques, estimant pouvoir distinguer la position propre de Jésus, prétendent qu'aucune de ses paroles ne garantirait la réalité du monde démoniaque. L'affirmation de son existence refléterait plutôt, là où elle se rencontre, les idées d'écrits juifs ; ou elle relèverait de traditions néotestamentaires, mais non du Christ. N'appartenant pas au message évangélique central, elle ne lierait plus notre foi actuelle : libre à nous de l'abandonner. D'autres esprits, à la fois plus objectifs et plus radicaux, acceptent avec leur sens obvie les assertions de l'Écriture sur les démons ; mais ils ajoutent aussitôt que dans le monde d'aujourd'hui elles seraient inacceptables même pour les chrétiens. Eux aussi donc les écartent. Pour certains enfin, l'idée de Satan, quelle qu'en soit l'origine, aurait perdu son importance. En s'attardant encore à la justifier notre enseignement perdrait tout crédit : il ferait ombrage au discours sur Dieu, qui mérite seul notre intérêt. Pour les uns et pour les autres, finalement, les noms de Satan et du diable ne seraient que des *personnifications mythiques ou fonctionnelles* (*souligné par nous*), n'ayant d'autre sens que de souligner en traits dramatiques l'emprise du mal et du péché sur l'humanité. Pur langage qu'il appartiendrait à notre époque de décrypter. Quitte à trouver une autre manière d'inculquer aux chrétiens le devoir de lutter contre toutes les formes du mal dans le monde.

Pareils propos, répétés à grands frais d'érudition et diffusés par des revues et certains dictionnaires théologiques, ne peuvent manquer de troubler les esprits. Les fidèles, habitués à prendre au sérieux les avertissements du Christ et des écrits apostoliques, ont le sentiment que pareils discours entendent ici faire l'opinion. Et ceux d'entre eux qui sont informés des sciences bibliques et religieuses se demandent jusqu'où conduira le processus de démythisation ainsi engagé au nom d'une certaine herméneutique.

Devant pareils postulats et pour répondre à leur démarche, c'est au Nouveau Testament – pour faire bref – qu'il faut d'abord nous arrêter pour invoquer son témoignage et son autorité.

Le Nouveau Testament et son contexte [...].

Le témoignage propre de Jésus

Aussi bien les principales guérisons de possédés furent accomplies par le Christ à des heures qui se présentent comme décisives dans les récits

de son ministère. Ses exorcismes posaient et orientaient le problème de sa mission et de sa personne : les réactions qu'ils suscitèrent le prouvent assez.[1]

Sans mettre jamais Satan au centre de son Évangile, Jésus n'en parla pourtant qu'à des instants apparemment cruciaux et par des déclarations d'importance. C'est d'abord en acceptant d'être tenté par le diable au désert qu'il commença son ministère public : le récit de Marc, "en raison même de sa sobriété, est aussi décisif que ceux de Matthieu et de Luc"[2]. C'est encore contre cet adversaire qu'il mit en garde dans son sermon sur la montagne et dans la prière qu'il enseigna aux siens, le Notre Père, comme l'admettent aujourd'hui un bon nombre de commentateurs[3], appuyés par l'accord de plusieurs liturgies[4]. Dans ses paraboles, il attribua à Satan les obstacles rencontrés par sa prédication[5], ainsi que la présence de l'ivraie dans le champ du père de famille[6].

À Simon-Pierre, il annonça que "la puissance des enfers" chercherait à prévaloir contre l'Église[7], que Satan le passerait lui-même au crible ainsi que les apôtres[8]. Au moment de quitter le cénacle, le Christ déclara que la venue du « prince de ce monde » était imminente[9]. À Gethsémani, quand la troupe mit sur lui les mains pour l'arrêter, il affirma qu'était arrivée l'heure de "la puissance des ténèbres"[10] : il savait déjà néanmoins et il avait certifié au Cénacle qu'"était désormais condamné le prince de ce monde"[11].

Ces faits et ces déclarations – bien placés, répétés et concordants – ne sont pas le résultat du hasard. Il n'est pas possible de les traiter en données fabuleuses à démythiser. Sinon, il faudrait admettre qu'à ces heures

---

1. Mt 8, 28-34 ; 12, 22-45. Tout en admettant des variations dans le sens que chacun des Synoptiques accorde aux exorcismes, il faut reconnaître que leur accord est largement concordant.

2. Mc 1, 12-13.

3. Mt 5, 37 ; 6, 13 (cf. Jean CARMIGNAC, *Recherches sur le "Notre Père"*, Paris, 1969, pp. 305-319). Telle est du reste l'interprétation générale des Pères grecs et de plusieurs occidentaux (Tertullien, saint Ambroise, Cassien) ; mais saint Augustin et le *Libera nos* de notre messe latine orientèrent vers une interprétation impersonnelle.

4. E. RENAUDOT, *Liturgiarum orientalium collectio*, t. II, (*ad locum Missae*) ; H. DENZINGER, *Ritus Orientalium*, 1961, t. II, p. 436. Telle est aussi apparemment l'interprétation suivie par S.S. le Pape Paul VI dans son allocution *« Padre nostro... liberaci dal male ! »*, faite au cours de l'audience générale du 15 nov. 1972 : car elle y parle du Mal comme principe vivant et personnel (*L'Osservatore Romano* du 16 nov. 1972).

5. Mt 13, 19.

6. Mt 13, 39.

7. Mt 16, 19, ainsi compris par P. Jouon, M.J. Lagrange, A. Médebielle, D. Buzy, M. Meinertz, W. Trilling, J. Jéremias, etc. On ne comprend donc pas comment tel contemporain néglige Mt 16, 19 pour ne s'arrêter qu'à 16, 23 !

8. Lc 22, 31.

9. Jn 14, 30.

10. Lc 22, 53 ; cf. Luc 22, 3 suggère, comme on le reconnaît du reste, que l'évangéliste entend d'une manière personnelle cette « puissance des ténèbres ».

11. Jn 16, 11.

critiques la conscience de Jésus, dont les récits attestent la lucidité et la maîtrise de soi devant ses juges, était la proie de phantasmes illusoires et que sa parole était dépourvue de toute fermeté : ce qui contredirait à l'impression des premiers auditeurs et des lecteurs actuels des Évangiles. Ainsi la conclusion s'impose. Satan, que Jésus avait affronté par ses exorcismes, rencontré au désert et dans sa passion, ne peut pas être le simple produit de la faculté humaine de fabulation et de projection, ni le vestige aberrant d'un langage culturel primitif.

Dans les écrits de saint Paul

Paul n'identifie point d'ailleurs le péché à Satan. Dans le péché, en effet, il voit d'abord ce qu'il est essentiellement, un acte personnel des hommes, ainsi que l'état de culpabilité et d'aveuglement où Satan cherche effectivement à les jeter et à les maintenir[1]. Ainsi distingue-t-il bien l'un de l'autre, Satan et le péché. Le même apôtre qui devant « la loi du péché qu'il ressent en ses membres » confesse d'abord son impuissance sans la grâce[2], est le même qui, plein de décision, invite à résister à Satan[3], à ne pas lui donner prise[4] et à l'écraser sous nos pieds[5]. Car Satan est pour lui une grandeur personnelle, "le dieu de ce monde"[6], un adversaire attentif, aussi distinct de nous que du péché qu'il suggère. Comme dans l'Évangile, l'apôtre le voit à l'oeuvre dans l'histoire du monde, en ce qu'il appelle "le mystère de l'iniquité"[7] : dans l'incrédulité qui refuse de reconnaître le Seigneur Jésus[8], voire même dans l'aberration idolâtrique[9], dans la séduction qui menace la fidélité de l'Église au Christ son Époux[10], enfin dans l'égarement eschatologique qui conduit au culte de l'homme mis à la place de Dieu[11]. Assurément il mène au péché, mais il se distingue du mal qu'il fait commettre.

1. Ep 2,1-2 ; 2 Th 2, 11 ; 2 Co 4, 4.
2. Ga 5, 17 ; Rm 7, 23-24.
3. Ep 6, 11-16.
4. Ep 4, 27 ; 1 Co 7, 5.
5. Rm 16, 20.
6. 2 Co 4, 4.
7. 2 Th 2, 7.
8. 2 Co 4, 4, évoqué par S.S. Paul VI, dans l'allocution déjà citée.
9. 1 Co 10, 19-20 ; Rm 1, 21-22. Telle est effectivement l'interprétation suivie par *Lumen gentium* n. 16: « *At saepius homines, a Maligno decepti, evanuerunt in cogitationibus suis et commutaverunt veritatem Dei in mendacium, servientes creaturae magis quam Creatori.* »
10. 2 Co 11, 3.
11. 2 Th 2, 3-4, 9-11.

L'Apocalypse et l'évangile de saint Jean

Quant à l'Apocalypse, elle est évidemment surtout la fresque grandiose où resplendit la force du Christ ressuscité dans les témoins de son Évangile : elle proclame le triomphe de l'Agneau immolé. On se méprendrait pourtant du tout au tout sur la nature de cette victoire si l'on n'y voyait pas le terme d'un long combat où interviennent, à travers les puissances humaines qui s'opposent au Seigneur Jésus, Satan et ses anges, distingués les uns des autres autant que de leurs agents historiques. C'est en effet l'Apocalypse qui, révélant l'énigme des noms et des symboles divers de Satan dans l'Écriture, le démasque définitivement dans son identité[1]. Son action y recouvre les siècles de l'histoire humaine devant Dieu.

Il n'est donc pas surprenant que dans l'Évangile de saint Jean, Jésus parle du diable et qu'il le qualifie de "prince de ce monde"[2]. Assurément son action sur l'homme est intérieure. Néanmoins il est impossible de ne voir dans sa figure qu'une personnification du péché et de la tentation. Jésus peut sans doute reconnaître que pécher c'est être "esclave"[3] : il n'identifie pourtant pas à Satan lui-même ni cette servitude ni le péché qui s'y manifeste. Sur les pécheurs, le diable n'exerce qu'une influence morale, mesurée du reste à l'accueil que chacun consent à son inspiration[4]; c'est librement qu'ils exécutent ses "désirs"[5] et font "son œuvre"[6]. En ce sens et dans cette mesure seulement, il est "leur père"[7]. Car, entre Satan et la conscience personnelle, demeure toujours la distance spirituelle qui sépare son "mensonge" de l'acquiescement que nous pouvons lui donner ou lui refuser[8] ; de même qu'entre le Christ et nous existe toujours l'intervalle que met "la vérité" qu'il révèle et propose, et que nous avons à accueillir par la foi.

Les Pères de L'Église [...]

Comme de juste, les plus attentifs à mettre en lumière l'action du diable furent ceux d'entre eux qui mirent en lumière le dessein de Dieu dans l'histoire, notamment saint Irénée et Tertullien qui firent front successivement contre le dualisme gnostique et contre Marcion ; plus tard, Victorin de Pettau, et finalement saint Augustin. Saint Irénée enseigna que le diable est un

---

1. Ap 12, 9.
2. Jn 12, 31 ; 14, 30 ; 16, 11.
3. Jn 8, 34.
4. Jn 8, 38. 44.
5. Jn 8, 34. 44.
6. Jn 8, 41.
7. *Ibid.*
8. Jn 8, 38. 44.

"ange apostat"[1], que le Christ, récapitulant en lui-même la guerre que nous faisait cet ennemi, dut affronter dès le début de son ministère[2].

Avec plus d'ampleur et de force, saint Augustin le montra à l'œuvre dans la lutte des "deux cités", qui trouvent leur origine dans le ciel à l'heure où les premières créatures de Dieu, les anges, se déclarèrent fidèles ou infidèles à leur Seigneur[3] ; dans la société des pécheurs s'il discerna un "corps" mystique du diable[4], que l'on retrouvera plus tard dans les *Moralia in Job* de saint Grégoire le Grand[5].

Évidemment la majorité des Pères, abandonnant avec Origène l'idée d'un péché charnel des anges déchus, virent dans leur orgueil le désir de s'élever au-dessus de leur condition, d'affirmer leur indépendance, de se faire passer pour Dieu – le principe de leur chute. Mais à côté de cet orgueil, plusieurs relevèrent en outre leur malignité à l'égard de l'homme. Pour saint Irénée, l'apostasie du diable aurait commencé au jour où il jalousa la nouvelle créature de Dieu et chercha à la dresser à son tour contre son auteur[6]. Selon Tertullien, Satan, pour contrecarrer le plan du Seigneur, aurait plagié dans les mystères païens les institutions sacramentelles du Christ[7]. L'enseignement patristique donna donc un écho substantiellement fidèle à la doctrine et aux directives du Nouveau Testament.

Les premiers siècles

Latran IV (1215) et son énoncé démonologique

Il est vrai qu'au cours de vingt siècles d'histoire, le Magistère ne consacra à la démonologie que peu de déclarations proprement dogmatiques. La raison en est que l'occasion ne se présenta que rarement, à deux reprises, dont la plus importante se situe au début du XIIIe siècle, quand se manifesta une résurgence du dualisme manichéen et priscillianiste avec l'apparition des Cathares ou Albigeois. Mais l'énoncé dogmatique d'alors, formulé dans un cadre doctrinal familier, rejoint d'assez près notre préoccupation actuelle, puisqu'il y va de l'univers et de sa création par Dieu : "Nous croyons fermement et nous professons simplement... un principe unique de l'univers, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, spirituelles et corporelles : par sa force toute-puissante dès le commencement du temps, il créa tout ensemble de rien l'une et l'autre créature, spirituelle et corporelle, à savoir celle des anges et celle du monde, puis la créature humaine, qui tient en

1. *Adv. Haer.*, V. XXIV, 3, *P.G.*, 7, 1188 A.
2. *Id.*, XXI, 2, *P.L.*, 7, 1179 G - 1180 A.
3. *De civitate Dei*, lib. XI, IX, *P.L.*, 41, 323-325.
4. *De Genesi ad litteram,* lib. XI, XXIV, 31, P.L., 34, 441-442.
5. *P.L.*, 76. 694, 705, 722.
6. Saint Irenée, *Adv. Haer.*, VI, XI, 3, *P.G.*, 7, 113 C.
7. *De praescriptionibus*, cap. XL, *P.L.*, 2, 54 ; *De ieiuniis*, cap. XVI, *ibid.*, 977.

quelque sorte de l'une et de l'autre puisqu'elle est composée d'esprit et de corps, car le diable et les autres démons ont été créés par Dieu naturellement bons, mais ce sont eux qui d'eux-mêmes se sont rendus mauvais; quant à l'homme, il a péché à l'instigation du diable"[1]. [...]

Répétées en effet aussitôt par les professions de foi du second Concile de Lyon[2], de Florence[3] et de Trente[4], elles reparurent finalement dans la Constitution *Dei Filius* au premier Concile du Vatican[5] dans les termes mêmes qui avaient été ceux du IVe Concile du Latran en 1215. C'est donc bien là une affirmation primordiale et constante de la foi que ce Concile souligna providentiellement pour y rattacher son énoncé concernant Satan et les démons. Par là même, il signifiait que leur cas, déjà important en lui-même, s'insérait dans un contexte plus général, formé par la doctrine de la création universelle et de la foi aux êtres angéliques. [...]

Effectivement dès le IVe siècle, l'Église avait pris position contre la thèse manichéenne de deux principes coéternels et opposés[6]. En Orient et en Occident, elle enseignait fermement que Satan et les démons ont été créés et faits naturellement bons. "Crois, déclarait saint Grégoire de Nazianze au néophyte, qu'il n'existe pas d'essence du mal, ni de royaume (du mal), exempt de commencement ou subsistant par lui-même ou créé par Dieu[7]". Le diable était considéré comme une créature de Dieu, initialement bonne et éclatante ; malheureusement elle n'était pas restée dans la vérité où elle avait été établie (Jn 8,44) ; elle s'était dressée contre le Seigneur[8]. Le mal

1. « *Firmiter credimus et simpliciter confitemur... unum universorum principium, creator omnium invisibilium et visibilium, spiritualium et corporalium, qui sua omnipotenti virtute simul ab initio temporis, utramque de nihilo condidit creaturam, spiritualem et corporalem, angelicam videlicet et mundanam, ac deinde humanam quasi communem ex spiritu et corpore constitutam. Diabolus enim et daemones alii a Deo quidem natura creati sunt boni, sed ipsi per se facti sunt mali. Homo vero diaboli suggestione peccavit ...* » (*Conciliorum Oecumenicorum Decreta* (C. Oe. D., 1re éd., n. 800).

2. Cette profession de foi, prononcée par l'empereur Michel Paléologue, est conservée par Hardouin et par Mansi dans les Actes de ce Concile : on la trouvera commodément dans *Denz. Sch.* n. 851. La C.Oe. D. de Bologne l'omet sans en donner les raisons (au Ier concile du Vatican le rapporteur de la *Deputatio fidei* s'en réclama pourtant officiellement, Mansi, t. 52, 113 B).

3. Sess. IX : *Bulla unionis Coptorum*, C. Oe. D. p. 571 ; *Denz. Sch.*, n. 1333.

4. *Denz. Sch.*, n. 1862 (la C. Oe. D. ne la donne pas).

5. Sess. III : *Constitutio « Dei Filius »*, cap. I : C. Oe. D., pp. 805-806 ; *Denz.-Sch.*, n. 3002.

6. Mani, fondateur de la secte, vécut au IIIe siècle de notre ère. Dès le siècle suivant s'affirma la résistance des Pères au manichéisme. Éphiphane consacra à cette hérésie un long exposé suivi d'une réfutation (*Haer.* 66, *P.G.*, 42, 29-172). Saint Athanase en parle à l'occasion (*Oratio contra gentes*, 2, *P.G.*, 25, 6 C). Saint Basile composa un petit traité, *Quod Deus non sit auctor malorum* (*P.G.*, 31, 330-354). Didyme d'Alexandrie est l'auteur d'un *Contra Manichaeos* (*P.G.*, 39 ; 1085-1110). En Occident saint Augustin, après avoir admis dans sa jeunesse le manichéisme, le combattit systématiquement après sa conversion (cf. *P.L.*, 42).

7. *Oratio* 40. *In sanctum Baptisma*, § 45 , *P.G.*, 36, 424 A.

8. Les Pères interprétèrent en ce sens Isaïe 14, 14 et Ézéchiel 28, 2, où les prophètes stigmatisaient l'orgueil des rois païens de Babylone et de Tyr.

n'était donc pas dans sa nature, mais dans un acte libre et contingent de sa volonté[1]. Pareilles affirmations se lisent chez saint Basile[2], saint Grégoire de Nazianze[3], saint Jean Chrysostome[4], Didyme d'Alexandrie[5] en Orient, chez Tertullien[6], Eusèbe de Verceil[7], saint Ambroise[8] et saint Augustin[9] en Occident. Elles pouvaient revêtir à l'occasion une forme dogmatique ferme. Elles se rencontraient ainsi tantôt en forme de condamnation doctrinale, tantôt en forme de profession de foi. [...]

Le premier concile de Braga (VIe siècle)

La doctrine était donc commune et ferme. Les nombreux documents qui l'expriment et dont nous avons rassemblé les principaux constituent l'arrière-plan doctrinal sur lequel se détache le premier concile de Braga au milieu du VIe siècle. Ainsi préparé et appuyé, le chapitre 7 de ce synode n'apparaît pas comme un texte isolé, mais comme un résumé de l'enseignement du IVe et du Ve siècle en ce domaine, notamment de la doctrine du Pape saint Léon le Grand : "Si quelqu'un prétend que le diable n'a pas été d'abord un (bon) ange fait par Dieu, et que sa nature n'a pas été l'œuvre de Dieu, mais (s'il) prétend qu'il est sorti du chaos et des ténèbres et qu'il n'a personne pour auteur de son être, mais qu'il est lui-même le principe et la substance du mal, comme le disent Manés et Priscillien, qu'il soit anathème"[10]. [...]

Le concile Vatican II

C'est pourquoi le second concile du Vatican, qui prit position sur le présent de l'Église plus souvent que sur la création ne manqua pas de mettre en garde contre l'activité de Satan et des démons. De nouveau, comme à Florence et à Trente, il rappela à la manière de l'Apôtre que le Christ nous "délivre du pouvoir des ténèbres[11]".

---

1. « Ne me dites pas que la malice a toujours existé dans le diable; il en fut exempt dès l'origine, et ce n'est là qu'un accident de son être, accident survenu plus tard » (saint Jean CHRYSOSTOME, *De diabolo tentatore*, homil., II, 2, *P.G.*, 49, 260).
2. *Quod Deus non sit auctor malorum*, 8, *P.G.*, 31, 345 C-D.
3. *Oratio* 38. *In Theophania*, 10, *P.G.*, 36, 320 C - 321 A ; *Oratio* 45. *In sanctum Pascha*, *ibid.*, 629 B.
4. Cf. supra, n. 48.
5. *Contra Manichaeos*, 16 : interprète en ce sens Jean 8, 44 (*in veritate non stetit*), *P.G.*, 39, 1105 C ; cf. *Enarratio in epist. B. Judae*, in v. 9, *ibid.*, 1814 C - 1815 B.
6. *Adversus Marcionem*, II, X, *P.L.*, 2, 296-298.
7. Voir au paragraphe suivant le premier des canons du *De Trinitate*.
8. *Apologia proph. David*, I, 4, *P.L.*, 14, 1453 C-D ; *in Psalmum* 118, 10, *P.L.*, 15, 1363 D.
9. *De Genesi ad litteram*, lib. XI, XX-XXI, 27-28, *P.L.*, 34, 439-440.
10. *Denz. Sch.*, n. 457.
11. *Ad gentes*, nn. 3 et 14 (on notera la référence à Col 1, 13, ainsi que l'ensemble des références données à la note 19 du numéro 14).

Résumant l'Écriture à la manière de saint Paul et de l'Apocalypse, la Constitution *Gaudium et Spes* jugea que notre histoire, l'histoire universelle, "est un dur combat contre la puissance des ténèbres, qui, commencé dès les origines, durera, comme l'a dit le Seigneur, jusqu'au dernier jour[1]".

Ailleurs, Vatican II renouvela les avertissements de l'épître aux Ephésiens à "endosser l'armure de Dieu afin de pouvoir tenir contre les manœuvres du démon[2]". Car, comme la même Constitution le rappelle aux laïcs, "nous avons à lutter contre les souverains de ce monde de ténèbres, contre les esprits du mal[3]". Il n'est pas peu surprenant enfin de constater que le même Concile, voulant assurer que l'Église est bien le royaume de Dieu déjà commencé, invoque les miracles de Jésus et qu'à cet effet il fait précisément appel à ses exorcismes[4].[5]

---

1. *Gaudium et spes*, n. 37 b.
2. Ep 6, 11-12, signalé dans *Lumen gentium*, n. 48 d.
3. Ep 6, 12, signalé également dans *Lumen gentium*, n. 35 a.
4. *Lumen gentium*, n. 5 a.
5. Toute la Tradition catholique témoigne que la préparation des catéchumènes au baptême a toujours été accompagnée de plusieurs exorcismes. Le rituel du baptême des petits enfants comporte également des exorcismes. Le *Rituel de l'Exorcisme* le plus ancien date de 1614. Un nouveau Rituel a été promulgué par Rome en 1999 ; sa forme définitive a été publiée en 2005 (note de J.-R. Fropo).

Annexe 2. Paul VI, Audience générale du 15 novembre 1972

« De quoi l'Église a-t-elle besoin aujourd'hui en priorité ? Que notre réponse ne vous surprenne pas en vous paraissant simpliste ou même superstitieuse. L'Église a surtout besoin de se défendre du démon. [...] Peut-on rester indifférent devant la méchanceté, la mort, la cruauté, le péché, en un mot en présence du Mal qui nous agresse de toutes parts? [...] Le Mal n'est pas seulement une déficience, c'est quelque chose qui existe. C'est quelqu'un qui est vivant, c'est un esprit, un être pervers et corrupteur. Une réalité mystérieuse et terrible, bien réelle cependant, et qui fait peur.

Celui qui refuse de croire à l'existence du démon se met délibérément en dehors de l'enseignement de l'Écriture et de la Tradition de l'Église. [...] Nous devons savoir que cet être obscur qui nous tourmente existe vraiment, et qu'avec une traîtresse malignité, il est toujours à l'œuvre dans le monde. Il est l'ennemi qui se cache pour semer erreurs et malheurs tout au long de l'histoire humaine (Mt 13, 36-44).

Divers passages de l'Évangile nous montrent qu'il ne s'agit pas d'un seul, mais de nombreux démons. L'un d'eux cependant est le principal, c'est Satan, qui veut devenir l'adversaire, l'ennemi ; et avec lui, il y en a beaucoup d'autres qui sont tous des créatures de Dieu, mais des créatures déchues, parce que rebelles et damnées [...].

Le démon menace insidieusement l'équilibre moral de l'homme. Il est le séducteur perfide et rusé qui sait s'insinuer en nous par les sens, l'imagination, la concupiscence, la logique utopique, les relations sociales désordonnées, pour introduire dans nos actes des déviations aussi nocives qu'apparemment conformes à nos structures physiques ou psychiques, ou à nos aspirations instinctives et profondes. »

Annexe 3. Jean-Paul II, Allocution du 20 août 1986

« C'est la grande certitude de la foi chrétienne : "Le prince de ce monde a été jugé" (Jn 16, 11) ; "Le Fils de Dieu est apparu pour détruire les œuvres du diable" (1 Jn 5, 19). Donc, le Christ crucifié et ressuscité s'est révélé comme "le plus fort" qui a vaincu "l'homme fort", le diable, et l'a détrôné. L'Église participe à la victoire sur le diable, car le Christ a donné à ses disciples le pouvoir de chasser les démons (Mt 10, 1 ; Mc 16, 17). L'Église exerce ce pouvoir victorieux moyennant la foi dans le Christ et la prière, un pouvoir qui, dans des cas spécifiques, peut prendre la forme de l'exorcisme.

Dans cette phase historique de la victoire du Christ, s'insère l'annonce et le début de la victoire finale, la Parousie, la seconde et définitive venue du Christ au terme de l'histoire, vers lequel est tendue la vie du chrétien. Même s'il est vrai que l'histoire terrestre continue à se déployer sous l'influence de cet "esprit" dont saint Paul dit que "maintenant il agit dans les hommes qui résistent" (Eph 2, 2), les croyants se savent appelés à lutter pour le triomphe définitif du bien : "Ce n'est pas contre des adversaires de chair et de sang que nous avons à lutter, mais contre les Autorités, les Puissances, les Dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits du Mal qui habitent les espaces célestes" (Eph 6, 12). La lutte devient en un sens toujours plus violente, à mesure que la fin approche, comme le met en relief particulièrement l'Apocalypse, le dernier livre du Nouveau Testament.

Mais précisément ce livre accentue la certitude qui nous est donnée par toute la Révélation divine, c'est-à-dire que la lutte finira par la victoire définitive du bien. Dans cette victoire déjà incluse dans le mystère pascal du Christ s'accomplira définitivement la première annonce du livre de la Genèse, qui en terme significatif est appelé protévangile, lorsque Dieu avertit le serpent : "Je mettrai une hostilité entre toi et la Femme" (Gn 3, 15). Dans cette phase définitive, Dieu, complétant le mystère de sa Providence paternelle "arrachera à l'empire des ténèbres" ceux qu'il a éternellement "prédestinés dans le Christ" et les "transférera dans le Royaume de son Fils bien-aimé" (Col 1). Alors le Fils lui-même se soumettra à Celui qui lui a tout soumis, afin que "Dieu soit tout en tous" (1 Cor 15, 28). »[1]

---

1. On peut consulter *Satan et les forces du mal*, coll. « Ce que dit le pape », textes choisis par les moines de l'abbaye de Solesmes, Sarment-Fayard, 1992.

Annexe 4. L'exorcisme du Pape Léon XIII, dit « petit exorcisme »

L'usage de cette prière a donné lieu à diverses interprétations. Pour faire le point sur cette question, reprenons une courte chronologie :

1925 : Le texte promulgué par Léon XIII est incorporé dans le *Rituale Romanum* avec l'instruction suivante : « cet exorcisme peut être récité par les évêques et les prêtres autorisés par les évêques. »

1944 : L'évêque de Citta delle Peve demande au Saint Office (qui deviendra la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, CDF) si tout fidèle peut réciter l'exorcisme publié sous le pontificat de Léon XIII. Le Saint Office répond par la négative, « en raison de l'esprit de superstition auquel l'usage de cet exorcisme a donné lieu et en raison aussi du fait que l'Église est habituée à réserver l'usage de cet exorcisme à ses ministres autorisés. » La première raison est une raison de prudence, la deuxième, une raison de tradition ecclésiale.

1985 : La Congrégation pour la Doctrine de la Foi – le Cardinal J. Ratzinger étant le préfet –publie une instruction sur l'exorcisme où il est dit qu'« il n'est pas licite que les fidèles chrétiens utilisent la formule de l'exorcisme contre Satan et les anges apostats contenue dans le rite qui fut publié par le Souverain Pontife Léon XIII ; et il leur est encore moins licite d'appliquer le texte entier de cet exorcisme. »[1]

Deux précisions à noter : « fidèles chrétiens » ne vise pas seulement les « fidèles laïcs », mais aussi les « fidèles clercs ».

2000 : La CDF – le Cardinal J. Ratzinger étant le préfet – publie une *Instruction sur les prières pour obtenir de Dieu la guérison*, le 14 septembre 2000. Dans ce document, il est affirmé un certain nombre de dispositions disciplinaires notamment : « Art. 8 – § 1. Le ministère de l'exorcisme doit être exercé en dépendance stricte de l'Évêque diocésain, et conformément au canon 1172, à la Lettre de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi du 29 septembre 1985, et au Rituel romain. – § 2. Les prières d'exorcisme, contenues dans le Rituel romain, doivent rester distinctes des célébrations de guérison, liturgiques et non-liturgiques. — § 3. Il est absolument interdit d'insérer ces prières dans la célébration de la Sainte Messe, des Sacrements et de la Liturgie des Heures. »

2005 : Le nouveau rituel de l'exorcisme *De exorcismis et supplicationibus quibusdam* a été promulgué le 22 novembre 1998 par la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements. La traduction française

1. *Lettre aux Ordinaires au sujet des normes sur l'exorcisme* (*Epistula Ordinariis locorum missa : in mentem normae vigentes de exorcismis revocantur*), 29 sept. 1985.

a été promulguée en 2005. Ce nouveau rituel contient une Annexe I dont le texte est très proche du texte de Léon XIII. Il est intitulé : *Supplication et Exorcismes pour des circonstances particulières affectant l'Église.* Il est précisé ensuite que cette prière peut être utilisée par un prêtre avec autorisation de l'évêque « lorsque des situations humaines et des événements conduisent à penser qu'une influence maléfique se manifeste dans des lieux, des objets, ainsi que dans des formes diverses d'opposition violente à l'Église ou de persécutions. »

Annexe 5. Annexe I du Rituel de 1998 [1]

Lorsque des situations humaines ou des événements conduisent à penser qu'une influence maléfique se manifeste dans des lieux, des objets, ainsi que dans des formes d'opposition violente à l'Église ou de persécutions, l'évêque diocésain, dans ces circonstances particulières, peut estimer opportun que soient organisées des assemblées de prière, sous la responsabilité et la présidence d'un prêtre. Pour préparer cette supplication, on peut prendre certains des éléments suivants.

DÉROULEMENT DE LA PRIÈRE

Après la salutation habituelle, on récite la litanie des saints, que le prêtre conclura par la prière suivante :

> *Esprit Saint créateur, assiste, nous t'en prions, l'Église catholique ; par ta puissance divine, donne-lui force et courage contre les assauts de ses ennemis ; par ton amour et ta grâce, renouvelle l'esprit de tes serviteurs, qui ont reçu ton onction, pour qu'en toi ils glorifient le Père et son Fils unique, Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen.*

On peut faire une prière universelle. On dira toujours ensuite l'oraison dominicale, de la manière habituelle. Puis le prêtre, les mains jointes, dit :

> *Au nom de Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Dieu, par l'intercession de la Vierge Immaculée, Marie Mère de Dieu, de saint Michel archange, des saints Apôtres Pierre et Paul et de tous les saints, confiant dans l'autorité que donne le ministère reçu de l'Église, je m'attaque maintenant sans crainte aux machinations trompeuses du diable pour les repousser.*
> *Dieu se lève et ses ennemis se dispersent, ses adversaires fuient devant sa face. Comme on dissipe une fumée, tu les dissipes, comme on voit fondre la cire en face du feu, les impies disparaissent devant la face de Dieu.*
>
> *V. Voici la Croix du Seigneur ! Que s'enfuient tous ses ennemis !*
> *R. Il est victorieux, le Lion de la tribu de Juda, le rameau issu de David !*
> *V. Seigneur, que ta miséricorde soit sur nous, comme notre espoir est en toi !*
> *R. Seigneur, entends ma prière ; et que mon cri parvienne jusqu'à toi !*

1. Traduction française de 2005.

Dieu du ciel, Dieu de la terre, Dieu des anges, Dieu des archanges, Dieu des patriarches, Dieu des prophètes, Dieu des Apôtres, Dieu des martyrs, Dieu des prêtres, Dieu des vierges, Dieu de tous les saints et saintes du ciel, Dieu qui a le pouvoir de donner la vie après la mort, le repos après la fatigue, car il n'est point de Dieu en dehors de toi, et il ne peut pas y en avoir d'autre que toi, le créateur de l'univers visible et invisible, toi dont le règne n'aura pas de fin.
Dieu de gloire et de majesté, nous te supplions humblement : par ta puissance, délivre-nous de tout pouvoir des esprits infernaux, de leur tromperie et de leur méchanceté et garde-nous sains et saufs, par Jésus le Christ notre Seigneur. Amen.

S'il le juge opportun, le prêtre seul peut dire, en étendant les mains, cette formule impérative à la manière d'un exorcisme. Même si des fidèles entourent le prêtre tandis qu'il dit cette formule, ils s'abstiendront de la proférer avec lui.

Je t'exorcise, tout esprit impur, toute puissance des ténèbres, tout assaut de l'ennemi infernal, toute légion, association et sectes diaboliques, au nom et par le pouvoir de Jésus, le Christ, notre Seigneur : sors et va-t-en, loin de l'Église de Dieu, loin des âmes créées à l'image de Dieu, et rachetées par le sang précieux de l'Agneau de Dieu.
Désormais, n'aie plus l'audace, serpent rusé, de tromper le genre humain, de persécuter l'Église de Dieu, de frapper les élus de Dieu et de les passer au crible comme le froment. Le Dieu Très-Haut te le commande, à toi qui as la prétention dans ton extrême orgueil de te croire semblable à lui, Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité.
Dieu le Père te le commande, Dieu le Fils te le commande, Dieu le Saint-Esprit te le commande. Le Christ te le commande, lui, le Verbe éternel de Dieu, qui s'est fait chair, et qui, pour le salut du genre humain perdu par ta jalousie, s'est abaissé lui-même en se faisant obéissant jusqu'à la mort ; lui qui a bâti son Église sur une pierre inébranlable, et déclaré que les puissances de l'enfer ne l'emporteraient jamais sur elle, car il est avec elle tous les jours jusqu'à la fin des temps.
Le signe de la Croix + te le commande, et la puissance de tous les mystères de la foi chrétienne.
La Vierge Marie, la Très Sainte Mère de Dieu, te le commande, elle qui, dès le premier instant de sa conception immaculée, a écrasé par son humilité ton front orgueilleux.
La foi des saints apôtres Pierre et Paul te le commande, et la foi des autres apôtres.

Le sang des martyrs te le commande, et l'intercession de tous les saints et saintes.

Je t'adjure donc, légion diabolique, par le Dieu vivant, par le Dieu véritable, par le Dieu saint, par le Dieu qui a tant aimé le monde jusqu'à donner son Fils unique, pour que tous les hommes qui croient en lui ne périssent pas mais obtiennent la vie éternelle ; cesse de tromper les humaines créatures, et de leur faire boire le poison de la damnation éternelle ; cesse de nuire à l'Église et de tendre des pièges à sa liberté.

Arrière Satan, va-t-en, père du mensonge, ennemi du salut des hommes. Cède la place au Christ en qui tu n'as trouvé aucune trace de tes œuvres ; cède la place à l'Église une, sainte, catholique et apostolique, que le Christ s'est acquise au prix de son Sang. Rabaisse-toi sous la main puissante de Dieu, prends la fuite, par le saint Nom de Jésus devant qui tremblent les enfers, à qui sont soumis les chœurs des anges et les puissances des cieux, lui que les chérubins et les séraphins ne cessent d'acclamer à pleine voix en disant : Saint ! Saint ! Saint ! Le Seigneur, Dieu de l'univers !

Ensuite on chante ou on récite cette antienne :

Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions, sainte Mère de Dieu. Accueille nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, et de tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse, Vierge bienheureuse.

On peut aussi réciter cette prière à Saint Michel archange, ou une autre prière plus connue du peuple.

Saint Michel archange, chef glorieux des armées du ciel, défends-nous dans le combat contre les forces invisibles, les puissances des ténèbres qui dominent le monde, et les esprits du Mal qui sont au-dessus de nous. Viens au secours des hommes que Dieu a faits à son image et à sa ressemblance et qu'il a rachetés à grand prix de la tyrannie du diable.

La sainte Église te vénère comme son gardien et son patron ; le Seigneur t'a remis les âmes des rachetés pour les placer dans la béatitude suprême. Supplie le Dieu de paix : qu'il écrase Satan sous nos pieds, pour que celui-ci ne puisse plus tenir captifs les humains et nuire à l'Église.

Présente nos prières devant la face du Très-haut, pour que nous vienne bientôt la tendresse du Seigneur ; saisis le dragon, le serpent des origines, qui est le diable et le Satan, et envoie-le enchaîné dans l'abîme, pour qu'il ne séduise plus les peuples. Amen.

Le prêtre asperge alors le lieu avec l'eau bénite, puis il bénit les personnes présentes de la manière habituelle, et l'on fait le renvoi.

Annexe 6. Annexe II du Rituel de 1998[1]

PRIÈRES QUE LES FIDÈLES PEUVENT UTILISER EN PRIVÉ POUR LUTTER CONTRE LES PUISSANCES DES TÉNÈBRES.

1. Seigneur Dieu, aie pitié de moi ton serviteur. À cause de tous ceux qui cherchent ma perte, je suis devenu comme une chose au rebut. Arrache-moi de la main de mes ennemis et sois près de moi pour ramener ce qui est perdu, restaurer ce qui est retrouvé. Reconnaissant que tu m'as racheté par ta puissance, fais que je puisse te plaire en tout. Par le Christ notre Seigneur. Amen.

2. Dieu Tout-Puissant, toi qui accordes aux affligés d'habiter ta maison et qui ouvres aux captifs la porte du bonheur, regarde la détresse où je suis et lève-toi pour me secourir ; sois vainqueur de l'ennemi dangereux, repousse la présence de l'Adversaire ; que la liberté m'apporte la paix : alors je retrouverai la tranquillité de l'âme et je proclamerai tes merveilles, toi qui donnes à ton peuple force et puissance. Par le Christ notre Seigneur. Amen.

3. Dieu, créateur et protecteur du genre humain, Toi qui as formé l'homme à ton image et qui l'as recréé plus merveilleusement encore par la grâce du Baptême, regarde-moi qui suis ton serviteur et sois favorable à ma prière. Fais briller en mon cœur la splendeur de ta gloire, éloigne terreur, crainte et peur de toutes sortes, afin que, l'esprit et l'âme en paix, je puisse te louer avec mes frères dans ton Église. Par le Christ notre Seigneur. Amen.

4. Dieu, auteur de toutes miséricordes et de tout bien, Tu as voulu que ton Fils subisse le supplice de la Croix afin de nous arracher au pouvoir de Satan. Regarde avec bonté ma misère et ma peine : puisque tu m'as fait renaître dans l'eau du baptême, repousse les assauts du Mal et répands en moi la grâce de ta bénédiction. Par le Christ notre Seigneur. Amen.

5. Dieu, toi qui par la grâce de l'adoption as voulu que je sois enfant de lumière, permets que je ne sois pas plongé dans les ténèbres du démon, mais que je puisse demeurer toujours dans la splendeur de ta lumière et dans la liberté que j'ai reçue de toi. Par le Christ notre Seigneur. Amen.

1. Traduction française de 2005.

Invocations à la Très Sainte Trinité

Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit.
À Dieu seul, honneur et gloire.
Bénissons le Père et le Fils et le Saint Esprit, louons-le, exaltons-le dans les siècles.
Nous T'invoquons, nous Te louons, nous T'adorons, Ô Bienheureuse Trinité.
Tu es notre espoir, tu es notre salut, Tu es notre honneur, Ô Bienheureuse Trinité.
Libère-moi, sauve-moi, vivifie-moi, Ô Bienheureuse Trinité.
Saint, Saint, Saint le Seigneur, Dieu Tout Puissant, Toi qui es, qui étais et qui viens.
À Toi l'honneur et le pouvoir, à Toi la gloire et la puissance dans les siècles éternels. À Toi la louange, à Toi la gloire, à Toi l'action de grâces dans les siècles des siècles, Ô Bienheureuse Trinité.
Dieu saint, Dieu fort, Dieu immortel, aie pitié de moi.

Invocations au Christ

Jésus, Fils du Dieu vivant, prends pitié de moi ;
Jésus, image du Père, ...
Jésus, sagesse éternelle,
Jésus, splendeur de la lumière éternelle,
Jésus, Verbe de vie,
Jésus, Fils de la Vierge Marie,
Jésus, vrai Dieu et vrai homme,
Jésus, souverain prêtre,
Jésus, héraut du Règne de Dieu,
Jésus, Tu es le chemin, la vérité et la vie,
Jésus, pain de vie,
Jésus, vigne véritable,
Jésus, frère des pauvres,
Jésus, ami des pécheurs,
Jésus, médecin de l'âme et du corps,
Jésus, salut des opprimés,
Jésus, consolation de ceux qui sont abandonnés,
Toi qui es venu en ce monde,
Toi qui as libéré ceux qui étaient opprimés par le diable,
Toi qui as été suspendu à la croix,
Toi qui pour nous as accepté la mort,
Toi qui as été déposé dans le tombeau,
Toi qui es descendu aux enfers,
Toi qui es ressuscité des morts,

Toi qui es monté aux cieux,
Toi qui as envoyé l'Esprit Saint aux apôtres,
Toi qui es assis à la droite du Père,
Toi qui viendras juger les vivants et les morts.
Par ton incarnation, délivre-moi, Seigneur
Par ta nativité, ...
Par ton baptême et ton saint jeûne,
Par ta Passion et par ta Croix,
Par ta mort et ta sépulture,
Par ta sainte Résurrection,
Par ton admirable ascension,
Par l'effusion de l'Esprit Saint,
Par ta venue dans la gloire,

Autres invocations au Seigneur

En nommant la Croix, le fidèle peut faire le signe de la croix.

Sauve-moi, Christ sauveur, par la puissance de ta Croix +
Toi qui as sauvé Pierre de la mer, aie pitié de moi.
Par le signe de la Croix + Toi notre Dieu, délivre-nous de nos ennemis.
Par ta Croix + sauve-nous, Christ rédempteur, Toi qui en mourant as détruit notre mort et par ta résurrection as restauré notre vie.
Nous vénérons + ta Croix, Seigneur, nous rappelons ta mort et ta résurrection ; toi qui as souffert pour nous, aie pitié de nous.
Nous T'adorons, Ô Christ et nous Te bénissons, car par ta sainte Croix + tu as racheté le monde.

Invocations au Saint-Esprit

Viens Esprit Saint en nos cœurs et envoie du haut du ciel un rayon de ta splendeur.
Viens en nous, père des pauvres, viens dispensateur des dons, viens lumière de nos cœurs, consolateur souverain, hôte très doux de nos âmes, adoucissante fraîcheur.
Dans le labeur le repos, dans la fièvre la fraîcheur, dans les pleurs le réconfort,
Ô lumière bienheureuse, viens remplir jusqu'à l'intime le cœur de tous tes fidèles.
Sans ta puissance divine, il n'est rien en aucun homme, rien qui ne soit perverti.
Lave ce qui est souillé, baigne ce qui est aride, guéris ce qui est blessé.

Assouplis ce qui est raide, réchauffe ce qui est froid, rends droit ce qui est faussé.
À tous ceux qui ont la foi et qui en toi se confient donne tes sept dons sacrés.
Donne mérite et vertu, donne le salut final, donne la joie éternelle. Amen.

Invocations à la Bienheureuse Vierge Marie

Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions, sainte Mère de Dieu ; accueille nos prières quand nous sommes dans l'épreuve et de tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse, Vierge bienheureuse.
Consolatrice des affligés, prie pour nous. Secours des chrétiens, prie pour nous.
Rends-moi digne de te louer, Vierge sainte ; donnez-moi la force de combattre tes ennemis.
Mère, en qui j'ai toute confiance, Vierge Mère de Dieu, Marie, prie Jésus pour moi.
Glorieuse Reine du monde, Marie toujours vierge, intercède pour notre salut et notre paix, toi qui es la Mère du Christ, Seigneur et Sauveur de tous.
Ô Marie, Mère de grâce, Mère de miséricorde, protège-nous de l'ennemi et accueille-nous à l'heure de la mort.
Viens à mon secours, très douce Vierge Marie, dans toutes mes épreuves, difficultés et besoins et implore pour moi ton Fils bien-aimé, qu'il me libère de tous maux et périls de l'âme et du corps.

Souvenez-vous, Ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé votre secours, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô vierge des vierges, ô ma Mère, je cours vers vous et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Ô Mère du Verbe incarné, ne méprisez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Amen.

Invocations à saint Michel Archange

Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la Malice et les embûches du démon. Nous vous le demandons en suppliant : que Dieu lui impose son pouvoir ; et vous, Prince de la milice céleste, par la Puissance divine,

repoussez en enfer Satan et les autres esprits malins qui rôdent dans le monde pour la perte des âmes. Amen.

Prières litaniques

Seigneur, prends pitié
Ô Christ, prends pitié
Seigneur, prends pitié

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous (ou pour moi)
Saint Michel, ...
Saint Gabriel,
Saint Raphaël,
Nos saints anges gardiens,
Saint Jean-Baptiste,
Saint Joseph,
Saint Pierre,
Saint Paul,
Saint Jean,
Tous les saints apôtres,
Sainte Marie Madeleine,
(On peut ajouter le nom d'autres saints et bienheureux)

De tout mal, délivre-nous (ou : moi), Seigneur
De tout péché, ...
Des embûches du diable,
De la mort éternelle,
Christ, écoute-nous (ou : moi)
Christ, exauce-nous (ou : moi)

Annexe 7. Prière de coupure de liens et de délivrance[1]

Après avoir identifié les personnes qui ont eu une mauvaise influence et les esprits mauvais impliqués, on procède à une prière de « coupure de liens » et de libération des « esprits mauvais ».

Faire le signe de croix avec l'eau bénite. Invocation au Christ Sauveur, à la Vierge Marie (Je vous salue Marie). On peut lire le psaume 90 ou Mc 16, 14-18.

Invocation à Jésus pour qu'il nous protège de son Sang précieux ; appel à l'Esprit Saint ; profession de foi baptismale ; litanies des saints ; sacrement de la Réconciliation nécessaire si la personne est baptisée catholique.

La prévenir qu'il peut y avoir de légères réactions : nausées, vertiges, toux, bouffées de chaleur, points douloureux au corps, tremblements. Ensuite, priez en invoquant successivement Dieu Trinité, le Seigneur Jésus, la Vierge Marie (en mettant l'étole sur l'épaule de la personne) :

> *Que Dieu tout-puissant, qui est Trinité, Dieu trois fois Saint, créateur de l'univers visible et invisible, coupe tous les liens négatifs, mauvais, maléfiques, entre vous et...* (nommer les personnes), *ainsi qu'avec toutes les personnes qui vous ont fait du mal ou vous ont voulu du mal... que tous ces liens soient coupés définitivement et totalement, et ceci pour toujours et à jamais.*
> *Que ce Dieu de puissance et de miséricorde vous libère de tous les esprits malfaisants...* (les nommer), *de toutes les entraves de vie...* (les nommer : santé, travail...), *définitivement et totalement, et ceci pour toujours et à jamais.*
> *Que Jésus, notre Seigneur et Rédempteur, né de la Vierge Marie, mort pour nos péchés et ressuscité pour notre Vie coupe..., vous libère...*
> *Que la Très sainte Vierge Marie dans la gloire de son Assomption, par les mérites de son Cœur Immaculé et de sa Maternité divine, par sa compassion pour vous au pied de la Croix intercède pour que tous ces liens maléfiques soient coupés et que vous soyez libéré de tout esprit mauvais.*
> *Seigneur Jésus, par ta Croix victorieuse, libère X de toute atteinte des esprits de... Dissous par ta lumière les ténèbres de leurs men-*

1. Tout prêtre peut faire une prière de délivrance, notamment lors du sacrement du pardon s'il juge qu'elle est nécessaire ; celle-ci est proposée à titre indicatif et non normatif.

songes et de leurs pièges. Rends vaines leurs entreprises, brise leurs chaînes et leurs armes...

Et vous, esprits de..., je prends autorité sur vous au nom de Jésus qui vous a vaincus par sa Croix et sa Résurrection ; obéissez-lui et prosternez-vous devant lui, car Il est l'Unique Seigneur. Reconnaissez votre défaite et retirez-vous immédiatement devant Lui. Retournez dans vos enfers et demeurez-y enchaînés sous la Croix de Jésus et les pieds de Marie. Perdez tout le pouvoir que vous aviez acquis sur X... Que vos ruses soient dévoilées par la lumière du Christ, que vos armes et vos pièges soient brisés. Et n'osez plus tourmenter cet enfant de Dieu que Jésus a sauvé par sa Passion et par sa Croix.

Il est bon de conclure par une imposition des mains pour la guérison des blessures causées par l'Ennemi, celles héritées de ses ancêtres, par les péchés de ses proches et les siens.

Il peut être utile de proposer une prière de pardon et de réconciliation avec l'entourage, les vivants et les morts. S'assurer que la personne n'a pas gardé de rancune tenace envers un de ses proches.

Prendre de l'huile bénite ou de Notre-Dame du Laus pour signer les cinq sens. Action de grâce, Notre Père, bénédiction. *(Ceci peut durer 30 mn environ)*

Donner à la personne le feuillet *Prières de délivrance* ou le livret *Prières pour être délivré des esprits du Mal.*[1] S'il y avait des « manifestations » importantes au cours de cette prière, il faudrait adresser la personne au prêtre exorciste du diocèse.

1. Imprimatur Mgr D. Rey ; disponible : « Icône de Marie », BP 43, 22160 Callac de Bretagne.

Annexe 8. La guérison des racines familiales par l'Eucharistie ou « messe pour l'arbre généalogique »[1]

La pratique d'une ou plusieurs « messes de guérison de l'arbre généalogique » s'est généralisée un peu partout dans l'Église catholique. Nous nous limiterons au cas de la France et de l'Afrique de l'Ouest. Une étude approfondie de cette pratique s'est faite au cours du colloque de la CERAO, en mars 2007, à Abidjan. En France, une note de la commission doctrinale de CEF a traité du sujet en 2007. [...]

Quelles sont les erreurs doctrinales contenues dans cette pratique ? En considérant les conclusions du colloque de la CERAO et de la note doctrinale de la CEF, on peut les résumer ainsi :

1. Les âmes séparées des défunts pourraient exercer d'une certaine manière une influence malveillante actuelle sur les vivants.

On trouve dans saint Thomas[2] : « Il est évident que les âmes séparées du corps sont dans la vie éternelle. C'est pourquoi, il faut soutenir qu'après la mort, l'homme, pour tout ce qui touche à l'âme, obtient un statut immuable. » Ce statut immuable est un empêchement radical à toute influence sur le monde des vivants. Les âmes des damnés, comme de n'importe quel défunt, ne peuvent en aucun cas nous nuire ; le démon ne peut les utiliser dans ce but. Tout au plus, les défunts parvenus à la béatitude, peuvent entourer de leur charité et de leur prière les vivants, selon la doctrine de la communion des saints. La pensée des traditions animistes qui craint une influence malveillante des ancêtres est donc à écarter. De même, l'idée que les « âmes du purgatoire puissent nuire de façon actuelle et décisive à la santé spirituelle de leurs descendants, et qu'en délivrant les uns, on puisse actuellement guérir les autres, voilà qui apparaîtrait comme une vérité nouvelle dans l'Église catholique et sans appui dans la Tradition » (Note de la CEF).

On n'est plus dans la Tradition théologique de l'Église, mais dans une pensée et une pratique « magique ». « Comme disent saint Augustin et saint Jean Chrysostome, les démons se font souvent passer pour des âmes des morts afin de confirmer l'erreur des païens qui avaient cette croyance.[3] »

2. Admettant l'idée d'une influence négative des défunts sur les vivants, la responsabilité morale des vivants en serait d'autant diminuée. Certes, les conditionnements familiaux, sociaux et héréditaires existent et peuvent diminuer la responsabilité morale des vivants, mais tout baptisé peut recevoir

1. Cf. Annexe 9.

2. III a, q. 59, art 5, sol 1.

3. S. THOMAS, Ia, q. 117, art 4, sol 2.

le secours de la grâce de Dieu selon ses besoins : « Dieu ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces » (1 Cor 10, 13). Avec la grâce de Dieu, nous restons pleinement responsables de nos libres engagements.

3. Il y aurait des « âmes errantes » de défunts, ni sauvées ni perdues, en attente de leur salut. Ces âmes pourraient se manifester aux vivants et leur nuire directement ou par l'intermédiaire du démon. On lit dans la lettre aux Hébreux : « Le sort de l'homme est de mourir une seule fois, et après vient le jugement. » (Héb 9, 17). L'Église a toujours enseigné que le jugement particulier qui est celui de l'homme à la mort corporelle, l'établissait dans un de ces trois états : la béatitude, le purgatoire ou l'enfer. L'état de « sauvé » (ciel ou purgatoire) ou de « perdu » (enfer) est un état définitif.

Au sujet du jugement particulier, le CEC s'exprime ainsi : « Chaque homme reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle dès sa mort, en un Jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification, soit pour entrer immédiatement dans la Béatitude du ciel, soit pour se damner immédiatement pour toujours.[1] » On ne peut donc parler « d'âmes errantes » ou « d'âmes captives », au sens où on laisserait supposer que ces « âmes » n'ont pas encore atteint leur état définitif éternel et viendraient « errer » dans le monde des vivants[2].

Par une permission exceptionnelle de Dieu, une âme du purgatoire peut se manifester à un vivant pour lui demander des prières. Cette manifestation se fait probablement par la médiation d'un ange, médiateur naturel entre Dieu et les hommes.[3] Qu'y a-t-il cependant de juste dans ce problème des liens intergénérationnels ?

L'hérédité est l'ensemble des caractères qui se transmettent aux descendants. Notre « héritage » par rapports à nos ascendants peut être de plusieurs ordres :

- Il peut être d'ordre physique : tuberculose, alcoolisme, MST, hémophilie, malformations cardiaques, etc. peuvent provoquer des fragilités et des maladies chez les descendants.

- Il peut être d'ordre psychologique : il y a transmission de certaines dispositions morales et psychologiques par le biais de l'éducation, par l'influence du milieu familial et social : on est façonné par notre milieu familial et on peut avoir tendance à répéter les comportements des parents, mais ce n'est pas une fatalité... la liberté personnelle existe ! Il est trop facile de dire : « C'est la faute de mes ancêtres ! »

- Il peut être d'ordre spirituel : par exemple, si dans une famille, il y a eu des atteintes nombreuses à la vie (suicide, avortement, meurtre...), un « esprit de mort » peut lier un descendant et lui causer des troubles physiques

---

1. CEC n° 1022, note 9. Cc Florence : DS 1305 ; Benoît XII : DS 1002.
2. Cf. question n° 57.
3. S. THOMAS, Ia, q. 89, art 8, sol 2.

et psychologiques. Si un grand-père a été un grand initié franc-maçon, son petit-fils peut présenter divers troubles dû à un « lien » qui est passé sur lui à la mort du grand-père. Si une grand-mère a pratiqué activement la voyance ou le spiritisme, cela a pu causer des « liens » chez un descendant. Si des ancêtres proches ou lointains ont pratiqué des cultes animistes, avec évocations des « esprits » et parfois de la sorcellerie, les descendants même baptisés peuvent avoir contracté des emprises mauvaises : tous ces cas sont très fréquents aujourd'hui, que ce soit en Europe, en Afrique ou en Asie.

On peut en conclure, et c'est l'expérience de nombreux prêtres exorcistes, que des vivants peuvent hériter de liens maléfiques contractés en raison des actes désordonnés de leurs ascendants pendant leur vie ici-bas : c'est comme une espèce de « contagion » maléfique. Ces « liens » peuvent provoquer des troubles très dommageables pour eux. Sur le plan spirituel, qui est celui qui nous intéresse, ces liens maléfiques « hérités » peuvent être « coupés » par une prière de libération ou d'exorcisme si nécessaire. On peut envisager la célébration de messes pour la libération de ces liens, l'Église ayant toujours permis l'offrande du sacrifice de la messe à l'intention des vivants comme des défunts. Ainsi, on peut demander la conversion d'un membre de sa famille, comme sa guérison ou sa libération. Cette pratique est tout à fait légitime.

« La dimension de l'Incarnation dans notre vie, explique Mgr Dominique Rey, implique comme une traçabilité de nos origines, donc de nos ascendants dont nous sommes dépendants sur les plans génétique, psychologique, comme éventuellement spirituel en bien comme en mal. »

Une telle démarche ne présente-t-elle pas le défaut de trop spiritualiser la guérison et, par suite, de déresponsabiliser le sujet ?

Comme dans toute démarche de type religieux, le risque est d'occulter les autres causes possibles des troubles vécus par la personne : les maladies existent, les troubles psychiques aussi... Chaque cas doit être discerné et traité dans son ordre par une thérapeutique appropriée (recours à un médecin psychiatre). Il y a aussi un risque de considérer la situation avec fatalisme, en se considérant comme une victime, en s'exonérant de sa propre responsabilité et sa capacité volontaire de conversion et de progrès.

Pour se reconstruire après des épreuves personnelles et familiales, un héritage lourd, il faut allier conversion, libération et guérison.

Annexe 9. Note doctrinale n° 6 sur la guérison des racines familiales par l'Eucharistie.[1]

Annexe 9. Note doctrinale n°6 sur la guérison des racines familiales par l'Eucharistie.

Avant-propos : C'est à la demande de plusieurs évêques concernés par cette proposition dans leur diocèse que la Commission doctrinale s'est penchée sur les fondements dogmatiques et psychologiques de la « guérison de l'arbre généalogique par l'offrande eucharistique ». Il semble que cette pratique, dont l'exercice sollicite de soi l'engagement du ministère presbytéral, se répande dans les diocèses de France, après les États-Unis et le Canada, à la faveur de la traduction de quelques livres d'auteurs épiscopaliens ou catholiques.

La Commission doctrinale, après avoir longuement étudié cette proposition, a jugé indispensable de produire un jugement doctrinal qui rassemble les conclusions de deux ordres de connaissance : 1. celles d'une approche psychologique, puisqu'il s'agit à l'origine d'une mise en cause de l'influence actuelle des aïeux sur l'équilibre psycho-spirituel de tel sujet chrétien ; 2. celles d'une approche dogmatique, puisque la doctrine du purgatoire est ici convoquée à cause de l'application de l'offrande eucharistique à des âmes de personnes objectivement nuisibles, d'après la théorie, à leurs descendants.

À côté du désir de guérison surnaturelle ou miraculeuse qui s'exprime puissamment dans de telles pratiques, jusqu'à résumer à lui seul la conviction sotériologique de beaucoup de fidèles – aux dépens de la thématique de la responsabilité, du péché et de la sainteté – il a semblé aux évêques de la Commission doctrinale qu'un déficit manifeste d'eschatologie dans la culture de foi de chrétiens contemporains entraînait des spéculations incertaines en matière de destinée des défunts et sur les « lieux » ontologiques qui les accueillent (telle littérature parle d'« âmes captives » ou d'« âmes errantes »). La mort, la survie des âmes, l'hypothèse de leur communion *post mortem* avec des esprits démoniaques, voici entre autres les thèmes obsédants de toute une production de cinéma, de bandes dessinées ou de littérature qui nourrissent aussi l'imaginaire des catholiques de ce temps. Mais ici, ce n'est plus seulement l'imaginaire, c'est l'espérance théologale qui s'est mélangée, parfois dangereusement, de représentations incompatibles avec la foi catholique.

Il n'était pas du ressort du travail technique et circonscrit de cette note n° 6 de couvrir tout le champ de l'eschatologie. Mais, s'il est vrai que « la nature a horreur du vide », il nous a paru plus vrai encore que la compré-

1. Conférence des évêques de France, Commission doctrinale, vendredi 19 janvier 2007.

hension de la foi avait a fortiori horreur du vide, et que des représentations douteuses trouveront toujours à prospérer sur ses lacunes. L'effort de cette réflexion, au-delà du problème restreint qu'elle s'est donnée pour but d'éclairer, serait largement récompensé s'il avait indiqué aux lecteurs l'urgence de raviver parmi le peuple de Dieu les couleurs et les lignes du mystère eschatologique, tel que l'Église l'a reçu de son Seigneur.

Notre note est longue et argumentée. Pour qui voudrait dans un premier temps s'en tenir aux conclusions des experts, voici les deux jugements qui achèvent la partie 1 de la note, de teneur psychologique, et la partie 2, de teneur dogmatique. Nous trouvons ici l'occasion de remercier cordialement tous les experts qui ont aidé la Commission doctrinale à traiter de cette question.

Jugement de la proposition du point de vue psychologique

L'approche dite de guérison des racines familiales par l'eucharistie est, du point de vue scientifique de la psychologie, à très haut risque. Elle repose sur des conceptions simplistes de la causalité psychique. La conséquence probable est qu'elle empêche un véritable travail d'élaboration psychique. Le sujet se trouve comme innocenté de son implication dans ce qui lui arrive. La notion d'inconscient personnel n'a plus cours. La fascination exercée par les hypothèses généalogiques, voire par l'intervenant, peut empêcher la personne souffrante de prendre en compte les autres dimensions de sa souffrance.

La souffrance bio-psycho-sociale des croyants pourrait être repérée et accompagnée prudemment dans le cadre thérapeutique de l'écoute. Une écoute de qualité permet de respecter le rythme des personnes et de les aider à clarifier la part spirituelle et la part bio-psycho-sociale de leur souffrance, Elle permet, ensuite, de les orienter le cas échéant vers des prises en charge adaptées. Il serait certainement bénéfique de développer largement la formation à l'écoute méthodique. Car son déficit oriente les personnes vers la recherche de solutions rapides et extérieures à elles-mêmes. Inversement, l'écoute permet le développement de l'intériorité et de la singularité. Elle aide à gérer la souffrance de manière intelligente et responsable. La liberté personnelle se dégage à l'intérieur d'une relation de parole vraie. À l'écart de tout positivisme comme de tout surnaturalisme, une telle démarche n'en suppose pas moins des vertus spirituelles : la modestie et la patience.

Jugement de la proposition du point de vue dogmatique

Une appréciation doctrinale ne peut asseoir sa cohérence que sur l'objectivité d'un document, et c'est pourquoi notre analyse a choisi de resserrer sa perspective autour des récits et des raisonnements développés dans le livre du P. John Hampsch, *La guérison de l'arbre généalogique par*

l'eucharistie.[1] La pointe de l'intention ici dégagée a paru contrevenir à la doctrine catholique du baptême, à celle du purgatoire et des indulgences, et finalement à l'intention bien comprise qui préside à la charité sans calcul que nous devons à nos frères défunts en appliquant l'offrande eucharistique à leur profit. Par ailleurs, l'idée d'une solidarité dans le péché a trouvé ses preuves parmi les sources vétéro-testamentaires prises à la lettre, en des termes qui méconnaissaient, pour ce domaine, le développement de la Révélation jusqu'au cas exemplaire de l'aveugle-né de l'évangile de saint Jean.

Que les structures de péché (« le péché social ») pèsent rudement sur la sanctification des personnes, au titre des causalités de conditionnement : soit. Qui oserait prétendre le contraire ? Que les âmes des défunts encore au purgatoire puissent nuire de façon actuelle et décisive à la santé spirituelle de leurs descendants, et qu'en délivrant les uns, on puisse actuellement guérir les autres, voilà qui apparaîtrait comme une vérité nouvelle dans l'Église catholique et sans appui dans la Tradition : on ne saurait donc ni la reconnaître, ni la mettre en pratique.

Mgr Pierre-Marie CARRÉ, archevêque d'Albi,
Président de la Commission doctrinale
Cardinal Philippe BARBARIN, archevêque de Lyon
Mgr Claude DAGENS, évêque d'Angoulême
Mgr Jean-Paul JAMES, évêque de Beauvais
Mgr Roland MINNERATH, archevêque de Dijon
Mgr Albert-Marie de MONLÉON, évêque de Meaux

1. 1986, Goleta, Californie, U.SA. Trad. française 2002 aux Éditions Bénédictines, 36170 St Benoît du Sault.

Annexe 10. Prières de délivrance pour chaque jour (fidèle baptisé)

Au Seigneur Jésus

Ô Jésus Sauveur, mon Seigneur et mon Dieu, mon Dieu et mon Tout.
Tu nous as rachetés par le sacrifice de la Croix et tu as vaincu le pouvoir de Satan. Je te prie de me délivrer (ou de délivrer telle personne) de toute présence maléfique et de toute influence du Malin.
Je te le demande par ton Nom, je te le demande par tes saintes Plaies, je te le demande par ton Sang Rédempteur, je te le demande par ta sainte Croix, je te le demande par l'intercession du Cœur douloureux et Immaculé de Marie. Que le Sang et l'Eau jaillis de ton côté sur la Croix, descendent sur moi pour me purifier, me libérer, me guérir. Amen.

À la Très Sainte Vierge Marie

Auguste Reine des cieux et Maîtresse des Anges, vous qui avez reçu le pouvoir et la mission d'écraser la tête de Satan, nous vous demandons humblement d'envoyer les légions célestes, pour que, à vos ordres et par votre puissance, elles pourchassent les démons, les combattent partout, répriment leur audace et les refoulent dans l'Abîme.
Qui est comme Dieu ? Ô bonne et tendre Mère, vous serez toujours notre amour et notre espérance !
Ô divine Mère, envoyez les saints Anges pour nous défendre et repousser loin de nous le cruel ennemi. Saints Anges et Archanges, défendez-nous, gardez-nous[1] *!*

À saint Michel Archange

Très glorieux Prince des armées célestes, saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat contre les Principautés et les Puissances, contre les chefs de ce monde de ténèbres, contre les Esprits de malice répandus dans le monde. Venez en aide aux hommes que Dieu a fait à son image et à sa ressemblance, et rachetés à si haut prix de la tyrannie du démon.

1. Prière dictée par Marie au Père Cestac en 1863.

C'est vous que la sainte Église vénère comme son gardien et son protecteur, vous à qui le Seigneur a confié les âmes rachetées pour les introduire dans le bonheur du Ciel.
Présentez au Très-Haut nos prières, afin que, bien vite, descendent sur nous les miséricordes du Seigneur. Saisissez vous-même l'antique serpent, qui n'est autre que le diable ou Satan, pour le précipiter enchaîné dans les abîmes, en sorte qu'il ne puisse plus jamais séduire les nations.

À mon Ange gardien

Saint Ange, à qui Dieu lui-même a confié la mission de veiller sur moi (Ex 23, 20 et Mt 18, 10), mon guide et ma défense, soyez mon conseiller très sage et mon ami très fidèle.
Saint Ange, enseignez-moi, corrigez-moi, gardez-moi et conduisez-moi sur le droit chemin de la Cité du Ciel. Présentez mes prières au Seigneur. Éloignez de moi les occasions de pécher.
Au dernier jour de ma vie, soyez-moi un bouclier contre le démon, obtenez-moi d'entrer enfin dans l'éternité bienheureuse pour glorifier avec vous le Seigneur Dieu mon Créateur, Jésus mon Sauveur et la Vierge Marie, notre Souveraine. Amen.
Saints Michel, Gabriel et Raphaël, protégez-nous, gardez-nous de tout Mal.

Prière pour bénir les lieux de vie et de travail

Seigneur Jésus-Christ, toi qui as commandé à tes apôtres d'invoquer la paix sur ceux qui habitent les maisons, sanctifie, nous t'en prions, cette maison (magasin, bureau...). Éloigne de nous les embûches de l'Ennemi, et chasse toutes emprises maléfiques.
Répands sur elle tes bénédictions et l'abondance de ta paix. Que le salut vienne en elle comme il est venu dans la maison de Zachée lorsque tu y es entré (Luc 19, 1-10).
Accorde à tous ceux qui habitent cette maison de te plaire par leurs œuvres de vertu, afin de mériter, quand l'heure sera venue, d'être accueillis dans ta céleste demeure. Nous te le demandons par Jésus le Christ notre Seigneur. Amen.

(Chaque semaine, asperger ce lieu avec l'eau bénite)

Litanies du Précieux Sang de Jésus

Seigneur prends pitié,
Ô Christ prends pitié,
Seigneur prends pitié !

Sang du Christ, Fils unique du Père, sauve-nous !
Sang du Christ, Verbe de Dieu fait chair, sauve-nous !
Sang du Christ coulant dans son agonie...
Sang du Christ jailli de sa flagellation,
Sang du Christ coulant de sa couronne d'épines,
Sang du Christ versé sur la Croix,
Sang du Christ, prix de notre salut éternel,
Sang du Christ présent dans l'Eucharistie,
Sang du Christ, vainqueur des démons,
Sang du Christ, force des martyrs,
Sang du Christ, réconfort dans les larmes,
Sang des Christ, espérance des pécheurs,
Sang du Christ, paix et douceur des cœurs,
Sang du Christ, promesse de vie éternelle,
Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous !

Il est bon de prier chaque jour notre chapelet pour se confier à la prière de la Très sainte Vierge Marie, elle qui a écrasé la tête de Satan.

Annexe 11. La communion des saints

Bien souvent, nous percevons mal la réalité de l'Église de l'éternité. Pourtant, les membres du Corps du Christ qui sont parvenus à l'éternité bienheureuse sont très nombreux ! Ceux que nous avons connus sur cette terre continuent de nous connaître et de nous aimer, même si nous en avons peu conscience ! De plus, ils sont dans la charité parfaite... Ils nous aiment bien plus qu'ils ne pouvaient le faire sur la terre : un voile léger nous sépare d'eux, mais c'est comme une glace sans tain..., nous ne les percevons pas, mais eux connaissent tout ce qui nous concerne, en particulier nos épreuves et nos peines.

Ils n'ont qu'un désir parfaitement pur... nous venir en aide, intercéder pour nous, nous obtenir les grâces dont nous avons besoin. Quant aux grands saints, ceux qui sont béatifiés ou canonisés, ils connaissent et aiment tous ceux qui veulent avoir recours à eux et les invoquent avec confiance. Avec eux, nous avons à notre disposition une puissance formidable d'intercession et de grâces, car Dieu se plaît à faire plaisir à ceux qui l'ont aimé sur la terre : la petite Thérèse disait : « Mon Dieu, vous ferez bien ma volonté au ciel, puisque j'ai fait votre volonté sur la terre » ; et aussi « Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre ». Et Mère Térésa : « Si jamais je deviens une sainte, je m'absenterai tout le temps du paradis pour me rendre sur terre allumer la lumière pour ceux qui sont dans l'obscurité. » Saint Maximilien Kolbe disait qu'au ciel, il pourrait enfin « travailler des deux mains » en faveur de ses frères de la terre !

Une pieuse tradition affirme que même les âmes du Purgatoire (qui sont dans la charité) peuvent intercéder pour nous à la mesure où nous prions pour elles.

Utilisons plus ce formidable « capital » d'amour et de prière ! Et nous constaterons que les saints font des merveilles ! S'ils pouvaient avoir un regret au ciel, ce serait de ne pas pouvoir nous rendre leurs services, parce que nous ne les invoquons pas assez.

Litanie des Saints

Tous les saints rois et prophètes de l'Ancienne Alliance, priez pour nous !
Ste Anne et St Joachim, parents de la Vierge Marie,...
Ste Élisabeth et St Zacharie, parents du Précurseur,
St Joseph, choisi comme père très aimant du Fils de Dieu,
St Jean-Baptiste, Précurseur du Messie,
St Pierre et St Paul, St Jacques et St Jean, le disciple bien-aimé,
Sts Apôtres, Évangélistes et disciples du Seigneur,

St Lazare, Ste Marie-Madeleine, Ste Marthe et les Stes femmes, amies du Seigneur,
St Sébastien, St Vincent, St Laurent, martyrs de la foi,
Ste Agnès, Ste Cécile, Ste Agathe, Ste Lucie et les saintes vierges et martyres, épouses de l'Agneau,
St Antoine, St Pacôme, St Basile, St Macaire, vous tous saints ermites du désert,
St Vincent de Lérins, St Benoît, St Bernard, St Bruno, vous tous amants de la solitude,
St Ambroise, St Augustin, St Athanase, St Jean Chrysostome, saints Pères prédicateurs de la Parole,

St Irénée, St Pothin, Ste Blandine et leurs compagnons martyrs de Lyon et de Vienne,
St Rémi, St Denis, St Eugène de Mazenod, St Louis, vous tous saints rois et évêques du Royaume de France,
Ste Geneviève, Ste Clotilde, Ste Odile, Ste Françoise Romaine, toutes les saintes femmes,
St Léon, St Grégoire le Grand, St Pie V, St Pie X, Bx Jean XXIII, Bx Jean-Paul II, saints successeurs de l'Apôtre Pierre,
St François, St Dominique, St Norbert, St Simon Stock, amants de la pauvreté et de la vérité,
St Vincent de Paul, Ste Louise de Marillac, Bx Frédéric Ozanam, Bse Mère Térésa de Calcutta, amants des plus pauvres,

Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, Ste Jeanne d'Arc, Ste Solange, Ste Germaine, Ste Bernadette, Ste Thérèse Couderc, Ste Sophie Barrat, Ste Marie-Euphrasie Pelletier, Bse Élisabeth de la Trinité, Bse Anne-Marie Javouhey, Bse Marie Rivier, Bse Agnès de Langeac, vous toutes saintes vierges, épouses de l'Unique Époux,
Ste Jeanne Delanoue, Bse Claudine Thévenet, Ste Jeanne Jugan, Bse Marie de l'Incarnation, vous toutes saintes fondatrices de familles religieuses,
St François Xavier, St Pierre Claver, St Jean-François Régis, St Pierre Chanel, St Théophane Venard, Bx Père Brottier, Bx Jacques Laval, Bx Maurice Tornay, St Marcellin Champagnat, missionnaires de Jésus jusqu'aux extrémités du monde,

St François de Sales, Ste Jeanne de Chantal, Ste Marguerite-Marie, Père Matéo, témoins de l'amour du Cœur de Jésus,
St Curé d'Ars, St Pierre Fourier, St Norbert, vous tous saints pasteurs et curés,
Les Sts Martyrs de la Révolution, les saints martyrs d'Espagne, d'Afrique, du Japon, de Chine, de Corée, du Viêt-Nam, d'Amérique, des régimes communistes,

Ste Faustine, St Maximilien Kolbe, Ste Bénédicte de la Croix, St Padre Pio, St Charbel, Ste Beretta Mola, Bx Pierre Vigne, Bse Catherine Emmerich, Bx Charles de Foucauld, témoins de l'amour de Jésus,
Bx François et Jacinthe de Fatima, Bx Georges Frassati, Bx Jean Collé, Bx Marcel Callo, jeunes témoins de Jésus vivant,
Tous les saints et les saintes de Dieu, priez pour nous.

Bibliographie sur la Délivrance[1]

Rituel de l'Exorcisme et prières de supplication, Editio Typica, 1999 ; CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, Éd. fr. 2005, d'après l'édition latine de 1999. Les préliminaires de ce nouveau Rituel sont beaucoup plus développés que dans le Rituel de 1614. C'est une catéchèse abrégée sur la place de la prière de délivrance dans la charge de sanctification de l'Église. Ce rituel comprend le Rite d'exorcisme majeur, un choix de textes et deux annexes, l'une concernant les prêtres, l'autre les fidèles.

**Catéchisme de l'Église catholique (CEC)*, Paris, Centurion, Cerf, etc., 1998. La démonologie est très présente dans ce catéchisme rédigé en 1996. 43 numéros explicitent la réalité des créatures déchues et leur mode d'action dans le monde. On pourra consulter notamment avec profit les numéros suivants :

Anges déchus : 391-392
Jésus et les tentations du diable : **538**-540 ; 566 ; 2119
Exorcismes : **517** ; **550** ; **1237** ; **1673**
Jésus et son pouvoir sur les démons : 421 ; 447 ; 539 ; 550 ; 566 ; **635-636** ; **1086** ; 1708
Libération des démons : 2850 ; **2853**-2854
Origine du Mal : 397 ; 413 ; 1707 ; 2583 ; **2851**
Combat de l'homme contre les démons : 407 ; 409

CONCILE VATICAN II : 15 références explicites concernent le démon et la lutte contre les « puissances des ténèbres ». cf. Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium* : § 5, 17 et 35 ; Constitution pastorale sur l'Église dans le monde ce temps *Gaudium et Spes* : § 13 et 37.

PAUL VI, « Homélie du 29 juin 1972 en la fête de saint Pierre et saint Paul », *La Documentation catholique*, 16 juillet 1972, n° 1613, p. 657-659 et « Audience générale du 15 novembre 1972 », *La Documentation catholique*, 3 décembre 1972, n° 1621, p. 1053-1055.

*CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, « Foi chrétienne et démonologie, 26 juin 1975 », *La Documentation catholique*, 3-17 août 1985, n° 1681, p. 708-718.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *La tendance sataniste dans la culture actuelle*, n° 10, 2006.

JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Parenti semper*, 1985.

* JEAN-PAUL II, « Audiences générales des 9, 23 juillet 1986 », *La Documentation catholique*, 7-21 septembre 1986, n° 1924, p. 797-798 : « 13 et

1. Les titres précédés d'un * sont à consulter en priorité.

20 août 1986 », *La Documentation catholique*, 19 octobre 1986, n° 1926, p. 894-897 ; « 10 décembre 1986 », *La Documentation catholique*, 1er février 1987, n° 1933, p. 141-143 ; « 21 juillet 1990 », *La Documentation catholique*, 2-16 septembre 1990, n° 2012, p. 793-794

Exhortation apostolique postsynodale *Réconciliation et Pénitence*, 2 décembre 1984, § 37-44.

Lettre encyclique sur l'Esprit Saint *Dominum et vivificantem*, 18 mai 1986, § 27, 29, 33, 37, 38, 39 et 44.

Satan et les forces du Mal, « Ce que dit le pape », Solesmes, Fayard Sarment-Jubilé, 1992, n° 20.

*Conférence des Évêques de Toscane, « Lettre pastorale Magie et Démonologie, 15 avril 1994 », *La Documentation catholique*, n° 2104, 20 novembre 1994, p. 988-998. Une étude très fouillée et actuelle.

Conférence des Évêques de Campanie, « Superstition, magie, satanisme, 2 avril 1995 », *La Documentation catholique*, n° 2122, 3 et 17 septembre 1995, p. 802-809. Travail pastoral réalisé par une autre conférence épiscopale régionale d'Italie, qui est complémentaire du précédent.

* Congrégation pour la doctrine de la Foi, *Lettre aux ordinaires concernant les normes sur les exorcismes*, dont *exorcismes et réunions de prière*, 29 septembre 1985.

L'IAD (*International Association for Deliverance*) propose des colloques tous les deux ans dans un pays européen. Ils réunissent des prêtres et des laïcs sur des thèmes variés concernant l'anthropologie, la délivrance, la guérison. Des informations sont disponibles en français sur le site http://vade-retro.fr/ Les colloques suivants ont été publiés en français aux Éditions Bénédictines (que l'on peut se procurer à l'adresse suivante : rue Ratier 36170 St-Benoît-du-Sault) sous le titre générique : *La prière de délivrance et d'exorcisme*, selon l'ordre de publication.

- IAD, *La prière de délivrance et d'exorcisme* n° 1. *La délivrance et l'exorcisme*, Actes du colloque de Banneux, 2001.

- IAD, *La prière de délivrance et d'exorcisme* n° 2. *Face aux défis actuels du démon*, Actes du colloque de Hochaltingen, 2003.

- IAD, *La prière de délivrance et d'exorcisme* n° 3. *Le discernement*, Actes du colloque de Fatima, 2005.

- IAD, *La prière de délivrance et d'exorcisme* n° 4. *La sorcellerie en Afrique*, Actes du colloque de Yaoundé, 2006.

- IAD, *La prière de délivrance et d'exorcisme* n° 5. *Les attaques du démon contre l'homme*, Actes du colloque de Czestokowa, 2007.

- IAD, *La prière de délivrance et d'exorcisme* n° 6. *Les attaques du démon contre l'Église*, Actes du colloque de Banneux, 2009.

*Conseil pontifical pour la culture et Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux, « Jésus-Christ le porteur d'eau vive. Une réflexion chrétienne sur le Nouvel Âge, 3 février 2003 », *La Documentation catholique*, 16 mars 2003, n° 2288, p. 272-310. Ce texte remarquable comporte un lexique très bien référencé.

* Service national de Pastorale liturgique et sacramentelle, *L'exorcisme dans l'Église Catholique*, Paris, Desclée-Mame, 2006. Ce document qui se veut « officiel » réunit plusieurs articles de différents auteurs. Il est préfacé par Mgr Ph. Gueneley, évêque de Langres et responsable des prêtres exorcistes en France. Il comporte des éléments intéressants et des références qui sont plutôt en progrès par rapport à la situation antérieure en France.

*Dom Gabriele Amorth, *Un exorciste raconte*, trad. J. Masson, Paris, F.-X. de Guibert, 1992, 250 p.

**Id.*, *Nouveaux récits d'un exorciste*, trad. Monique Ségaricci, Paris, F.-X. de Guibert, 1993, 250 p.

**Id.*, *Exorcisme et psychiatrie*, trad. Monique Ségaricci, Paris, F.-X. de Guibert, 2002, 250 p.

**Id.*, *Confessions. Mémoires de l'exorciste officiel du Vatican. Entretiens avec Marco Tosatti*, trad. Serge Filippini, Paris, Michel Lafon, 2010. Dom Amorth, exorciste du diocèse de Rome, partage son expérience de nombreuses années de ministère. Son ton est parfois offensif envers les exorcistes, notamment français.

Mgr Corrado Balducci, *Adorateurs du diable et rock satanique*, Téqui, 1994, 180 p. Étude historique et actuelle du satanisme.

Padre Francesco Bamonte, exorciste à Rome, *Astrologie, magie, comment s'en sortir ?*, Suisse, éd. Saint-Augustin, 2002, 140 p. Comment les superstitions envahissent notre existence.

Denis Biju-Duval, *Faut-il encore se soucier du salut des âmes ?* Éd. de l'Emmanuel, 2012. On peut craindre qu'aujourd'hui des âmes se perdent. Que faisons-nous pour leur salut ?

Serge-Thomas Bonino op, *Les Anges et les Démons*, 14 leçons de théologie, « Bibliothèque de la revue thomiste », Parole et Silence, 2007, 351 p. L'auteur est docteur en philosophie et théologie, professeur de théologie dogmatique au studium des dominicains de Toulouse. Ses exposés sont exhaustifs et d'une rare clarté.

* Père René Chenesseau, *Journal d'un prêtre exorciste*, Éd. Bénédictines, 2007, 336 p. L'auteur a été exorciste pendant 25 ans. Son expérience est très importante notamment en ce qui concerne les personnes qui sont malmenées sans faute de leur part.

Coll. (E. Dumont, P. Ide, L. Pelletier, B. Peyrous, M. Pradère), *Combattre le démon, histoire, théologie, pratique*, présentation D. Biju-Duval, Paris, Éditions de l'Emmanuel, 2011, 270 p. Un bon aperçu historique, théologique et pratique de la délivrance.

Coll. (H. Urs von Balthazar, L. Bouyer, O. Clément, A. de Monléon), *Des bords du Gange aux rives du Jourdain*, Éd. Saint-Paul, 1983.

Mgr L. Cristiani, *Présence de Satan dans le monde moderne*, 1960, 300 p. Références historiques intéressantes.

P. Benoît Domergue, *Culture baroque et Gothic flamboyant*, Paris, F.-X. de Guibert, 2001, 160 p. L'auteur, prêtre à Bordeaux, s'est spécialisé dans l'étude des dérives occultes dans la sphère des jeunes. Un très bon DVD sur la question. Il intervient très souvent dans les institutions scolaires. On peut le joindre par courriel : benoitdomergue@yahoo.fr

Id., *Culture jeune et ésotérisme*, Éd. Bénédictines, 2005, 160 p.

Id., « La tendance sataniste dans la culture contemporaine, les jeunes et les dérives satanistes », *Documents épiscopat*, n°10, 2006.

Dr Gérard Dorsaz, *Psycho-spiritualité, l'alliance qui guérit*, Paris, Presses de la Renaissance, 2008, 360 p. L'auteur est médecin... mais il est aussi philosophe. Il nous offre une bonne synthèse entre psychologie et vie spirituelle en passant par la psychanalyse et la psychiatrie. Le tout fondé sur une bonne anthropologie chrétienne. Une réussite.

Édith Fiore, *Les esprits possessifs. Une psychothérapeute traite la possession*, préf. de Raymond Moody, Éd. Exergue, 2009. Un mélange pas triste de constatations justes et d'interprétations erronées. Intéressant malgré tout.

*Marc-Antoine Fontelle, *Comprendre et accueillir l'exorcisme*, Tequi, 1999, 180 p. L'auteur n'est pas exorciste ; son étude est plus théorique que pratique, mais il donne des bases sérieuses pour ce combat spirituel.

Antonio Fortea, *Le problème des âmes errantes*, Éd. Bénédictines, 2009. L'auteur veut accréditer la thèse selon laquelle il existe des âmes qui, après la mort, ne seraient pas parvenues à un état définitif quant à leur salut. Ceci appelle de sérieuses réserves théologiques.

Jean-Régis Fropo, *Le combat spirituel, pour mieux aimer*, Éd. Peuple Libre, 2011. Tout baptisé un peu conscient est engagé dans ce combat d'amour.

Don Fusco, *Pour se défendre du Malin*, Liban, Éd. de l'Archistratège, 2003, 240 p. Un bon enseignement de base utile pour les laïcs ; cependant, une « classification » des démons qui appelle des réserves.

Nil Geagea ocd, *Le démon et la vie spirituelle selon saint Jean de la Croix*, Trifolium.

* Père Gilles JEANGUENIN, *Le diable existe !* Mulhouse, Salvator, 2005, 120 p. L'auteur, exorciste, nous livre un excellent résumé sur le démon et ses œuvres aujourd'hui... à mettre entre toutes les mains !

ID., *Le Prince des Anges saint Michel*, Téqui, 2002, 100 p. Un très bon petit livre sur saint Michel. Prières et Neuvaines.

Jean-Claude LARCHET, *Thérapeutique des maladies spirituelles*, Paris, Cerf, 1re éd., 1997, 6e éd. 2008. En une somme de plus de 800 pages, l'auteur, patrologue et théologien orthodoxe, nous propose un traité de psychologie et de médecine spirituelle où l'on trouvera un exposé complet de la condition humaine déchue et de sa restauration par l'œuvre salvatrice du Christ.

René LAURENTIN, *Le démon, mythe ou réalité?*, Paris, Fayard, 1996, 360 p. Étude biblique et théologique assez complète, prenant en compte l'offensive du démon aujourd'hui, le combat de l'Église. Abondante bibliographie.

P. Ph.-Marie METAIS-FONTENEL, *L'Église au défi du spiritisme. Le Christ sauveur des vivants et des morts*, Éd. Bénédictines, 2008, 180 p. Comment le démon piège ceux qui prétendent entrer en communication avec les défunts.

Jean PLIYA, *Des ténèbres à la Lumière*, Versailles, Éd. Saint Paul, 2002, 370 p. L'expérience de ce laïc africain peut nous en apprendre beaucoup !

« Pour en finir avec Satan », *L'homme Nouveau*, hors série n°5, novembre 2011.

Prières traditionnelles et Annexe II du Rituel de 1999 à l'usage des fidèles, brochure de 16 p. utilisable par les fidèles, Imprimatur Mgr Dominique Rey. Disponible : « L'icône de Marie », BP 43, 22160 Callac de Bretagne.

Cardinal Joseph RATZINGUER, « Lieu théologique des apparitions et révélations privées. Commentaires théologique de Fatima », *DC*, 16 juillet 2000, 678 p. L'auteur explicite la distinction entre la révélation et les révélations et l'usage à faire de l'une et des autres. Cet enseignement est fondamental quant au « charisme de prophétie ».

Raymond RÉANT, *Parapsychologie pratique pour tous*, Le Rocher, 1999. Au-delà de la description de phénomènes réels, il y a des confusions qui n'aideront pas le lecteur à y voir plus clair !

Éric DE RUS, *La personne humaine en question selon Édith Stein*, Cerf-Éditions du Carmel, 2011. Qu'est-ce que la personne humaine ? Une anthropologie de l'intériorité très convaincante.

Raul SALVUCCI, *Que faire avec tous ces diables ?*, Suisse, Éd. Saint Augustin, 2001, 315 p. L'auteur, exorciste en Italie, partage une expérience qui s'origine dans sa découverte du Renouveau. Un enseignement précis sur la prière de libération et l'exorcisme.

« Satan », *Études Carmélitaines*, 1948. Cette somme de 650 pages est une mine historique, doctrinale et pastorale. Bibliographie abondante.

« Le satanisme », *La Documentation Française*, 2006. Excellente étude de la MIVILUDES, organisme officiel de lutte contre les dérives sectaires.

*Cardinal Leo J. SUENENS, *Renouveau et puissances des ténèbres*, Malines, « Cahiers du Renouveau », 1982, 120 p. Les repères de l'auteur sont toujours valables, même si le contexte humain et ecclésial a changé.

Joseph-Marie VERLINDE, *Quand le voile se déchire, le défi de l'ésotérisme au christianisme*, éd. Saint-Paul, 2000. L'auteur a passé plusieurs années dans l'hindouisme et l'ésotérisme. Aujourd'hui prêtre catholique, son témoignage est particulièrement convaincant.

ID., *Les impostures chrétiennes... des apocryphes au Da Vinci Code*, Presses de la Renaissance, 2007, 442 p.

Jean VERNETTE, *L'Irrationnel est parmi nous : divination, magie, envoûtement...*, Salvator, 2000.

TÉMOIGNAGES

Fabienne AMYOT, *Sauvée de l'Enfer par l'exorcisme*, préf. de l'abbé Laurentin, Cerf, 2006, 215 p. L'auteur nous fait comprendre combien des liens avec le démon peuvent perturber très gravement une vie.

Dr. P. d'ESPINEY, *La psychothérapie du Docteur Vittoz*, Éd. Tequi, 1997, 112 p. Pour le traitement de l'angoisse, de la dépression, du vagabondage mental, la méthode Vittoz peut donner de très bons résultats (voir le site).

Jeanne FAVRET-SAADA, *Les mots, les morts, les sorts*, Folio essais, 1985. Une plongée assez sordide dans le Bocage normand où les pratiques de sorcellerie semblent assez habituelles.

Dr Felicitas GOODMAN, *La vérité sur l'exorcisme d'Anneliese Michel*, Éd. Resiac, s.d., 308 p. (à propos du film *L'exorcisme d'Emily Rose*).

Frank et Ida HAMMOND, *Les voleurs dans le temple, guide pratique vers la délivrance*, 1992, 240 p. Ce couple de protestants semble avoir un ministère de délivrance fructueux.

Kurt KOCH, *Occultisme et cure d'âme*, 1972, 360 p. L'auteur est pasteur. À travers une centaine de cas, il montre les liens qui peuvent être contractés par certaines pratiques et les conséquences dommageables sur la santé physique et psychique. Éloquent !

Père Paul LABUTTE, *Mère Yvonne-Aimée de Malestroit*, Ma mère selon l'Esprit, F.-X. de Guibert, 1997. Mère Yvonne-Aimée, sœur hospitalière augustine, était douée de multiples charismes qu'elle a payés cher au vue des attaques du démon qu'elle a subies.

La Passion de Madame "R", journal d'une mystique assiégée par le démon, présenté par l'abbé Laurentin, préf. du Cal Coffy, Plon, 1993, 350 p. Ce très beau témoignage nous fait entrevoir ce que peuvent vivre certains mystiques.

Toni MAGUIRE, *Ne le dis pas à maman*, Poche, 2008. L'histoire bouleversante d'une petite fille face à l'inceste et à la trahison.

Gloria POLO, *Aux frontières de la mort*, voir son site internet : gloriapolo.com

Maurice CAILLET, *J'étais franc-maçon*, Salvator, 2009.

Mgr Dominique REY, *Peut-on être chrétien et franc-maçon ?*, Salvator, 2007.

Les enseignements des papes sur la franc-maçonnerie, Téqui, 1998, 320 p.

LITTÉRATURE

Georges BERNANOS, *Sous le soleil de Satan*, 1e éd. 1926, Poche, 2008.

Fabrice Hadjaj, *La foi des démons*, Salvator, 2009.

Pascal IDE, avec la coll. de Luc Adrian, *Les sept péchés capitaux ou ce mal qui nous tient tête*, Édifa-Mame, 2002, 241 p.

CS LEWIS, *Tactique du Diable. Lettres d'un vétéran de la tentation à un novice*, 1941-1942, Éd. Empreinte, dernière édition 2010, 150 p.

Jean-Paul SARTRE, *Huis clos*, 1944, Théâtre, Folio Gallimard, 2000.

ID., *Le Diable et le bon Dieu*, 1951, Théâtre, Folio Gallimard, 1971.

On pourra consulter avec grand profit les articles du *DTC* et du *Dictionnaire de Spiritualité* : démon, possession, exorcisme, démoniaque, Surin Joseph...

SITES INTERNET

vade-retro.fr ; final-age.net ; charlatans.fr ; sosparanormal.com ; charismata.free.fr ; jesusmarie.com ; indignations.org ; christianophobie.com ; serviam.net ; miviludes.com

Clips video du père J.-R. Fropo : tapez « jean-regis fropo exorciste » sur Google.

Médecines douces et énergétiques

La littérature traitant des « médecines douces et énergétiques », des techniques de « bien-être » est pléthorique. À titre d'illustration, on peut citer :

Pierre Manoury, *ABC des médecines douces*, Éd. Grancher, 2003, Pocket évolution, 2009.

Louis Wan der Heyoten, *La santé par le Chi Kong,* paix et vitalité par les exercices internes, « Le corps conscient », Éd. L'originel, 1989.

Associations de prêtres exorcistes

– *Association Internationale des Exorcistes (AIE) :*

Elle regroupe des prêtres exorcistes catholiques d'Italie, France, Espagne, Angleterre, etc. Elle organise des sessions de formation tous les deux ans, à Collevalenza en Italie (AIE, Via Monte Nevoso 86/B/13, 00141 Roma, Italia). Secrétariat : Mme CINTI Rita : nalfredo@tiscali.it

– *International Association for Delivrance (IAD)*

Elle regroupe des prêtres exorcistes catholiques de France, Europe de l'Est et du Nord, Afrique. Elle organise des sessions chaque année dans un pays d'Europe et d'Afrique (IAD : Notre-Dame de Rimont, 71390 Rimont, France). Secrétariat : bvm@vade-retro.fr

– Les prêtres exorcistes diocésains de France se retrouvent pour une session de formation tous les deux ans organisée par le secrétariat de la CEF (58 avenue de Breteuil, 75007 Paris).

Le secrétaire est le Père Bernard Dubasque : secretariat.dubasque@cef.fr L'évêque accompagnateur des exorcistes diocésains est actuellement (en 2012) Mgr Guy de Kérimel, évêque de Grenoble.

Je remercie l'Abbé Alexis Campo d'avoir bien voulu relire mon manuscrit.

Je remercie Catherine Blanloeil de l'important travail de mise au point du texte qu'elle a assuré, ainsi que Louis-Étienne de Labarthe (Éditions de l'Emmanuel) pour son accueil et ses conseils.

J.-R. F.

90 QUESTIONS À UN EXORCISTE

Thérapeutique des emprises maléfiques

